



Parc national
des Pyrénées

Atlas de la biodiversité communale d'Etsaut





Atlas de la biodiversité communale d'Etsaut

Document réalisé par le Parc national des Pyrénées

Coordination : Parc national des Pyrénées

Ont participé à la rédaction de l'Atlas de biodiversité communale :

- **Parc national des Pyrénées**
- **Amis du Parc national des Pyrénées :** Dany Roussel, Dominique Rossier
- **Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine :** Thierry Laporte, David Soulet, Virginie Leenknecht et Pierre-Yves Gourvil
- **Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées :** Gilles Corriol, Carole Hannoire, Ludovic Olicard, Alexandre Reteau, Marta Infante Sánchez
- **Conseil scientifique Parc national des Pyrénées :** Jean-Paul Métailié (Laboratoire Geode), Jean-Jacques Lagasquié, Jean-Pierre Tihay

Comité de relecture : Parc national des Pyrénées, Alexandre Reteau (CBNPMP), Thierry Laporte (CEN), Élisabeth Médard (commune), Jean-Marie Dupont (personnalité qualifiée).

La réalisation de l'Atlas de biodiversité communale d'Etsaut a été rendue possible grâce à l'implication des partenaires et des particuliers ayant réalisé les observations. Merci à eux.

Financeurs :



Crédits photos : Parc national des Pyrénées / Eric Boyer (couverture et p. 6, 47, 61, 90), G. Lambourg (p. 60) ; Association des amis du Parc national / Jean-Louis Rey (p. 28).

Conception graphique : Chantal Daquo

Mise en page : Laure Latanne-Bey

Impression : ICN, 64300 Orthez
Édition janvier 2020

Sommaire

Partie 1

Atlas de la biodiversité communale Le programme "ABC" de A à Z

- 1. Qu'est-ce que la biodiversité ? p 9
 - 1.1. Le niveau génétique
 - 1.2. Le niveau des espèces
 - 1.3. Le lieu de vie des espèces
- 2. Pourquoi étudier la biodiversité ? p 13
- 3. Les méthodes d'étude p 14
- 4. L'équipe de mise en œuvre p 15

Partie 2

Présentation de la commune

- 1. Le territoire d'Etsaut p 19
 - 1.1. L'organisation de la commune
 - 1.2. Quelques repères toponymiques
- 2. La population et la vie économique de la commune p 22
 - 2.1. La démographie
 - 2.2. La vie économique
- 3. Les zonages et documents de planification p 23

Partie 3

La biodiversité d'Etsaut

- 1. Les paysages de la commune p 27
 - 1.1. Géomorphologie
 - 1.2. Mise en place ancienne des paysages
 - 1.3. Évolutions récentes des paysages (de 1959 à nos jours)
- 2. Les milieux et les espèces p 40
 - 2.1. Les milieux ouverts d'altitude p 47
 - 2.1.1. Habitats naturels représentatifs ou remarquables
 - 2.1.2. Flore représentative ou remarquable
 - 2.1.3. Faune représentative ou remarquable
 - 2.2. Les milieux ouverts de versant p 53
 - 2.2.1. Habitats naturels représentatifs ou remarquables
 - 2.2.2. Flore représentative ou remarquable
 - 2.2.3. Champignons et lichens représentatifs ou remarquables
 - 2.2.4. Faune représentative ou remarquable
 - 2.3. Les milieux boisés p 61
 - 2.3.1. Habitats naturels représentatifs ou remarquables
 - 2.3.2. Flore représentative ou remarquable
 - 2.3.3. Champignons et lichens représentatifs ou remarquables
 - 2.3.4. Faune représentative ou remarquable
 - 2.4. Les milieux humides p 67

- 2.4.1. Habitats naturels représentatifs ou remarquables
- 2.4.2. Flore représentative ou remarquable
- 2.4.3. Champignons et lichens représentatifs ou remarquables
- 2.4.4. Faune représentative ou remarquable

2.5. Les milieux urbanisés et industrialisés p 75

- 2.5.1. Habitats naturels représentatifs ou remarquables
- 2.5.2. Flore représentative ou remarquable
- 2.5.3. Faune représentative ou remarquable

2.6. Les milieux minéraux p 83

- 2.6.1. Habitats naturels représentatifs ou remarquables
- 2.6.2. Flore représentative ou remarquable
- 2.6.3. Faune représentative ou remarquable

Partie 4

Synthèse et annexes

Synthèse, enjeux et initiatives possibles p 91

Conclusion

Annexes p 97

Bibliographie
Liste des espèces

Le mot de Madame le maire d'Etsaut



Elisabeth MÉDARD,
Maire d'Etsaut

Etsaut est une commune de 80 habitants de la haute vallée d'Aspe. Elle occupe 3 495 ha qui s'étalent de 560 m à 2 606 m d'altitude au Pic de Sesques.

Commune à vocation pastorale et touristique, son patrimoine naturel et paysager est plus qu'un atout, il constitue une véritable richesse.

Première commune du Béarn à adhérer à la charte du Parc national des Pyrénées, c'est tout naturellement que nous nous inscrivons dans une démarche de développement durable qui concilie nature, biodiversité, présence et activité humaine.

Depuis longtemps déjà, les habitants ont conscience de la responsabilité qui est la leur de préserver et transmettre ces richesses.

Depuis le 1er janvier 2017, nous formons, avec les 48 communes de la communauté de communes du haut Béarn, un territoire conscient des enjeux liés au développement durable.

Plan climat, territoire à énergie positive, etc. En matière de planification, le Plan local d'urbanisme de la commune a été approuvé en 2018.

Etsaut mène également avec le Parc national et ses agents, des actions plus locales tels que le programme *Zéro pesticide* mais aussi l'élaboration du guide du jardinier pyrénéen écoresponsable ou encore la participation des habitants et de l'école à de nombreuses sorties d'observation et de sensibilisation comme la nuit de la thermographie, l'observation des oiseaux communs ou encore la nuit étoilée. Notre conseil municipal vient d'ailleurs de voter l'extinction de l'éclairage public de 1h à 6h du matin avec le double objectif d'économie d'énergie et de limiter la pollution lumineuse, néfaste à la faune nocturne.

Nos estives, occupées par les bergers fromagers, participent aussi à la qualité tant paysagère que faunistique et floristique. Plusieurs d'entre eux ont engagé des mesures agro-environnementales visant à mieux exploiter les espaces, préservant ainsi la ressource herbagère.

Dans le même objectif, commune et propriétaires se sont unis au sein d'une Association foncière pastorale (AFP) dont le territoire est situé sur un hameau excentré. Le but de cette AFP est de redonner à cette zone intermédiaire délaissée, une vocation agricole qui permette également d'entretenir les espaces, de préserver les habitations et les terrains des risques liés aux écobuages et, pour les non agriculteurs, de trouver des solutions de gestion.

L'atlas de la biodiversité communale d'Etsaut est la suite logique de cet engagement quotidien dans la préservation et la valorisation de nos patrimoines.

C'est aussi l'occasion de porter à la connaissance de tous (habitants, touristes, professionnels) les résultats d'un inventaire, d'une expertise portant sur nos richesses extraordinaires ou plus ordinaires parfois, mais toutes essentielles dans nos écosystèmes dont nous avons la responsabilité. L'ambition partagée par toutes celles et ceux qui ont participé à cette aventure commune, est de transformer cette connaissance de notre environnement en opportunité pour une attractivité accrue de notre commune et de la haute vallée où nous vivons.

Le mot du Président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées



Laurent GRANDSIMON,
*Président du conseil
d'administration
du Parc national
des Pyrénées*

Quel plaisir d'introduire cet « Atlas de Biodiversité Communale », fruit d'une volonté locale soutenue par le Parc national des Pyrénées. L'atlas de la biodiversité d'Etsaut a nécessité une implication sans retenue des acteurs locaux, du monde associatif ainsi que de nos partenaires pour mieux connaître cette biodiversité riche et variée qui nous entoure.

Acteur de la préservation des patrimoines, naturel, culturel et paysager du territoire, le Parc national des Pyrénées est résolument engagé aux côtés des communes pour relever le défi du développement durable.

La charte du territoire approuvée fin décembre 2012 après plusieurs années d'un travail participatif de l'ensemble des acteurs locaux, en est l'illustration. Son projet est au service du développement durable, de la préservation et de la valorisation des patrimoines mais aussi de la qualité de votre vie quotidienne. En étant à l'écoute des porteurs de projets, en incitant les acteurs à se fédérer et à innover, en apportant ses connaissances techniques, sa mobilisation financière, ses équipes ou encore ses moyens d'information, le Parc national entend favoriser, avec ses partenaires et les collectivités, un développement harmonieux et durable des vallées.

Aujourd'hui, la charte est mise en œuvre sur le territoire des communes adhérentes. Je me réjouis des nombreuses actions concrètes menées avec l'appui du Parc national des Pyrénées et de son réseau de partenaires. Le programme « Atlas de Biodiversité Communale » dans lequel la commune d'Etsaut a souhaité s'inscrire en est un bel exemple.

Lancé en 2012, le programme « Atlas de Biodiversité Communale » mobilise à ce jour quinze communes du territoire sur lesquelles sont réalisés des inventaires de biodiversité. Ce ne sont pas moins de 44 000 hectares qui ont déjà été prospectés et plus de 80 000 observations collectées. À ce jour, les efforts de prospection sur la commune d'Etsaut ont permis de mettre à jour au moins 2 254 espèces. Ces chiffres, impressionnants, sont rendus possible grâce à la mobilisation d'une équipe plurielle composée de professionnels de l'environnement et largement ouverte à la société civile (citoyens amateurs, scolaires...). Ils contribuent à la réalisation des inventaires dont les données, versées à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), abondent la connaissance de la biodiversité française. Merci à eux ! Je tenais également à souligner l'engagement des élus et des habitants qui donne tout son sens à la démarche. Les communes seront ainsi les premières bénéficiaires des connaissances acquises.

Notre ambition et notre engagement doivent être à la mesure du territoire exceptionnel que nous avons la responsabilité de protéger et de transmettre aux générations futures. Les patrimoines que nous voulons préserver sont à la source de notre qualité de vie et de l'attractivité de nos vallées. Cet Atlas de Biodiversité Communale permettra de mieux prendre en compte la biodiversité dans les décisions et aménagements. Il est également un moyen de valoriser les patrimoines et les richesses communales qui participent de l'attractivité du territoire.





¹ Plus d'informations sur le programme Atlas de la biodiversité communale mis en place par le MTES à l'adresse : www.ecologique-solidaire.gouv.fr/atlas-biodiversite-communale

Initié en 2010 par le ministère de l'Écologie, de la maîtrise de l'énergie et du développement durable, le programme ABC¹ constitue un point de départ pour instaurer un dialogue entre élus, gestionnaires, habitants et scientifiques au sujet de la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques et l'aménagement des territoires.

L'objectif premier du programme ABC est de réaliser un état des lieux de la connaissance concernant la biodiversité et les paysages au niveau des maillons territoriaux de base que représentent les communes.

Fort des connaissances acquises, l'objectif second du programme ABC est de mettre en lumière les atouts et les faiblesses des territoires communaux en termes de biodiversité et de paysages. Sans pour autant constituer un plan de gestion à l'échelle communale, l'ambition *in fine* du travail est de proposer des pistes d'amélioration qui constituent autant d'initiatives possibles pour l'avenir.

Les échanges et les rencontres suscités par le programme ABC sont également l'occasion pour chacun de découvrir ou de redécouvrir la biodiversité qui nous entoure et de sensibiliser le public, notamment les plus jeunes. Le programme ABC constitue un moyen de renforcer l'attractivité des communes en valorisant le patrimoine naturel qui s'y trouve au profit de tous.

1. Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité est un terme relativement nouveau, apparu dans les années 1980. Elle représente la diversité naturelle du monde vivant et se compose de trois niveaux interconnectés qui, dans un ordre croissant de taille, sont :

- le niveau génétique,
- le niveau des espèces,
- le niveau du lieu de vie des espèces (habitats naturels et paysages).

1.1. Le niveau génétique

Le niveau **génétique** représente le premier niveau de la biodiversité. Tous les organismes vivants ont en commun de contenir dans leur(s) cellule(s) de l'ADN², support universel de l'information génétique. L'ADN, bien qu'universel et conçu sur le même mode pour tous les organismes vivants, est extrêmement diversifié, y compris entre les individus d'une même espèce. À titre d'exemple, les êtres humains n'ont pas tous le même ADN, ce qui explique, entre autres, que nous sommes tous différents bien qu'appartenant à la même espèce.

² ADN : acide désoxyribonucléique



Femelle isard et son cabri, Écureuil roux

L. Nédélec - Parc national des Pyrénées

3 Le terme **espèce** est un concept pour lequel de nombreuses définitions ont été proposées. Dans le présent document, nous utiliserons la définition d'Ernst Mayr (1942) : une espèce est composée d'un ensemble d'individus pouvant se reproduire entre eux et engendrer une descendance viable et féconde, dans des conditions naturelles.



Mésange charbonnière

P. Dunoguez - Parc national des Pyrénées

Grenouille rousse, Apollon des Pyrénées et Epeire des bois

C. Denise, L. Nédélec, C. Acquier - Parc national des Pyrénées



1.2. Le niveau des espèces

Le second niveau de la biodiversité correspond aux **espèces**³, des plus petites comme les bactéries ou les insectes, jusqu'aux plus grandes à l'image de certains mammifères. Le naturaliste distingue trois grandes catégories d'organismes vivants : la faune, la flore et la fonge (champignons et lichens).

La faune, ou « les animaux » dans le langage courant, représente un ensemble très diversifié allant des plus petits organismes microscopiques aux plus gros comme les oiseaux ou les mammifères. Ces organismes appartiennent à des « groupes » différents. Dans le cadre des ABC, tels que mis en œuvre par le Parc national, les groupes de faune étudiés sont :

- **les mammifères**, pour lesquels on distinguera les chauves-souris (chiroptères), les micromammifères (petits mammifères le plus souvent rongeurs, carnivores ou insectivores) comme la Martre des pins, la Taupe d'Europe ou la Loutre d'Europe entre autres, et les mammifères de plus grande taille comme le Cerf élaphe,
- **les oiseaux**, regroupés sous le terme plus scientifique d'avifaune, comme la Mésange charbonnière ou l'Aigle botté,
- **les amphibiens**, désignant les animaux qui le plus souvent possèdent un stade larvaire aquatique, comme la Grenouille rousse ou le Crapaud commun,
- **les reptiles**, c'est-à-dire les animaux dont le corps est généralement recouvert d'écailles, comme la Couleuvre à collier ou le Lézard des murailles,
- **certaines insectes**, essentiellement les papillons (lépidoptères) comme le Machaon, les libellules (odonates) comme la Libellule déprimée, les coléoptères à l'image du Hanneton commun ou de la Coccinelle à sept points et enfin les orthoptères comme le Grillon des bois,
- **les arachnides**, uniquement les araignées, comme l'Epeire des fenêtres ou l'Epeire diadème et les opilions.



Fougère, mousse, prêle d'hiver

E. Farand, E. Boyer, A. Riffaud - Parc national des Pyrénées



4 La **photosynthèse** est le procédé chimique par lequel les plantes utilisent l'énergie lumineuse pour synthétiser des substances organiques complexes à partir du gaz carbonique contenu dans l'atmosphère et de l'eau.

5 Connus sous le terme général de **mousses**, les végétaux concernés se répartissent en trois groupes de diversité inégale : les mousses (au sens strict), les hépatiques et les anthocérotes, l'ensemble formant les bryophytes.

La flore, ou « les plantes » dans le langage courant, regroupe un ensemble d'organismes variés qui tous ont en commun de réaliser la photosynthèse⁴. Dans le cadre du présent atlas, les observations portent sur les groupes suivants :

- **les plantes à fleurs et / ou à graines** (coquelicots, orchidées, chênes, pins...),
- **les plantes sans fleur ni graine**, pour lesquelles on distingue les fougères, les prêles et les lycopes d'une part et les mousses⁵ d'autre part.



Fomes fomentarius, Candelaria concolor

L. Nédélec, E. Florence- Parc national des Pyrénées

Enfin la fonge, dont le terme fait référence à des organismes très variés tant au niveau de la forme que des modes de vie, qui, par opposition aux plantes, ne réalisent pas la photosynthèse mais dont une des caractéristiques est d'absorber leurs substances nutritives dans leur milieu de vie. Dans le cadre de l'atlas, les observations portent sur :

- **les champignons visibles non lichénisés** (ou macromycètes), qui puisent leurs ressources soit dans la matière organique morte qu'ils décomposent, soit dans un hôte vivant qu'ils parasitent et dont ils régulent ainsi naturellement les populations, ou encore par échange avec un partenaire (cas des lichens ci-dessous) ou bien par mycorhizes⁶ avec une plante supérieure, souvent un arbre,
- **les champignons lichénisés** (ou lichens), qui absorbent les sucres produits par photosynthèse par les microscopiques partenaires symbiotiques⁷ qu'ils abritent (algues ou cyanobactéries).

6 Une **mycorhize** est un organe particulier situé dans le compartiment racinaire, au niveau duquel champignons et plantes échangent des substances nutritives, des minéraux et de l'eau.

7 La **symbiose** est une association d'au moins deux êtres vivants dans le cadre de laquelle chacun tire un ensemble de bénéfices.

1.3. Le lieu de vie des espèces

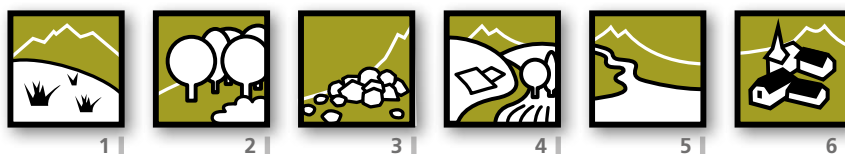
Le troisième et dernier niveau de la biodiversité est représenté par l'endroit où vivent et interagissent les espèces. Toutes les espèces de faune, de flore ou de fonge possèdent des préférences dites écologiques qui les conduisent à vivre, à « habiter », dans un endroit particulier du territoire. Il est commun de dire que les espèces ne sont jamais par hasard, là où nous les observons. C'est pourquoi il est tout aussi fondamental de décrire les différentes espèces présentes dans un milieu, que le milieu lui-même. Ce faisant, la diversité des « milieux de vie » d'une commune, c'est-à-dire l'hétérogénéité des conditions qu'elle offre, détermine la richesse des espèces qui fréquenteront ou se développeront sur la commune.

Les scientifiques ont décrit, avec des échelles de prise en compte différentes, les milieux où les espèces vivent et où s'exercent, avec plus ou moins d'intensité, les activités humaines. Trois de ces notions retiennent particulièrement notre attention pour le présent programme : la trame, le paysage et l'habitat naturel.

La notion d'habitat naturel s'applique généralement à une portion réduite de territoire (quelques mètres carrés parfois). La description et l'analyse des habitats naturels se font par l'étude très fine de la végétation qui se développe dans un environnement géologique, climatique, hydrologique, ... et humain déterminé.

À une échelle plus large, les paysages, résultats des interactions complexes entre les milieux naturels et leur exploitation ancienne et actuelle par les sociétés, peuvent aussi permettre de décrire et d'analyser le territoire et son évolution. Le Parc national des Pyrénées dispose depuis 2011 d'une cartographie des paysages du territoire. Les éléments identifiés dans le cadre de ce travail sont des "unités élémentaires de paysage".

Dans le cadre du programme, le choix a été fait d'utiliser les trames paysagères comme support des prospections de terrain et de restitution des inventaires naturalistes. Ces trames ont été définies en regroupant les unités élémentaires de paysage en grandes familles :



- 1. la trame des milieux ouverts d'altitude**
regroupant les landes et les pelouses d'altitude
- 2. la trame des milieux boisés**
rassemblant les formations denses d'arbres et d'arbustes
- 3. la trame des milieux minéraux**
où la végétation est rare ou absente (éboulis, falaises)
- 4. la trame des milieux ouverts de fond de vallée ou des zones intermédiaires**
(bocages, cultures et prairies)
- 5. la trame des milieux humides**
(marécages, végétations de bords de cours d'eau et eaux libres)
- 6. la trame des milieux urbains**

2. Pourquoi étudier la biodiversité ?

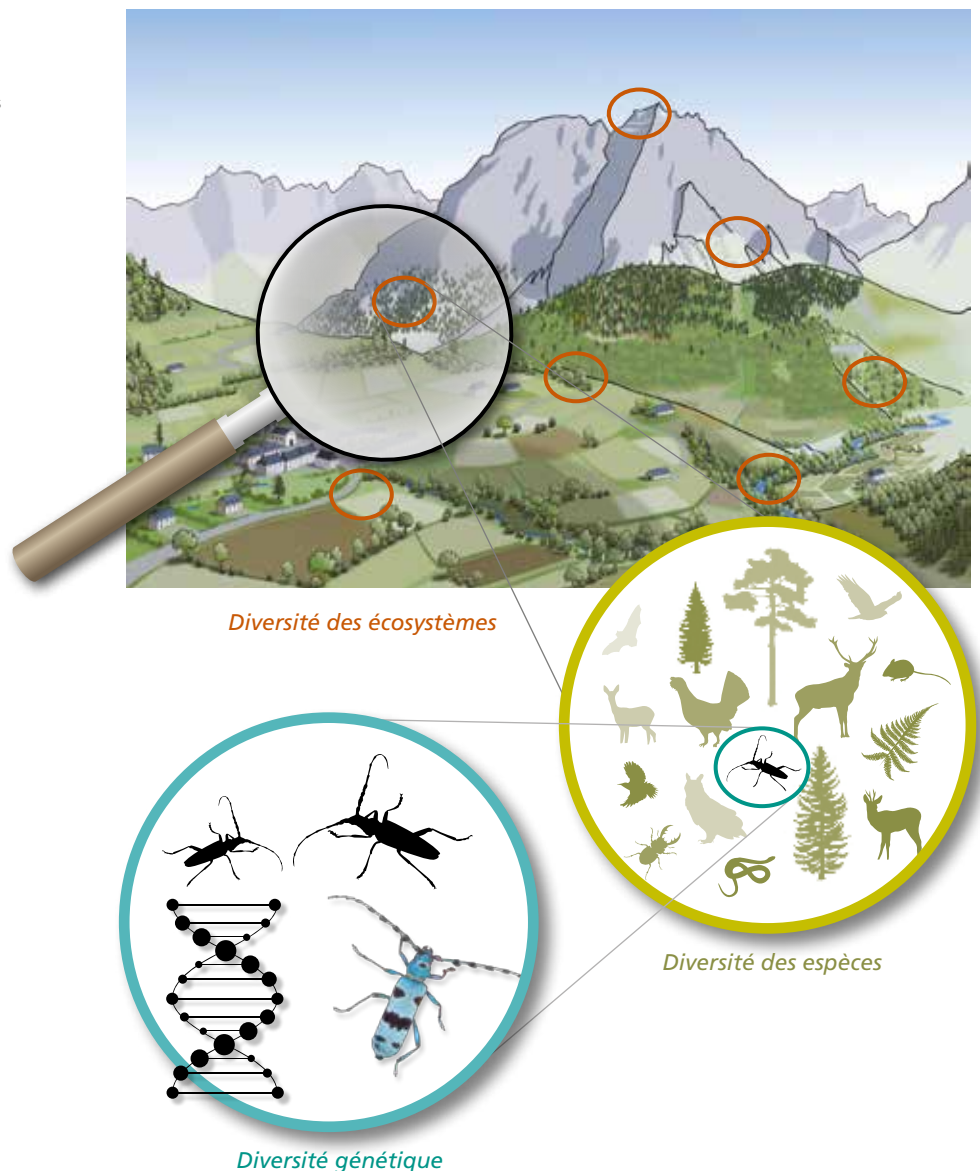
L'homme est intimement lié à la biodiversité. Il interagit avec elle à tous les niveaux, du gène aux paysages, et à des degrés divers en fonction des activités qu'il exerce. Il en tire quotidiennement de nombreux bénéfices tant sur le plan économique, que social ou culturel.

En un peu moins d'un siècle, la manière dont certaines activités se sont développées ou ont évolué a profondément modifié des équilibres anciennement établis, si bien qu'actuellement les trois niveaux de la biodiversité subissent des modifications importantes. Certaines espèces sont ainsi amenées à régresser voire, dans des cas extrêmes, à disparaître alors que d'autres progressent. Il en est de même pour les habitats naturels et les paysages dont on constate la raréfaction et l'uniformisation.

Étudier et connaître la biodiversité représentent un enjeu capital pour nous permettre de mieux gérer et préserver les potentialités de nos territoires, aujourd'hui et demain.

Figure 1
Présentation schématique du concept de biodiversité

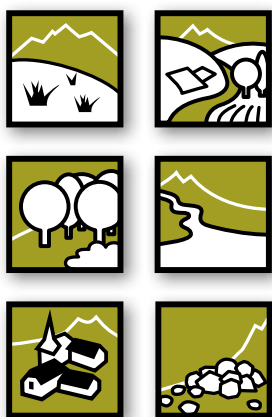
Source : É. Farand - Parc national des Pyrénées



3. Les méthodes d'étude

L'étude de la biodiversité dans toutes ses composantes est complexe notamment dans sa composante génétique. Pour cette raison, le programme « ABC » proposé par le Parc national se focalise uniquement sur les espèces non domestiques ainsi que sur leurs milieux de vie.

Pendant trois ans, chaque commune engagée dans un ABC fait l'objet d'un travail particulier (allant de l'inventaire de terrain au travail de bureau et à l'identification au laboratoire), à l'issue duquel une synthèse est réalisée et un atlas rédigé.



Les six trames sont représentées sur la commune : les milieux ouverts d'altitude, les milieux de bocages et cultures, les milieux boisés, les milieux humides, les milieux urbains et les milieux minéraux.

8 Taxref : Dans le cadre du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP), le Muséum national d'Histoire naturelle réalise et met à jour un référentiel national sur la faune, la flore et la fonge de France. Pour cet Atlas, nous avons utilisé la version 11 (2017).

S'agissant des espèces, les observateurs de la biodiversité investis dans le programme réalisent des inventaires dans les différentes trames de la commune. À Etsaut, on rencontre les six trames décrites précédemment.

Sur le terrain, un inventaire consiste à noter les espèces (faune, flore, fonge) et les habitats naturels présents. Un inventaire comprend également la date à laquelle il a été réalisé et le lieu. Ces éléments constituent ce que l'on appelle une donnée. Les données brutes avec leur localisation précise sont à la disposition de la commune qui pourra les utiliser notamment dans ses projets d'aménagement.

Ces données seront également diffusées auprès des services compétents aux niveaux régional et national et contribueront de fait à l'amélioration des connaissances générales en environnement.

En complément des inventaires, le naturaliste dûment habilité et mandaté, peut être amené à prélever des échantillons pour une détermination ultérieure ou à des fins de réalisation de collections de référence qui sont conservées sur le long terme.

Les chercheurs font souvent évoluer les positions des espèces entre elles et leurs noms en se basant sur des critères scientifiques. Pour cet atlas, nous avons fait le choix d'utiliser la nomenclature scientifique utilisée au moment de son édition, en s'appuyant sur le référentiel taxonomique national⁸ (Taxref).



Inventaire de la flore

D. Roussel - Association des amis du Parc national des Pyrénées

L'ensemble des informations collectées (données et prélèvements) est banalisé dans une base de données unique. Cela garantit la traçabilité des inventaires. Il est ainsi aisé de savoir qui a réalisé une observation, à quel endroit et à quelle date.

Concernant les paysages, le travail comporte une phase de terrain et de bureau. Sur le terrain, des contacts sont pris auprès des habitants notamment afin de collecter des photographies anciennes illustrant les paysages passés de la commune. Ces clichés sont à la base d'un travail de reconduction de photographies qui permet d'illustrer l'évolution des paysages au cours des soixante dernières années. En complément, au bureau, un travail de cartographie est réalisé à l'aide de photographies aériennes anciennes et récentes. Ce travail permet d'identifier précisément les différents types de paysages à chaque époque. Des cartes sont réalisées et des analyses qualitatives et quantitatives sont effectuées.

Ce premier volet portant sur l'évolution récente des paysages est complété par un travail de synthèse des connaissances disponibles sur l'évolution à long terme des paysages de la vallée depuis la dernière glaciation.

4. L'équipe de mise en œuvre

Le programme ABC mobilise un réseau de partenaires.

Le Parc national en assure la coordination générale et conduit l'inventaire de certains groupes d'espèces (flore vasculaire, avifaune, lichens, ...) en mobilisant les compétences naturalistes de ses agents ainsi que celles de l'Association des amis du Parc national des Pyrénées. Il veille également à la sauvegarde des informations récoltées sur le terrain et assure la conservation, gestion et valorisation des données.

L'étude d'autres groupes (invertébrés, champignons,...) est placée sous la responsabilité d'experts régionaux (Conservatoire des espaces naturels d'Aquitaine et Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées) ou de partenaires issus du monde associatif. Le réseau des observateurs compte également quelques naturalistes amateurs. Les données mobilisées proviennent des inventaires spécifiquement mis en place dans le cadre de l'ABC et de données préexistantes dans les bases de données du Conservatoire botanique, du Conservatoire des espaces naturels ou du Parc national des Pyrénées.

La validation des données de flore, de fonge et des types d'habitats est réalisée par le Conservatoire botanique, celle des invertébrés est assurée par le Conservatoire des espaces naturels.

Chaque spécialiste parcourt la commune avec l'objectif de recenser le maximum d'espèces ou d'habitats. Le volet paysage est, quant à lui, analysé par des membres du conseil scientifique du Parc national.



Créé en 1999, le **Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées** (CBNPMP) remplit des missions relatives à la connaissance de la flore, de la fonge et des habitats naturels, la conservation des éléments rares et menacés et apporte son concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics. Il assure également une mission d'information et de sensibilisation. Le Conservatoire intervient dans toute la région Midi-Pyrénées et le secteur pyrénéen du département des Pyrénées-Atlantiques. Le Conservatoire aborde également la relation entre diversité biologique et diversité culturelle en s'impliquant dans le recueil et la valorisation des représentations, usages et pratiques du végétal. Le CBNPMP gère un système d'information cartographique sur la flore, la fonge et les habitats naturels en lien avec le Système d'information sur la nature et les paysages (SINP).



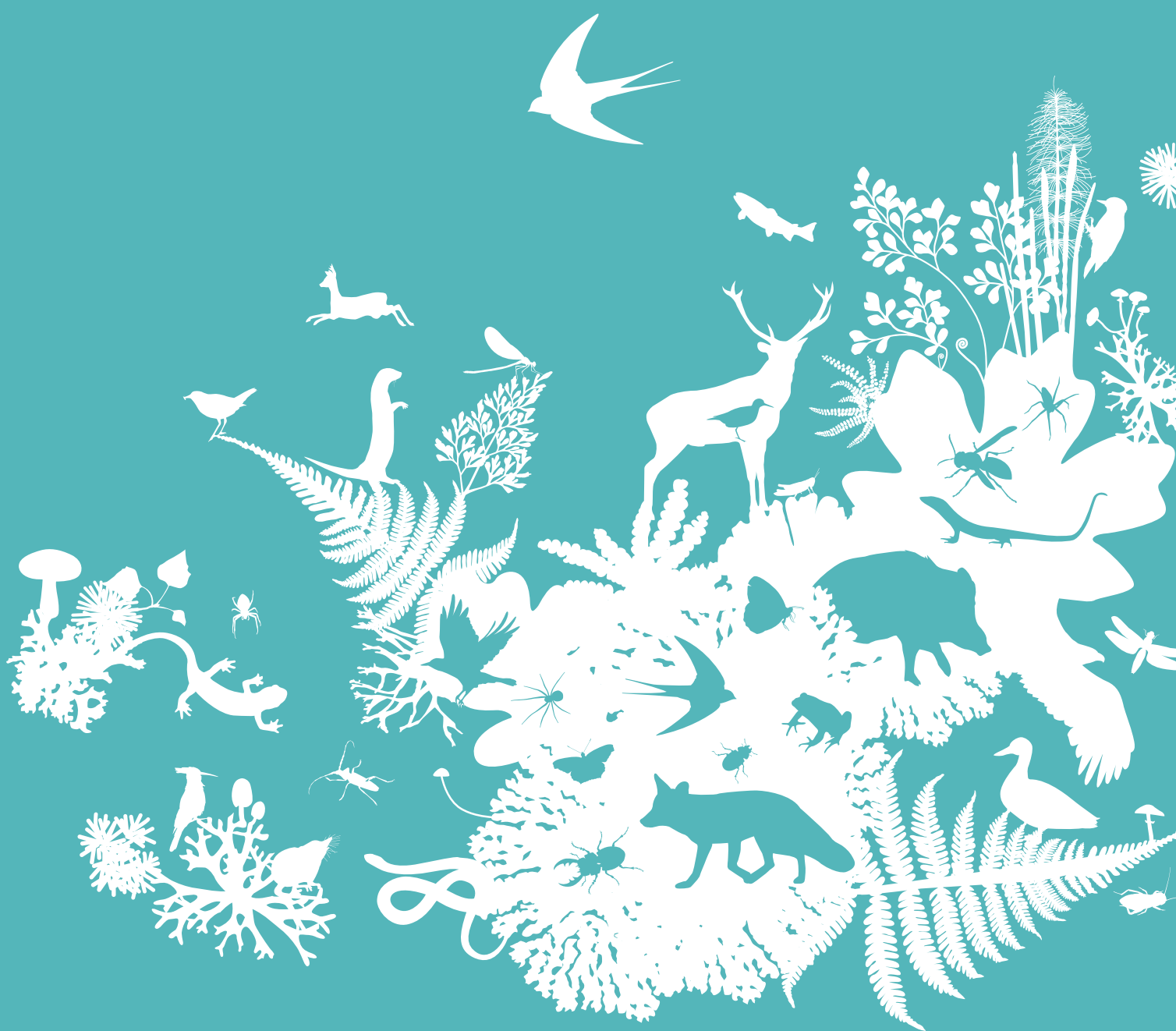
Le **Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle Aquitaine** (CEN NA) est une association loi 1901 qui a été créée en 1990 à l'initiative de naturalistes locaux et de personnes impliquées dans la préservation de la nature. Le CEN a pour objet la préservation du patrimoine naturel de Nouvelle Aquitaine qui présente un fort intérêt à plusieurs titres. Les moyens d'action du CEN NA sont la maîtrise foncière et d'usage, la gestion et la mise en valeur de sites acquis ou maîtrisés, la réalisation d'études scientifiques et techniques, la mise en place d'un réseau de compétences et le développement d'actions de sensibilisation ou de formation.



Le groupe Flore de l'**Association des amis du Parc national des Pyrénées** (APNP) a été créé en 2001 afin de réunir les membres de l'APNP désireux de mieux connaître la flore pyrénéenne, en collaboration avec le Parc national. Dès 2003, le groupe flore est engagé, aux côtés du conservatoire botanique, dans un programme de cartographie des orchidées sauvages des Hautes-Pyrénées. À partir de 2007, il contribue également à l'inventaire des fougères du territoire et rejoint le programme ABC dès son lancement en 2012. Enfin, en relation avec le Muséum national d'histoire naturelle de Paris, le groupe participe au programme national Vigie-flore.

PARTIE 2

Présentation de la commune





1. Le territoire d'Etsaut

Département

Pyrénées-Atlantiques

Superficie

34,95 km²

Arrondissement

Oloron-Sainte-Marie

Population en 2015

82 habitants

(source INSEE)

Densité de population

5,9 hab / km² en 2015

Altitude

minimum : 570 m

maximum : 2 606 m

La commune d'Etsaut se situe en vallée d'Aspe dans le département des Pyrénées-Atlantiques (figure 2.1).

Celle-ci relie les plaines oloronaises à l'Aragon en Espagne. Pour celui qui emprunte cette route, le village d'Etsaut figure comme une halte avant le tunnel du Somport et les lacets vers la frontière espagnole.

Le bourg fut établi au fond de la vallée en bordure du gave d'Aspe. Il est le témoin du transit international actuel via la RN134.

Cette position stratégique confère à Etsaut un réel intérêt comme l'illustre les nombreux témoignages du passé, à l'image du fort du Portalet, converti en prison sous le régime de Vichy, ou du chemin de la Mâtüre, qui permettait autrefois l'exploitation des bois environnants. Celui-ci est reconverti aujourd'hui en chemin de grande randonnée (GR10) et permet le passage des gorges d'Enfer aux randonneurs du transpyrénéen.

Le territoire communal culmine à 2 606 m, en zone cœur du Parc national des Pyrénées. Le village et ses habitations sont établis en contrebas à des altitudes inférieures voisines de 600 m, le long des voies de communication (figure 2.2).

Figure 2-1

Cartes de localisation de la commune d'Etsaut

Sources : IGN et PNP ; carte : PNP/SIG

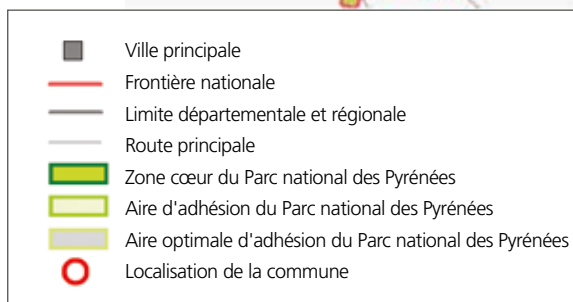
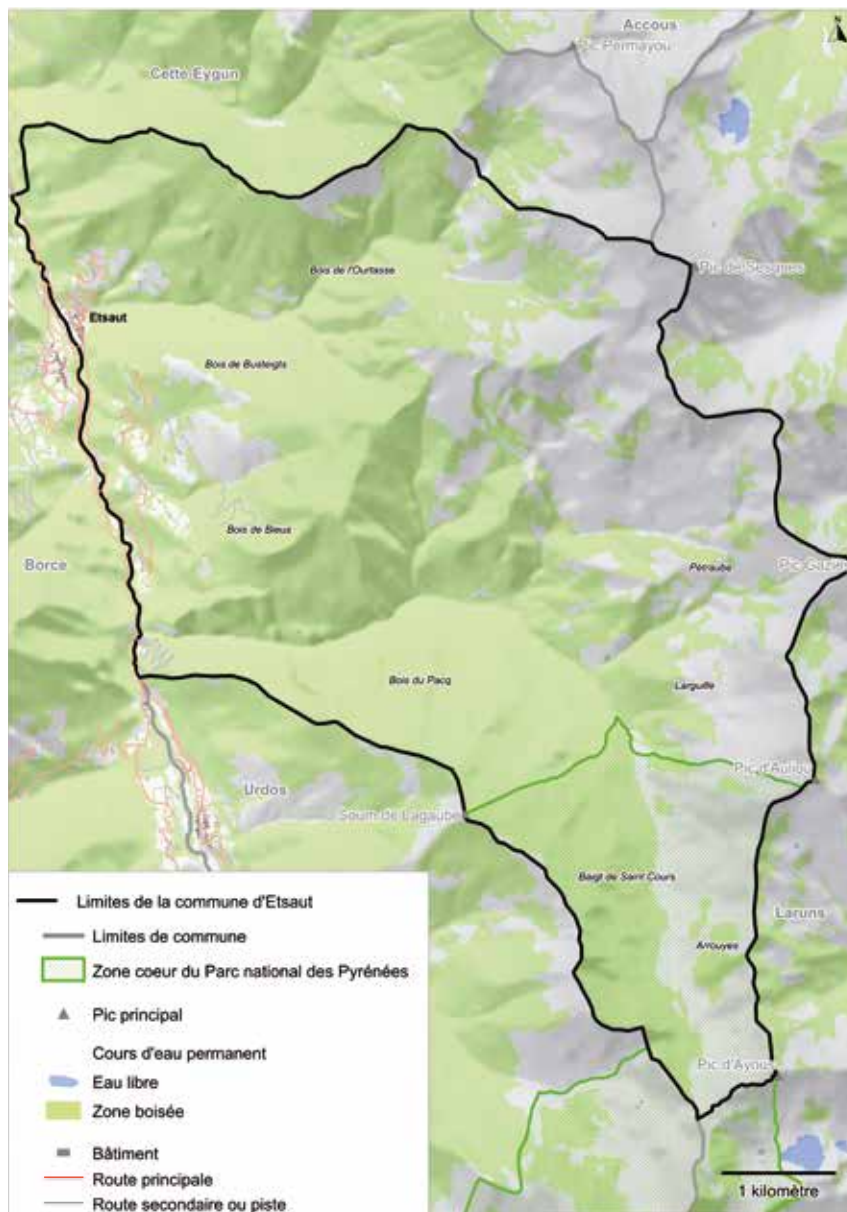


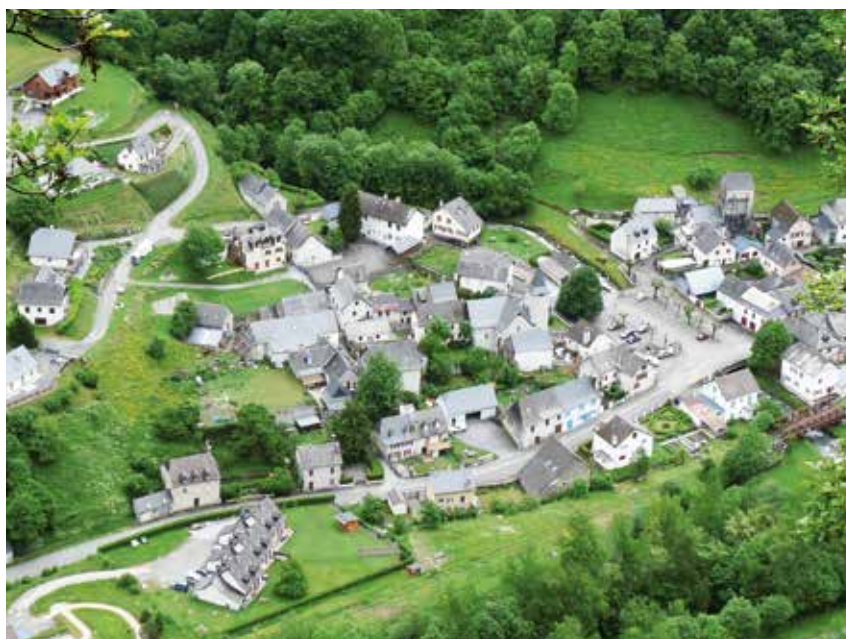
Figure 2-2
Carte de localisation
de la commune d'Etsaut

Source : BD Topo IGN (©IGN) et Parc national des Pyrénées
 Carte : PNP/SIG



Place du village d'Etsaut et ses environs, secteur d'Aspe

Parc national des Pyrénées



L'altitude la plus basse qui longe le gave d'Aspe est de 590 m. La commune se répartit donc sur plus de 2 000 m de dénivelés. Cela laisse imaginer la vigueur des pentes et le peu de replats disponibles. Les forêts sont concentrées dans la moitié inférieure du territoire, alors qu'en partie haute se trouvent les prairies et pelouses pacagées d'altitude, plus communément appelées estives.

La commune longe la vaste vallée glaciaire d'Aspe, elle s'oriente principalement à l'ouest où l'on trouve les ombrées forestières. Seules certaines crêtes secondaires sont orientées au sud. Au-dessus du village, à des altitudes intermédiaires, les banquettes morainiques laissées par l'ancienne activité glaciaire permettent une exploitation agricole du milieu. Plus bas, les activités et l'occupation humaines se concentrent dans le couloir de la vallée occupé par la RN 134, fortement fréquentée, et se trouvent excentrées par rapport aux vastes étendues du reste de la commune.



Estive Salistre

J. Demoulin - Parc national des Pyrénées

1.2. L'histoire de la commune à travers la toponymie et le bâti

Les anciens habitants d'Etsaut nommèrent les lieux en référence à une caractéristique physique ou à un usage de leur territoire. Ceci s'exprime naturellement dans la langue du moment, le gascon béarnais. Ainsi, des repères toponymiques illustrent la manière de percevoir la commune par ses habitants au cours de son histoire.

Le terme *Eth Saut*, qui donna plus tard son nom à la commune, est emprunté au latin *salta* ou *saltus* qui fait référence à la difficulté à passer la vallée dans un sens comme dans un autre. La tradition orale voudrait aussi que le nom *Eth Saut* provienne du saut effectué par le village suite à une avalanche et à sa reconstruction en contrebas à partir des matériaux déplacés.

Autre exemple, le Bois de Pacq du latin *opacus* qui donnera le mot *ubac*. Ce bois forme une hêtraie-sapinière idéalement exposée qui a fourni à la marine de la fin du XIX^e du hêtre pour les poutres, des grumes de sapins pour les mâts et du buis pour les poulies. Le chemin creusé à même la falaise permettait le transport par les bœufs des bois les plus longs. On dénomme aujourd'hui cette piste le chemin de la Mâtüre. Il est marqué d'un repère rouge et blanc qui indique la présence d'un chemin de grande randonnée, en l'occurrence le GR10 qui traverse aussi un site majeur d'escalade.



Fenêtre médiévale
E. Boyer - Parc national des Pyrénées



En haut à droite : la maison de l'ours et détail sculpté
Parc national des Pyrénées

En même temps que les hommes s'organisent en royaume, région ou pays, le contrôle de la frontière se met en place. La tour des Maures du XII^e nous rappelle qu'à partir du VIII^e les Maures investirent la péninsule ibérique puis le sud de la France pour une période de 500 ans. Ils instaurent des structures administratives, récoltent les impôts et des taxes dans un endroit dont le passage est obligatoire. Dans cette logique, le fort du Portalet protège depuis 1870 la passe étroite, puisqu'il est le diminutif de « port » qui désigne sur une crête le cheminement vers le pays voisin.

Etsaut possède également de vastes territoires dont l'exploitation pastorale est ancienne. La cabane de Yèse est un lieu de repos du troupeau. La présence d'eau en abondance caractérise la montagne pyrénéenne propre à abreuver les bêtes en période d'été. L'*escarpu* désigne quant à lui une montagne au relief abrupt, qui la rend difficile d'accès aux troupeaux.

Issue de la langue locale, la *saligue*, milieu réputé insalubre, désigne le boisement humide des bords de gave formé de saules et de peupliers noirs.

Carte postale ancienne : vue de la maison forte des Maures sur la droite du village
Parc national des Pyrénées



2. La population et la vie économique

2.1. La démographie

L'évolution de la population d'Etsaut suit dans ses grandes lignes celle des villages de la montagne des Pyrénées. Après un maximum de population au milieu du XIX^e avec plus de quatre cents habitants, une migration rurale



Porche du gîte La Garbure

J. Demoulin - Parc national des Pyrénées

Maison du Parc national

Parc national des Pyrénées



va toucher les territoires d'exploitation agricole difficile. Les effets de la première puis de la seconde guerre mondiale cumulée à la déprise agricole des années 1970 à 1990 vont continuer d'entamer la population d'Etsaut, pour atteindre son niveau le plus bas en 2008 avec 77 habitants. Depuis quelques décennies, l'envolée des prix du foncier va inciter l'installation de nouveaux résidents dont l'activité professionnelle peut s'exercer ailleurs que dans l'environnement proche du village. La population change et le nombre de résidents varie aujourd'hui au rythme des saisons.

2.2. La vie économique

Le village d'Etsaut est un village d'agriculteurs où l'agro-pastoralisme constitue un des fondements de la culture valléenne. La production principale reste le fromage qui bénéficie de l'Aire d'origine protégée Ossau-Iraty. Cette vigueur agricole est soutenue depuis 2018 par la création d'une Association foncière pastorale (AFP) dont l'ambition est de permettre l'installation de jeunes agriculteurs. Il existe aujourd'hui sur la commune quatre exploitations agricoles.

Plus récemment, l'activité touristique est venue compléter les revenus dont peuvent tirer profit les valléens. Cette activité se décline désormais tout au long de l'année, ce qui permet la présence du bar restaurant épicerie *Le Randonneur* et de plusieurs gîtes et chambres d'hôtes au sein du village. Certains bénéficient de la marque *Esprit parc national – Pyrénées* et sont des partenaires privilégiés du Parc national⁹. A noter également le projet de construction d'une passerelle entre deux sites emblématiques de la commune : le fort du Portalet et le chemin de la Mâtire.

La moitié des habitants d'Etsaut est constituée d'actifs. Les Etsautois bénéficient depuis peu du haut débit numérique.

⁹ www.espritparcnational.com

3. Les zonages et documents de planification

L'extrémité sud de la commune d'Etsaut (515 ha) se situe en zone cœur du Parc national des Pyrénées (figure 2.1). De ce fait, la commune dispose d'un siège au Conseil d'Administration du Parc national des Pyrénées.

Du fait de la richesse de son patrimoine naturel, la commune est également concernée par d'autres types de zonages à l'image des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) dont on distingue les types 1 et 2.

La ZNIEFF de type 2 caractérise un grand ensemble naturel riche et peu modifié, offrant des potentialités biologiques importantes.

Concernant Etsaut, il s'agit des ZNIEFF dites du « Réseau hydrographique du Gave d'Oloron et de ses affluents » et de la « Vallée d'Aspe ».

La ZNIEFF de type 1 concerne un site ayant un grand intérêt biologique ou écologique.

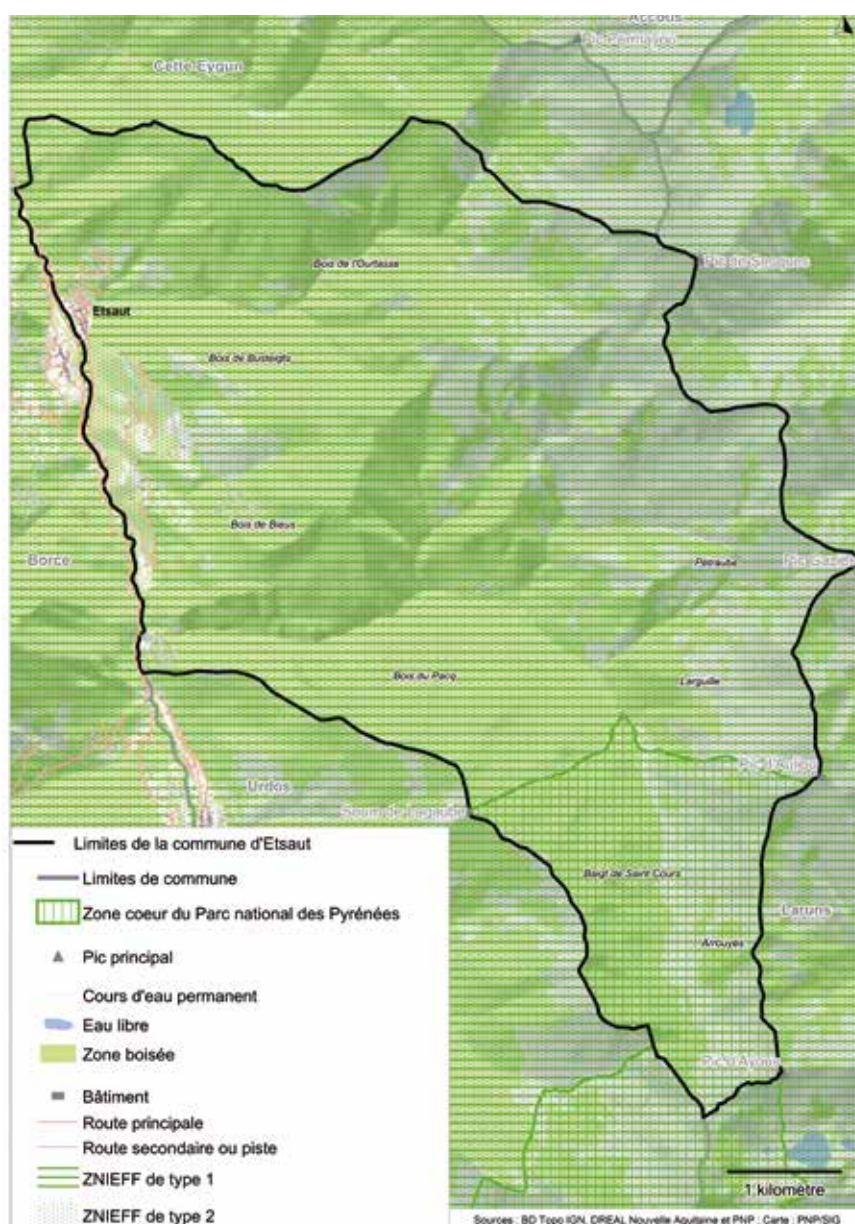
Quatre sites de type 1 couvrent tout ou partie de la commune, il s'agit du **Massif du Pic de Sesques**, de la **Montagne de Liard**, de la **Rive droite de la haute vallée d'Aspe** et du **Réseau hydrographique du gave d'Aspe et de ses rives**.

Figure 3a

Carte des zonages

liés au patrimoine naturel : ZNIEFF

Source : BD Topo IGN (©IGN), Parc national des Pyrénées et DREAL Nouvelle Aquitaine
Carte : PNP/SIG



Etsaut est également un territoire important en terme de conservation de nombreux oiseaux et de leurs habitats. La commune est ainsi concernée par une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) de la **haute vallée d'Aspe et d'Ossau**. Ce classement est associé à dix-huit espèces d'oiseaux reconnues pour être en danger ou pour leur biotope restreint.

Concernant la planification territoriale, Etsaut s'est doté en 2018 d'un Plan local d'urbanisme. Il détermine pour les différents espaces les orientations d'aménagement et de programmation en cohérence avec la charte du Parc national. Il prend en compte les trames vertes et bleues. Il précise les objectifs communaux qui sont de favoriser l'accueil de nouveaux habitants, de protéger l'activité agricole et de préserver l'environnement.

Figure 3b
 Carte des zonages
 liés au patrimoine naturel : ZICO

Source : BD Topo IGN (©IGN), Parc national des Pyrénées et DREAL Nouvelle Aquitaine
 Carte : PNP/SIG

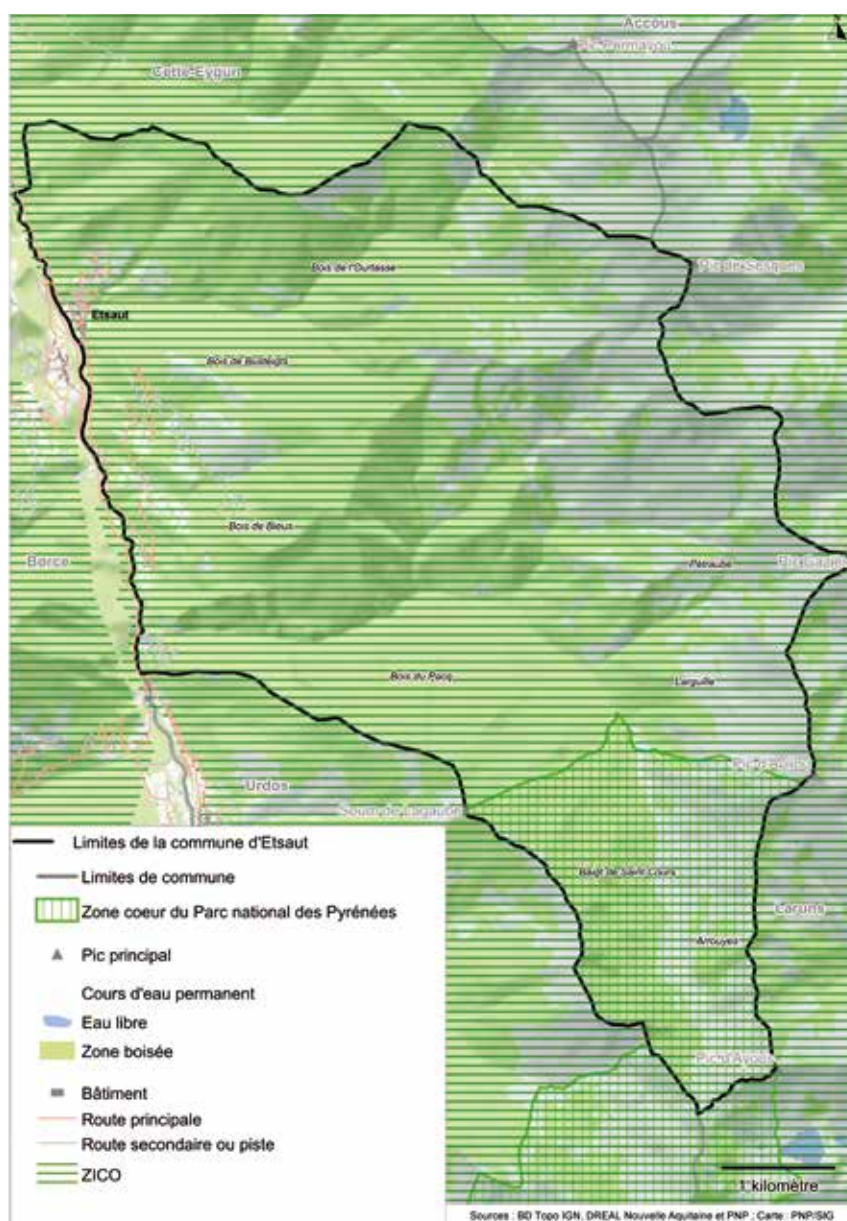
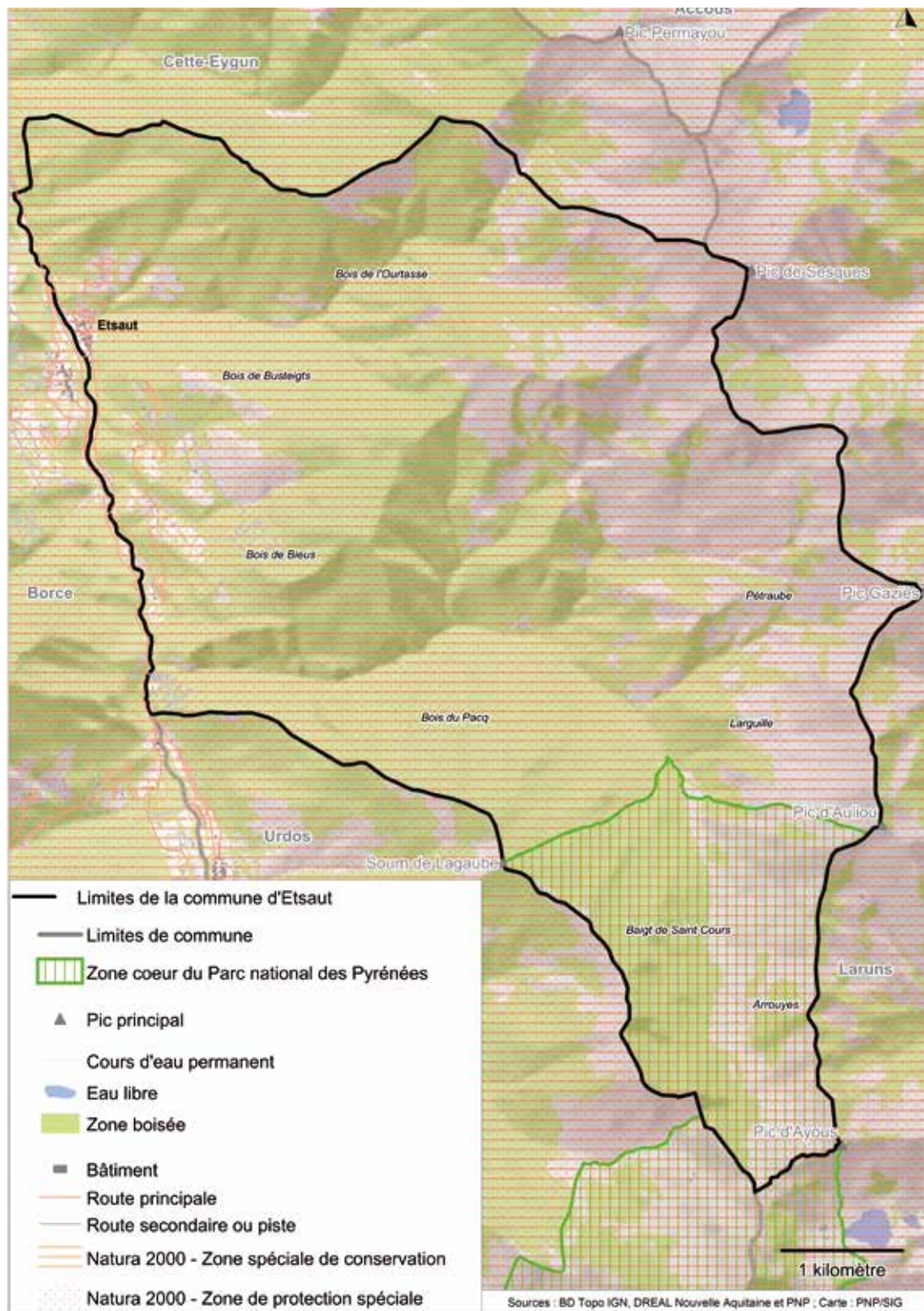


Figure 3c
 Carte des zonages
 liés au patrimoine naturel : NATURA 2000

Source : BD Topo IGN (©IGN), Parc national des Pyrénées
 et DREAL Nouvelle Aquitaine
 Carte : PNP/SIG



PARTIE 3

La biodiversité d'Etsaut





1. Les paysages de la commune

1.1. Géomorphologie

10 La zone primaire axiale correspond aux terrains anciens du cœur de la chaîne pyrénéenne. Ils ont été soulevés une première fois lors du cycle hercynien, à la fin de l'ère primaire (ou paléozoïque), qui s'est terminée il y a environ 300 millions d'années. Réduits à l'état de pénéplaine par l'érosion, et envahis par les mers du Secondaire (mésozoïque), ils ont été à nouveau soulevés à l'ère tertiaire, pour créer les Pyrénées que nous connaissons.

11 En terme géologique, il s'agit d'un **synclinal**.

12 Orogenèse pyrénéenne désigne le second soulèvement des Pyrénées.

13 Le Dévonien se situe au milieu de l'ère primaire c'est-à-dire entre 410 et 355 millions d'années.

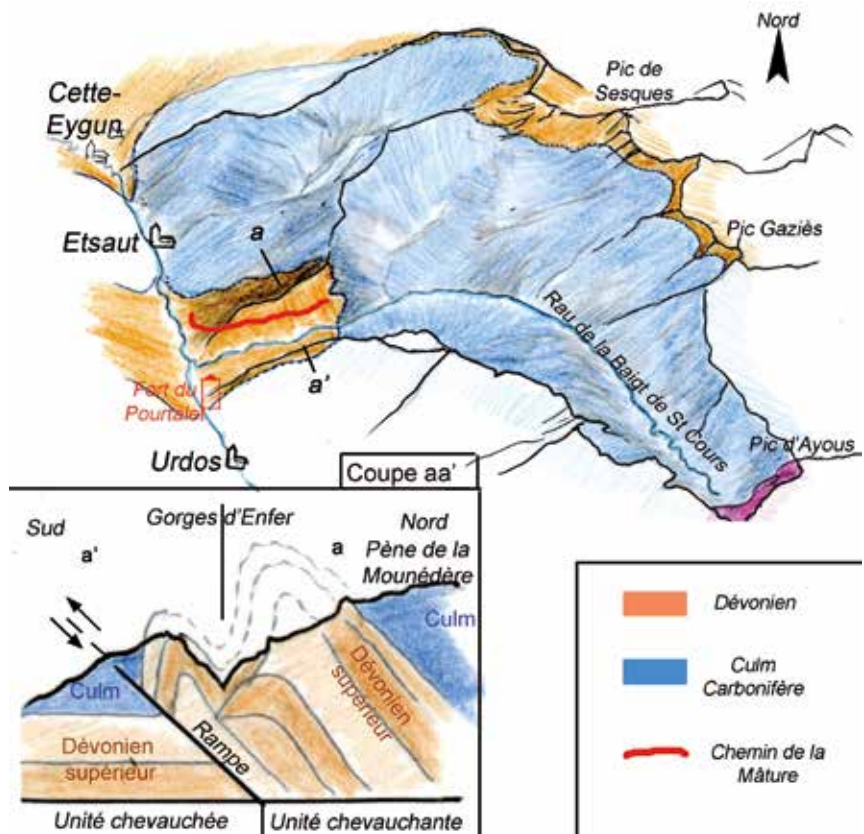
Par sa situation géographique, la commune d'Etsaut se trouve proche de l'extrémité occidentale de la vaste zone dite **primaire axiale**¹⁰ des Pyrénées. La commune, ainsi que les communes voisines des deux rives du gave d'Aspe, appartiennent à ce qui fut à l'origine un vaste **bassin**¹¹ rempli au Carbonifère par une épaisse formation de sédiments. Cette zone fut vigoureusement soulevée et plissée par l'émergence des massifs alpins et pyrénéens, encore appelée **orogenèse hercynienne**. Ces sédiments ont alors été transformés en schistes calcaires et gréseux. À nouveau soulevés et plissés par l'**orogenèse pyrénéenne**¹², ces terrains ont été remodelés et creusés par les grandes glaciations du quaternaire qui leur ont donné leur forme définitive. Le travail de creusement a été parachevé par l'érosion fluviale, comme pour les gorges d'Enfer sous le Fort du Portalet (figure 4).

Néanmoins, l'uniformité apparente des vieux dépôts hercyniens est rompue en plusieurs endroits par les reliefs vigoureux de terrains plus anciens : ces pointements, calcaires le plus souvent, sont du **Dévonien**¹³ supérieur. Ils sont encore visibles sur un des sites les plus remarquables de la commune : le Fort du Portalet et le chemin de la Mâtüre.

Le type de relief saillant mentionné plus haut peut être observé sous une forme spectaculaire sur les pentes raides du fort et celles de la belle falaise de calcaire qui lui fait face, dans laquelle est taillé le vertigineux chemin de la Mâtüre. Les gorges d'Enfer du Sescoue les séparent. Surmontant le chemin de la Mâtüre, le Pène de la Mounédière au nord a été soulevé, plissé et déversé vers le Sud, venant chevaucher le long d'une grande faille le bâti au sud du fort.

Figure 4
Géologie simplifiée de la commune d'Etsaut,
montrant en coupe le chevauchement lié au soulèvement hercynien, sur le site du fort du Portalet et du chemin de la Mâtüre.

Source : D. Rossier



1.2. Mise en place ancienne des paysages

➤ PREMIÈRE PÉRIODE

Le passé glaciaire de la commune

Figure 5

Le glacier et les fondements géomorphologiques des terroirs de montagne. Vue théorique de la haute vallée d'Aspe depuis le nord-ouest.

Source : J-P. Métailié



Le glacier de la vallée d'Aspe était le plus à l'ouest du versant nord de la chaîne pyrénéenne. Au moment du maximum de la dernière ère glaciaire (le Würm), vers -40 000 ans, les cirques de la haute vallée au niveau du Somport et des massifs espagnols (Bernère) donnaient naissance à un glacier qui était grossi en amont d'Etsaut par les apports des vallées d'Arrousse, du Larry, de la Baigt de St-Cours et de Bélonce. Dans le bassin de Borce et Etsaut, la langue glaciaire avait une épaisseur de plus de 600 m et elle a laissé sur les versants des dépôts morainiques jusque vers 1 200 m d'altitude. En aval, grossi par les apports de la vallée de Lescun, le glacier passait le verrou entre les massifs d'Arapoup et du Mié et s'étalait dans le bassin de Bedous où il achevait sa course, à un kilomètre au nord du village.

Le glacier a donc nappé les versants de dépôts morainiques constituant de bons sols de culture et laissé, lors de son retrait, plusieurs niveaux de terrasses latérales où se sont établis plus tard les quartiers de granges et les villages. Mais le retrait du glacier a aussi déséquilibré les versants abrupts de la haute vallée d'Aspe, provoquant de nombreux mouvements de masse : glissements dans le manteau morainique et les couches géologiques marneuses ou argileuses, effondrements dans les massifs calcaires fracturés. Cette dynamique de versant, qui est générale dans les vallées montagnardes, est toujours active aujourd'hui, aggravée ici par la sismicité de la région.

➤ DEUXIÈME PÉRIODE

Les premiers temps de l'occupation humaine et l'organisation des terroirs

À la fin de la glaciation, il y a 12 000 à 15 000 ans, un paysage forestier va rapidement se constituer grâce à la recolonisation par les genévriers, les

Figure 6

*Les premiers temps de la conquête agraire.
La rive gauche du Gave d'Aspe au niveau
d'Etsaut, durant le Néolithique
(vers 3 000 avant notre ère)*

Source : J-P. Métaillé



pins (Pin à crochets, Pin sylvestre) et le bouleau. Dans un second temps, il y a -7 000 à -8 000 ans, avec l'accentuation du réchauffement du climat, apparaissent les chênes et le noisetier qui vont constituer l'essentiel de la végétation forestière dans les basses vallées, jusque vers 1 500 m d'altitude. L'absence de données paléoécologiques en haute vallée d'Aspe oblige malheureusement à extrapoler à partir des recherches dans les vallées et massifs voisins et sur le piémont.

Le paysage des premiers temps de la conquête agraire qui est présenté est donc hypothétique. Durant la longue phase du Néolithique (de -4 500 à -1 800 ans), des populations agro-pastorales pénètrent dans toutes les vallées pyrénéennes, défrichant de petites clairières dans la forêt et pénétrant jusqu'aux zones herbeuses d'altitude. Ces installations sont souvent temporaires, c'est une agriculture itinérante sur brûlis et les établissements laissent peu de traces (un dolmen découvert récemment vers le col d'Arras atteste d'ailleurs de l'ancienneté de cette présence humaine) ; c'est surtout dans les hauts pâturages qu'on a pu retrouver des vestiges de cabanes. Le feu reste pendant des millénaires le principal outil de défrichage des forêts et de mise en culture ou d'entretien des pâturages. Il ne faut pas non plus oublier que l'outillage de cette époque ne permettait pas la récolte et le stockage de quantités importantes de foin ; le bétail consommait beaucoup de feuillages et la transhumance hivernale vers les basses vallées et le piémont était indispensable.

En altitude, les forêts sont encore constituées de pins et de bouleaux ; sur les versants en dessous de 1 500 m, elles sont dominées par les chênes et noisetiers, mélangés avec le tilleul, le frêne et l'orme. En vallée d'Aspe, le hêtre et le sapin arrivent tardivement, pas avant 2 000 ans avant notre ère. C'est donc un paysage bien différent de l'actuel que l'on peut imaginer : sur tous les bas versants, ce sont de grandes forêts feuillues où domine le chêne, trouées de quelques clairières de culture ; en altitude, des forêts mixtes de pins et bouleaux, probablement assez clairsemées par les incendies naturels et les aléas climatiques, où les premiers pasteurs ont enclenché le cycle des défrichements.

➤ TROISIÈME PÉRIODE

Le « monde plein » médiéval

La vallée d'Aspe est souvent décrite au Moyen-Âge comme très boisée. Au XIV^e, le recensement de 1385 montre cependant que les villages de la haute vallée ont déjà une population relativement importante : Etsaut, avec 42 feux recensés doit compter entre 200 et 230 habitants. Les gros villages, comme Borce, Bedous, Accous, Lescun, comptent entre 62 et 68 feux, soit au moins entre 300 et 380 habitants. On est loin encore des densités atteintes aux XVIII^e-XIX^e, mais c'est une population importante dans une vallée aux potentialités agricoles limitées.

Les sources disponibles montrent que les Aspois tirent alors l'essentiel de leurs ressources de l'élevage. Les défrichements, à cette époque, conti-

Figure 7

La rive droite du Gave d'Aspe au niveau d'Etsaut au Moyen-âge (XIV^e).

Source : J-P. Métailié



nent sur les marges encore non exploitées ; les dernières forêts d'altitude sont transformées en pâturages. Les terrasses aux sols profonds, frais et irrigables sont dévolues aux prairies de fauche. Les villages sont situés sur les mêmes emplacements qu'aujourd'hui, mais leur architecture est alors fort pauvre et rustique, leur apparence actuelle datant essentiellement de la période allant du XVIII^e au XX^e siècle.

À cette période, le paysage forestier a beaucoup changé : le hêtre et le sapin sont devenus dominants dans l'étage montagnard et la chênaie des bas versants a été très défrichée. En altitude, la forêt mixte pins-bouleaux a probablement presque disparu.

➤ QUATRIÈME PÉRIODE

L'apogée des terroirs

Nous sommes à cette époque au moment du maximum démographique dans la vallée : Etsaut compte 382 habitants lors du recensement de 1793 (426 en 1856), Borce 749 habitants, Cette 461 hab., Accous et Bedous, 1053 hab. chacun, Lescun 1012 hab. ; Urdos, le plus petit village de la vallée, a 264 hab. L'économie de la vallée est essentiellement liée à l'élevage et les terroirs pastoraux sont étendus au maximum (prairies de fauche, pâturages), mais il reste toujours des parcelles agricoles dans les meilleures expositions, car les cultures vivrières (ainsi que le seigle pour le chaume des toits...) reste un besoin pour les habitants. L'économie d'échanges est également importante avec l'Espagne, via le col du Somport, mais aussi via les cols de Pau et de Pétragème en vallée de Lescun ; les grandes foires

d'Oloron constituait un point fort de l'activité locale.

Au XVIII^e, le phénomène le plus original dans le territoire est constitué par l'exploitation forestière du sapin pour le bois de marine. La proximité des forêts avec les Gaves, qui permet un transport rapide des grumes jusqu'au port de Bayonne incite les forestiers à mettre en œuvre un énorme programme d'exploitation de la ressource. Mais proximité ne signifie pas facilité, et des chemins de la mâtère souvent acrobatiques ont dû être tracés pour transporter le bois jusqu'aux Gaves. Le plus fameux est celui qui tranche la falaise des gorges du Sescoué. Les difficultés de transport ont conduit à une exploitation intensive pour rentabiliser les chantiers et les sapins, qui étaient encore très abondants jusqu'au XVIII^e ont été pratiquement éradiqués des forêts. Trois cents ans après, les peuplements de sapin se sont en partie reconstitués.

Figure 8 :

Apogée des terroirs et exploitations forestières : la rive droite du Gave d'Aspe au niveau d'Etsaut, au XVIII^e s.

Source : J-P. Métaillié



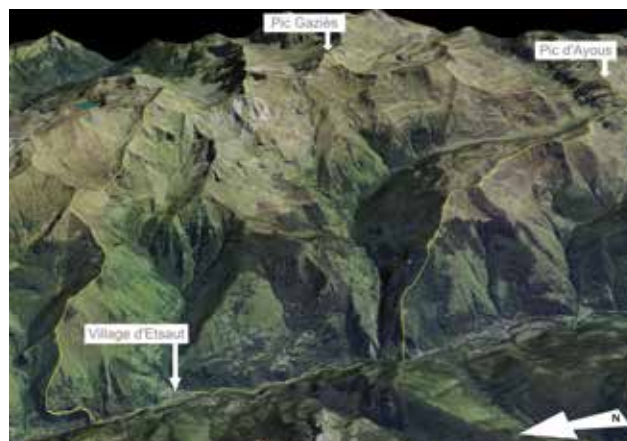
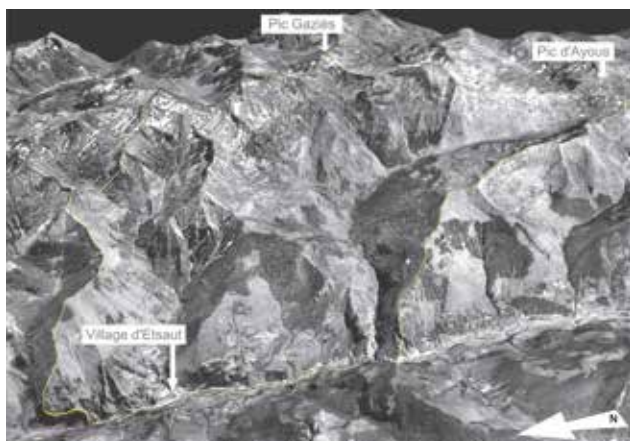
1.3. Évolutions récentes des paysages de 1959 à nos jours

Figures 9a et 9b

Vues aériennes d'Etsaut en 1959 et 2012 (photographies aériennes représentées en 3D)

Sources : IGN 1959 – Orthorectification : Digitech International pour le PNP/ BD ortho © IGN 2013

Le territoire communal contemporain est représenté par des vues en relief, sur lesquelles ont été drapées numériquement les photographies aériennes anciennes et actuelles, datant respectivement de 1959 et 2012. Une analyse de ces documents permet d'identifier les principales évolutions du paysage sur la commune entre ces deux époques. Celles-ci concernent l'extension du couvert forestier et, plus marginalement, l'extension du bâti et des routes et pistes.



1.3.1. L'évolution de la forêt

Sur les photos de 1959, les forêts d'Etsaut, vastes massifs homogènes, couvrent les deux ombrées des ruisseaux de Sadum et de Baigt de St-Cours. En soulane, la forêt couvre peu d'espace ; seules les têtes de vallons torrentiels sont abandonnées aux bois. En fond de vallée, la végétation forestière est limitée aux bas de versant sur les éboulis post-glaciaires, entre la plaine alluviale et les granges foraines.

L'évolution entre 1959 et 2012 est tout-à-fait classique. Elle peut être résumée en trois points principaux.

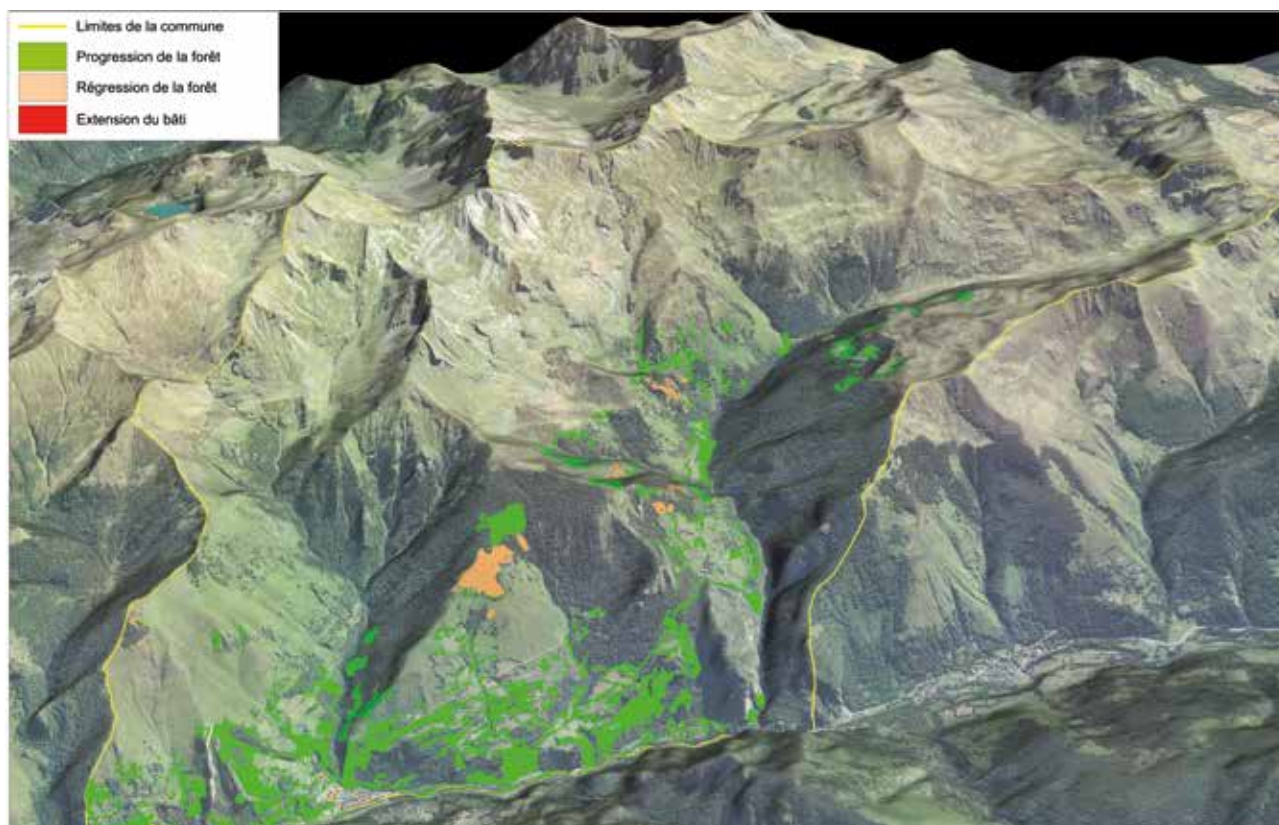
- Les grands massifs forestiers des ombrées sont inchangés ; seules quelques clairières se sont fermées.
- Sur les soulanes, les bassins de réception torrentiels se végétalisent lentement, sans qu'il y ait de véritables reconquêtes forestières.
- L'étage intermédiaire au niveau des granges foraines est quant à lui marqué par une forte évolution du couvert forestier. L'abandon de certaines parcelles a entraîné la création d'une véritable mosaïque où alternent prés pâturés et bois ; les bois de bas de versant gagnent sur la zone des granges et, en haut de versant, la lisière forestière conquiert les granges abandonnées. Le milieu se ferme peu à peu.

À noter une zone de surface importante où la forêt a perdu du terrain suite à un incendie survenu en (2011) au-dessus de la Fontaine de Bergouse Abaret. Certaines granges ont brûlé lors de l'incendie.

Figure 10

Analyse des photographies aériennes d'Etsaut entre 1959 et 2012 montrant l'évolution du couvert forestier.

Sources : BD ortho @ IGN 2012
Carte PNP/SIG



1.3.2. Extension du bâti et des routes

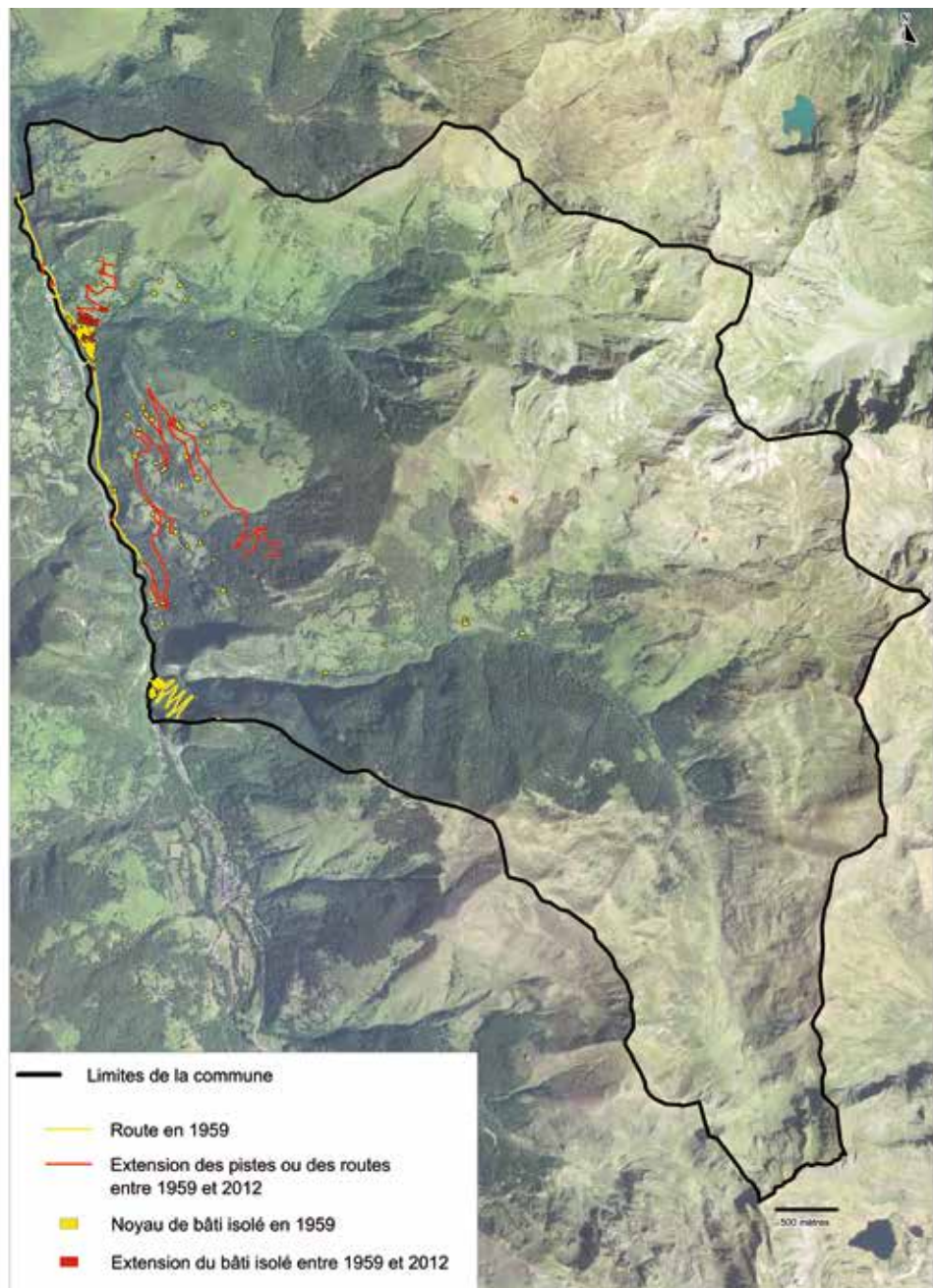
La représentation du bâti, des routes et de leurs évolutions donne une bonne indication de ce que l'on pourrait appeler la zone active de la commune où les bâtiments agricoles et les maisons d'habitation se concentrent. Comme dans beaucoup de communes de montagne, elle ne représente qu'une toute petite partie du territoire. Elle se réduit au fond de la vallée d'Aspe, plus particulièrement au tracé de la route nationale 134 et au versant surplombant le village d'Etsaut, où des maisons d'habitation ont été construites entre 1959 et 2012.

Dans le quartier des granges, entre les bois de Busteigts et de Bieus, une route qui n'existait pas en 1959 dessert désormais les différentes exploitations agricoles et les granges qui sont, pour certaines, transformées en maisons d'habitation. Le reste de la commune est, pour l'essentiel, un milieu de bois et d'estives.

Figure 11

Analyse des photographies aériennes d'Etsaut entre 1959 et 2012 montrant l'évolution des infrastructures

Sources : BD ortho © IGN 2012
Carte PNP/SIG



Dossier d'analyse paysagère

Si on concentre l'analyse sur les abords du village, on peut noter la permanence d'un espace bocager de part et d'autre du chemin de Larrès. Ce bocage a évolué au cours des cinquante dernières années (parcelles rendues aux friches ou à la forêt, épaissement des haies), mais la zone reste exploitée et pâturée, les prés de fauche sont encore bien présents.



14 Monsieur Jean Combiar a créé la **marque de carte postale CIM** (Combiar Imprimeur Mâcon) en 1935 et se spécialise dans la photographie aérienne en 1950.

La comparaison d'une carte postale CIM¹⁴ des années 1950 et d'une photographie prise en 2017 permet de mesurer la progression des parcelles forestières sur les versants pentus au pied de l'escarpement calcaire de l'Escale et le maintien du bocage à la périphérie du village. Les sols profonds développés sur des matériaux morainiques bien drainés y offrent des pâturages de qualité et sont encore fauchés.

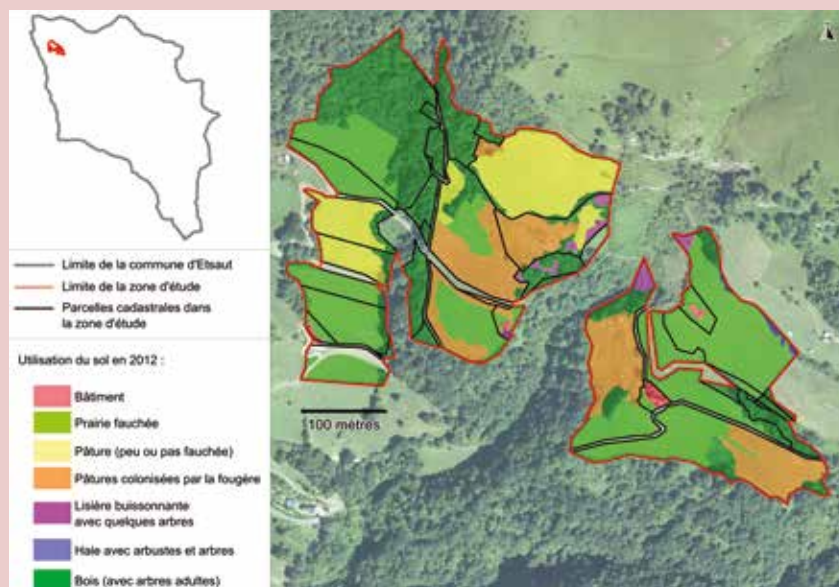
Une étude des photographies aériennes anciennes et actuelles sur ce secteur permet d'affiner l'analyse à l'échelle du parcellaire cadastral.

La carte suivante illustre l'occupation du sol actuelle, la grande variété des types paysagers présents et l'imbrication de ces types sur deux zones du quartier Larroch.

Figure a

Occupation des sols actuelle illustrant la grande variété des paysages

Sources : BD ortho © IGN 2013



L'imbrication des parcelles encore exploitées (pâtures, prairies de fauche) avec les bois est à l'origine de nombreux effets de lisière. A l'échelle stricte des parcelles, la variété des types paysagers est aussi très forte : parcelles encore fauchées d'aspect uniforme (photographie n°1), pâtures plus ou moins délaissées où la fougère commence à gagner du terrain (photographies n°2 et n°3), zones de forte pente sur les sols plus fragiles (dépôts morainiques, photographie n°4) où les buissons prennent une place grandissante, tandis que des décapages du sol apparaissent le long des écoulements. Enfin, certaines parcelles qui étaient encore ouvertes en 1959 sont aujourd'hui totalement gagnées par la forêt.

1 Parcelles fauchées d'aspect uniforme

CBNPMP / L. Olicard

2 et 3 Pâtures délaissées

CBNPMP / L. Olicard

4 Zones de fortes pentes

CBNPMP / L. Olicard

1	2
3	4

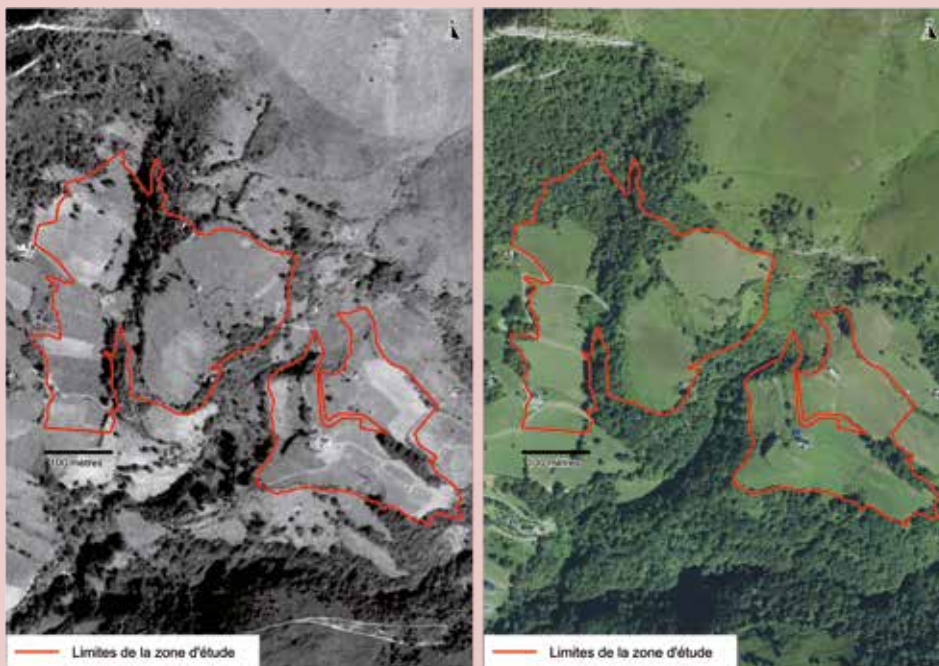


La comparaison avec la situation de 1959, sur plus d'un demi-siècle, témoigne dans ce quartier encore exploité, d'une évolution relativement modérée.

Figure b

La zone d'étude en 1959 et en 2012

Sources : BD ortho © IGN 2013



La déprise affecte les parcelles les plus éloignées du centre de l'exploitation alors que la pression anthropique reste stable sur le reste de la zone d'étude.

La situation serait toute autre dans un quartier cadastral délaissé. La photographie n°5 montre clairement que le quartier Larroch (ferme Larrouy) est devenu une « île », dans un versant gagné par les bois.

5 Le quartier Larroch

CBNPMP / L. Olicard

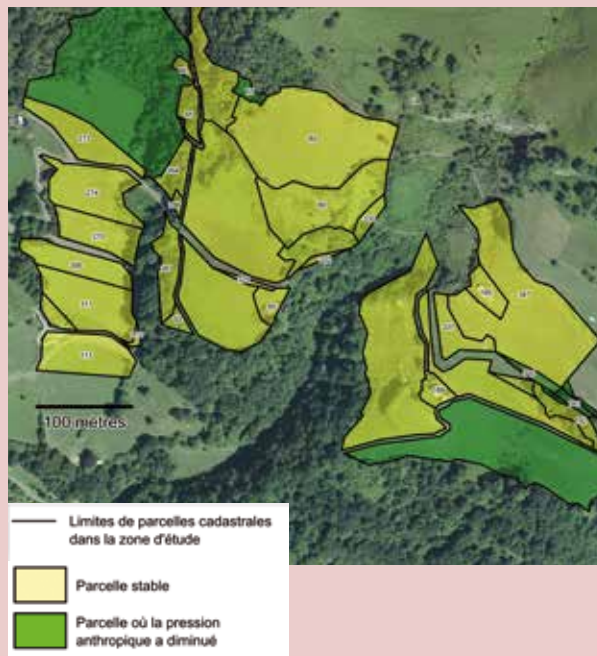


Figure c

La zone d'étude en 1959 et en 2012

Sources : BD ortho © IGN 2013

Le suivi dans le temps de cette zone d'étude (cartographie fine et photographies des paysages) permettra de témoigner de l'évolution des paysages en lien avec l'évolution des pratiques et des changements globaux, et d'analyser les liens entre ces évolutions et la biodiversité présente.

L'analyse de l'évolution récente des paysages à l'est du village sur la base de cartes postales anciennes est aussi riche d'enseignements.

Le versant en rive gauche du Sadum où les défrichements avaient été réalisés sur des pentes raides est un des premiers espaces à avoir été délaissé par l'exploitation agro-pastorale. La borde de Busteigts, aujourd'hui en pleine forêt en témoigne.

Un focus particulier peut être fait sur le lit du Sadum qui servait de glissoire pour les grumes issues de l'exploitation forestière dans le secteur du quartier Manot. Ces glissoires qui démarraient du col de Rédo étaient taillées dans un matériel morainique peu stable. À la fin du XIX^e, cette zone a été le lieu d'une érosion torrentielle réactivée par le torrent du Sadum qui a littéralement coupé le village d'Etsaut en deux. Une carte postale antérieure à 1904 atteste de l'ampleur du phénomène.

Après l'arrêt de l'exploitation des glissoires et de l'épisode torrentiel, la végétation a recolonisé progressivement le versant qui s'est stabilisé.

6 Avant 1904

7 Début du XX^e siècle

8 1950

9 2017

6 | 7
8 | 9



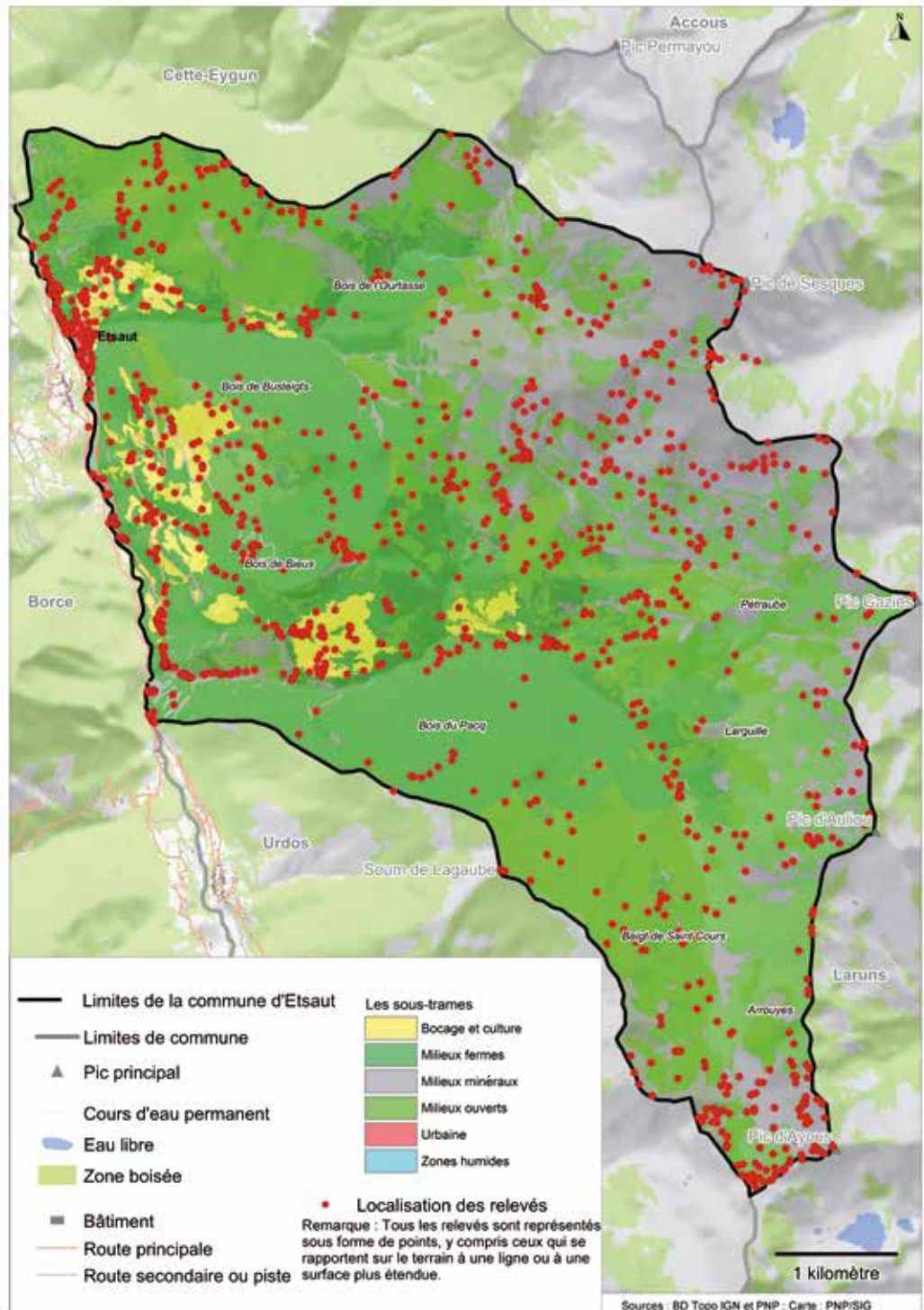
2. Les milieux et les espèces

Figure 12

Carte synthétique de la localisation des observations sur la commune d'Etsaut

Sources : BD Topo IGN et Parc national des Pyrénées.
Carte : PNP/SIG.

Du début de l'année 2012 à la fin de 2014, les agents du Parc national et les partenaires du programme ABC ont parcouru la commune pour réaliser des inventaires (ensemble d'observations) sur les espèces et les habitats naturels.



15 Les **observations naturalistes** effectuées sur le terrain peuvent être de plusieurs types : **ponctuelles** lorsqu'elles sont très localisées dans l'espace (quelques mètres carrés), **surfaciqes**, c'est-à-dire, relativement étendues d'un point de vue spatial (plusieurs dizaines de mètres carrés à plusieurs centaines), ou encore **linéaires**. Pour des raisons de simplification et de lisibilité de la figure, chaque observation naturaliste a été ramenée à un point situé au centre de l'observation d'origine.

Pour mémoire, une observation comprend quatre informations de base : le nom scientifique de l'espèce observée, la date, le lieu et le nom de l'observateur. La figure 12 illustre la localisation de toutes les observations naturalistes réalisées durant cette période

Au total, 10776 observations¹⁵ étaient disponibles sur la commune à l'issue du programme ABC, ce qui fait d'Etsaut une des communes les plus prospectées à ce jour à l'échelle du Parc national. L'ensemble des observations, toutes trames confondues, a permis d'identifier **2254 espèces différentes, dont 1017 de faune, 991 de flore et 245 de fonge.**

La figure 13 ci-après met deux jeux de données en perspective :

- le pourcentage du nombre d'observations réalisées dans chaque trame ;
- le pourcentage de la superficie occupée par chacune de ces trames à l'échelle de la commune.

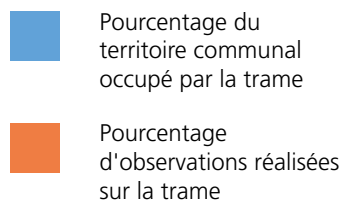
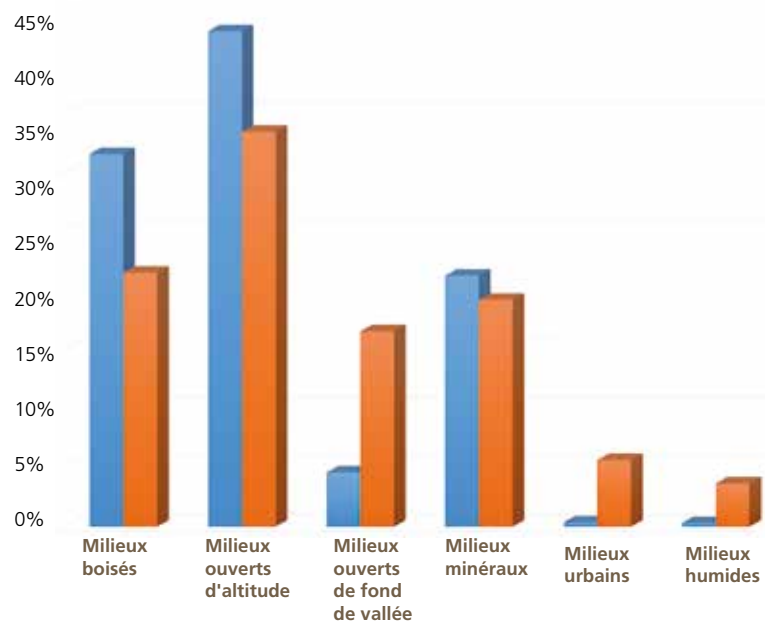


Figure 13

Histogramme de comparaison entre la surface occupée par les trames à l'échelle de la commune et le nombre d'observations réalisées dans chacune d'elles

Sources : Parc national des Pyrénées.



Trois des six trames présentes sur Etsaut rassemblent à elles seules 87% du nombre total des observations réalisées sur la commune : plus de 3550 observations (33%) ont été réalisées dans la trame des milieux ouverts d'altitude (landes et pelouses d'altitude), près de 2371 (22%) dans la trame des milieux boisés (formations denses d'arbres et d'arbustes) et 2040 (19%) dans la trame des milieux minéraux. La forte représentation des observations effectuées dans ces trois trames s'explique par le fait que ce sont les milieux les plus étendus spatialement (95% du territoire communal).

On note par ailleurs les 1832 observations (17%) réalisées dans la trame des milieux ouverts de fond de vallée (bocages, cultures, prairies, rivières) bien que cette trame n'occupe que 5% du territoire communal. Cela indique un effort de prospection important de la part des naturalistes ainsi qu'une grande richesse en terme de biodiversité.

Les milieux urbains et humides représentent une bien plus faible superficie (moins de 1% du territoire communal). Néanmoins, un nombre d'observations conséquent a été réalisé notamment dans les milieux humides où les naturalistes ont effectué 430 observations (4%).

16 L'estimation du **niveau de connaissance** des groupes est établie dans un premier temps sur la base de modèles statistiques appelés modèles de Clench. Dans un second temps, une validation des niveaux proposés par le modèle est réalisée par les experts naturalistes. Dans le cadre du programme ABC, on distingue trois niveaux de connaissance : faible pour un niveau de connaissance estimé du groupe compris entre 0 et 20%, moyen entre 20 et 50% et élevé pour 50% et plus.

Tableau 1

Présentation synthétique des résultats d'inventaires par groupe taxonomique et estimation du niveau de connaissance

Source : Parc national des Pyrénées

Le tableau 1 suivant, présente de façon synthétique les résultats obtenus en terme de nombre d'espèces en fonction des différents groupes étudiés, tels qu'ils ont été définis page 6. Le tableau contient également une estimation du niveau de connaissance¹⁶ atteint dans les différents groupes.

À l'issu du programme ABC, huit groupes bénéficient d'un niveau de connaissance élevé, c'est-à-dire pour lesquels on estime avoir observé plus de la moitié des espèces potentiellement présentes. Quatre groupes affichent un niveau de connaissance moyen et cinq autres un niveau de connaissance faible.

GROUPES	Sous-groupes	Nombre d'espèces (espèces patrimoniales ¹⁷)	Estimation du niveau de connaissance
MAMMIFÈRES		27 (18)	★★★
OISEAUX		88 (82)	★★★
AMPHIBIENS		5 (5)	★★★
REPTILES		10 (10)	★★★
INVERTÉBRÉS	Lépidoptères (papillons de jour)	94 (4)	★★★
	Lépidoptères (papillons de nuit)	353	★★★
	Arachnides	165	★★
	Coléoptères	188	★
	Orthoptères	62	★★★
	Hémiptères	13	★
	Hyménoptères	1	★
	Odonates	5 (2)	★★
	Autres insectes	4	★
	PLANTES À FLEURS ET FOUGÈRES		888 (12)
BRYOPHYTES (mousses au sens large)		103 (1)	★★
CHAMPIGNONS		158	★
LICHENS		88 (2)	★★

17 Les espèces dites **patrimoniales** comprennent les espèces protégées, les espèces déterminantes ZNIEFF et les espèces inscrites sur la liste rouge UICN de quasi-menacées (NT) à l'état de danger critique (CR).

★ Faible ★★ Moyen ★★★ Élevé

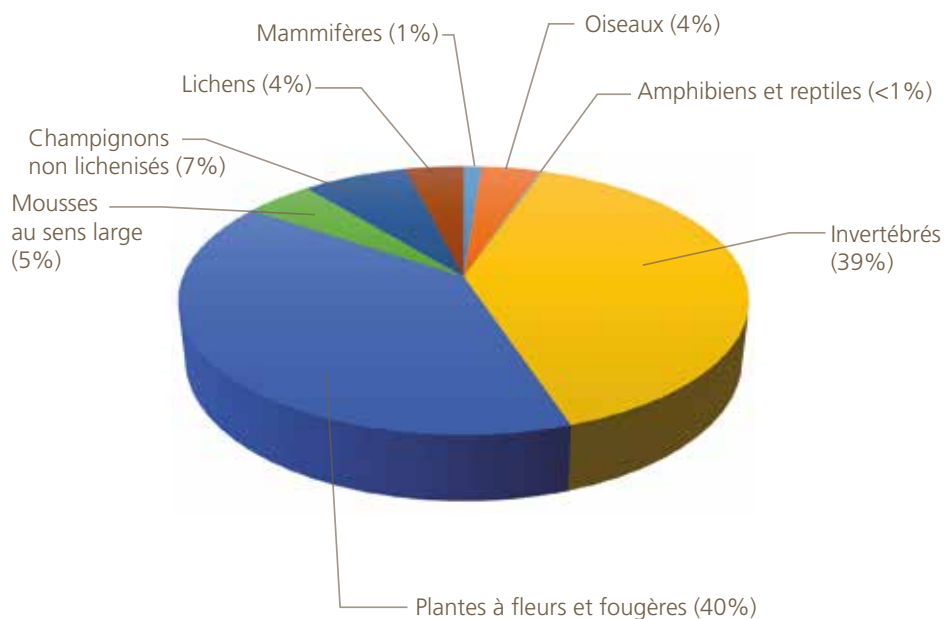
Les niveaux moyens voire faibles de connaissance atteints pour certains groupes peuvent s'expliquer par deux raisons principales. Tout d'abord, le temps de prospection imparti aux naturalistes pour réaliser les inventaires étant limité, un déficit de prospection de certains groupes peut apparaître. Ensuite, ce déficit sera d'autant plus grand que le nombre d'espèces potentiellement observables dans le groupe est important. En effet, il est plus facile d'arriver à un niveau de connaissance élevé pour des groupes dont le nombre maximal d'espèces observables est faible. C'est le cas des mammifères, qui comptent au maximum une dizaine d'espèces sur le territoire étudié, alors que les champignons en comptent plusieurs milliers.

Le nombre d'espèces observées dans les différents groupes est également illustré par la figure 14. Celle-ci montre la proportion relative des différents groupes étudiés les uns par rapport aux autres. Dans un souci de simplification et de lisibilité de la figure, les insectes et arachnides (différentes classes dans le langage scientifique), ont été regroupés dans le groupe des « invertébrés ».

Figure 14

Diagramme de la contribution des différents groupes d'espèces étudiés à la biodiversité totale observée à Etsaut

Source : Parc national des Pyrénées



Deux groupes contribuent à eux seuls pour 79% à la biodiversité totale observée sur la commune : les plantes à fleurs et fougères à hauteur de 40% et les invertébrés pour 39%. Viennent ensuite deux groupes qui représentent respectivement 5% (mousses au sens large) et 7% (champignons non lichénisés) de la biodiversité totale observée. Les autres groupes contribuent à hauteur des 10% restants.

18 Le statut d'**espèce protégée** est régi par le code de l'environnement (article L 411-1 et suivants) qui précise notamment qu'il est interdit de détruire ou de transporter tout ou partie d'une espèce protégée y compris le milieu de vie de celle-ci.

Parmi les 2 009 espèces de faune et de flore observées, 128 espèces bénéficient d'un statut de protection qui leur confère un enjeu réglementaire¹⁸. La figure 15 présente de façon synthétique les secteurs de la commune les plus riches en espèces de faune et flore protégées. Le territoire communal a été découpé en mailles de 100 mètres par 100 mètres. L'intensité de la couleur des mailles est proportionnelle au nombre d'espèces protégées présentes dans la maille. Certaines de ces espèces, comme le Gypaète barbu ou le Chat sauvage seront décrites dans la suite du document sous forme de notices.

Il est à noter que la fonge ne bénéficie pas à ce jour de liste d'espèces protégées.

Outre les espèces protégées, il est important de veiller à prendre en compte les espèces exotiques envahissantes. Sur Etsaut, ce problème ne concerne que la flore. Certaines espèces, comme la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), seront décrites dans la suite du document. La figure 18 présente de façon synthétique les secteurs de la commune où se rencontrent quantitativement le plus d'espèces exotiques envahissantes de flore.

Figure 15

Carte synthétique de la localisation des espèces ayant un statut de protection sur la commune d'Etsaut.

Source : BD Topo IGN et Parc national des Pyrénées
Carte : PNP/SIG

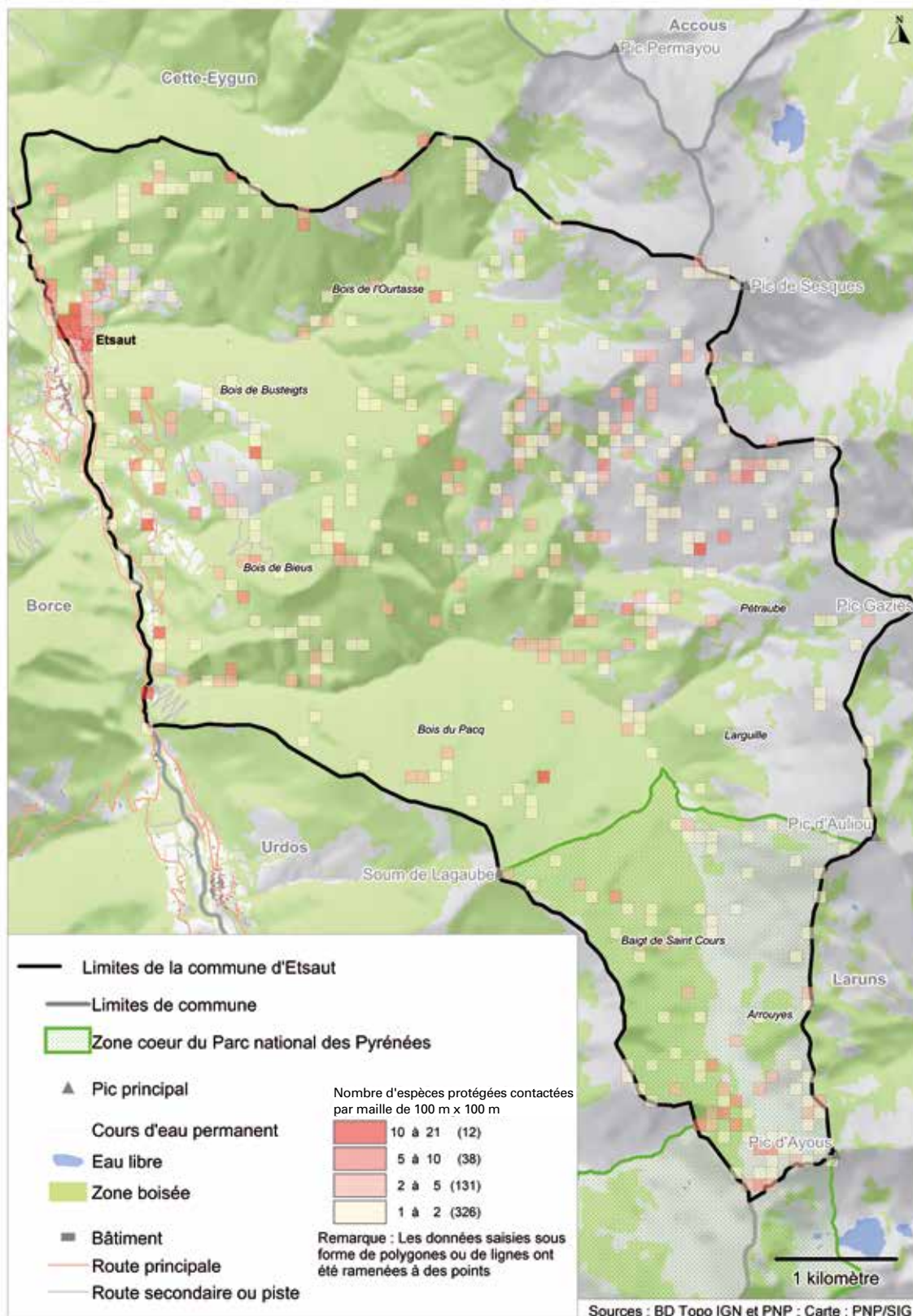
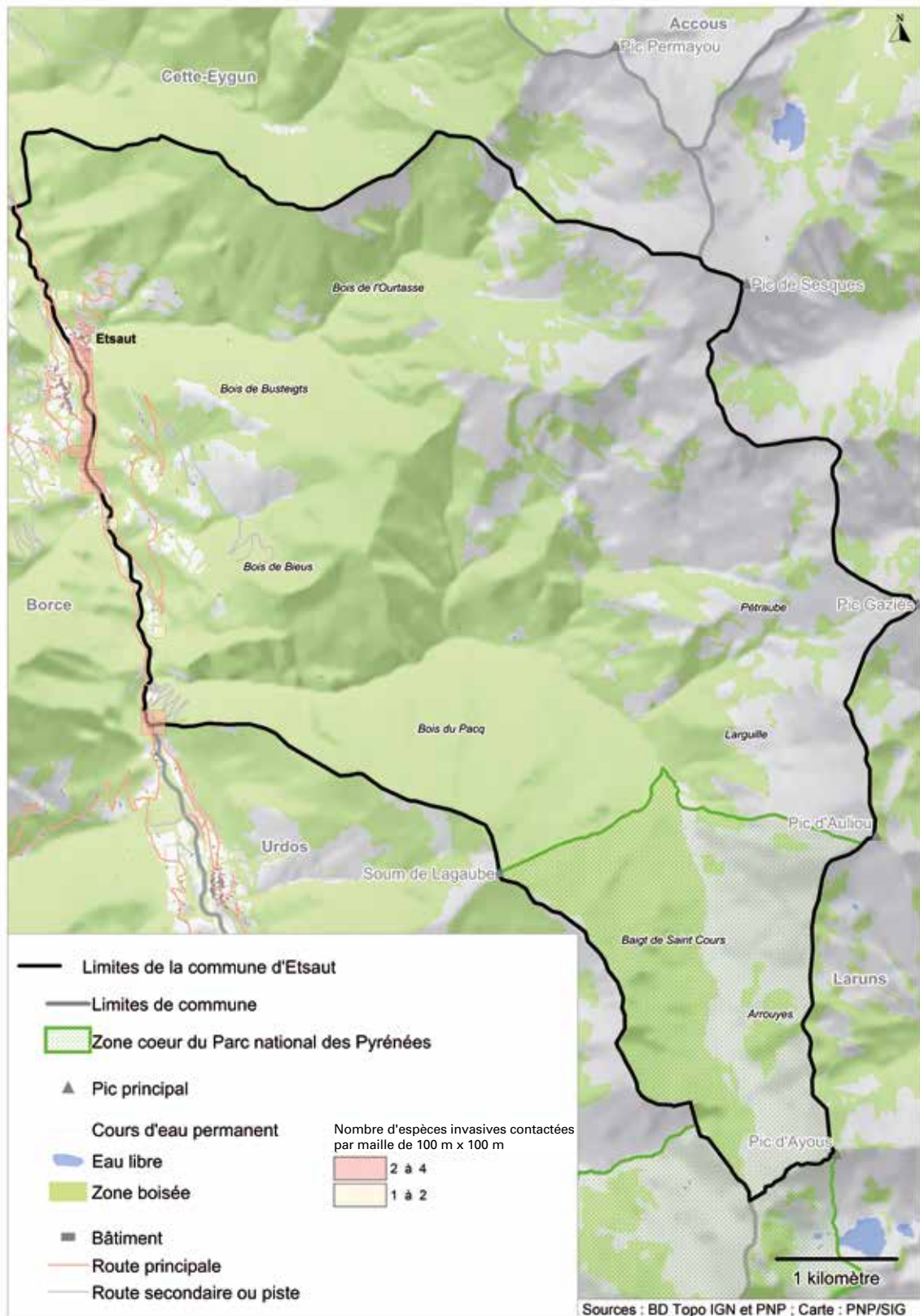


Figure 16

Carte synthétique de la localisation des espèces exotiques envahissantes de flore sur la commune d'Etsaut.

Source : BD Topo IGN et Parc national des Pyrénées
Carte : PNP/SIG



Parmi les centaines d'espèces inventoriées sur le périmètre communal, quelques-unes sont illustrées et commentées dans ce document sous forme de notices dont l'architecture est présentée ci-dessous.

Les espèces qui sont présentées ont été retenues en raison de :

- leur caractère **patrimonial** lié à leur statut soit de portée réglementaire (arrêtés de protection), soit d'intérêt écologique (ZNIEFF),
- leur caractère **esthétique**,
- en raison d'un trait écologique ou comportemental particulier qui relève de l'**anecdotique**,
- ou encore du fait de leur **caractère envahissant**.

Le motif qui a présidé au choix de l'espèce est précisé en introduction de chaque notice.


Nom gascon

Le Pic noir - « pic cornèlh »
Dryocopus martius

PATRIMONIALE Taille : 65 cm d'envergure Observation : toute l'année, parade en janvier

C'est le plus grand des pics. Entièrement noir, il est reconnaissable à sa calotte rouge vif qui s'étend du front jusqu'à l'arrière de la nuque chez le mâle, alors que la femelle a seulement une tache rouge. Les doigts de ses courtes pattes sont pourvus d'ongles solides et recourbés. Deux doigts sont dirigés en avant et deux en arrière, permettant de grimper facilement aux arbres tout en prenant appui sur les plumes de la queue excessivement robustes. La langue des pics est effilée, très longue, visqueuse et pourvue de nombreux corpuscules de tact qui lui servent à détecter les larves dans le bois.

Son tambourinage, le plus long de tous les pics, avec une cadence de vingt coups par seconde, peut être audible à plus d'un kilomètre. Il fréquente les grands massifs forestiers, nécessaires à son alimentation et à son mode de nidification. Il a un chant mélodieux, puissant, composé d'une phrase ascendante.



Les notices des espèces inventoriées comprennent une photographie ainsi qu'un court texte descriptif.

P. Duregualiez - Parc national des Pyrénées

En complément, la liste exhaustive des espèces observées, avec les éventuels statuts de protection dont elles bénéficient, est reportée en annexe.



2.1. Les milieux ouverts d'altitude



Ces milieux regroupent les landes et les pelouses d'altitude sur une surface qui représente 42% du territoire communal. Ce sont des espaces prairiaux ouverts, pâturés par des bovins et des ovins. Ces milieux sont assez stables dans le temps, comme en témoignent les deux photographies aériennes ci-dessous. Cependant, certains anciens prés de fauche sont aujourd'hui embroussaillés.

33% des espèces contactées sur la commune y ont été observées, dont de nombreuses espèces d'invertébrés endémiques comme des papillons ou des criquets. On dénombre aussi près d'un tiers des espèces de plantes à fleurs.

Figure 17

Photographies aériennes de l'environnement de la cabane de l'Yèse en 1959 et en 2015.

Sources : IGN 1959 et BD ortho© IGN 2015.



➤ 2.1.1. Habitats naturels représentatifs ou remarquables

1 Paysage d'estives, mosaïques de pelouses et de landes

CBNPMP / L. Olicard

2 Pelouse acide d'altitude à Nard raide

CBNPMP / L. Olicard

Au dessus de 1 600 m d'altitude se développent des pelouses maintenues par le pâturage, le plus souvent sur roche acide favorisant alors les pelouses acidophiles à Nard (*Nardus stricta*). Elles sont relayées, plus haut en altitude (> 1 800 m), par des pelouses plus ou moins fermées à Gispet (*Festuca eskia*) et dans les expositions les plus fraîches. Lors d'enneigement plus long, ce sont les pelouses à Horminelle des Pyrénées (*Horminum pyrenaicum*) qui prennent la succession.

1 | 2



Les pelouses d'estives sont très fréquemment distribuées en mosaïque avec des landes acides à Callune (*Calluna vulgaris*) et Myrtille (*Vaccinium myrtillus*). Au niveau des expositions plus fraîches, sur versant Nord, ce sont des landes à Rhododendron (*Rhododendron ferrugineum*).

La commune d'Etsaut présente aussi la particularité d'avoir des sols calcaires permettant à une autre végétation de s'exprimer, comme les pelouses à Brachypode des rochers (*Brachypodium rupestre*), Germandrée des Pyrénées (*Teucrium pyrenaicum*) et Genêt occidental (*Genista hispanica* subsp. *occidentalis*).



Germandrée des Pyrénées

CBNPMP / L. Olicard

En l'absence d'usage pastoral, la dynamique naturelle de ces pelouses conduit au développement de landes à Genêt à balais (*Cytisus scoparius*).

En transition, entre ces pelouses et ce type de landes, se développent des ourlets calcicoles composés par le Géranium des Pyrénées (*Geranium pyrenaicum*), le Laser à feuilles larges (*Laserpitium latifolium*) et l'Œillet de Montpellier (*Dianthus hyssopifolius*).

Lande à genêt à balais

CBNPMP / L. Olicard



➤ 2.1.2. Flore représentative ou remarquable

CBNPMP / L. Gire



La Grande astrance

Astrantia major

ESTHÉTIQUE | Taille : 30 à 80 cm | Floraison : juin à septembre

La Grande astrance appartient à la vaste famille des Apiacées dans laquelle se trouve par exemple la Carotte sauvage. Plante herbacée, vivace, d'une grande élégance, la Grande astrance se développe dans les endroits herbeux et frais (prairies et lisières notamment) qu'elle illumine de ses grandes fleurs blanches, plus rarement roses, et teintées de vert. Une observation minutieuse permet de remarquer que ce qui apparaît comme une fleur est en réalité constitué d'un regroupement (ombelles) de plusieurs fleurs discrètes situées en position centrale et entourées de pièces blanches, presque nacrées, mimant des pétales.

➤ 2.1.3. Faune représentative ou remarquable

La Couleuvre à collier - « colòbra »

Natrix natrix

PATRIMONIALE | Taille : 1 m pour les mâles, 1,5 m pour les femelles

Observation : avril à septembre

Cette couleuvre semi-aquatique préférera les mares et les étangs où la végétation est abondante, aux ruisseaux tumultueux des montagnes. Dans ces ruisseaux, nous avons davantage d'opportunités de rencontrer sa cousine la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), beaucoup plus aquatique.

La Couleuvre à collier nage souvent la tête hors de l'eau. Elle chasse à l'affût : grenouilles, têtards, tritons et poissons. Comme la majorité des couleuvres en France, elle ne possède pas de venin. Elle avale ses proies entières.

La Couleuvre à collier bénéficie d'un statut de protection de portée nationale.



S. Déjean - CEN

L. Nédélec - Parc national des Pyrénées



La Perdrix grise

Perdix perdix

ANECTOTIQUE | Taille : de 28 à 31 cm pour une envergure de 45 à 50 cm

Nidification : mai à juin

La Perdrix grise est un oiseau de la famille des Gallinacées comme nos poules de ferme. Elle est de petite taille et fréquente généralement les milieux de faible altitude. Cependant, une sous-espèce endémique des montagnes pyrénéennes a évolué avec des caractères propres au milieu montagnard.

Elle fréquente les landes et les pelouses d'altitude et se nourrit de végétaux en hiver et au printemps mais d'insectes le reste du temps. Elle est intimement liée au domaine pastoral d'altitude. La conservation et la restauration de ces milieux ouverts sont un bénéfice à la fois pour l'activité pastorale et au maintien de ces habitats.

Le Pipit spioncelle

Anthus spinoletta

PATRIMONIALE Taille : 17 cm pour une envergure de 25 cm Nidification : durant l'été

Passereau de montagne, l'été, le Pipit spioncelle est d'aspect plutôt grisâtre. Sa gorge blanche et ses pattes sombres le rendent facilement reconnaissable à l'œil nu. Toutefois, le meilleur moyen de le reconnaître est son chant très caractéristique qui lui a d'ailleurs valu son nom de Pipit. Lors de son vol, vous pourrez entendre un « pipipipi » qui s'accélère jusqu'au piqué où il finira par un « piiiht » traînant.

Ce n'est que lorsque l'hiver approche que le Pipit redescend de sa montagne pour effectuer une migration partielle vers les cours d'eau des plaines. Au début du printemps, il remonte vers les pelouses alpines où il va nicher, entre 900 m et 2 500 m d'altitude, au-dessus de la limite supérieure des arbres. A Etsaut, il a été observé sur les hauteurs du village, à partir de 800 m, où l'on peut le confondre avec le Pipit des arbres qui vit souvent plus bas en altitude.



L. Nédélec - Parc national des Pyrénées



T. Laporte - CEN Aquitaine

Le Nacré subalpin

Boloria pales

ESTHÉTIQUE Taille : 32 – 42 mm d'envergure Période de vol : juin à septembre

Plantes hôtes de la chenille : Violettes, Plantains

Ce joli papillon orangé de la famille des Nymphalidés est reconnaissable en vol à ses ailes antérieures allongées et à l'apex pointu. Un de ses premiers noms scientifiques, *Papilio palustris*, provient peut-être du fait que les Nacré subalpin se rassemblent souvent la nuit dans les herbages humides. Dans l'hexagone, on le rencontre exclusivement dans les massifs alpins et pyrénéens où il fréquente les pelouses alpines, les landes rases, les prairies et les flancs montagneux rocailloux fleuris. Dans le massif pyrénéen, le statut des populations reste à préciser. Par exemple, la sous-espèce locale (*B. pales* subsp. *pyrenesmiscens*) pourrait être une espèce à part entière. Sur la commune d'Etsaut, on peut assez fréquemment observer le Nacré subalpin dans les pelouses d'altitude, notamment dans les pelouses rocailleuses. Le papillon s'aventure aussi régulièrement dans les éboulis peu stabilisés riches en fleurs. N'essayez pas de le suivre...

La Miramelle pyrénéenne

Cophopodisma pyrenaica

ESTHÉTIQUE Taille : mâle 15 – 17 mm, femelle 18 à 21 mm **Observation** : juillet à novembre

La Miramelle pyrénéenne, bien que dépourvue d'ailes, est un des plus beaux orthoptères des Pyrénées ! Elle arbore en effet des couleurs variées et plutôt vives. Le vert de son dos passe au jaunâtre sur les flancs. Les segments de son abdomen sont liserés de jaune et de noir. Sa tête et ses pâtes sont rougeâtres et la face inférieure de ses fémurs d'un rouge éclatant. Enfin, ses tibias postérieurs bleuâtres sont surmontés d'un anneau blanchâtre sous l'articulation du genou.

Peu commune, cette espèce strictement montagnarde est uniquement présente dans les Pyrénées où elle fréquente les prairies et pelouses subalpines et alpines situées entre 1 500 m à 2 800 m. Mais, on l'observe surtout au-dessus de 2 000 m d'altitude.

Sur Etsaut, elle affectionne les pelouses plutôt rocailleuses à Fétuque des Pyrénées, les gazons à Nard raide et des landes basses aux étages subalpin et alpin. Elle partage ces espaces avec d'autres espèces boréo-alpines comme le Gomphocère des alpages ou Criquet de Sibérie (*Gomphocerus sibiricus* subsp. *sibiricus*).



T. Laporte - CEN Aquitaine

Les milieux ouverts d'altitude



Ce qu'il faut retenir...

et éventuellement entreprendre pour conserver et enrichir la biodiversité de ce milieu à Etsaut

À l'échelle des paysages

- Les grands espaces de haut de versant ont peu changé. Il s'agit toujours de milieux herbeux pâturés en mélange avec des landes. Un peu plus bas on remarque une progression des arbrisseaux et des arbres qui regagnent des surfaces délaissées par l'homme.

► Le maintien de l'usage agro-pastoral des estives d'Etsaut garantit la conservation de ces paysages caractéristiques de la montagne pyrénéenne.

À l'échelle des habitats

- On observe un grand nombre d'habitats de pelouses en fonction de l'altitude, de l'orientation mais également du support parfois calcaire sur Etsaut. Les cortèges floristiques associés peuvent être très différents mais pour autant complémentaires.

► À l'image des paysages, c'est le maintien d'une activité agro-pastorale qui permettra de maintenir la mosaïque de pelouses observée sur Etsaut.

À l'échelle des espèces

- Parmi les nombreux invertébrés présents, certains ne se trouvent qu'à moyennes et hautes altitudes. Certains sont endémiques. Les pelouses et les landes abritent plusieurs papillons diurnes protégés et/ou menacés comme l'Apollon et le Semi-Apollon. Les estives pâturées présentent également un très grand intérêt pour les insectes coprophages. Le lagopède, inféodé à ces milieux, pourrait être à lui seul un prétexte à leur conservation.

► Localement, les fortes pressions de pâturage peuvent entraîner une homogénéisation de la végétation et réduire la diversité d'invertébrés. Il est recommandé de privilégier une répartition des pressions de pâturage adaptées aux milieux et à leurs potentiels pastoraux. De même, il paraîtrait utile de faire évoluer les traitements anti-parasitaires des troupeaux afin de limiter leurs impacts sur la faune non ciblée, conséquence d'une mortalité importante des invertébrés coprophages.

► L'utilisation du feu peut avoir un effet très destructeur sur les communautés d'invertébrés notamment s'il est mal maîtrisé ou s'il traite de trop grandes surfaces ou encore s'il est répété trop régulièrement. Il est donc préconisé d'éviter les écobuages et brûlis non contrôlés, répétés tous les ans et d'adapter les écobuages aux besoins pastoraux. Dans le cadre d'un écobuage ou brûlis contrôlé, on traitera de préférence de petites surfaces afin de laisser le maximum de zones refuges aux invertébrés.



2.2. Les milieux ouverts de versant (zone intermédiaire)



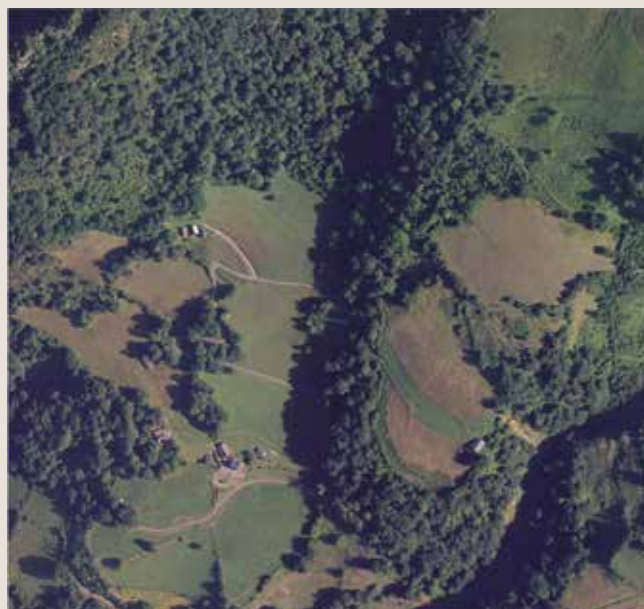
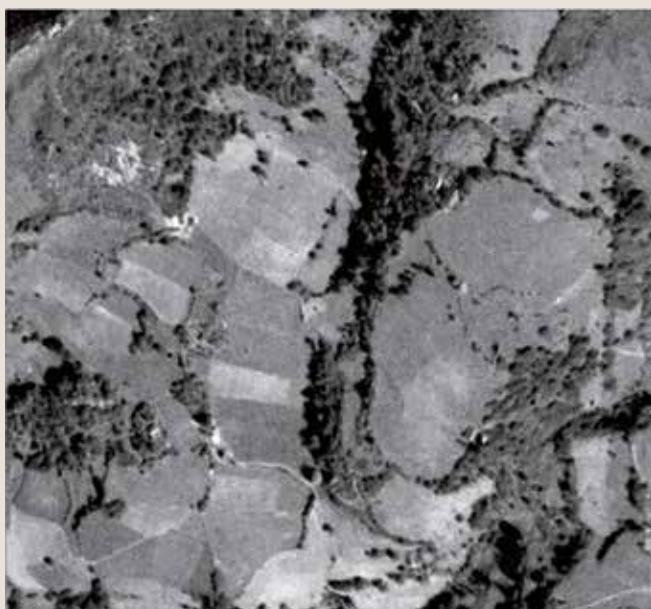
Figure 18

Photographies aériennes du lieu-dit Casadepats en 1959 et en 2015

Sources : IGN 1959 et BD ortho© IGN 2015

Cette trame domine la vallée en balcon depuis le village jusqu'au fort du Portalet et représente 5% de la superficie totale de la commune. Les activités qui y sont associées n'ont pas cessé du fait du maintien de l'élevage pour la production fromagère. Le maintien d'un système de haies entretenues est lié à la présence pastorale continue, comme l'illustre la comparaison des photographies aériennes **figure 18**, bien que celle-ci montre également la progression de la forêt.

17% des observations naturalistes y ont été réalisées, ce qui représente 873 espèces. La moitié des espèces de rapaces observées, tout comme une majorité des criquets et sauterelles, papillons et araignées recensés fréquentent cet espace.





Prairie de fauche
CBNPMP / L. Olicard

➤ 2.2.1 Habitats naturels représentatifs ou remarquables

Les surfaces favorables aux prairies de fauche se limitent aux plateaux de Jauhers, Casdepats et Larrouy et aux alentours des lieux-dits Marsâa, Boileau et Monrepeaux. Les conditions climatiques et la gestion par la fauche favorisent l'expression d'une végétation de prairie de fauche de montagne, caractérisé par la Pensée à cornes (*Viola cornuta*) et la Knautie d'Auvergne (*Knautia arvernensis*). La déprise agricole et la reconversion de ces surfaces, en prairies mixtes ou pâturées, tend à modifier cette végétation.

Les prairies pâturées présentent des espèces à rosettes, mieux adaptées au piétinement comme le Plantain majeur (*Plantago major*), la Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*), ou avec un mode de multiplication végétatif comme la Brunelle commune (*Prunella vulgaris*).

Le pâturage tend à favoriser des espèces d'ourlet au niveau des zones de refus, mais également des plantes qui affectionnent les milieux riches en azote (plantes nitrophiles), comme l'Oseille des prés (*Rumex acetosa*), la Patience à feuilles obtuses (*R. obtusifolius*) ou bien la Bardane à petites feuilles (*Arctium minus*).



Prairie pâturée
CBNPMP / L. Olicard

L'utilisation de la ressource par le pâturage conduit à la création de zones de refus (îlots de végétation ponctuels), constituées d'espèces d'ourlets avec diverses ronces (*Rubus* ssp.), brachypode (*Brachypodium* sp.) et Cerfeuil des bois (*Anthriscus sylvestris*). L'abandon des pratiques pastorales conduit à l'extension de ces zones de refus qui peuvent progressivement occuper tout l'espace. Elles sont notamment composées d'une forte proportion de Brachypode des rochers (*Brachypodium rupestre*), de Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*), de Houlque laineuse (*Holcus lanatus*), ou encore de Géranium livide (*Geranium phaeum*).

À long terme, ces ourlets herbacés sont colonisés par des ligneux, comme des noisetiers (*Corylus avellana*) et des bouleaux (*Betula pendula*) constituant petit à petit un fourré.

1 Ancienne prairie de fauche

2 Ourlet à Brachypode des rochers sur une ancienne prairie

CBNPMP / L. Olicard

1 | 2



➤ 2.2.2. Flore représentative ou remarquable

La Bruyère de Saint Daboec

Daboecia cantabrica

PATRIMONIALE ET ESTHÉTIQUE Taille : de 20 à 50 cm Floraison : juillet à octobre

La Bruyère de Saint Daboec est une espèce ligneuse qui se développe dans les landes du sud-ouest de la France jusqu'à environ 1 600 m d'altitude. Le Béarn héberge les plus importantes populations des Pyrénées occidentales. L'espèce se raréfie ensuite rapidement vers l'est pour disparaître à partir de la vallée d'Argelès-Gazost.

De taille modeste, cette Bruyère forme des tapis d'abord rampants dont les rameaux se redressent rapidement. Ces derniers portent des feuilles persistantes d'un vert luisant sur le dessus et blanc cotonneux sur le revers. Ils sont terminés par des grappes de fleurs en forme de grelots roses parfois mauves.

Mellifère, la Bruyère de Saint Daboec participe au soutien naturel des populations d'insectes pollinisateurs qui connaissent actuellement un fort déclin partout en Europe. L'espèce bénéficie également d'un statut de protection de portée nationale.



CBNPMP / C. Berges

➤ 2.2.3. Champignons et lichens représentatifs ou remarquables



Geoglossum vieugelianum & *Microglossum olivaceum*

PATRIMONIALE Taille : 3 à 6 cm **Observation** : août à novembre en fonction des précipitations

Les fourrés de buis (buxaies) foisonnent de champignons originaux méconnus. Quelques centaines de mètres carrés aux abords des granges peuvent rassembler des centaines d'espèces. Plusieurs facteurs favorisent cette diversité mais aussi une originalité de ces cortèges. La densité des buis arborescents limite la pénétration de la lumière et l'occupation du sol par la flore herbacée, et maintient une humidité constante. On y rencontre par ailleurs peu d'arbres s'associant avec des champignons mycorhiziens¹⁹, laissant davantage de place aux décomposeurs d'humus. Ces formations anciennes permettent d'observer des communautés de champignons lentes à s'installer. Beaucoup sont rares et menacés. Les Géoglossacées, aussi appelées langues de terre, sont une famille que l'on rencontre volontiers dans ce type de formation. *Microglossum olivaceum* en est un représentant bien connu des mycologues, tandis que *Geoglossum vieugelianum* semble être plus rare ou simplement méconnu. Il est souvent confondu avec le *Geoglossum umbratile*, plus commun.

¹⁹ Une mycorhize est un organe particulier situé dans le sol au niveau racinaire, au sein duquel champignons et plantes échangent des substances nutritives, des minéraux et de l'eau.

CBNPMP / C. Hammoire

CBNPMP / C. Hammoire

1

2

➤ 2.2.4. Faune représentative ou remarquable

Iberatus semiglabratus

PATRIMONIALE Taille : 5 mm Observation : été

Cette araignée sauteuse de la famille des Salticidées qui apprécie les milieux secs et les lisières, est rare à plus d'un titre. Elle n'est connue qu'en Espagne et dans les Pyrénées françaises. Les dernières observations en France dataient des années 50 dans les Pyrénées-Atlantiques et des années 80 dans les Pyrénées-Orientales. Grâce aux observations réalisées sur Etsaut, elle a été retrouvée dans le département.

De plus, alors qu'elle ne semblait être présente qu'à des altitudes allant de 1 400 m à 1 800 m, elle a été trouvée sur la commune d'Etsaut, entre le Pont de Cebers et la Passette, à moins de 650 m d'altitude. Alors, quand vous irez randonner du côté du chemin de la mâtère, ouvrez l'œil !



V. Leenknecht - CEN Aquitaine



S. Dejean - CEN Midi-Pyrénées

Le Citron *Gonepteryx rhamni*

ESTHÉTIQUE Taille : 25 à 55 mm Observation : mai à août

Ce papillon très commun est facilement observable. Ses ailes découpées en forme de feuille sont jaune citron chez le mâle et jaune clair tirant sur le vert chez la femelle. Un point brun à rouge orne chaque aile vers le milieu. À l'état adulte (imago), le Citron hiverne, accroché à la végétation pour passer la mauvaise saison. Pour ce faire, le Citron sécrète un antigel naturel qui protège son corps et ses cellules des rigueurs de l'hiver. Dès le début du printemps, on peut l'apercevoir voltigeant à nouveau dans les prairies à la recherche de nourriture et d'un partenaire sexuel. Les œufs pondus au début du printemps, sont jaunes à vert clair. Ils éclosent pour donner des chenilles de couleur verte qui se transforment en papillon vers juin-juillet. Si on les dérange ou les capture, ils tombent dans un état cataleptique de mort apparente.

L'Azuré du Serpolet *Maculinea arion*

PATRIMONIALE Taille : 30 cm Floraison : avril à juin

Ce papillon a été observé vers le Col d'Etsaut. Il vit dans les zones chaudes et bien exposées des prairies et des pelouses où il pond ses œufs. De ces œufs éclosent des chenilles qui se nourrissent sur de l'Origan (*Origanum vulgare*) en plaine et sur du Thym (*Thymus spp.*) en montagne. La chenille poursuit ensuite son cycle de développement au sein d'une fourmilière. Elle produit un miellat que les fourmis consomment. En échange, la chenille bénéficie de leur protection contre d'éventuels prédateurs. La chenille se métamorphosera au sein de la fourmilière d'où s'extraira le papillon (imago). Il s'agit là d'un cas remarquable de service réciproque entre espèces animales.

L'Azuré du serpolet bénéficie en France d'un statut de protection sur l'ensemble du territoire.



D. Demergès - CEN Midi-Pyrénées

Le Chevreuil européen - « cabiròu »

Capreolus capreolus

ESTHÉTIQUE Taille : environ 65 cm au garrot pour 15 à 30 kg

Observation : toute l'année

Le Chevreuil est le plus petit représentant des cervidés en Europe. Largement répandu, il affectionne les forêts et bosquets entrecoupés de milieux ouverts. S'il fréquente assidûment les prairies aux alentours des villages, on le trouve en montagne, près des lisières supérieures des forêts et jusqu'à 2 000 m en été. Le Chevreuil est souvent observé en groupes familiaux de quelques individus.

En été, le rut est prétexte à des poursuites, voire des altercations entre mâles. La femelle donne naissance vers le mois de mai à deux faons, qui resteront un an avec elle. En octobre ou novembre, les mâles, appelés brocards, perdent leurs bois. De nouveaux bois repoussent pendant l'hiver sous un velours nourricier qui tombera en février ou mars. Dérangé, l'animal s'enfuit en poussant des aboiements rauques et en arborant un miroir blanc à l'arrière-train, signal visuel pour ses congénères. Sur le territoire de la commune d'Etsaut, le Chevreuil a été observé à la fois dans les prés de Monrepeaux et dans le Bois du Pacq.



L. Nédelec - Parc national des Pyrénées

Le Pipit des arbres - « pit »

Anthus trivialis

PATRIMONIAL ET ANECDOTIQUE Taille : 25 à 28 cm d'envergure

Nidification : avril à juillet

Avec son plumage brun assez discret, le Pipit des arbres est un oiseau commun mais peu connu du grand public. Il vit dans les milieux ouverts où les arbres sont présents, dans des paysages typiquement agricoles : bocages, landes sèches avec quelques arbres, lisières.

Le mâle accompagne sa parade spectaculaire d'un chant répétitif : posté en haut d'un arbre, il chante en grimant rapidement, puis se laisse tomber à l'image d'un parachute, les ailes arquées, les pattes pendantes et la queue relevée. Le chant s'arrête lorsqu'il se pose au sol.

Le nid est un simple creux gratté dans la terre, bien dissimulé sous l'herbe, où il élève une à deux couvées par an. Sa petite taille ne l'empêche pas d'aller passer l'hiver en Afrique subsaharienne. En France, il est protégé depuis 1976, ce qui n'a pas empêché son déclin comme partout ailleurs en Europe. À Etsaut, on le rencontre dans les hauts du village où il ne faut pas le confondre avec le Pipit spioncelle.



R. Dumoulin www.oiseaux.net

L'Aigle botté

Hieraetus pennatus

PATRIMONIALE Taille : jusqu'à 130 cm d'envergure Nidification : mars à avril

Cet oiseau de la famille des rapaces est peu commun sur le territoire français. On dénombre environ 600 couples à l'échelle nationale, principalement répartis dans le quart sud-ouest.

L'Aigle botté possède un bec crochu et des serres qui lui permettent d'attraper ses proies en plein vol ou au sol après des piqués parfois vertigineux. Son régime alimentaire exclusivement carnivore est constitué d'oiseaux (moineaux, grives, merles, geais, pigeons ramiers...), de petits mammifères comme les campagnols et de reptiles. On peut l'apercevoir posé en hauteur à l'abri du houppier des arbres, en vol en parade ou à la recherche d'une proie. Bien qu'observable dans le bocage valléen, l'animal est dépendant des gros massifs forestiers voisins. Grand migrateur, il rejoint notamment le continent africain à la mauvaise saison. L'Aigle botté est protégé sur l'ensemble du territoire national.



Y. Bielle - Parc national des Pyrénées



L. Médélec - Parc national des Pyrénées

Le Blaireau d'Europe - « taishon »

Meles meles

ANECDOTIQUE Poids : 10 à 15 kg Observation : surtout au printemps

Il s'agit du plus gros des représentants de la famille des Mustélidés. On le reconnaît à son dos gris, à sa tête rayée noire et blanche, ainsi qu'à ses courtes pattes noires.

On note cinq doigts sur chacune des pattes avec des griffes plus développées à l'avant.

Le Blaireau d'Europe vit dans des milieux assez variés même s'il préfère les forêts très touffues. Comme le Renard roux (*Vulpes vulpes*), c'est un animal nocturne et crépusculaire très discret. Il ne sort de son terrier que le soir afin de se nourrir. Il est opportuniste et omnivore. Il n'hiberne pas mais son activité baisse fortement durant les hivers rigoureux où il vit sur ses réserves de graisse. Il communique par une importante diversité de cris comme des grognements, des aboiements, des ronronnements ou même des sifflements. Animal autrefois commun, la destruction et la dégradation de son milieu naturel, tout comme le piégeage, sont les facteurs principaux de sa raréfaction.

Le Tarier des prés

Saxicola rubetra

ANECDOTIQUE Taille : 14 cm Envergure : 23 cm Observation : mai à septembre

Il se distingue des autres tariers par un sourcil blanc et des marques blanches à la queue. Le croupion est brun jaunâtre tacheté alors que la poitrine et la gorge sont ocre orangé. Le Tarier des prés est l'hôte caractéristique des prairies à foin ou à litière, exploitées de manière peu intensive. Il doit disposer de postes de chant dominants : hautes plantes, buissons, piquets ou clôtures. Son chant est une succession de gazouillis brefs. Il ne descend à terre que brièvement pour capturer une proie.

La modernisation de l'agriculture est la principale cause de sa régression. Dans bien des endroits, son milieu vital a été transformé en cultures intensives. Alors que dans le passé, les prés n'étaient pas fauchés avant mi-juin, temps de l'envol des jeunes tariers, aujourd'hui, la fenaison a souvent déjà lieu en mai, et beaucoup de nids, construits au sol, sont alors détruits.



L. Nédelec - Parc national des Pyrénées



C. Cuemin - Parc national des Pyrénées

La Couleuvre d'Esculape

Zamenis longissimus

ANECDOTIQUE & PATRIMONIALE Taille : 110 à 160 cm de long Reproduction : mai à juin

Il s'agit d'un serpent totalement inoffensif, au corps long et mince. L'animal fréquente les milieux clairs et ensoleillés comme les bords de champs ou les vieux murs. Plutôt bon grimpeur, on peut aussi le rencontrer au niveau des branches basses de certains buissons. Prédateur diurne, il chasse de petits rongeurs comme les campagnols ainsi que des lézards. La Couleuvre d'Esculape, comme tous les reptiles présents sur le sol français, est une espèce protégée. La mauvaise réputation des reptiles en général, joue contre sa préservation. Il n'en a pas toujours été ainsi. L'histoire raconte qu'Asclépios, le dieu-médecin des Grecs anciens, devenu Esculape à Rome, portait dans sa main droite un bâton. Celui-ci était entouré d'un serpent, probablement la Couleuvre d'Esculape, en raison des conseils avisés que l'animal prodiguait pour guérir les malades. Vestige de l'histoire, on retrouve aujourd'hui la couleuvre sur l'emblème des médecins et des pharmaciens. Elle a été vue au Manot et Claverie.

Les milieux ouverts de versant (zone intermédiaire)



Ce qu'il faut retenir...

et éventuellement entreprendre pour conserver et enrichir la biodiversité de ce milieu à Etsaut

À l'échelle des paysages

- Au niveau des granges foraines, le paysage est marqué par une forte évolution du couvert forestier. Le milieu se ferme peu à peu. Les bois de bas de versant gagnent sur la zone des granges ; en haut de versant, la lisière forestière conquiert les granges abandonnées.
- Les prairies, dont l'usage disparaît, changent d'aspect.

À l'échelle des habitats

- L'abandon de certaines parcelles entraîne la création d'une véritable mosaïque où alternent prés pâturés et bois. Cette mixité temporaire s'accompagne d'une importante biodiversité.
 - Cette évolution rapide vers la forêt allant de pair avec la pousse de broussailles permet la mise en place de zones refuges pour la faune.
 - Ailleurs, l'uniformisation du milieu par la Fougère aigle ou les ronces complique l'utilisation des prairies attenantes et limite de façon générale leur biodiversité.
 - Les granges, les murets de pierre et autres aménagements anciens sont autant d'endroits favorables à une biodiversité spécifique. L'évolution vers un usage résidentiel des granges altère leur capacité d'accueil.
- L'association foncière pastorale de Seberry pourrait être une opportunité de relancer une dynamique agricole et pastorale afin de retrouver des paysages ouverts, de rétablir les voies de communication (sentiers) dans le cadre d'une gestion collective.
- Le secteur de Larrouye pourrait également faire l'objet d'un travail spécifique sur le maintien du milieu ouvert de versant.

À l'échelle des espèces

- Une majorité de passereaux contactés par les ornithologues sur la commune ont été observés dans les milieux ouverts de versant.
 - Ces terrains, faits de l'alternance de haies et de prés, sont autant de zones de chasses et de gîtes pour les chauves-souris.
 - Les vieilles granges et leurs alentours hébergent notamment la Chouette effraie comme la hulotte ainsi que les micro-mammifères qu'elles consomment.
- La commune pourrait sensibiliser à l'intérêt du maintien d'un habitat à caractère traditionnel.
- Un travail de sensibilisation pourrait être mené sur les infrastructures agro-écologiques en général : mur, murets, granges...



2.3. Les milieux boisés



Figure 19

Photographies aériennes du Bois de Pacq en 1959 et en 2015.

Sources : IGN 1959 et BD ortho© IGN 2015

32% de la surface du territoire communal est actuellement occupée par les milieux boisés. Comme évoqué au paragraphe 1.3.1 traitant de l'évolution des paysages de la commune, cette couverture par la forêt a nettement évolué entre 1959 et aujourd'hui. Elle concerne de façon marquée la zone intermédiaire des granges foraines. Les autres massifs, notamment dans les versants ombrés, ont peu évolué comme le montre la **figure 19**.

Dans le cadre des inventaires de terrain, près de 22% des observations naturalistes ont été effectuées en milieux forestiers. Une grande partie des espèces de mousses et de nombreuses espèces de champignons recensés sur Etsaut, sont présentes dans ce milieu qui leur est très favorable.



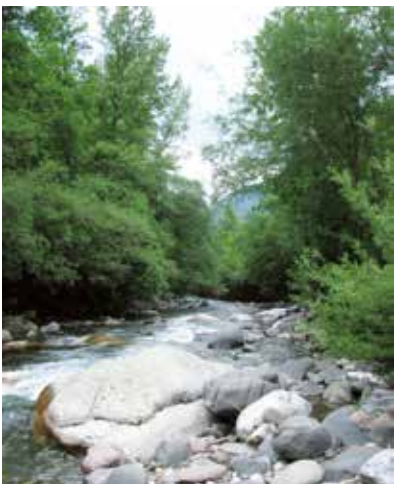


Chênaie-ormaie de forte pente
CBNPMP / L. Olicard



Hêtraie calcaire ci-dessus et,
à droite, Hêtraie acide
CBNPMP / L. Olicard

Saulaie de torrent ci-dessous et,
à droite, Pîneraie de Pin à crochets
CBNPMP / L. Olicard



➤ 2.3.1 Habitats naturels représentatifs ou remarquables

Les boisements, comme les autres groupements végétaux, se déclinent en fonction de l'altitude et de l'exposition, avec parfois des effets d'inversion en fond de vallée plus frais que les versants situés plus en altitude. De ce fait, dans les vallons encaissés, les fortes pentes surplombant les torrents sont occupées par des chênaies-ormaies, avec un sous-bois où domine la fougère Polystic à frondes soyeuses (*Polystichum setiferum*).

Dès que la pente diminue et que l'humidité baisse, c'est la hêtraie qui s'exprime. Deux types ont été observés en fonction de la nature acide ou calcaire du substrat : la hêtraie à Scille fausse-jacinthe pour les sols calcaires et la hêtraie à Houx pour les sols acides.



Plus haut en altitude, la hêtraie est relayée par des pîneraies à Pin à crochets (*Pinus mugo* subsp. *uncinata*), formant des boisements peu denses avec en sous-bois des landes à Callune (*Calluna vulgaris*).

En bordure du gave, en contrebas du bourg, le caractère torrentiel du cours d'eau favorise la formation d'une saulaie sans cesse rajeunie par la violence des crues. On y trouve les saules buissonnants comme le Saule pourpre (*Salix purpurea*) et le Saule drapé (*Salix eleagnos*) ainsi que le Saule à feuilles d'olivier (*Salix atrocinerea*) et le Saule blanc (*Salix alba*).



➤ 2.3.2. Flore représentative ou remarquable

L'Aconit panaché des Pyrénées

Aconitum variegatum subsp. *pyrenaicum*

PATRIMONIALE ET ESTHÉTIQUE Taille : de 50 à 150 cm Floraison : août à octobre

Coiffées d'un casque de pétales, les fleurs bleues de l'Aconit panaché des Pyrénées forment de grandes et jolies grappes colorées visibles à la fin de l'été et en automne. Ses feuilles peu découpées et ses graines profondément ridées permettent de le distinguer de l'Aconit napel. Cette dernière est assez commune dans toute l'Europe, alors que l'Aconit panaché des Pyrénées est une plante rare qui ne vit que dans l'ouest de la chaîne, en France et en Espagne. On la rencontre dans des mégaphorbiaies, dans des milieux suintants, dans des clairières des hêtraies-sapinières ou au pied de falaises calcaires. Comme tous les Aconits, c'est une plante extrêmement toxique.



E. Florence - Parc national des Pyrénées



P. Héras MCNA

Metzgeria pubescens

ESTHÉTIQUE Taille : 3-4 cm Observation : toute l'année

Cette jolie hépatique se développe sur les parois rocheuses calcaires ombragées et humides. Ses thalles sont couverts par de petits poils sur les faces ventrale et dorsale. Elle se colore d'un joli vert pâle lorsqu'elle est humide, et prend une teinte plus grisâtre dans des conditions plus sèches. Cette espèce est assez répandue dans les Pyrénées.

➤ 2.3.3. Champignons et lichens représentatifs ou remarquables

Ischnoderma resinosum

ESTHÉTIQUE ET PATRIMONIAL Taille : jusqu'à 20 cm de diamètre

Observation : presque toute l'année mais à différents stades

La hêtraie-sapinière occupant le versant en rive droite du ruisseau d'Ourtasse, après la cabane d'Asquez, présente plusieurs caractéristiques favorisant une grande diversité de champignons, notamment en espèces mycorhiziques²⁰ et saprotrophes²¹ d'humus. On y trouve une certaine quantité de bois mort, de sapin et de hêtre, sous forme de chandelles et de bois mort au sol, à des stades de décomposition variés qui favorisent le développement de champignons. On y rencontre notamment *Ischnoderma resinosum*, une espèce de Polypore exclusive du Hêtre et très exigeante en termes de naturalité forestière. Ce Polypore est très rare à l'échelle nationale et rare dans les Pyrénées. Le Béarn semble abriter le plus gros noyau de ses populations.

20 Une mycorhize est un organe particulier situé dans le sol au niveau racinaire, au sein duquel champignons et plantes échangent des substances nutritives, des minéraux et de l'eau.

21 Espèce qui se nourrit de matière organique en décomposition.



CBNPMP / C. Hamnoire

➤ 2.3.4. Faune représentative ou remarquable

Le Carabe splendide *Carabus splendens*

ESTHÉTIQUE Taille : 3 cm Observation : presque toute l'année

Le carabe splendide est un des plus grands carabes français. Il arbore des couleurs métalliques qui en font un des plus beaux coléoptères de notre faune. L'espèce est principalement présente sur la chaîne des Pyrénées où elle a été découverte pour la première fois en 1780. Cependant, elle remonte jusque dans l'Aveyron, le Tarn, les Landes et ponctuellement le Lot. L'espèce est principalement forestière. La larve, comme l'adulte, est prédatrice, recherchant préférentiellement de grosses proies telles que les limaces qu'elle découpe avec ses fortes mandibules. L'hiver, on peut trouver les adultes en diapause²² dans le bois pourri ou sous les mousses. Lorsqu'il se sent menacé, le carabe projette un liquide à l'odeur très nauséabonde pour repousser son agresseur.

²² La diapause est une phase génétiquement déterminée dans le développement d'un organisme où il diminue l'intensité de ses activités métaboliques.



S. Déjean- CEN

L'Hibernie défeuillante *Erannis defoliaria*

ANECDOTIQUE Taille : 40 mm d'envergure (mâle) Période de vol : juin à octobre

Ce papillon de nuit est particulier à bien des égards. Les adultes s'observent en hiver où ils sont actifs tant que la température est supérieure à 5 °C. Chez l'Hibernie défeuillante, seuls les mâles volent. Les femelles émergent avec des ailes réduites au minimum et vivent leur vie d'adulte accrochées aux branches et aux troncs des arbres. On rencontre l'Hibernie défeuillante dans les boisements de feuillus de la commune. Les mâles peuvent être observés en vol au-dessus des chemins et des routes forestières. Les chenilles se nourrissent des feuilles de nombreuses essences d'arbres. La diversité floristique des boisements est primordiale pour le maintien de ce papillon.



P.-Y. Gourvil - CEN Aquitaine

Le Pic épeiche *Dendrocopos major*

PATRIMONIALE Taille : 40 cm d'envergure Nidification : mars à juin

Oiseau typique de nos forêts, le Pic épeiche possède un plumage caractéristique fait de noir et de blanc qui le rend assez facilement observable. Avec un peu de persévérance, vous pourrez même l'observer en train de creuser son nid appelé loge, à même le tronc des arbres. Laissez-vous guider par le son émis par les tambourinages du bec frappant l'arbre. Une fois le trou percé, la femelle y déposera les œufs au printemps. Il s'en suivra un incessant ballet du couple pour garantir le nourrissage des jeunes. Le régime alimentaire de l'adulte est essentiellement composé d'insectes qu'il va chercher sous l'écorce des arbres à l'aide de sa grande langue fine et collante. Les surfaces forestières étant globalement en expansion, le Pic épeiche n'est actuellement pas menacé.



P. Dunoguiez - Parc national des Pyrénées

Le Pic noir - « pic cornèlh » *Dryocopus martius*

PATRIMONIALE Taille : 65 cm d'envergure Observation : toute l'année, parade en janvier

C'est le plus grand des Pics. D'un plumage presque entièrement noir, il est reconnaissable à sa calotte rouge vif qui s'étend du front jusqu'à l'arrière de la nuque chez le mâle, alors que la femelle a seulement une tâche rouge. Les doigts de ses courtes pattes sont pourvus d'ongles solides et recourbés. Deux doigts sont dirigés en avant et deux en arrière, permettant de grimper facilement aux arbres tout en prenant appui sur les plumes de la queue excessivement robustes. La langue des pics est effilée, très longue, visqueuse et pourvue de nombreux corpuscules de tact qui lui servent à détecter les larves dans le bois. Son tambourinage, le plus long de tous les pics, avec une cadence de vingt coups par seconde, peut être audible à plus d'un kilomètre. Il fréquente les grands massifs forestiers nécessaires à son alimentation et à son mode de nidification. Il a un chant mélodieux, puissant et composé d'une phrase ascendante.



P. Dunoguiez - Parc national des Pyrénées

Le Chat sauvage - « gat sauvatge »

Felis silvestris

PATRIMONIALE Taille : équivalente à un gros chat **Observation** : toute l'année

Plus lourd et trapu que le Chat domestique (*Felis catus*), le Chat sauvage possède un crâne plus large. Sa taille et son pelage varient selon l'aire d'habitat. Il est forestier et extrêmement discret, donc difficile à observer. La robe du chat sauvage n'est jamais tachetée, elle est brune avec des rayures noires. Le dos est marqué d'une ligne noire et sa queue touffue, en massue, est terminée par un manchon précédé de trois anneaux noirs. Les croisements avec les chats haretts (chats domestiques retournés à la vie sauvage) font diminuer la pureté génétique de l'espèce.

Il fréquente les massifs montagneux jusqu'à 2 000 m d'altitude. Les mâles marquent leur territoire en griffant l'écorce des arbres et en urinant. Il s'aménage un refuge dans un terrier abandonné, sous une souche ou dans une corniche rocheuse et évite les zones occupées par l'homme. C'est surtout au crépuscule et pendant la nuit qu'il sort pour chasser sur un vaste territoire, notamment des petits rongeurs, des lapins, des reptiles, des amphibiens et parfois des oiseaux, dont il apprécie les œufs.



T. Friedrich - Parc national des Pyrénées



La Grenouille rousse - « gragolha » *Rana temporaria*

ANECDOTIQUE Taille : 6 à 10 cm **Observation** : janvier-février à octobre-novembre

Assez massive, la Grenouille rousse possède un museau arrondi. Les mâles sont un peu plus petits que les femelles. Sa peau est brun grisâtre à rousse avec des nuances rouge brique, vertes ou jaunâtres. Le ventre est clair et parfois tacheté. Une large tache sombre incluant les tympanes est visible à l'arrière des yeux, et se prolonge jusqu'au museau. La pupille est horizontale avec un iris doré.

Elle est présente près des zones boisées, dans des zones humides. Elle sort de la période d'hibernation dès la fin du mois de janvier par temps doux, pour entamer des migrations massives vers un site de ponte. Lors de l'accouplement, le mâle s'accroche au dos de la femelle par les aisselles. Les femelles posent dans l'eau leurs œufs en amas flottants. Les adultes regagnent ensuite leurs quartiers d'été, souvent proches de leur lieu d'hibernation. Les pontes et têtards subissent parfois des pertes considérables, dues aux prédateurs des corvidés notamment, mais aussi par assèchement des milieux.

La Vipère aspic - « vipèra »

Vipera aspis zinnikeri

ANECDOTIQUE Taille : 40 à 60 cm **Observation** : février à novembre

C'est un petit serpent au corps épais que l'on identifie par la forme plutôt triangulaire de sa tête avec un museau retroussé et des pupilles verticales. La queue est courte, surtout chez les femelles. Elle n'a pas de coloration spécifique : la couleur, la présence et la disposition des taches sont variables même si l'on observe très souvent une belle bande dorsale en zig-zag de couleur brun foncé à noir.

Cette espèce se rencontre sur les pentes des massifs rocailloux où elle trouvera à la fois des abris et des lieux propices à la thermorégulation. Elle est venimeuse et possède des glandes à venin reliées à des crochets canaliculés (comportant un canal), qui permettent d'injecter le venin dans les tissus des proies. Au repos, les crochets sont repliés vers l'arrière dans l'intérieur de la bouche. Elle est craintive et cherchera la fuite par tous les moyens possibles. Acculée, elle s'enroulera sur elle-même, ne laissant sortir que la tête en sifflant. Comme tous les reptiles, elle a mauvaise réputation. Il faut rappeler qu'elle fait partie des espèces protégées.



C. Cuénilin - Parc national des Pyrénées

Les milieux boisés



Ce qu'il faut retenir...

et éventuellement entreprendre pour conserver et enrichir la biodiversité de ce milieu à Etsaut

À l'échelle des paysages

- Les bois et les forêts sont une composante majeure du paysage de la commune d'Etsaut, puisqu'ils représentent un tiers du paysage en superficie.
- L'abandon de l'utilisation de certains bas de versant modifie le paysage par la fermeture des milieux au profit des espèces ligneuses.
- Les forêts, en protégeant de l'érosion et des avalanches, préservent la stabilité des sols d'Etsaut.

À l'échelle des habitats

- Les milieux boisés de l'étage intermédiaire s'intègrent dans une mosaïque de milieux de prés pâturés et de bois.
 - Cette grande variété d'habitats maintient une continuité écologique qui favorise la présence de la biodiversité.
 - La forêt d'Etsaut est formée d'une grande variété de peuplements naturels. Ces secteurs, difficiles d'accès, ont été peu exploités par le passé. Cela a préservé la naturalité de certains peuplements, notamment sur le bois du Pacq.
- L'intérêt pour la biodiversité d'une mosaïque d'habitats forestiers devrait permettre de privilégier des traitements sylvicoles irréguliers et le maintien de vieilles forêts.

À l'échelle des espèces

- La forte naturalité de certains peuplements anciens de la commune d'Etsaut a permis aux naturalistes d'observer un cortège important d'espèces de champignons, lichens, mousses et fougères.
 - Une grande variété d'insectes, dont les coléoptères saproxyliques, peuplent ces forêts anciennes. Ils y décomposent la matière organique tombée au sol pour former l'humus.
 - Des espèces connues comme rares et protégées ont été observées comme l'Aconit panaché des Pyrénées ou le Chat sauvage.
- De nombreuses espèces présentes sur la commune d'Etsaut dépendent directement de l'existence de la forêt. Il est intéressant que la commune s'engage dans leur conservation.



2.4. Les milieux humides



En l'état actuel, les milieux humides d'Etsaut couvrent environ 4% du territoire et sont composés essentiellement du Gave de la vallée d'Aspe et de ses affluents principaux, du ruisseau d'Ourtasse et du Sescoué. La trame des milieux humides comporte également des lacs et laquets, des sources ainsi que des prairies humides, des tourbières et des fossés.

Les photographies comparatives de la figure 20 montrent une revégétalisation importante des abords du gave d'Aspe.

5% des espèces observées sur la commune fréquentent les milieux humides. C'est notamment le cas des libellules et du célèbre Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*) qui sont décrits dans les pages suivantes.

Figure 20

Photographies aériennes de la zone du gave d'Aspe aux abords du village en 1959 et en 2012

Sources : IGN 1959 et BD ortho@IGN 2012





Communauté de sources
CBNPMP / L. Olicard



Mégaphorbiaie à Barbe-de-bouc dioïque
CBNPMP / L. Olicard

23 Les mégaphorbiaies sont des formations végétales de grandes plantes à larges feuilles, typiques de sols frais et riches : clairières, bords de torrent, couloirs d'avalanche...

Bas marais en ceinture d'un lac d'altitude

CBNPMP / L. Olicard

Communauté de tourbière basophile

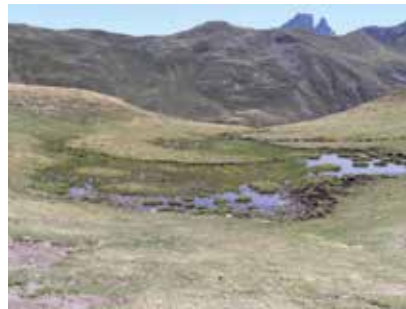
CBNPMP / L. Olicard

➤ 2.4.1 Habitats naturels représentatifs ou remarquables

En forêt, les écoulements sont tapissés de Cardamine à feuilles de cresson (*Cardamine pratensis*) et de Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*). Les écoulements qu'on rencontre dans les milieux ouverts des pelouses d'estive sont recouverts par un ensemble de mousses denses, de Saxifrage (*Saxifraga* spp.) et d'Épilobe (*Epilobium* spp.).

Au bord des cours d'eau, on observe des mégaphorbiaies²³ avec des espèces assez luxuriantes telles que l'Adénostyle à feuilles d'Alliaire (*Adenostyles alliariae*) ou la Barbe-de-bouc dioïque (*Aruncus dioicus*).

Dans les milieux tourbeux à para-tourbeux aux abords des écoulements d'eau, on retrouve des formations de bas-marais composées principalement par des Laïches, comme *Carex davalliana*, *C. flacca*, *C. panicea*. Lorsque le sol est plus tourbeux, d'autres végétations de tourbière s'observent comme la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*), la Laïche à bec (*Carex rostrata*), mais aussi des plantes carnivores comme la Drosera à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), des Grassettes (*Pinguicula* spp.).



➤ 2.4.2. Flore représentative ou remarquable



É. Boyer - Parc national des Pyrénées

L'Arbre aux papillons

Buddleja davidii

ENVAHISSANTE ET ESTHÉTIQUE

Taille : jusqu'à 5 m de haut

Floraison : juin à septembre

Cet arbuste, encore appelé Lilas d'été en raison de sa ressemblance avec le Lilas commun (*Syringa vulgaris*), est une espèce envahissante très commune dans le sud-ouest de la France y compris en montagne. Importée de Chine à la fin du XIX^e s. par le Père David, natif d'Espelette, la plante est cultivée dès le début de la première guerre mondiale. Elle profitera des décombres liés aux villes bombardées pour connaître un important essor. Aujourd'hui très prisée par les particuliers comme par les professionnels pour un usage ornemental, son impact sur la biodiversité est considéré comme néfaste. En effet, le développement important que connaît parfois localement l'Arbre aux papillons, entraîne une baisse de la diversité végétale. Par ailleurs, son intérêt pour les papillons serait en réalité très limité du fait du caractère toxique de ses feuilles.

La Laïche de Daval ou Carex de Daval

Carex davalliana

PATRIMONIALE Taille : 10 à 40 cm Floraison : avril à juillet

Le Carex de Daval est une espèce vivace plutôt modeste qui peut passer facilement inaperçue. Elle forme des touffes très denses dans les pelouses marécageuses et les tourbières alcalines qu'elle affectionne particulièrement. Elle appartient au groupe des plantes dites graminoides et ne possède donc pas de fleur au sens commun du terme (pas de pétale coloré). Autre originalité, les sexes sont portés par des individus séparés contrairement à la majorité des plantes à fleurs où les deux sexes sont regroupés dans une même fleur. On distingue donc des individus mâles et d'autres femelles. Les deux sont caractérisés par des feuilles étroites, râpeuses sur les bords (scabres) d'où dépassent des tiges minces à section triangulaire portant les organes reproducteurs en forme d'épis terminaux. Les épis femelles comprennent de nombreux fruits appelés utricules qui sont ici bruns, ventrus à la base, puis rapidement rétrécis en un bec allongé.

Sur la commune, l'espèce a été contactée à plusieurs reprises et notamment aux abords du ruisseau de la Baigt de St-Cours lorsque celui-ci traverse le Bois du Pacq.



CBNPMP / C. Bergès



A. Riffaud - Parc national des Pyrénées

La Droséra à feuilles rondes ou le Rossolis à feuilles rondes

Drosera rotundifolia

PATRIMONIALE Taille : 5 à 10 cm Floraison : juin à août

Cette petite plante carnivore vit sur des sols acides et humides des tourbières. Ses feuilles rondes, aux longs et fins pétioles²⁴, sont rassemblées en rosette²⁵ près du sol. Elles sont recouvertes à leur extrémité par des poils glanduleux d'un rouge luisant. Ces poils, enrobés d'un suc visqueux, sont en réalité un piège permettant à la plante d'attirer et de capturer des insectes de petite taille. Ces proies sont une source d'azote pour la plante qui vit dans des milieux qui en contiennent peu.

Elle fleurit au cours de l'été : les minuscules fleurs blanches au nombre de 6 à 10 par pied, sont groupées sur une tige verticale partant du centre de la rosette. Le Rossolis à feuilles rondes se rencontre le plus souvent entre 600 m et 2 000 m d'altitude.

Cette espèce est protégée au niveau national car elle vit dans des milieux devenus rares. Elle a été observée au col de Courret.

²⁴ Pièce végétale qui relie la feuille à la tige.

²⁵ Plusieurs tiges ou feuilles qui partent du même point.

Le Cresson des fontaines

Nasturtium officinale

ANECDOTIQUE Taille : 10 cm à 1 m Floraison : mai à septembre

De ses grandes tiges vertes et creuses émergent de longs rhizomes souterrains. Elles portent des feuilles vertes découpées, divisées en lobes se terminant par une inflorescence composée de petites fleurs blanches à quatre pétales. Encore appelé Cresson officinal en raison notamment de ses capacités à prévenir l'anémie et le scorbut, cette espèce de la famille des choux possède de remarquables propriétés médicinales. A consommer fraîche si vous souhaitez en profiter pleinement. Plante assez commune, elle affectionne les petits cours d'eau lents, les sources, voire les puits ou les fontaines comme son nom l'indique.



D. Roussel - Amis du Parc



Plagiommium undulatum

ESTHÉTIQUE Taille : tiges jusqu'à 12 cm **Observation** : toute l'année

Cette grande mousse apprécie les sols frais des bords de cours d'eau, surtout dans les ripisylves, ainsi que sur les suintements dans les forêts humides. Elle est très facile à reconnaître avec ses longues feuilles ondulées mesurant jusqu'à cinq millimètres, dotées d'une bordure à petites dents et d'une forte nervure. Elle peut former des tapis de quelques mètres carrés.

La Consoude tubéreuse *Symphytum tuberosum*

ESTHÉTIQUE Taille : 20 à 50 cm **Floraison** : mars à mai

Cousine de la Consoude officinale (*Symphytum officinale*), la Consoude tubéreuse n'en possède malheureusement pas les vertus médicinales. Au printemps, cette petite plante haute de 30 cm en moyenne égale les talus et les berges du gave de ses petites fleurs jaune en forme de clochettes. Vivace, elle se développe en touffes plus ou moins compactes formant de véritables colonies. Très mellifère, sa reproduction est assurée par les insectes qui, passant de fleur en fleur, s'affairent à transporter le pollen. La Consoude tubéreuse apprécie les lieux humides et ombragés des abords du gave.



Cinclidotus riparius

ANECDOTIQUE Taille : environ 2 - 7 cm **Observation** : toute l'année

Cette robuste mousse est ancrée sur les rochers ou la base des arbres du gave d'Aspe. Elle forme des tapis noirâtres à demi submergés, assez bas dans le lit du gave.

Ses branches sont longues et peu ramifiées pour une forme plus hydrodynamique. Ses feuilles montrent des bordures renforcées qui aident à les préserver de la violence du courant. Cette mousse héberge d'importantes quantités d'algues microscopiques et des petits animaux qui se réfugient ici pour échapper à la puissance des flots. Elle est répandue çà et là dans les cours d'eau de Nouvelle-Aquitaine.

➤ 2.4.3. Champignons et lichens représentatifs ou remarquables

Conocybe dumetorum var. *dumetorum*

ANECDOTIQUE Taille : 10 à 25 mm **Observation** : août à octobre

Les rives des torrents de montagne rassemblent divers microhabitats favorables aux champignons. Les sables constituent un substrat original qui semble particulièrement favorable à certaines espèces telles que le *Conocybe dumetorum*. Rencontré dans un mélange de sables et de fine litière de feuillus sur les rives du gave d'Aspe en amont du village, sa petite stature, son pied pâle à l'apex et brun foncé à la base, et l'abondante pruine recouvrant l'ensemble du chapeau et du pied sont des éléments caractéristiques de l'espèce. Mais l'identification formelle se fait au microscope grâce à l'observation de bouquets de cellules à la forme caractéristique de quille.



➤ 2.4.4. Faune représentative ou remarquable

P.-Y. Gourvil - CEN Aquitaine



L'Hermine *Cerura erminea*

ESTHÉTIQUE Taille : 60 - 70 mm d'envergure Période de vol : avril à juillet

Ce magnifique papillon de nuit se rencontre principalement dans les zones bocagères en bordure de cours d'eau où se développent les plantes dont se nourrit la chenille : saules, peupliers, bouleaux...

Sur la commune, seul un inventaire nocturne a permis de la contacter. Malgré sa grande taille et sa couleur blanche, l'Hermine sait se faire discrète durant la journée, bien à l'abri sur les branches ou le feuillage des arbres.

L'Hermine fait partie des espèces appelées Queue-fourchue, en référence aux chenilles qui arborent deux grandes queues à l'extrémité de l'abdomen qu'elles peuvent dresser pour faire fuir les prédateurs.

La Plusie topaze *Diachrysis chryson*

ESTHÉTIQUE Taille : 44 - 55 mm d'envergure Période de vol : juin à octobre

Ce papillon se reconnaît facilement à sa grande tache dorée à l'extrémité de l'aile. Ce reflet doré est lié à la réverbération de la lumière sur les écailles de ses ailes.

La Plusie topaze affectionne les milieux humides où poussent l'Eupatoire chanvrine, la plante nourricière de la chenille. Très sensible aux modifications de son habitat et notamment à l'assèchement des zones humides, la Plusie topaze s'est raréfiée en France.

C'est un papillon de nuit qui peut malgré tout être observé en journée, butinant les fleurs et notamment l'Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*).



D. Souliet - CEN Aquitaine

C. Cuernin - Parc national des Pyrénées



L'Alyte accoucheur ou Crapaud accoucheur *Alytes obstetricans*

PATRIMONIALE ET ANECDOTIQUE Taille : 4 à 5 cm Reproduction : mars à juillet

Proche cousin du Crapaud épineux (*Bufo spinosus*), l'Alyte accoucheur s'en distingue entre autre par une teinte nettement grisâtre et une taille plus modeste. Mais sa principale caractéristique réside dans le comportement parental de l'espèce car ici c'est le mâle qui porte les œufs sur son dos après avoir aidé la femelle à « accoucher ». Son nom « *obstetricans* » est d'ailleurs issu de cette particularité. Animal surtout crépusculaire, vous pourrez repérer sa présence par le chant du mâle qui ressemble à une note de flûte répétée toutes les quatre à cinq secondes (tou... tou... tou...). Peut-être pourriez-vous alors l'observer chasser dans les bois et les bosquets et jusqu'au voisinage des habitations ou des vieux murs en pierre où il se réfugie dans la journée. L'Alyte est comme le Crapaud épineux, un précieux allié de l'agriculteur et du jardinier en participant à la régulation naturelle des indésirables des cultures (insectes, limaces...) qu'il consomme.

Il bénéficie d'un statut de protection de portée nationale. Sur la commune, l'Alyte accoucheur a été observé au sud du village.

Le Criquet des clairières *Chrysochraon dispar*

PATRIMONIALE Taille : 22-28 mm Observation : juillet-octobre

Malgré son nom, le Criquet des clairières est essentiellement présent en zones humides dans notre région. Ce criquet est relativement répandu dans les Pyrénées où il se rencontre fréquemment dans les hautes herbes, généralement denses, toujours en milieux frais. Cette espèce est aisément reconnaissable sous toutes ses formes, malgré le très fort dimorphisme sexuel qui la caractérise. La femelle, deux fois plus grosse que le mâle, est couleur paille, avec les tibias postérieurs rouge-vif et des ailes pratiquement absentes, réduites à un simple moignon. Le mâle est quant à lui plus petit et vert pomme, avec les ailes antérieures presque aussi longues que l'abdomen. Les criquets se reconnaissent aux antennes courtes contrairement aux sauterelles chez qui elles sont très longues.



S. Danflous - CEN Midi-Pyrénées



Le Cincle plongeur - « mèrle de riu, aigaròla » *Cinclus cinclus*

PATRIMONIALE Taille : envergure 25 à 30 cm Nidification : mars à mai

Cet oiseau vit principalement en altitude, sur les rives des cours d'eau rapide, dans les endroits rocaillieux et escarpés.

Il trouve sa nourriture essentiellement sous l'eau. Il reste debout sur un rocher ou une branche à mi-rivière en se balançant de haut en bas avec sa queue courte dressée. Puis il plonge à la recherche d'invertébrés aquatiques et de petits poissons. Il n'a pas les doigts palmés mais il nage très bien en s'aidant de ses ailes courtes. Son plumage doux et dense lui offre une bonne isolation dans l'eau. Ses yeux sont protégés par une membrane nictitante²⁶ blanchâtre.

Pendant la parade nuptiale, le mâle vole haut au-dessus de son territoire et expose sa poitrine blanche devant la femelle. Le couple reste soudé pour un an et niche très près de l'eau, sous un pont, dans des trous de murs ou de vieux arbres. Les deux adultes construisent un grand nid en forme de dôme, avec de la mousse, des herbes sèches et des feuilles.

²⁶ Membrane semi-transparente, qui peut recouvrir l'œil chez les oiseaux et les reptiles.

L. Nédelec - Parc national des Pyrénées

La Libellule déprimée *Libellula depressa*

PATRIMONIALE Taille : 5 cm (envergure 8 cm) Observation : mi-avril à mi-août

Insecte de l'ordre des odonates (libellules), l'espèce tire son nom de son abdomen plat et élargi. La femelle est teintée de brun et de jaune (comme l'illustre la photo) alors que le mâle possède un abdomen bleu caractéristique. Espèce très commune, elle fréquente différents types de zones humides, de la rivière calme à la mare ensoleillée dans laquelle la femelle pond ses œufs. Les larves y séjourneront deux ans, se nourrissant principalement d'insectes aquatiques. Sur la commune, l'espèce a été observée à la Baigt de St-Cours.



S. Danflous - CEN Midi-Pyrénées



La Decticelle aquitaine *Zeunariana abbreviata*

PATRIMONIALE Taille : 18 à 22 mm Observation : juillet à septembre

La Decticelle aquitaine porte bien son nom. Il s'agit d'une espèce endémique du versant Nord des Pyrénées et de la plaine d'Aquitaine. Cette sauterelle aux couleurs sombres passe facilement inaperçue sur le terrain car elle reste cachée à la base des hautes herbes denses. Sa stridulation puissante trahit toutefois sa présence. On la trouve essentiellement dans les milieux humides en plaine et piémont, mais elle se rencontre aussi dans les landes plus en altitude. À Etsaut, on la trouve tant en jonchaie et mégaphorbiaie qu'en landes d'altitude. Les sauterelles se reconnaissent à des antennes très longues qui sont beaucoup plus courtes chez les criquets.

S. Danflous - CEN



La Loutre d'Europe *Lutra lutra*

PATRIMONIALE Taille : 60 à 80 cm (hors queue) **Observation** : toute l'année

Certainement l'un des mammifères les plus discrets vivant à Etsaut, la Loutre d'Europe est exclusivement liée aux cours d'eau et à leurs berges. Vous pourrez repérer indirectement sa présence par les indices qu'elle laisse sur son passage (traces diverses et notamment *épreintes*²⁷ dont les individus se servent pour marquer leur territoire). Son régime alimentaire est majoritairement composé de poissons mais aussi de batraciens et de crustacés.

Autrefois considérée comme une espèce nuisible, la population française de loutres a considérablement diminué au cours du XX^e. Les raisons de ce déclin sont multiples, mais le piégeage pour la fourrure réputée de l'animal ainsi que l'altération des milieux aquatiques (raréfaction et pollution des cours d'eau) en sont les deux éléments prépondérants. Aujourd'hui protégée, la Loutre regagne progressivement du territoire mais reste une espèce menacée.

²⁷ Les *épreintes* représentent les excréments laissés par les mammifères. Les écologues et les naturalistes utilisent ces traces pour identifier indirectement la présence de certaines espèces.

La Salamandre tachetée *Salamandra salamandra*

PATRIMONIALE ET ESTHÉTIQUE Taille : 15 à 20 cm

Reproduction : de l'automne au printemps

Cet amphibien possède un long corps noir tacheté de jaune à la peau nue et luisante. La salamandre se déplace lentement ce qui rend son observation relativement facile. Vous pourrez l'observer de nuit dans les forêts ou aux abords des points d'eau. Les adultes se nourrissent d'insectes, de cloportes, de limaces et de vers de terre. L'accouplement se fait à terre mais pour la naissance des larves, la femelle se rend dans l'eau et dépose la nouvelle génération dans un endroit approprié, généralement près des berges.

Outre les couleurs vives censées alerter les éventuels prédateurs de son caractère toxique, la salamandre se protège des agressions grâce à des glandes situées juste derrière les yeux et jusque dans le dos. Ces glandes, appelées glandes parotoïdes, sécrètent une substance toxique contenant des alcaloïdes. Cette capacité de l'animal à empoisonner ses prédateurs lui a valu d'être considérée dans les croyances populaires comme un animal démoniaque pourvu de capacités surnaturelles.

La Salamandre tachetée fait l'objet d'un statut de protection sur l'ensemble du territoire national.



Le Lézard vivipare - « lusèrt » *Zootoca vivipara*

ANECDOTIQUE Taille : jusqu'à 16 cm **Reproduction** : mai-juin

C'est le plus septentrional des lézards pyrénéens puisqu'on le retrouve au-delà du cercle polaire en Scandinavie ! En montagne, on le rencontre souvent dans la lande à callune (plante voisine des Bruyères), ou tout autre milieu semi-ouvert. Il est régulièrement la proie du Faucon crécerelle ou de la Vipère. Le Lézard vivipare ne pond pas d'œufs comme les autres lézards. La femelle garde les œufs en elle jusqu'à complète incubation, puis elle donne naissance aux petits individuellement dans une membrane transparente. Cependant, il n'existe aucun échange autre que gazeux entre la mère et les embryons. Cette particularité lui permet de vivre dans des climats plus froids, en gardant ses petits au chaud le temps d'accomplir leur développement embryonnaire.

Le Lézard vivipare bénéficie d'un statut de protection de portée nationale.

Les milieux humides



Ce qu'il faut retenir...

et éventuellement entreprendre pour conserver et enrichir la biodiversité de ce milieu à Etsaut

À l'échelle des paysages

- La commune d'Etsaut est parcourue par un réseau hydrographique qui a modelé le paysage. Le relief déterminé par le passage séculaire des eaux torrentielles et la végétation associée font des milieux humides une composante majeure du paysage communal.
- La végétalisation des berges qui tend à se densifier en partie basse de la commune, influe sur le paysage.

À l'échelle des habitats

- Les habitats associés aux cours d'eau offrent un important potentiel écologique qui a fait l'objet d'une qualification prioritaire au titre du dispositif Natura 2000.
- Les zones tourbeuses de replats, les prairies marécageuses, les sources en contexte forestier sont autant d'habitats porteurs d'une biodiversité particulière à préserver.
- Les cours d'eau sont un habitat dont la continuité est un facteur primordial pour la conservation de la biodiversité.

À l'échelle des espèces

- Sujet d'une étude piscicole en 2018, le cours d'eau de la Baigt de Saint-Cours a montré des populations piscicoles fonctionnelles malgré les crues répétées de cette même année. Ce cours d'eau abrite sur ses berges une végétation remarquable dont la Laïche de Daval.
 - Les zones humides accueillent également des espèces non protégées mais toutes aussi patrimoniales comme des libellules ou la Plusie topaze ainsi que le Merle aquatique.
 - On notera également aux abords du gave d'Aspe, l'implantation et le développement d'espèces exotiques envahissantes comme l'arbre à papillon.
- Des initiatives pourraient voir le jour comme des chantiers citoyens pour endiguer la prolifération des espèces exotiques envahissantes.



2.5. Les milieux urbains et industrialisés



Figure 21

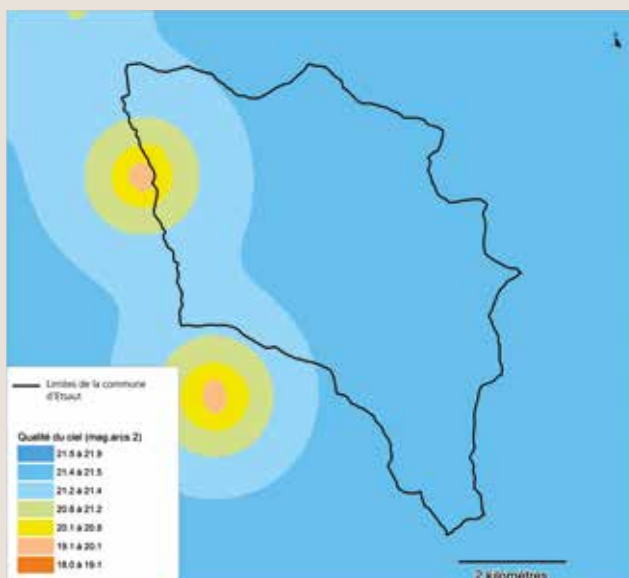
Carte de la pollution lumineuse de la commune d'Etsaut d'après Skylab 2017

Cette trame représente une assez faible superficie puisque moins de 0,5% de la surface du territoire communal est concerné. La partie urbanisée de la commune n'est présente qu'en partie basse, le long de la RN 134. Il s'agit du village composé essentiellement de maisons d'habitation mais aussi de quelques commerces et de constructions plus anciennes classées aux monuments historiques. Les deux images de la figure 21 montrent que cette trame est concernée par **la pollution lumineuse** qui représente un impact fort sur la biodiversité nocturne au sein du village.

Concernant les observations naturalistes réalisées dans le cadre de l'ABC, 6% de celles-ci ont été faites au village, permettant de contacter des espèces variées (dans tous les règnes) et parfois menacées.

Photographie : éclairage nocturne du village d'Etsaut

J. Demoulin - Parc national des Pyrénées





Communauté de murs
CBNPMP / L. Olicard

> 2.5.1 Habitats naturels représentatifs ou remarquables

La végétation semi-naturelle du bourg se trouve principalement sur les murs anciens. Ceux-ci miment les conditions naturelles offertes par les falaises et les rochers. Au niveau de ces murets en pierres sèches, non jointés et non traités, le village abrite donc des conditions proches des milieux naturels. Les murs sont végétalisés spontanément. On y trouve notamment le Nombriil de Vénus (*Umbilicus rupestris*), la Linaire des murs (*Cymbalaria muralis*), le Capillaire des murailles (*Asplenium trichomanes*) ou encore le Géranium herbe-à-Robert (*Geranium robertianum*).

> 2.5.2. Flore représentative ou remarquable

Les fougères

ESTHÉTIQUE

Les vieux murs hébergent de véritables jardinières sauvages. Pas moins de 5 espèces différentes de fougères ont

- ① été observées dont le **Cétérach officinal**
- ② (*Asplenium ceterach*) et la **Capillaire des murailles** (*Asplenium trichomanes*).

Elles sont associées à plusieurs autres espèces de mousses, de lichens et d'orpins.



L. Nédelec - Parc national des Pyrénées

> 2.5.3. Faune représentative ou remarquable



T. Laporte - CEN Aquitaine

Épeire des fenêtres

Zygiella notata

ESTHÉTIQUE Taille : de 7 à 11 mm pour la femelle **Observation** : de juin à octobre

L'Épeire des fenêtres est une espèce commune qui vit près des habitations.

Cette araignée construit une toile géométrique, comme les autres membres de sa famille, les Aranéides. Cependant, cette toile a une caractéristique bien particulière : il lui manque un quartier ! A la place de ce quartier se trouve un fil reliant le moyeu de la toile à la cachette de l'araignée. Elle peut donc chasser sur sa toile sans s'exposer aux prédateurs.

À Etsaut, l'espèce n'a été mentionnée qu'une fois car les habitations ont été sous prospectées. Cependant, si vous prenez le temps d'observer le coin de vos fenêtres et de vos portes vous observerez sûrement sa toile.

Le Paon de jour

Aglais io

ESTHÉTIQUE | **Envergure** : 55-60 mm | **Observation** : toute l'année

Le Paon de jour est peut-être l'un des papillons les mieux connus du grand public. Avec la Belle-Dame (*Vanessa cardui*) et le Vulcain (*Vanessa atalanta*), autres espèces familières en zone rudérale, le Paon de jour forme un groupe d'espèces que l'on appelle les « Vanesses ». Menacé, le Paon de jour fait battre rapidement ses ailes, laissant entrevoir ses ocelles²⁸ comme des yeux bleus qui s'ouvrent et se ferment ! Ceci suffit généralement à faire fuir le prédateur... C'est une espèce très facile à reconnaître, sans risque de confusion. Peu discrète et volant sur de longues distances, elle est facile à observer durant ses bains de soleil, ailes déployées. Floricoles, les adultes s'observent sur diverses fleurs dont celles du Buddleia du père David et du Sureau Yèble. Elle est présente partout, mais particulièrement dans les secteurs frais. Cela s'explique essentiellement par la répartition des plantes-hôtes larvaires (orties) typiques des sols profonds, riches en azote et frais à défaut d'être humides.

²⁸ Tache ronde dont le centre est d'une autre couleur que la circonférence.



Y. Manessier



P. Oger - CEN

L'Epeire diadème ou Epeire des jardins

Araneus diadematus

ANECDOTIQUE ET ESTHÉTIQUE | **Taille** : 6-15 mm | **Observation** : avril à novembre

C'est l'araignée la plus commune parmi les plus grosses espèces facilement observables et identifiables. Elle est largement répartie à travers l'Europe. Comme un de ses noms vernaculaires l'indique, on la trouve fréquemment dans les jardins, clôtures, pergolas, mais aussi dans les prairies, les fossés, les lisières forestières, etc. Le nom d'Epeire diadème vient de la croix blanche dessinée sur la face dorsale de son abdomen.

Elle construit une grande toile circulaire, dite toile orbitale, avec laquelle elle capture tous les insectes volants. Sa soie robuste résiste aux plus grosses proies. Dès le printemps, on peut apercevoir les jeunes fraîchement sortis du cocon, qui forment des amas en forme de boule jaune. Quand ils sont dérangés, la boule « éclate ». Les jeunes partent dans tous les sens pour échapper aux prédateurs. Quand le danger est écarté, ils se regroupent et reforment une boule jaune. Dès la première mue, les jeunes s'émancipent et fabriquent leur propre toile.

Le Crapaud épineux - « sapo, harri »

Bufo spinosus

PATRIMONIAL | **Taille** : 10 à 18 cm | **Reproduction** : février à mars

Le Crapaud épineux, anciennement connu sous le nom de Crapaud commun, est le moins exigeant de tous les Anoures²⁹ métropolitains puisqu'on le trouve aussi bien en ville, qu'en plaine ou en montagne. On le rencontre en milieu aquatique uniquement pour la saison des amours. La femelle pond un long cordon de perles noires qu'elle entortille autour des plantes aquatiques. Les femelles sont beaucoup plus imposantes que les mâles (important dimorphisme sexuel) ; elles peuvent atteindre jusqu'à 18 cm de long. Le Crapaud épineux est un précieux allié de l'agriculteur et du jardinier car il participe à la régulation naturelle des indésirables des cultures (insectes, limaces...), qu'il consomme. Comme de nombreux amphibiens, il bénéficie d'un statut de protection de portée nationale.

²⁹ Les **anoures** sont des amphibiens sans queue à l'âge adulte parmi lesquels on compte les grenouilles et les crapauds.



C. Verdier - Parc national des Pyrénées



La Cétoine dorée

Cetonia aurata

ESTHÉTIQUE | Taille : 2 cm | **Observation** : printemps-été

La Cétoine dorée est une espèce commune, facilement observable et largement répartie en France. Elle appartient à l'ordre des Coléoptères. L'adulte est de taille moyenne. Sa larve, communément appelée « ver blanc », se développe dans les accumulations de débris organiques. Par exemple, dans les jardins, on la retrouve sur le compost. L'adulte est dit floricole, il recherche frénétiquement les fleurs. Il vole bruyamment, en particulier autour des Rosacées (Aubépine, Rosier, Prunellier, Cerisier...), pour se nourrir de pollen. La Cétoine dorée se reconnaît à sa couleur vert brillant. C'est l'un des plus beaux insectes de nos jardins.

Le Flambé

Iphiclides podalirius

ESTHÉTIQUE | Envergure : 65-80 mm | **Observation** : avril à septembre

Ce grand voilier est généralement bien connu du public, comme le Machaon (*Papilio machaon*) qui est une espèce proche. De grande taille, on le distingue aisément des autres papillons avec ses grandes queues au bout des ailes inférieures. Floricole, il aime butiner et il n'est pas rare de l'observer jusque dans les jardins sur les fleurs de Lavande, de Buddleja ou encore de ronces. Il lui faut cependant des zones arbustives chaudes (pentes ensoleillées) à proximité, où la chenille va pouvoir consommer les fleurs de divers *Prunus*, dont le prunellier (*Prunus spinosa*).

Bien qu'il régresse rapidement dans le nord de la France, au point même d'avoir disparu du Nord-Pas-de-Calais et d'une partie de la Picardie, il est encore commun dans le piémont pyrénéen.



Le Machaon

Papilio machaon

ESTHÉTIQUE | Taille : 7 cm d'envergure | **Observation** : mars à octobre

Le Machaon est l'un des plus grands papillons de jour en France. Ces ailes sont richement ornées de motifs noirs présentant des tâches bleues et rouges appelées « macules », se détachant sur un fond jaune clair. Vous pourrez observer son vol lent dans les jardins et les prairies dès le début du printemps.

Autrefois plus commun dans les jardins potagers où la chenille consomme les feuilles de carottes et fenouil, il est devenu plus rare des suites de l'utilisation généralisée des pesticides. Il se rencontre encore fréquemment dans le sud de la France et jusqu'en montagne où l'on peut voir les adultes jusqu'aux sommets des Pyrénées.



Le Rouge-gorge familial

Erithacus rubecola

ESTHÉTIQUE Taille : 14 cm (envergure 22 cm) **Nidification** : avril à août

Sa silhouette familière est connue de tous avec sa poitrine et sa face teintées de rouge orangé. Sa présence près des habitations est très fréquente notamment en hiver. Sa taille modeste et son aspect fragile cachent en réalité un caractère plutôt agressif qu'il manifeste auprès des intrus s'aventurant sur son territoire, qu'il s'agisse de congénères ou non. Les combats qu'il livre avec les autres mâles de son espèce sont violents et il n'est pas rare que l'un des deux protagonistes y trouve la mort. Le Rouge-gorge est insectivore mais consomme également des graines, de baies et des fruits.

En France, l'oiseau est sédentaire, mais il peut effectuer des migrations si la nécessité l'y pousse.



P. Dunoguiez - Parc national des Pyrénées

Le Moineau domestique - « parron, parrat »

Passer domesticus

PATRIMONIAL Taille : 18 cm **Observation** : toute l'année

Le Moineau domestique est le moineau le plus fréquent chez nous. Le plumage du mâle est plus contrasté que celui de la femelle, avec sa calotte grise (rappelant la tonsure des moines, d'où le nom de « moineau »), et sa bavette noire en période de reproduction.

Ce passereau est parmi les espèces les plus répandues au monde. Originaire du Moyen-Orient, il a suivi le développement de l'agriculture et s'est répandu dans une grande partie de l'Eurasie.

Le Moineau domestique est le plus souvent commensal³⁰ de l'homme. Il est grégaire et installe fréquemment son nid dans les trous des murs des maisons, dans les granges, sous les toits... Ses populations se sont effondrées récemment en Angleterre, en Allemagne... et elles commencent à diminuer aussi en France. Réfection des bâtiments (suppression des cavités pour nicher), abondance des chats domestiques, pesticides, maladies... les raisons de ce déclin sont encore floues.

³⁰ Organisme qui se nourrit aux dépens d'un autre sans lui porter préjudice. Il mange à la même table.



P. Dunoguiez - Parc national des Pyrénées



1

La Pipistrelle commune - « tinhahús »

Pipistrellus pipistrellus

Taille : 3,5 à 5 cm Envergure : 18 à 24 cm

L'Oreillard gris - « aurelhut »

Plecotus austriacus

Taille : 6 à 8 cm Envergure : 25 à 29 cm

Le Petit Rhinolophe

Rhinolophus hipposideros

Taille : 3,5 à 4,5 cm Envergure : 19 à 25 cm

PATRIMONIAL ET ANECDOTIQUE **Reproduction** : juin à août



2



3

Les chauves-souris ne sont pas inhabituelles en milieu urbain. Le Petit Rhinolophe et la Pipistrelle commune sont de petites espèces, pesant 3,5 à 8 grammes. L'Oreillard gris a une taille moyenne et de très grandes oreilles. Ces animaux vivent longtemps, jusqu'à une vingtaine d'années pour le plus vieil individu observé. Ces trois espèces se reproduisent dans les bâtiments. L'unique jeune naît au mois de juin, est allaité trois à quatre semaines puis prend son envol.

La Pipistrelle commune aime vivre sous les ardoises ou derrière des volets, les deux autres préfèrent être suspendues dans les charpentes. Ce sont des chasseurs nocturnes : l'Oreillard gris affectionne les papillons de nuit, les deux autres chassent de petits insectes.

Le petit Rhinolophe a un sonar précis qui ne porte qu'à cinq mètres, le rendant dépendant des haies, arbres et arbustes. La Pipistrelle commune et l'Oreillard gris peuvent s'éloigner à plusieurs kilomètres de leur gîte.

Ces chauves-souris passent l'hiver en hibernation dans des sites naturels hypogée ou non (grottes, mines, souterrains, cave...).

Toutes les chauves-souris sont protégées en France.

Le Lézard des murailles - « sarnalha »

Podarcis muralis

PATRIMONIAL Taille : 15 à 20 cm **Observation** : février-mars à octobre-novembre

Accroché à votre mur, il vous surveille du coin de l'œil... Il creuse un petit terrier, souvent dans un trou de mur en pierre où il a élu domicile. Il fréquente aussi bien la plaine que la haute montagne. Sa robe striée de bandes marron et noires, tirant parfois vers le vert, lui permet de se fondre dans l'environnement minéral. Attention à ne pas le confondre avec le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) qui a des traces de rouge ou orangé sur son ventre.

C'est un animal diurne, très rapide et craintif. Ce petit reptile insectivore est une proie facile pour les prédateurs comme le Chat domestique. Sa longue queue lui permet les plus étonnantes acrobaties, jouant le rôle de contrepoids. Ses pattes sont équipées de petites griffes faisant office de crampons.

L'accouplement commence quelques semaines après la fin de sa période de repos. De violentes querelles opposent alors les mâles rivaux. La femelle pond ses œufs deux ou trois fois par an, sous une pierre ou dans un trou creusé dans le sol. Peu de jeunes individus survivront aux prédateurs !





L'Écureuil roux - « esquiròu »

Sciurus vulgaris

ESTHÉTIQUE **Taille** : corps de 25 cm et queue de 20 cm **Observation** : toute l'année

Ce petit rongeur fréquente des forêts constituées de conifères ou de feuillus. Ses poils roux sont longs et sa queue est particulièrement touffue en forme de panache. Son pelage ventral et sa gorge sont blancs. Il a des oreilles pointues avec de longs poils appelés pinceaux aux extrémités. Ses doigts sont écartés et pourvus de griffes non rétractiles pour grimper aisément dans les arbres jusqu'à l'extrémité des branches en se déplaçant par bond. Il mange des graines, champignons, baies, bourgeons et pousses.

L'Écureuil roux est un animal diurne qui, dès l'aube, sort de son nid fait de brindilles dans le tronc ou le houppier d'un arbre. Comme il n'hiberne pas, pourtant solitaire, il peut partager son nid par temps froid. Il communique avec ses congénères par des gloussements « tiouk-tiouk-tiouk » et marque son territoire par des sécrétions provenant de glandes à odeur, et par son urine. La Martre (*Martes martes*) est pour lui un redoutable prédateur.

Les milieux urbains et industrialisés



Ce qu'il faut retenir...

et éventuellement entreprendre pour conserver et enrichir la biodiversité de ce milieu à Etsaut

24 Une **risberme** est un talus de protection qui dans ce cas permet le captage des eaux pluviales.

À l'échelle des paysages

- Depuis les années 1950, une évolution de l'urbanisation s'est faite sur un surplomb au nord du village d'Etsaut.
- L'élargissement du village est dû à la création d'une route sur le chemin du Caperan, puis à son prolongement vers des bâtiments agricoles et de nouvelles constructions.
- En partie basse, la maison du Parc national et les anciens logements des gardes utilisent une zone de replat au bord du gave libre encore dans les années 60.
- Cette évolution s'accompagne d'une fragmentation qui peut entraver la circulation des espèces.
- L'urbanisation s'est accompagnée du développement de l'éclairage public, ce qui a engendré une pollution lumineuse sur deux zones précises de la commune fortement impactées (voir carte de pollution lumineuse p. 75). Ceci a dégradé de fait la qualité des paysages nocturnes, l'accès à la voûte céleste pour les habitants et a un impact sur les espèces nocturnes.

► La prise en compte de ces évolutions et de leurs conséquences dans le cadre d'un PLU permet d'en limiter l'impact.

► Des travaux de rénovation de l'éclairage pourraient être engagés pour limiter cette pollution lumineuse par la conversion des lampadaires (forme et sources lumineuses) et/ou l'adoption de pratique d'extinction pour limiter l'impact de la pollution lumineuse et éviter le gaspillage énergétique et financier. La commune pourra s'appuyer sur le Syndicat Départemental d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques.

À l'échelle des habitats

- Le cœur du village a une architecture caractérisée par des vieux murs, des talus ainsi que des ponts et passerelles qui contribuent à accueillir une biodiversité variée.
- L'église, les granges et les bâtis anciens sont autant de gîtes potentiels pour des espèces particulières.

► Une adaptation de l'intensité de l'éclairage au niveau du bâti ancien (abris potentiels des chauves-souris) et des haies (zone de déplacement de la faune) permettrait de préserver les habitats de la lumière artificielle.

À l'échelle des espèces

- Certaines espèces protégées de faune ont un abri dans les constructions humaines : les Chauves-souris, le Crapaud accoucheur, le Moineau domestique ou les hirondelles. Des aménagements inadaptés peuvent compromettre la survie de ces espèces sur Etsaut (obstructions d'ouvertures ou de cavités, utilisations d'intrants).

► La sensibilisation des habitants à ces espèces et à leur rôle écosystémique peut permettre la mise en œuvre individuelle des démarches pour les protéger.

► Des espèces nocturnes très sensibles à la lumière ayant été observées (notamment le petit Rhinolophe), une extinction de l'éclairage totale ou à défaut après minuit à proximité des zones à enjeux pourrait être envisagée. En ce sens et, après concertation avec la population communale, la commune pourra se rapprocher du Syndicat Départemental d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques.



2.6. Les milieux minéraux



Les milieux minéraux, c'est-à-dire les milieux où la végétation est rare voire absente (éboulis, falaises, rochers...), représentent 21% de la superficie du territoire communal. Il s'agit de l'une des trames les plus étendues de la commune. Elle débute à mi-versant des montagnes orientées à l'ouest et occupe progressivement tout le haut de la commune. La trame des milieux minéraux culmine dans le secteur du Pic de Sesques (2 604 m). Cette trame est relativement stable dans le temps, notamment aux hautes altitudes comme l'illustrent les photographies de la figure 22.

Parfois difficile d'accès, la trame a été bien prospectée dans le cadre de l'ABC puisque 19% des observations naturalistes y ont été effectuées. Milieu très contraignant (absence de sol, ensoleillement intense...), on y trouve 16% des espèces. Celles qui ont réussi cet exploit présentent un fort degré d'endémisme, à l'image de la végétation ou des nombreux lichens qui affectionnent particulièrement ces milieux. Ces espèces confèrent toute son originalité à la commune.

Figure 22

Photographies aériennes sous le col de Sesques en 1959 et en 2015.

Sources : IGN 1959 et BD ortho@ IGN 2015





Saxifrage à feuilles longues
CBNPMP / L. Olicard

➤ 2.6.1 Habitats naturels représentatifs ou remarquables

En fonction des zones à la topographie plus ou moins accidentée de la commune d'Etsaut, les végétations rupicoles (végétation des parois rocheuses) vont s'exprimer. Ainsi, les affleurements rocheux formant des dalles horizontales sont favorables aux végétations à Orpins (*Sedum* ssp.). Les dalles verticales des falaises sont plus favorables aux Saxifrages (*Saxifraga longifolia*) et les fissures aux fougères (*Asplenium trichomanes*, *A. rutamuraria*). Sur les éboulis plus ou moins grossiers, on trouve aussi l'Oseille ronde (*Rumex scutatus*) et le Cryptogramme crispé (*Cryptogramma crispum*). Ces végétations s'expriment différemment selon l'exposition, mais aussi selon la taille des pierres composant les éboulis.

Par ailleurs, sur les versants chauds des falaises, à la faveur d'un replat ou d'une vire, des végétations plus thermophiles s'expriment. Elles sont constituées de fourrés à Buis (buxaies).

Sur ces mêmes versants chauds, on peut observer des formations à Genévrier sabine (*Juniperus sabina*).

1 Éboulis à Oseille ronde

CBNPMP / L. Olicard

1 | 2



2 Genévrier de Sabine

CBNPMP / L. Olicard



➤ 2.6.2. Flore représentative ou remarquable

La Vesce argentée

Vicia argentea

PATRIMONIALE Taille : 15 à 30 cm Floraison : juillet-août

La Vesce argentée est une plante caractéristique du massif pyrénéen où elle affectionne les éboulis calcaires instables. Herbacée et vivace, on peut l'observer jusqu'à 2 600 m d'altitude. Mais l'espèce est très rare, cantonnée à quelques localités des Pyrénées centrales et occidentales (versants Sud et Nord). La commune d'Etsaut héberge trois stations connues, toutes situées au voisinage du Pic de Sesques. Elle forme de grands tapis vert pâle parfois sur plusieurs centaines de m² ce qui la rend visible de loin sur les versants rocailleux. Elle appartient à la famille des Fabacées (comme le haricot ou le petit-pois), et possède des feuilles divisées en longues folioles couvertes de poils blancs conférant à la plante un aspect cotonneux. Les fleurs blanches veinées de pourpre poussent en grappes.

Avec un peu de chance et armé de patience, il n'est pas rare de pouvoir observer la faune sauvage ou domestique se nourrir de la Vesce argentée. À ce titre, des suivis scientifiques sont en cours pour vérifier l'innocuité de cette consommation sur la pérennité des populations de vesce. L'espèce est en effet considérée comme vulnérable et bénéficie d'un statut de protection de portée nationale.



CBNPMP / L. Giffé

Le Silène des rochers

Atocion rupestre

ESTHÉTIQUE Taille : 5 à 25 cm Floraison : juin à septembre

Espèce montagnarde typique, le Silène des rochers affectionne les milieux ouverts de haute altitude (jusqu'à 2 800 m) exclusivement sur des roches siliceuses. D'apparence plutôt grêle, elle égaye de ses fleurs blanches ou roses des milieux d'apparence hostile et dénués de vie. Une observation minutieuse montre néanmoins qu'ils hébergent une riche diversité végétale.

Le Silène des rochers est une plante herbacée vivace, dépourvue de poils. Ses feuilles d'un vert bleuté (glaucue), oblongues, sont insérées deux par deux sur la tige. Celle-ci se termine par des fleurs solitaires à 5 pétales échancrés, portés par de longs pédoncules fins. La moindre brise fera onduler cette fragile inflorescence.



CBNPMP / N. Sauter



CBNPMP / C.; Berges

L'Adonis des Pyrénées

Adonis pyrenaica

PATRIMONIALE ET ESTHÉTIQUE Taille : 15 à 50 cm Floraison : juin à août

L'Adonis des Pyrénées est une espèce très rare à l'échelle du massif. A l'échelle du territoire concerné par le Parc national des Pyrénées, la partie béarnaise abrite l'essentiel des stations (communes d'Accous et d'Etsaut principalement).

Herbacée vivace, elle affectionne les éboulis calcaires des hautes altitudes (entre 1 800 m et 2 400 m d'altitude). Discrète, vous pourrez repérer sa présence au moment de sa floraison estivale. Ses grandes fleurs jaunes à 10-15 pétales s'offrent sans pudeur, au risque de se faire abrutir par la faune sauvage ou domestique qui fréquente ces milieux. A ce titre, des suivis scientifiques sont en cours pour vérifier l'innocuité de cette consommation de l'espèce sur la pérennité des stations.

En dehors de la période de floraison, l'Adonis des Pyrénées se repère à ses feuilles typiques d'un vert franc très découpées à la manière de fines lanières, conférant à l'ensemble un port très aérien et léger.

Ctenidium molluscum

ANECDOTIQUE Taille : 2 - 3 cm Observation : toute l'année

Cette mousse recouvre des rochers calcaires ombragés. D'une couleur vert-jaunâtre, ses rameaux sont densément ramifiés d'une manière régulière. Leur pointe est généralement plus claire et plus brillante que le reste. Ses feuilles sont courbées dans la même direction. Abondante dans les Pyrénées, cette mousse est aussi assez répandue dans la plaine.



CBNPMP / P. Héras MCNA



Syntrichia ruralis var. *ruraliformis*

ANECDOTIQUE Taille : 1 à 5 cm **Observation** : toute l'année

Lorsque les conditions sont humides, cette belle mousse dévoile des feuilles bien étalées. Elles sont d'une couleur vert-jaune pour les plus jeunes, et prennent une couleur marron-jaune en vieillissant. Lorsqu'elles se dessèchent, ses feuilles se retournent en spirale et prennent une couleur marron. C'est une mousse bien armée pour résister à la sécheresse : la paroi extérieure de ses cellules est couverte de papilles branchées qui retiennent l'eau par capillarité, et ses feuilles se terminent par un long poil blanc qui reflète et détourne la lumière. Cette mousse est capable de stopper ses fonctions métaboliques en absence d'humidité pour « revenir à la vie » dès que les conditions hydriques lui sont plus favorables.

Grimmia tergestina

ANECDOTIQUE Taille : jusqu'à 2 cm **Observation** : toute l'année

Les touffes grisâtres tachetées de blanc de cette espèce, peuvent être observées sur les rochers calcaires très ensoleillés. Elle est plus fréquente dans les régions méditerranéennes. Cependant, elle sait profiter de quelques endroits semblables dans les milieux rocheux chauds et secs des Pyrénées quand ils sont orientés au sud. Pour autant, elle se protège du soleil à l'abri dans les fissures des rochers, formant des lignes de touffes blanches facilement reconnaissables.



➤ 2.6.3. Faune représentative ou remarquable



L'Ædipode turquoise *Oedipoda caerulescens*

ANECDOTIQUE Taille : le mâle de 15 à 21 mm, la femelle de 22 à 28 mm

Observation : mi-mai à mi-novembre

L'Ædipode turquoise est remarquable à plus d'un titre. Comme nombre de ses cousines (Oedipode rouge, soufrée, aigue-marine...), c'est un criquet qui présente la particularité d'être à la fois invisible lorsqu'il est au repos, et très voyant lorsqu'il s'envole ! En effet, quand il est posé au sol (toujours sur un rocher, des gravillons ou du sable), l'Ædipode turquoise est quasiment impossible à distinguer du substrat tant il ressemble à du minéral. Mieux encore, les individus sont plus ou moins sombres, et

souvent en concordance avec la couleur des roches environnantes. Le mimétisme est presque parfait ! Enfin, lorsqu'il s'envole, souvent au dernier moment, il dévoile ses ailes postérieures qui sont d'un beau turquoise très surprenant. C'est ainsi que cet insecte, comme bien d'autres, optimise ses chances d'échapper aux prédateurs : il est généralement immobile et invisible, mais si le danger est trop proche, il fuit.

Sur Etsaut, l'Ædipode turquoise peut se rencontrer dans tous les endroits rocheux, sableux et ensoleillés, notamment les chemins et sentiers.



Lasiommata petropolitana

PATRIMONIALE Taille : 3,5 à 4 cm (femelle > mâle) **Observation** : début juin à début août

La Gorgone est un papillon farouche des zones rocheuses de montagne, notamment en lisières ou clairières. Ses couleurs brunes et orangées la rendent difficile à observer lorsqu'elle est posée, notamment les ailes refermées, ce qui est souvent le cas, car le dessous ressemble à s'y méprendre aux rochers sur lesquels elle aime se poser.

La Gorgone ressemble beaucoup à son cousin le Némusien, plus commun, et ne s'en distingue que par une ligne sombre qui traverse le dessus des ailes postérieures.

A Etsaut, la Gorgone a été observée vers 1 600 m, en-dessous de la Cabane de Caillau, dans une zone d'éboulis rocheux. Elle est certainement présente dans d'autres secteurs de la commune (et du Béarn), mais elle est assez difficile à approcher et identifier, et probablement assez localisée.

Le Gypaète barbu - « cap-arroi, cabarroi »

Gypaetus barbatus

PATRIMONIAL ET ESTHÉTIQUE Taille : 2,50 à 2,80 m d'envergure

Période de nidification : novembre à août

Le Gypaète barbu peut vivre une trentaine d'années. C'est le plus grand des vautours et des oiseaux européens présent sur le territoire français. La barbe, sous son bec, est constituée de poils qui perçoivent les vibrations (vibrisses). Ce rapace rupestre peut construire simultanément plusieurs nids, dont un sera choisi par la femelle pour y déposer sa ponte. Il n'y a qu'un jeune par couvée. Dans ses premières années, il revêt un plumage sombre qui se pigmentera en blanc au niveau du poitrail et de la tête. Ce plumage blanc apparaît souvent orange pour les oiseaux de la région, suite à des bains réguliers dans des bassins d'oxyde de fer. La première reproduction intervient vers l'âge de dix ans dans les Pyrénées et un couple réussit en moyenne sa reproduction une année sur trois. Le régime alimentaire de ce grand vautour, appelé communément Casseur d'os, est basé sur la consommation de restes de cadavres et d'os qu'il peut rompre en les lâchant sur des dalles rocheuses. Son système digestif particulier lui permet d'assimiler les os. Cette espèce est en danger critique selon la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).



Les milieux minéraux



Ce qu'il faut retenir...

et éventuellement entreprendre pour conserver et enrichir la biodiversité de ce milieu à Etsaut

À l'échelle des paysages

- Les paysages associés aux milieux minéraux sont en général d'une grande stabilité. Même si parfois un éboulement peut en modifier partiellement l'aspect.

À l'échelle des habitats

- En fonction de l'orientation, de l'altitude et du type de substrat, des habitats très variés peuvent se côtoyer sur des zones limitées.
- Chacun de ces sous-types possède ses propres caractéristiques et héberge une biodiversité particulière qui peut être mise à mal par l'utilisation d'une falaise pour l'escalade. La « purge » faite à l'installation d'une voie et son « nettoyage » régulier peut avoir un impact fort sur un habitat remarquable.

► La mise en place d'informations au pied des falaises des gorges d'enfer équipées pour l'escalade, et la concertation avec les associations locales d'escalade pourraient être un moyen de sensibiliser les usagers et de favoriser la conservation des habitats minéraux.

À l'échelle des espèces

- Les milieux minéraux accueillent une biodiversité végétale souvent protégée du fait de son originalité comme l'Adonis des Pyrénées, le Gremil de Gaston ou encore la Vesce argentée.
- De même, la faune qui fréquente ces milieux minéraux est souvent porteuse d'adaptations, ce qui contribue à les rendre uniques et fragiles. Le papillon Apollon voit son aire de répartition diminuer du fait du réchauffement climatique. Des rapaces comme le Faucon pèlerin, le Percnoptère d'Égypte ou le Gypaète barbu sont tous nicheurs dans les falaises d'Etsaut.

► La plupart des espèces associées aux milieux minéraux sont d'une grande fragilité et sensibles aux changements dans leurs conditions de vie. Le changement climatique impacte beaucoup ces milieux minéraux des plus hautes altitudes. Certaines pourraient être prises comme porte-drapeaux pour sensibiliser aux efforts à consentir dans les prochaines décennies pour limiter les conséquences du réchauffement du climat.



Synthèse, enjeux et initiatives possibles

Les nombreuses observations et études réalisées sur le territoire de la commune d'Etsaut durant plus de trois ans ont révélé une grande diversité biologique permettant de compter plus de 4191 espèces différentes.

Les analyses réalisées tout d'abord globalement, puis trame par trame, ainsi que l'expertise apportée par les partenaires et naturalistes de terrain, ont permis de poser un diagnostic du territoire communal vis à vis de la biodiversité à l'échelle des paysages, des habitats ou encore des espèces. Ces éléments sont rappelés ci-après de façon synthétique (pour des diagnostics complets, se reporter à la fin de la description des différentes trames paysagères, respectivement pages 47, 53, 61, 67, 75, 83).



Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux ouverts d'altitude

À l'échelle des paysages

Le paysage d'altitude évolue peu au cours du temps. Ce milieu composé de pelouses et de landes se maintient grâce à son usage agro-pastoral.

À l'échelle des habitats

La riche mosaïque des pelouses est une conséquence de l'utilisation pastorale du milieu.

À l'échelle des espèces

De nombreuses espèces sont présentes. Ces pelouses riches hébergent notamment nombre de papillons, coléoptères, mais également des reptiles et des rapaces. Ces espèces, souvent protégées, sont sensibles aux pratiques comme l'écobuage.



Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux ouverts de versant (zone intermédiaire)

À l'échelle des paysages

Les prairies sont abandonnées en partie et retournent vers l'état boisé. Les bois gagnent des granges.

À l'échelle des habitats

La richesse actuelle des habitats due aux nombreuses lisières précède l'appauvrissement du milieu redevenant uniformément boisé. L'AFP de Seberry serait une opportunité de maintenir la mosaïque des habitats.

À l'échelle des espèces

Abondante quantité d'espèces d'oiseaux protégés, de plantes à fleurs, de mousses et de lichens. Sont également présentes de nombreuses espèces d'invertébrés et de mammifères.



Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux boisés

À l'échelle des paysages

La forêt, un élément majeur du paysage d'Etsaut. Sa surface tend à augmenter. Elle reste une protection majeure contre les aléas climatiques comme les avalanches.

À l'échelle des habitats

En versant Nord et frais, présence de hêtraies. Sur les versants d'altitude se trouvent les pineraies. En reconquête, bouleaux et noisetiers occupent l'espace.

À l'échelle des espèces

Grande richesse de champignons, mousses et fougères à fort intérêt patrimonial et coléoptères saproxyliques caractéristiques des vieilles forêts. Présence de faune à statut de protection (Salamandre tachetée, Chat sauvage) et de grande vulnérabilité (Grand tétras).



Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux humides

À l'échelle des paysages

La ripisylve du gave d'Aspe est remarquable. De nombreux ruisseaux parcourent la commune de façon permanente ou temporaire.

À l'échelle des habitats

Présence de nombreux habitats liés à l'eau (ourlets, zones tourbeuses, prairies marécageuses, fossés, sources forestières) qui sont autant d'endroits à la biodiversité spécifique.

À l'échelle des espèces

Espèces rares à fort besoin de protection : la Laïche de Daval (plante) ou la Loutre.

Présence d'espèces exotiques envahissantes comme l'Arbre à papillon. Il serait possible d'initier des chantiers citoyens d'arrachage.



Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux urbains

À l'échelle des paysages

Depuis 50 ans, l'extension du village et la création de routes de liaison entre granges fragmentent les milieux.

À l'échelle des habitats

Murs et murets en pierre favorisent les espèces rupestres de fleurs, mousses et lichens. Le bâti ancien abrite oiseaux et chauves-souris. Le cimetière pourrait offrir un habitat favorable dans une gestion raisonnée.

À l'échelle des espèces

Dans le village, les espèces cohabitent avec l'homme parfois sous la menace de ses activités comme la voiture (crapauds, hérissons), l'utilisation de pesticides (papillons, mollusques), les aménagements et les rénovations (passereaux, chauves-souris).



Diagnostic synthétique lié à la trame des milieux minéraux

À l'échelle des paysages

Paysages stables dans le temps.

À l'échelle des habitats

Nombres d'habitats très localisés et variés. L'utilisation des falaises en escalade devrait se faire en cohérence avec la particularité du milieu.

À l'échelle des espèces

Présence d'espèces à très fort endémisme comme l'Aspérule des Pyrénées ou, très rare, comme l'Adonis des Pyrénées. C'est un milieu de thermorégulation pour de nombreuses espèces d'insectes et de reptiles.

Ce diagnostic de la biodiversité évoqué par le filtre des trames paysagères pourra donner lieu à des initiatives de la part de la commune afin de consolider, voire d'améliorer, le potentiel écologique du territoire.

Plusieurs actions ont d'ores et déjà été mises en œuvre par la municipalité qui vont dans le sens d'une préservation de la biodiversité :

L'adhésion à la charte du Parc national des Pyrénées

Le 11 avril 2013, la commune a délibéré favorablement au projet de développement durable des territoires proposé par le Parc national. Elle devient commune adhérente à la charte du Parc national des Pyrénées le 18 novembre 2013.

La mise en place de la démarche « zéro pesticide »

En 2010, la commune s'est engagée dans une démarche de réduction des pesticides en partenariat avec le Parc national des Pyrénées. Ainsi, accompagnée par un bureau d'étude spécialisé, elle a élaboré un plan de désherbage. Le personnel communal a été formé aux méthodes alternatives aux pesticides en 2011. La population a été sensibilisée à la démarche et au jardinage sans produit chimique via la distribution d'un guide pratique.

La mise en place de l'extinction de l'éclairage public

Le conseil municipal a voté en 2019 l'extinction de l'éclairage public de 1h à 6h du matin. Il rétablit ainsi, une partie de la nuit, la continuité écologique de la trame sombre et facilite le déplacement des espèces nocturnes.

Fort du diagnostic posé dans le cadre de l'ABC, ces actions peuvent aujourd'hui être complétées par de nouvelles initiatives qui permettront de répondre spécifiquement aux enjeux identifiés sur le territoire de la commune d'Étsaut.

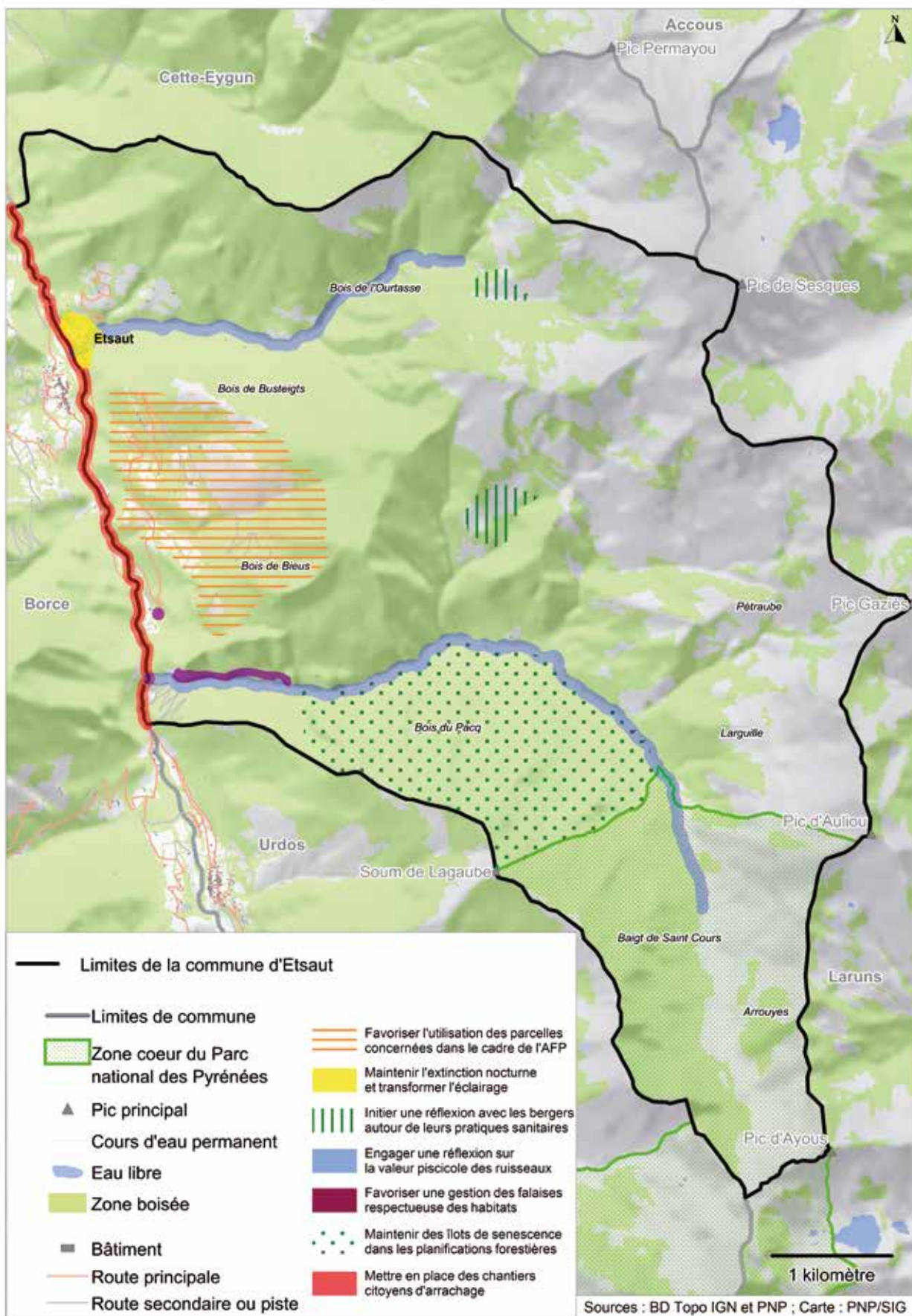
Le tableau 2 suivant reprend le diagnostic synthétique posé en introduction de la partie 4. Il précise les initiatives qui pourraient être prises par la commune. Celles-ci ont été hiérarchisées en deux niveaux de priorité (1 et 2). Un niveau de priorité plus élevé « 1 » est affecté aux initiatives pour lesquelles la commune a compétence (urbanisme par exemple). Ce niveau de priorité plus élevé est également attribué aux initiatives dont les effets attendus sur la biodiversité touchent plusieurs espèces ou groupes d'espèces. Le tableau 2 précise également les lieux-dits où il serait opportun d'agir.

Tableau 2

Synthèse et hiérarchisation des initiatives pouvant répondre au diagnostic posé à différentes échelles dans le cadre du programme ABC

	Diagnostic et enjeux	Initiatives possibles	Niveau de priorité	Localisation
Echelle des paysages	Fermeture de prairies dans la zone pastorale par l'emboisement des parcelles à partir de leurs lisières	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'utilisation des parcelles concernées dans le cadre de l'Association Foncière Pastorale 	2	<ul style="list-style-type: none"> « Seberry », Quartier de Monrepaux
	Éclairage public alimenté par des luminaires anciens produisant un fort halo lumineux	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir l'extinction nocturne de 23h à 6h du matin 	1	<ul style="list-style-type: none"> Le village
		<ul style="list-style-type: none"> Transformer l'éclairage en lien avec le syndicat d'électricité 	2	<ul style="list-style-type: none"> Le village
Echelle des habitats	Dégradation des milieux autour des cabanes pastorales par l'utilisation de produits phytosanitaires sur les troupeaux	<ul style="list-style-type: none"> Initier une réflexion avec les bergers autour de leurs pratiques sanitaires dans le cadre de la gestion des pelouses et landes d'altitude 	1	<ul style="list-style-type: none"> Licoué, Yèse
	Présence d'une grande richesse en faune et flore sur les zones humides d'Etsaut	<ul style="list-style-type: none"> Engager un échange avec l'association de pêche sur la valeur piscicole des ruisseaux de la commune 	1	<ul style="list-style-type: none"> La baigt de Saint-Cours
	Existence d'un patrimoine lié à la construction en pierres sèches hébergeant une grande biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> En lien avec le CAUE, mettre en place une formation sur les murs en pierres sèches et l'habitat traditionnel 	1	<ul style="list-style-type: none"> La commune
		<ul style="list-style-type: none"> Informier (sensibiliser) dans le cas de travaux de construction ou de réhabilitation, des moyens de favoriser la présence des chiroptères, hirondelles et moineaux 	2	<ul style="list-style-type: none"> Le village
		<ul style="list-style-type: none"> Proposer des méthodes alternatives aux pesticides pour les jardins privés avec l'aide de la communauté de communes 	2	<ul style="list-style-type: none"> Les jardins de la commune
	Patrimoine rupestre diversifié	<ul style="list-style-type: none"> Établir, en lien avec les associations d'escalade, une gestion des falaises respectueuses des habitats. 	2	<ul style="list-style-type: none"> Le chemin de la Mâture
Echelle des espèces	De nombreuses espèces dépendent du caractère vieillissant de la forêt d'Etsaut	<ul style="list-style-type: none"> Continuer d'intégrer le maintien d'îlots de sénescence dans les planifications forestières de la commune 	2	<ul style="list-style-type: none"> Pacq
	Présence de plantes exotiques envahissantes	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de chantiers citoyens d'arrachage 	1	<ul style="list-style-type: none"> Le gave d'Aspe
	Commune de montagne pyrénéenne, réservoir d'une grande diversité d'espèces	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les habitants sur la biodiversité de leur commune en communiquant sur l'ABC 	1	<ul style="list-style-type: none"> La commune
		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une démarche de science participative 	1	<ul style="list-style-type: none"> Le village
Le changement climatique impacte les espèces d'altitude	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des mesures au niveau du village pour favoriser les comportements vertueux vis-à-vis du climat (troc graines, co-voiturage, ampoules basse consommation...) 	1	<ul style="list-style-type: none"> Le village 	

La figure 24 reprend les éléments du **tableau 2** sous forme d'enjeux localisés.



Conclusion

La démarche ABC engagée par le Parc national des Pyrénées et ses partenaires, à la demande de la commune d'Etsaut, a permis un accroissement important du niveau de connaissance de la biodiversité à l'échelle locale, voire régionale. Plus de 2254 espèces ont été recensées en trois ans, des plus fréquentes à certaines relativement rares et patrimoniales observées pour la première fois en Nouvelle Aquitaine. Des lacunes persistent dans certains groupes (poissons, mollusques, mouches et moustiques, ...) qui pourront faire l'objet de nouveaux inventaires.

L'amélioration des connaissances permet de mieux identifier les réseaux écologiques ou trames vertes et bleues à l'échelle communale comme cela est demandé par la loi du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle II. Ces éléments se sont déjà traduits notamment dans le Schéma de Cohérence Territorial puis dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Le socle de connaissance acquis dans le cadre du programme ABC ainsi que l'expertise apportée par les naturalistes offrent à la commune un diagnostic du territoire aux différentes échelles de la biodiversité : paysages, habitats et espèces. L'état des lieux qui en résulte constitue aujourd'hui un point de départ pour des initiatives futures dont la commune pourra se saisir afin de valoriser les atouts de son territoire, par exemple au profit de l'agriculture, du tourisme, des jeunes générations et d'améliorer son potentiel d'accueil de la biodiversité.

Annexes

Bibliographie

Le lecteur trouvera ci-après quelques références d'ouvrages plus ou moins spécialisés lui permettant de découvrir et d'identifier la diversité des espèces qui l'entourent et ainsi participer à l'enrichissement des connaissances de la commune.

ARNOLD N. et OVENDEN D. W., 2010, *Le guide herpéto, 228 amphibiens et reptiles d'Europe*, Delachaux et Niestlé

AULAGNIER S., HAFFNER P., MITCHELL-JONES T., MOUTOU F. et ZIMA J., 2013 (2^e éd.), *Guide des mammifères d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*, Delachaux et Niestlé, 271 p.

BELLMANN H. et LUQUET G. C., 1995, *Guide des Sauterelles, Grillons et Criquets d'Europe occidentale*, Delachaux et Niestlé, 303 p.

BON M., 1988, *Champignons de France et d'Europe occidentale*, Arthaud, 368 p.

CANARD A. et ROLLARD C., 2015, *À la découverte des araignées*, Dunond, 184 p.

DEFAUT B., 2001 *La détermination des Orthoptères de France*, édition à compte d'auteur, 85 p.

DOUCET G., 2011, *Clé de détermination des Exuvies des Odonates de France*, Société française d'odonatologie, 68 p.

FRÉMAUX S. et RAMIÈRE J., 2012, *Atlas des Oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*, Delachaux et Niestlé, 512 p.

GRAND D. et BOUDOT J.-P., 2007, *Les Libellules de France, Belgique et Luxembourg*, Biotope, 480 p.

HUGONNOT V. et CELLE J., 2015, *Mousses et hépatiques de France*, Biotopes, 288 p.

JONES D., 2001, *Guide des Araignées et des opilions d'Europe*, Delachaux et Niestlé, 383 p.

LAFRANCHIS T., 2001, *Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles*, Biotope, 448 p.

LAGASQUIE J.-J., TIHAY J.-P. et LAPENU P., 2012, *Parc national des Pyrénées, une cartographie des paysages*, publication Parc national, 70 p.

PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES, 2015, *Guide du jardinage au naturel. Changeons de culture*, publication Parc national, 28 p.

SAULE M., 1991, *La grande flore illustrée des Pyrénées*, Milan, 765 p.

TIÉVANT P., 2001, *Guide des lichens*, Delachaux et Niestlé, 304 p.

Liste des espèces et sous-espèces observées

TAXREF utilisée pour l'ABC d'Etsaut : version 11 (2017)

Entrées du tableau :

Nom : nom scientifique / nom vernaculaire /

Trames des milieux : milieux urbains / milieux humides / milieux ouverts de fond de vallée / milieux boisés / milieux ouverts d'altitude / milieux minéraux

Protection : nationale / Nouvelle-Aquitaine / départementale des Pyrénées-Atlantiques

Espèces déterminantes Znieff (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) : Pyrénées

Liste rouge : France / Europe / Monde / Nouvelle Aquitaine

Catégories UICN : EX (éteinte), EW (éteinte à l'état sauvage), RE (éteinte au niveau), CR (en danger critique), EN (en danger), VU (vulnérable), NT (quasi-menacée), LC (préoccupation mineure), DD (données insuffisantes), NE (non évaluée).

Flore

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge			
		nat	NAq 64	Pyr		Fr	Eu	Mo	NAq
Plantes à fleurs									
<i>Abies alba</i> Mill., 1768	Sapin pectiné, Sapin à feuilles d'lf								
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre, Acéraïlle								
<i>Acer opalus</i> Mill., 1768	Érable à feuilles d'obier, Érable opale, Érable d'Italie			X					
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable								
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus								
<i>Achnatherum calamagrostis</i> (L.) P.Beauv., 1812	Calamagrostide argentée, Stipe Calamagrostide								
<i>Aconitum anthora</i> L., 1753	Aconit anthora, Anthore, Maclou								
<i>aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>neapolitanum</i> (Ten.) Nyman, 1878	Aconit tue-loup								
<i>Aconitum lycoctonum</i> subsp. <i>neapolitanum</i> (Ten.) Nyman, 1878	Aconit de Naples								
<i>Aconitum napellus</i> subsp. <i>vulgare</i> Rouy & Foucaud, 1893	Aconit napel, Casque								
<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>pyrenaicum</i> Vivant, 1981	Aconit panaché, Aconit à bec								
<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>pyrenaicum</i> Vivant, 1981	Aconit des Pyrénées, Aconit panaché des Pyrénées	X		X		NT			
<i>Actaea spicata</i> L., 1753	Actée en épi, Herbe aux poux								
<i>Adenostyles alliariae</i> (Gouan) A.Kern., 1871	Adenostyle à feuilles d'alliaire, Adénostyle à têtes blanches								
<i>Adenostyles alpina</i> subsp. <i>pyrenaica</i> (Lange) Dillenb. & Kadereit, 2012	Adénostyle des Pyrénées								
<i>Adonis pyrenaica</i> DC., 1815	Adonis des Pyrénées	X		X		VU			
<i>Aethionema saxatile</i> (L.) R.Br., 1812	Aethionème des rochers, Aéthionéma des rochers								
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine, Francormier								
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire								
<i>Agrostis rupestris</i> All., 1785	Agrostide des rochers								
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère								
<i>Ajuga pyramidalis</i> L., 1753	Bugle pyramidale								
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne								
<i>Alchemilla alpigena</i> Buser, 1894	Alchémille de Hoppe, Alchémille plissée								
<i>Alchemilla alpina</i> L., 1753	Alchémille des Alpes, Herbe de Saint-Sabin, Satinée								
<i>Alchemilla fissa</i> Günther & Schummel, 1819	Alchémille fendue								
<i>Alchemilla glabra</i> Neygenf., 1821	Alchémille glabre								
<i>Alchemilla saxatilis</i> Buser, 1891	Alchémille des rochers								
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire, Herbe aux aulx								
<i>Allium lusitanicum</i> Lam., 1783	Ail des collines								
<i>Allium schoenoprasum</i> L. subsp. <i>schoenoprasum</i>	Civette, Ciboulette, Ciboule								
<i>Allium sphaerocephalon</i> L. subsp. <i>sphaerocephalon</i>	Ail à tête ronde			X					
<i>Allium ursinum</i> L., 1753	Ail des ours, Ail à larges feuilles								
<i>Allium vineale</i> L., 1753	Ail des vignes, Oignon bâtard								
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne								
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés								
<i>Amelanchier ovalis</i> Medik., 1793	Amélanchier			X					
<i>Androsace carnea</i> L., 1753	Androsace carnée, Androsace de Lagger, Androsace couleur de chair						LC		
<i>Androsace villosa</i> L., 1753	Androsace velue								
<i>Androsace vitaliana</i> (L.) Lapeyr., 1813	Androsace vitaliana, Androsace de Vital								
<i>Anemone alpina</i> L., 1753	Anémone blanche								
<i>Anemone hepatica</i> L., 1753	Hépatique à trois lobes								
<i>Anemone narcissiflora</i> subsp. <i>narcissiflora</i> L., 1753	Anémone à fleurs de narcisse								
<i>Anemone narcissiflora</i> subsp. <i>narcissiflora</i> L., 1753	Anémone à fleurs de Narcisse								
<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753	Anémone des bois, Anémone sylvie								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff		Liste rouge			
		nat	NAq	64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq	
<i>Anemone ranunculoides</i> L. subsp. <i>ranunculoides</i>	Anémone fausse-renoncule				X					
<i>Angelica razulii</i> Gouan, 1773	Angélique de Razouls									
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impéatoire sauvage									
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile									
<i>Antennaria dioica</i> (L.) Gaertn., 1791	Patte de chat, Pied de chat dioïque, Gnaphale dioïque, Hispidule									
<i>Anthericum liliago</i> L., 1753	Phalangère à fleurs de lys, Phalangère petit-lys, Bâton de Saint Joseph, Anthéricum à fleurs de Lis				X					
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante									
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois, Persil des bois									
<i>Anthyllis montana</i> subsp. <i>montana</i> L., 1753	Anthyllide des montagnes, Vulnéraire des montagnes									
<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire, Trèfle des sables									
<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>alpestris</i> (Kit.) Asch. & Graebn., 1908	Anthyllide alpestre									
<i>Antirrhinum majus</i> L., 1753	Muflier à grandes fleurs, Gueule-de-lion									
<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	Alchémille des champs, Aphane des champs									
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i> L., 1753	Aphyllanthe de Montpellier, Œillet-bleu-de-Montpellier, Bragalou		X		X					
<i>Aquilegia alpina</i> L., 1753	Ancolie des Alpes, Cornette des Alpes	X					LC	LC	LC	
<i>Aquilegia pyrenaica</i> DC., 1815	Ancolie des Pyrénées									
<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753	Ancolie vulgaire, Clochette				X					
<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Arabette de thalius, Arabette des dames									
<i>Arabis alpina</i> L., 1753	Arabette des Alpes, Corbeille-d'argent				X					
<i>Arabis auriculata</i> Lam., 1783	Arabette dressée, Arabette auriculée									
<i>Arabis ciliata</i> Clairv., 1811	Arabette ciliée									
<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop., 1772	Arabette poilue, Arabette hérissée									
<i>Arabis serpyllifolia</i> Vill., 1779	Arabette à feuilles de serpolet									
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules									
<i>Arctostaphylos alpinus</i> (L.) Spreng., 1825	Raisin d'ours des Alpes									
<i>Arctostaphylos uva-ursi</i> (L.) Spreng., 1825	Raisin d'ours, Arbousier trainant				X					
<i>Arenaria grandiflora</i> L. Subsp. <i>grandiflora</i>	Sabline à grandes fleurs				X					
<i>Arenaria montana</i> L. subsp. <i>montana</i>	Sabline des montagnes									
<i>Arenaria multicaulis</i> L., 1759	Sabline fausse Moehringie									
<i>Arenaria purpurascens</i> Ramond ex DC., 1805	Sabline pourprée, Sabline rougissante									
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs									
<i>Armeria pubinervis</i> Boiss., 1848	Arméria à nervures poilues, Arméria à nervures pubescentes	X			X		LC			
<i>Arnica montana</i> L., 1753	Arnica des montagnes, Herbe aux pêcheurs		X							
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français									
<i>Artemisia eriantha</i> Ten., 1831	Génépi blanc, Armoise à fleurs laineuses									
<i>Artemisia genipi</i> Weber, 1775	Génépi vrai, Génépi noir									
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu									
<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	Gouet d'Italie, Pied-de-veau									
<i>Arum maculatum</i> L., 1753	Gouet tâcheté, Chandelle									
<i>Aruncus dioicus</i> (Walter) Fernald, 1939	Barbe-de-bouc									
<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Herbe à l'esquinancie, Aspérule des sables									
<i>Asperula hirta</i> Ramond, 1800	Aspérule hérissée									
<i>Asperula pyrenaica</i> L., 1753	Aspérule des Pyrénées									
<i>Asphodelus albus</i> Mill., 1768	Asphodèle blanc, Bâton royal									
<i>Aster alpinus</i> L., 1753	Aster des Alpes									
<i>Astragalus australis</i> (L.) Lam., 1779	Astragale austral									
<i>Astragalus monspessulanus</i> L., 1753	Astragale de Montpellier, Esparcette bâtarde				X					
<i>Astrantia major</i> L., 1753	Grande Astrance, Grande Radiaire									
<i>Atocion rupestre</i> (L.) B.Oxelma	Silène des rochers									
<i>Atropa belladonna</i> L., 1753	Belladone, Bouton-noir									
<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue									
<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838	Foin tortueux									
<i>Barbarea intermedia</i> Boreau, 1840	Barbarée intermédiaire									
<i>Bartsia alpina</i> L., 1753	Bartsie des Alpes									
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette									
<i>Betonica alopecuroides</i> L., 1753	Épiaire queue de renard									

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Znieff	Liste rouge					
		nat	NAq	64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Betonica officinalis</i> L., 1753	Épiaire officinale								
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux								
<i>Betula pubescens</i> Ehrh.	Bouleau pubescent								
<i>Bistorta vivipara</i> (L.) Delarbre, 1800	Renouée vivipare								
<i>Blitum bonus-henricus</i> (L.) C.A.Mey., 1829	Chénopode du bon Henri								
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult. subsp. rupestre	Brachypode des rochers								
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois								
<i>Brassica nigra</i> (L.) W.D.J.Koch, 1833	Moutarde noire, Chou noir								
<i>Brimeura amethystina</i> (L.) Chouard, 1930	Jacinthe améthyste								
<i>Briza media</i> L., 1753	Brize intermédiaire, Amourette commune								
<i>Bromopsis ramosa</i> (Huds.) Holub, 1973	Brome âpre								
<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou								
<i>Bryonia dioica</i> Jacq.	Racine-vierge								
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons								
<i>Buglossoides gastonii</i> (Benth.) I.M.Johnst., 1954	Grémil de Gaston	X			X	VU			
<i>Bupleurum angulosum</i> L., 1753	Buplèvre anguleux								
<i>Bupleurum falcatum</i> L., 1753	Buplèvre en faux, Percefeuille				X				
<i>Bupleurum ranunculoides</i> L., 1753	Buplèvre fausse-renoncule								
<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis commun, Buis sempervirent								
<i>Calepina irregularis</i> (Asso) Thell., 1905	Calépine de Corvians								
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune, Bêruée								
<i>Caltha palustris</i> L., 1753	Populage des marais, Sarbouillotte								
<i>Campanula cochlearifolia</i> Lam., 1785	Campanule à feuilles de cochléaire, Campanule à feuilles de Raifort								
<i>Campanula glomerata</i> L., 1753	Campanule agglomérée								
<i>Campanula patula</i> L., 1753	Campanule étoilée, Campanule étalée								
<i>Campanula rotundifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles rondes								
<i>Campanula scheuchzeri</i> Vill., 1779	Campanule de Scheuchzer								
<i>Campanula trachelium</i> L. subsp. <i>trachelium</i>	Campanule gantelée, Ortie bleue								
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin								
<i>Capsella rubella</i> Reut. 1854	Bourse-à-pasteur rougeâtre								
<i>Cardamine flexuosa</i> With., 1796	Cardamine flexueuse, Cardamine des bois								
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée, Cresson de muraille								
<i>Cardamine impatiens</i> L., 1753	Cardamine impatiens, Cardamine impatiente, Herbe au diable								
<i>Cardamine raphanifolia</i> Pourr., 1788	Cardamine à feuilles de radis, Cardamine à larges feuilles								
<i>Cardamine resedifolia</i> L., 1753	Cardamine à feuilles de réséda								
<i>Carduus carlinoides</i> Gouan, 1773	Chardon fausse-Carline								
<i>Carduus defloratus</i> L., 1759	Chardon à pédoncules nus, Chardon décapité								
<i>Carduus defloratus</i> subsp. <i>carlinifolius</i> (Lam.) Ces., 1844	Chardon à feuilles de Carline								
<i>Carduus nutans</i> L. subsp. <i>nutans</i>	Chardon penché								
<i>Carex caryophyllea</i> Latourr., 1785	Laïche printanière, Laïche du printemps								
<i>Carex davalliana</i> Sm., 1800	Laïche de Davall, Carex de Davall								
<i>Carex demissa</i> Vahl ex Hartm., 1808	Laïche vert jaunâtre								
<i>Carex digitata</i> L., 1753	Laïche digitée				X				
<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	Laïche écartée								
<i>Carex echinata</i> Murray, 1770	Laïche étoilée, Laïche-hérisson								
<i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i> Schreb.	Laïche glauque, Langue-de-pic								
<i>Carex frigida</i> All., 1785	Laïche des lieux froids								
<i>Carex halleriana</i> Asso, 1779	Laïche de Haller				X				
<i>Carex lepidocarpa</i> Tausch, 1834	Laïche écailleuse								
<i>Carex leporina</i> L., 1753	Laïche Patte-de-lièvre, Laïche des lièvres								
<i>Carex macrostylon</i> Lapeyr., 1813	Laïche								
<i>Carex mairei</i> Coss. & Germ., 1840	Laïche de Maire								
<i>Carex muricata</i> L., 1753									
<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard, 1778	Laïche vulgaire, Laïche noire								
<i>Carex ornithopoda</i> Willd., 1805	Laïche pied-d'oiseau								
<i>Carex panicea</i> L., 1753	Laïche millet, Faux Fenouil								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff Pyr	Liste rouge			
		nat	NAq 64		Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Carex paniculata</i> L., 1755	Laïche paniculée							
<i>Carex pulicaris</i> L., 1753	Laïche puce, Carex pucier							
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laïche espacée							
<i>Carex rostrata</i> Stokes, 1787	Laïche à bec, Laïche en ampoules							
<i>Carex sempervirens</i> Vill., 1787	Laïche toujours verte							
<i>Carex spicata</i> Huds., 1762	Laïche en épis							
<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laïche des bois							
<i>Carex viridula</i> Michx., 1803	Laïche tardive, Carex tardif							
<i>Carlina acanthifolia</i> subsp. <i>cynara</i> (Pourr. ex DC.) Arcang., 1882	Carline artichaut							
<i>Carlina acaulis</i> L. subsp. <i>caulescens</i>	Carline sans tige, Carline acaule, Caméléon blanc							
<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Carline commune, Chardon doré							
<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Chataignier, Châtaignier commun							
<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	Pâturin rigide, Desmazérie rigide							
<i>Centaurea decipiens</i> Thuill., 1799	Centaurée de Debeaux							
<i>Centaurea jacea</i> L., 1753	Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette							
<i>Centaurea nigra</i> L., 1753	Centaurée noire							
<i>Centaurium erythraea</i> subsp. <i>erythraea</i> Rafn.	Petite centaurée commune, Erythrée							
<i>Centranthus ruber</i> (L.) DC., 1805	Centranthe rouge, Valériane rouge							
<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch, 1888	Céphalanthère à feuilles étroites, Céphalanthère à feuilles longues, Céphalanthère à feuilles en épée					LC	LC	
<i>Cerastium alpinum</i> L., 1753	Céraiste des Alpes							
<i>Cerastium arvense</i> L., 1753	Céraiste des champs							
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céraiste commune							
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré							
<i>Chaenorrhinum origanifolium</i> (L.) Kostel., 1844	Linaire à feuilles d'Origan, Petite linaire à feuilles d'origan							
<i>Chaerophyllum aureum</i> L., 1762	Cerfeuil doré, Chérophylle doré							
<i>Chaerophyllum hirsutum</i> L., 1753	Cerfeuil hérissé, Chérophylle hérissé							
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande chélidoine, Herbe à la verrue, Éclair							
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L., 1753	Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais				X			
<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Circée de Paris, Circée commune							
<i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop., 1769	Cirse sans tige							
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs							
<i>Cirsium carniolicum</i> subsp. <i>rufescens</i> (Ramon ex DC.) P.Fourn., 1940	Cirse de Carniole roux, Cirse roux	X		X		VU		
<i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop., 1772	Cirse laineux, Cirse aranéeux							
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais, Bâton du Diable							
<i>Cirsium rivulare</i> (Jacq.) All., 1789	Cirse des ruisseaux, Cirse de Salzbourg							
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé							
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux							
<i>Clinopodium acinos</i> (L.) Kuntze, 1891	Calament acinos, Thym basilic, Clinopode des champs, Petit Basilic							
<i>Clinopodium alpinum</i> subsp. <i>meridionale</i> (Nyman) Govaerts	Sarriette des alpes, Calament des Alpes							
<i>Clinopodium nepeta</i> subsp. <i>sylvaticum</i> (Bromf.) Peruzzi & F.Conti, 2008	Sarriette à feuilles de Menthe							
<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Sariette commune, Grand Basilic							
<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm.	Orchis vert, Orchis grenouille, Satyrium vert				X	NT		
<i>Coicya monensis</i> subsp. <i>cheiranthos</i> (Vill.) Aedo, Leadlay & Muñoz Garm., 1993	Fausse Giroflée							
<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret, 1886	Conopode dénudé, Grand Conopode							
<i>Conopodium pyrenaicum</i> (Loisel.) Miégev., 1874	Conopode des Pyrénées							
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée							
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liset, Liseron des haies							
<i>Cornus mas</i> L., 1753	Cornouiller mâle, Cornouiller sauvage				X			
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine							
<i>Corydalis solida</i> (L.) Clairv., 1811	Corydale solide				X			
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier, Avelinier							
<i>Cotoneaster integerrimus</i> Medik., 1793	Cotonéaster vulgaire, Cotonéaster sauvage							
<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC., 1825	Aubépine à deux styles				X			
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff Pyr	Liste rouge			
		nat	NAq 64		Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Crepis albida</i> Vill., 1779	Crépide blanche, Crépide blanchâtre							
<i>Crepis biennis</i> L., 1753	Crépide bisannuelle							
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires							
<i>Crepis lamsanoides</i> (Gouan) Tausch, 1828	Crépide fausse lamsane							
<i>Crepis paludosa</i> (L.) Moench, 1794	Crépide des marais							
<i>Crepis pygmaea</i> L., 1753	Crépide naine, Crépis nain							
<i>Crepis pyrenaica</i> (L.) Greuter, 1970	Crépide des Pyrénées, Crépis des Pyrénées							
<i>Cruciata glabra</i> (L.) Ehrend., 1958	Gaillet glabre, Gaillet de printemps							
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Gaillet croisette, Croisette commune							
<i>Cuscuta epithimum</i> (L.) L., 1774	Cuscute à petites fleurs							
<i>Cuscuta europaea</i> L., 1753	Grande cuscute, Cuscute d'Europe							
<i>Cymbalaria muralis</i> G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	Cymbalaire, Ruine de Rome, Cymbalaire des murs							
<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	Crételle							
<i>Cynosurus echinatus</i> L., 1753	Crételle hérissée, Crételle épineuse							
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Genêt à balai, Juniesse							
<i>Daboecia cantabrica</i> (Huds.) K.Koch, 1872	Bruyère de Saint-Daboec, Bruyère des monts Cantabriques	X		X				
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L., 1753	Pied-de-poule							
<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962	Orchis de Fuchs, Orchis tacheté des bois, Orchis de Meyer, Orchis des bois					LC	LC	
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962	Orchis tacheté, Orchis maculé					LC	LC	
<i>Dactylorhiza sambucina</i> (L.) Soó, 1962	Dactylorhize à feuilles larges					LC	LC	LC
<i>Danthonia decumbens</i> subsp. <i>decumbens</i> (L.) DC., 1805	Sieglingie retombante							
<i>Daphne laureola</i> L., 1753	Daphné lauréole, Laurier des bois			X				
<i>Daphne mezereum</i> L., 1753	Bois-joli, Daphné bois-gentil, Bois-gentil							
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte			X				
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse, Canche des champs			X				
<i>Dianthus carthusianorum</i> subsp. <i>carthusianorum</i> L.	Oeillet des Chartreux							
<i>Dianthus deltoides</i> L., 1753	Oeillet couché							
<i>Dianthus hyssopifolius</i> L., 1755	Oeillet de Montpellier			X				
<i>Dianthus superbus</i> L., 1755	Oeillet magnifique, Oeillet à plumet	X		X				
<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	Digitale pourpre, Gantelée							
<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine, Digitaire commune							
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame							
<i>Doronicum grandiflorum</i> Lam., 1786	Doronic à grandes fleurs							
<i>Draba aizoides</i> L., 1767	Drave Faux Aizoon							
<i>Draba siliquosa</i> M.Bieb., 1808	Drave siliquieuse							
<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave de printemps							
<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Rosolis à feuilles rondes	X		X				
<i>Dryas octopetala</i> L., 1753	Dryade à huit pétales, Herbe à plumets							
<i>Drymocallis rupestris</i> (L.) Soják, 1989	Potentille des rochers							
<i>Drymochloa sylvatica</i> (Pollich) Holub, 1984	Fétuque des bois							
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire							
<i>Elymus caninus</i> (L.) L., 1755	Froment des haies							
<i>Empetrum nigrum</i> L., 1753	Camarine noire							
<i>Epikeros pyrenaicus</i> (L.) Raf., 1840	Sélin des Pyrénées, Angélique des Pyrénées							
<i>Epilobium alsinifolium</i> Vill., 1779	Épilobe à feuilles d'alsine							
<i>Epilobium angustifolium</i> subsp. <i>angustifolium</i> L., 1753	Épilobe en épi, Laurier de saint Antoine							
<i>Epilobium collinum</i> C.C.Gmel., 1826	Épilobe des collines							
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute							
<i>Epilobium montanum</i> L., 1753	Épilobe des montagnes							
<i>Epilobium palustre</i> L., 1753	Épilobe des marais							
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs							
<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactis à larges feuilles, Elléborine à larges feuilles			X		LC	LC	
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactis des marais	X		X		NT	LC	LC
<i>Erica vagans</i> L., 1770	Bruyère vagabonde, Bruyère voyageuse			X				
<i>Erigeron alpinus</i> L., 1753	Vergerette des Alpes							
<i>Erigeron uniflorus</i> L., 1753	Vergerette à une tête							
<i>Erinus alpinus</i> L., 1753	Érine des Alpes			X				
<i>Eriophorum latifolium</i> Hoppe, 1800	Linaigrette à feuilles larges							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge			
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq	
<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire								
<i>Erucastrum nasturtiifolium</i> (Poir.) O.E.Schulz, 1916	Fausse roquette à feuilles de cresson								
<i>Ervum tetraspermum</i> L., 1753	Lentillon								
<i>Eryngium bourgatii</i> Gouan, 1773	Panicaut de Bourgat								
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland, Panicaut champêtre								
<i>Erysimum duriaei</i> subsp. <i>pyrenaicum</i> (Nyman) P.W.Ball, 1990	Vélar des Pyrénées								
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Bonnet-d'évêque								
<i>Euonymus latifolius</i> (L.) Mill., 1768	Fusain à feuilles larges								
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau								
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	Euphorbe des bois, Herbe à la faux								
<i>Euphorbia flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes								
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues								
<i>Euphorbia hyberna</i> L., 1753	Euphorbe d'Irlande			X					
<i>Euphorbia lathyris</i> L., 1753	Euphorbe épurge, Euphorbe des jardins								
<i>Euphorbia peplus</i> L., 1753	Euphorbe omblette, Essule ronde								
<i>Euphrasia minima</i> Jacq. ex DC., 1805	Euphrase naine								
<i>Fagopyrum esculentum</i> Moench, 1794	Sarrasin commun								
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre, Fouteau			X					
<i>Festuca auquieri</i> Kerguelen, 1979	Fétuque d'Auquier								
<i>Festuca eskia</i> Ramond ex DC., 1805	Fétuque Eskia								
<i>Festuca gautieri</i> (Hack.) K.Richt., 1890	Fétuque de Gautier								
<i>Festuca glacialis</i> Miégev., 1874	Fétuque des glaciers								
<i>Festuca heterophylla</i> Lam., 1779	Fétuque hétérophylle								
<i>Festuca longifolia</i> Thuill., 1799	Fétuque à feuilles longues, Fétuque à longues feuilles								
<i>Festuca nigrescens</i> Lam., 1788	Fétuque noirâtre								
<i>Festuca ochroleuca</i> Timb.-Lagr., 1870	Fétuque jaune pâle								
<i>Festuca rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge								
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire à bulbilles								
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine des prés, Spirée Ulmaire								
<i>Fourraea alpina</i> (L.) Greuter & Burdet, 1984	Arabette pauciflore, Arabette à feuilles de Chou								
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois								
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun								
<i>Fritillaria pyrenaica</i> L., 1753	Fritillaire noire								
<i>Fumana ericifolia</i> Wallr., 1840	Hélianthème de Spach								
<i>Fumana ericoides</i> (Cav.) Gand., 1883	Hélianthème à allure de bruyère, Hélianthème de Spach, Fumana fausse bruyère			X	VU				
<i>Gagea fragifera</i> (Vill.) E.Bayer & G.López, 1989	Gagée fistuleuse, Gagée de Liotard			X					
<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl., 1809	Gagée jaune, Gagée des bois, Étoile jaune, Ornithogale jaune	X		X					
<i>Galeopsis angustifolia</i> Ehrh. ex Hoffm., 1804	Galéopsis à feuilles étroites, Filasse bâtarde								
<i>Galeopsis ladanum</i> L., 1753	Galéopsis ladanum, Chanvre sauvage								
<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	Galéopsis tétrahit, Ortie royale								
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante								
<i>Galium atrovirens</i> Lapeyr.	Gaillet des bois								
<i>Galium atrovirens</i> Lapeyr., 1818	Gaillet								
<i>Galium cespitosum</i> Lam., 1792	Gaillet gazonnant								
<i>Galium cometorhizon</i> Lapeyr., 1818	Gaillet à racines chevelues					LC			
<i>Galium laevigatum</i> L., 1763	Gaillet à larges feuilles, Gaillet lisse								
<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine								
<i>Galium odoratum</i> (L.) Scop., 1771	Aspérule odorante, Belle-étoile, Gaillet odorant			X					
<i>Galium palustre</i> L., 1753	Gaillet des marais								
<i>Galium pumilum</i> Murray, 1770	Gaillet rude								
<i>Galium pusillum</i> L., 1753	Gaillet à aspect de mousse								
<i>Galium pyrenaicum</i> Gouan, 1773	Gaillet des Pyrénées								
<i>Galium rotundifolium</i> L., 1753	Gaillet à feuilles rondes								
<i>Galium saxatile</i> L., 1753	Gaillet du Harz, Gaillet des rochers								
<i>Galium uliginosum</i> L., 1753	Gaillet aquatique, Gaillet fangeux								
<i>Galium verum</i> subsp. <i>verum</i> L. 1753	Gaillet jaune, Caille-lait jaune								
<i>Genista hispanica</i> subsp. <i>occidentalis</i> Rouy, 1897	Genêt d'Espagne, Genêt occidental			X					
<i>Genista pilosa</i> subsp. <i>pilosa</i> L. 1753	Genêt poilu, Genêt velu, Genette			X					
<i>Genista tinctoria</i> L., 1753	Genêt des teinturiers, Petit Genêt				VU				

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge			
		nat	NAq 64	Fr	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Gentiana acaulis</i> L., 1753	Gentiane acaule								
<i>Gentiana burseri</i> subsp. <i>burseri</i> Lapeyr., 1813	Gentiane de Burser								
<i>Gentiana lutea</i> subsp. <i>lutea</i> L., 1753	Gentiane jaune								
<i>Gentiana nivalis</i> L., 1753	Gentiane des neiges								
<i>Gentiana occidentalis</i> Jakow., 1899									
<i>Gentiana verna</i> subsp. <i>verna</i> L., 1753	Gentiane printanière								
<i>Gentianella campestris</i> (L.) Börner, 1912	Gentianelle des champs, Gentiane champêtre								
<i>Geranium cinereum</i> Cav., 1787	Géranium à feuilles cendrées, Géranium cendré	X							
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium des colombes, Pied de pigeon								
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées								
<i>Geranium lucidum</i> L., 1753	Géranium luisant								
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles								
<i>Geranium phaeum</i> L., 1753	Géranium brun								
<i>Geranium purpureum</i> Vill., 1786	Géranium pourpre								
<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.f., 1759	Géranium des Pyrénées								
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert								
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette								
<i>Geranium sanguineum</i> L., 1753	Géranium sanguin, Sanguinaire, Herbe à becquet, Bec de grue,				X				
<i>Geranium sylvaticum</i> L., 1753	Géranium des bois, Pied-de-perdrix								
<i>Gentiana clusii</i> Perrier & Sonjeon, 1855	Gentiane pyrénéenne, Gentiane pyrénéenne de L'Écluse								
<i>Geum montanum</i> L., 1753	Benoîte des montagnes								
<i>Geum rivale</i> L., 1753	Benoîte des ruisseaux								
<i>Geum sylvaticum</i> Pourr., 1788	Benoîte des bois								
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît								
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre								
<i>Globularia fuxensis</i> Giraudias	Globulaire de Foix								
<i>Globularia nudicaulis</i> L., 1753	Globulaire à tiges nues								
<i>Globularia repens</i> Lam., 1779	Globulaire rampante								
<i>Gnaphalium norvegicum</i> Gunnerus, 1772	Gnaphale de Norvège								
<i>Gnaphalium sylvaticum</i> L., 1753	Gnaphale des forêts								
<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813	Gymnadenie mouche, Orchis mouche, Orchis moustique						DD		
<i>Gymnadenia nigra</i> subsp. <i>austriaca</i> (Teppner & E.Klein) Teppner & E.Klein	Nigritelle d'Autriche				X	LC			
<i>Gypsophila repens</i> L., 1753	Gypsophile rampante								
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean								
<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins, Hélianthème blanc, Herbe à feuilles de Polium				X				
<i>Helianthemum canum</i> (L.) Baumg., 1816	Hélianthème blanc				X				
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème jaune, Hélianthème commun								
<i>Helictochloa marginata</i> (Lowe) Romero Zarco, 2011	Avoine de Loudun								
<i>Helictochloa pratensis</i> (L.) Romero Zarco									
<i>Helictotrichon sedenense</i> (Clarion ex DC.) Holub, 1970	Avoine des montagnes								
<i>Helleborus foetidus</i> L., 1753	Hellébore fétide, Pied-de-griffon				X				
<i>Helleborus viridis</i> L., 1753	Hellébore vert, Herbe de saint Antoine				X				
<i>Heracleum pyrenaicum</i> Lam., 1785	Berce de Pollini								
<i>Hesperis matronalis</i> L., 1753	Julienne des dames								
<i>Hieracium amplexicaule</i> L., 1753	Épervière amplexicaule								
<i>Hieracium cerinthoides</i> L., 1753	Épervière faux Cérinthe								
<i>Hieracium laevigatum</i> Willd., 1803	Épervière lisse								
<i>Hieracium lawsonii</i> Vill., 1779	Épervière de Lawson, Épervière de Villars								
<i>Hieracium mixtum</i> Fröel., 1838	Épervière mixte								
<i>Hieracium murorum</i> L., 1753	Épervière des murs								
<i>Hieracium nobile</i> Gren. & Godr., 1850	Épervière noble								
<i>Hieracium piliferum</i> Hoppe, 1799	Épervière poilue								
<i>Hieracium trichocerinthe</i> Arv.-Touv. & Gaut., 1894									
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc					LC	LC		
<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrepis à toupet, Fer-à-cheval								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff		Liste rouge		
		nat	NAq	64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Hippocrepis emurus</i> subsp. <i>emurus</i> (L.) Lassen, 1989	Coronille faux-séné, Coronille arbrisseau				X				
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard								
<i>Homogyne alpina</i> (L.) Cass., 1821	Homogyne des Alpes								
<i>Hordelymus europaeus</i> (L.) Harz, 1885	Orge des bois, Hordélyme d'Europe								
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat								
<i>Horminum pyrenaicum</i> L., 1753	Hormin des Pyrénées, Horminelle								
<i>Hornungia alpina</i> (L.) O.Appel, 1997	Hutchinsie								
<i>Hornungia petraea</i> (L.) Rchb., 1838	Hornungie des pierres, Hutchinsie des pierres								
<i>Hypericum maculatum</i> Crantz, 1763	Millepertuis maculé, Millepertuis taché								
<i>Hypericum nummularium</i> L., 1753	Millepertuis en forme de pièce de monnaie, Millepertuis Nummulaire								
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean								
<i>Hypericum pulchrum</i> L., 1753	Millepertuis élégant, Millepertuis joli								
<i>Hypericum richeri</i> subsp. <i>burseri</i> (DC.) Nyman, 1878	Millepertuis de Burser								
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée								
<i>Iberis spathulata</i> J.P.Bergeret ex DC., 1805	Ibériss spatulé					LC			
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx								
<i>Inula conyza</i> DC., 1836	Inule conyze, Inule squarreuse								
<i>Iris latifolia</i> (Mill.) Voss, 1895	Iris à feuilles larges, Iris xiphioïde								
<i>Isopyrum thalictroides</i> L., 1753	Isopyre faux Pigamon				X				
<i>Jacobaea adonidifolia</i> (Loisel.) Mérat, 1812	Séneçon à feuilles d'Adonis								
<i>Jasione laevis</i> Lam., 1779	Jasione pérenne, Jasione vivace, Jasione lisse								
<i>Jasione montana</i> L., 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi								
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer commun, Calottier								
<i>Juncus alpinoarticulatus</i> subsp. <i>alpinoarticulatus</i> Chaix, 1785	Jonc des Alpes								
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants								
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré								
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars, Jonc diffus								
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque								
<i>Juncus trifidus</i> L., 1753	Jonc trifide								
<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun, Peteron								
<i>Juniperus communis</i> subsp. <i>nana</i> (Hook.) Syme, 1868	Genévrier nain								
<i>Juniperus phoenicea</i> L., 1753	Genevrier de phoenicie, Lycien				X				
<i>Juniperus sabina</i> L., 1753	Genevrier sabine, sabine, Genévrier fétide								
<i>Kernera saxatilis</i> (L.) Sweet, 1827	Kernéra des rochers								
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs, Oreille-d'âne								
<i>Knautia arvernensis</i> (Briq.) Szabó, 1934	Knautie d'Auvergne, Knautie des chênaies								
<i>Koeleria pyramidata</i> (Lam.) P.Beauv., 1812	Koelérie pyramidale								
<i>Koeleria vallesiana</i> (Honck.) Gaudin, 1808	Koelérie du Valais								
<i>Lactuca muralis</i> (L.) Gaertn., 1791	Pendrilla								
<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	Laitue vivace, Lâche	X			X				
<i>Lactuca plumieri</i> (L.) Gren. & Godr., 1850	Laiteron de plumier								
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole, Escarole								
<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc, Ortie blanche, Ortie morte								
<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L., 1759	Lamier jaune, Lamier Galéobdolon								
<i>Lamium maculatum</i> (L.) L., 1763	Lamier maculé, Lamier à feuilles panachées								
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge								
<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Lampsane commune, Graceline								
<i>Laserpitium gallicum</i> subsp. <i>gallicum</i> L., 1753	Laser de Gaule, Laser de France, Laser odorant								
<i>Laserpitium latifolium</i> subsp. <i>latifolium</i> L., 1753	Laser à feuilles larges, Laser blanc								
<i>Laserpitium nestleri</i> subsp. <i>nestleri</i> Soy.-Will., 1828	Laser de Nestler, Laser à folioles larges								
<i>Lathraea clandestina</i> L., 1753	Lathrée clandestine								
<i>Lathraea squamaria</i> L., 1753	Clandestine écaillée, Lathrée écaillée	X			X				
<i>Lathyrus latifolius</i> L., 1753	Gesse à larges feuilles, Pois vivace								
<i>Lathyrus linifolius</i> (Reichard) Bässler, 1971	Gesse des montagnes, Gesse à feuilles de Lin								
<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh., 1800	Gesse noire, Orbe noir				X				

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge			
		nat	NAq 64	Fr	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Lathyrus ochraceus</i> Kitt., 1844	Gesse de l'Occident, Gesse jaune								
<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés								
<i>Lathyrus sylvestris</i> L., 1753	Gesse des bois, Grande Gesse								
<i>Lathyrus vernus</i> (L.) Bernh., 1800	Gesse printanière, Orobe printanier								
<i>Leontodon hispidus</i> L., 1753	Liondent hispide								
<i>Leucanthemopsis alpina</i> (L.) Heywood, 1975	Marguerite des Alpes, Leucanthémopsis des Alpes								
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune, Leucanthème commun								
<i>Libanotis pyrenaica</i> (L.) O.Schwarz, 1949	Libanotis								
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène, Raisin de chien								
<i>Lilium martagon</i> L., 1753	Lis martagon, Lis de Catherine				X				
<i>Lilium pyrenaicum</i> Gouan, 1773	Lis des Pyrénées				X				
<i>Linaria alpina</i> (L.) Mill., 1768	Linaires des Alpes								
<i>Linaria supina</i> (L.) Chaz., 1790	Linaires couchées								
<i>Linum catharticum</i> L., 1753	Lin purgatif								
<i>Linum usitatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell., 1912	Lin bisannuel								
<i>Lithospermum officinale</i> L., 1753	Grémil officinal, Herbe aux perles								
<i>Lolium multiflorum</i> Lam., 1779	lvraie multiflore, Ray-grass d'Italie								
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	lvraie vivace								
<i>Lonicera etrusca</i> Santi, 1795	Chèvrefeuille de Toscane								
<i>Lonicera nigra</i> L., 1753	Chèvrefeuille noire, Camérisier noir								
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois, Cranquillier								
<i>Lonicera pyrenaica</i> L., 1753	Chèvrefeuille des Pyrénées, Camérisier des Pyrénées								
<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des haies, Camérisier des haies				X				
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée								
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>alpinus</i> (DC.) Rothm., 1963	Lotier des Alpes								
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	Lotus des marais, Lotier des marais								
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	Luzule champêtre								
<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC., 1806	Luzule de Forster								
<i>Luzula luzulina</i> (Vill.) Racib., 1888	Luzule jaunâtre								
<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej., 1811	Luzule multiflore, Luzule à nombreuses fleurs								
<i>Luzula pediformis</i> (Chaix) DC., 1805	Luzule penchée								
<i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd., 1809	Luzule de printemps, Luzule printanière				X				
<i>Luzula sylvatica</i> subsp. <i>sylvatica</i> (Huds.) Gaudin, 1811									
<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	Oeil-de-perdrix								
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge, Fausse Morgeline								
<i>Lysimachia nemorum</i> L., 1753	Lysimaque des bois, Mouron jaune								
<i>Lysimachia tenella</i> L., 1753	Mouron délicat								
<i>Malus domestica</i> Borkh., 1803	Pommier cultivé								
<i>Malus sylvestris</i> Mill., 1768	Pommier sauvage, Boquetier								
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Mauve musquée								
<i>Malva neglecta</i> Wallr., 1824	Petite mauve								
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve								
<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	Matricaire fausse-camomille, Matricaire discoïde								
<i>Meconopsis cambrica</i> (L.) Vig., 1814	Méconopsis du Pays de Galle, Pavot jaune								
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée								
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette								
<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	Luzerne naine								
<i>Melampyrum pratense</i> L., 1753	Mélampyre des prés								
<i>Melica ciliata</i> L., 1753	Mélique ciliée								
<i>Melica uniflora</i> Retz., 1779	Mélique uniflore				X				
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Métilot blanc								
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique								
<i>Mentha longifolia</i> (L.) Huds., 1762	Menthe à longues feuilles								
<i>Mercurialis perennis</i> L., 1753	Mercuriale vivace, Mercuriale des montagnes								
<i>Meum athamanticum</i> Jacq., 1776	Fenouil des Alpes, Fenouil de montagne								
<i>Micranthes stellaris</i> (L.) Galasso, Banfi & Soldano, 2005	Saxifrage étoilée								
<i>Milium effusum</i> L., 1753	Millet diffus, Lillet étalé, Millet sauvage				X				
<i>Minuartia cerastiifolia</i> (Ramond ex DC.) Graebn., 1918	Alsine à feuilles de Céraiste, Minuartie à feuilles de Céraiste								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge			
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq	
<i>Minuartia hybrida</i> subsp. <i>laxa</i> (Jord.) Jauzein, 2010									
<i>Minuartia recurva</i> subsp. <i>condensata</i> (C.Presl) Greuter & Burdet, 1982	Minuartie condensée								
<i>Minuartia verna</i> subsp. <i>verna</i> (L.) Hiern, 1899	Alsine calaminaire, Minuartie du printemps, Minuartia du printemps								
<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv., 1811	Sabline à trois nervures, Moehringie à trois nervures								
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	Molinie bleue								
<i>Myosotis alpestris</i> F.W.Schmidt, 1794	Myosotis des Alpes, Myosotis alpestre								
<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs								
<i>Myosotis martini</i> Sennen, 1926	Myosotis de Lamotte								
<i>Myosotis scorpioides</i> L., 1753	Myosotis des marais, Myosotis faux Scorpion								
<i>Myosotis sylvatica</i> Hoffm., 1791	Myosotis des forêts								
<i>Myrrhis odorata</i> (L.) Scop., 1771	Cerfeuil musqué, Cerfeuil anisé								
<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753	Jonquille des bois			X					
<i>Nardus stricta</i> L., 1753	Nard raide, Poil-de-bouc			X					
<i>Nasturtium officinale</i> W.T.Aiton, 1812	Cresson des fontaines								
<i>Neoschischkinia truncatula</i> subsp. <i>durieui</i> (Willk.) Valdés & H.Scholz, 2006	Agrostide de Durieu	X		X	VU				
<i>Neotinea ustulata</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis brûlé			X	LC	LC			
<i>Ononis natrix</i> L., 1753	Bugrane jaune, Bugrane fétide								
<i>Ononis pusilla</i> subsp. <i>pusilla</i> L., 1759	Bugrane naine, Ononis de Colonna, Ononis grêle, Bugrane de Colonna								
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf								
<i>Ononis spinosa</i> subsp. <i>procurrens</i> (Wallr.) Briq.	Bugrane maritime								
<i>Ophrys scolopax</i> Cav., 1793	Ophrys bécasse				LC	LC			
<i>Orchis anthropophora</i> (L.) All., 1785	Orchis homme pendu, Acéras homme pendu, Porte-Homme, Pantine, , Homme-pendu			X	LC	LC			
<i>Orchis mascula</i> subsp. <i>mascula</i> (L.) L., 1755	Herbe à la couleuvre								
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun								
<i>Orobanche caryophyllacea</i> Sm., 1798	Orobanche giroflée, Orobanche à odeur d'Oeillet								
<i>Orobanche gracilis</i> Sm., 1798	Orobanche grêle, Orobanche à odeur de Girofle								
<i>Orobanche hederæ</i> Vaucher ex Duby, 1828	Orobanche du lierre								
<i>Orobanche rapum-genistæ</i> Thuill., 1799	Orobanche des genêts, Orobanche du Genêt								
<i>Orobanche reticulata</i> Wallr., 1825	Orobanche réticulée								
<i>Orobanche teucrii</i> Holandre, 1829	Orobanche de la germandrée								
<i>Osyris alba</i> L., 1753	Rouvet blanc	X		X					
<i>Oxalis acetosella</i> L., 1753	Pain de coucou, Oxalis petite oseille, Surelle, Alleluia			X					
<i>Oxalis corniculata</i> L., 1753	Oxalis corniculé, Trèfle jaune								
<i>Oxyria digyna</i> (L.) Hill, 1768	Oxyria à deux styles, Oxyrie à deux stigmates								
<i>Oxytropis foucaudii</i> Gillot, 1895	Oxytropis de Foucaud				VU				
<i>Oxytropis neglecta</i> Ten., 1831	Oxytropis négligée, Oxytropis des Pyrénées								
<i>Panicum capillare</i> L., 1753	Panic capillaire								
<i>Papaver dubium</i> L., 1753	Pavot douteux								
<i>Paris quadrifolia</i> L., 1753	Parisette à quatre feuilles, Étrangle loup			X					
<i>Parnassia palustris</i> L., 1753	Parnassie des marais, Hépatique blanche			X					
<i>Paronychia kapela</i> subsp. <i>serpyllifolia</i> (Chaix) Graebn., 1919	Paronyque à feuilles de Serpolet								
<i>Pastinaca sativa</i> subsp. <i>urens</i> (Req. ex Godr.) Celak., 1875	Panais brûlant								
<i>Patzkea paniculata</i> (L.) G.H.Loos, 2010	Queyrel								
<i>Pedicularis pyrenaica</i> J.Gay, 1832	Pédiculaire des marais, Pédiculaire des Pyrénées								
<i>Pedicularis sylvatica</i> L., 1753	Pédiculaire des forêts, Pédiculaire des bois, Herbe aux poux								
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée Persicaire								
<i>Petrocallis pyrenaica</i> (L.) R.Br., 1812	Pétrocallis des Pyrénées, Drave des Pyrénées								
<i>Petrocoptis pyrenaica</i> (J.P.Bergeret) A.Braun ex Walp., 1842	Pétrocoptis des Pyrénées				LC				
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Baldingère faux-roseau, Fromenteau								
<i>Pharus latifolius</i> L., 1759									
<i>Phedimus spurius</i> (M.Bieb.) t Hart, 1995	Orpin bâtard								
<i>Phleum alpinum</i> L., 1753	Fléole des Alpes								
<i>Phleum nodosum</i> L., 1759	Fléole de Bertoloni								
<i>Phleum phleoides</i> (L.) H.Karst., 1880	Fléole de Boehmer, Fléole fausse Fléole								
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge				
		nat	NAq 64	Pyr		Fr	Eu	Mo	NAq	
<i>Phyteuma hemisphaericum</i> L., 1753	Raiponce hémisphérique									
<i>Phyteuma orbiculare</i> L., 1753	Raiponce orbiculaire									
<i>Phyteuma pyrenaicum</i> R.Schulz, 1904	Raiponce des Pyrénées									
<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753	Raiponce en épi									
<i>Picea abies</i> subsp. <i>abies</i> (L.) H.Karst., 1881	Épicéa commun, Sérente									
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux									
<i>Picris hieracioides</i> subsp. <i>umbellata</i> (Schrank) Ces.	Picris de Villars									
<i>Pilosella billyana</i> (de Retz) Mateo, 1990	Piloselle de Billy									
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle									
<i>Pimpinella major</i> (L.) Huds., 1762	Grand boucage									
<i>Pimpinella saxifraga</i> L., 1753	Petit boucage, Persil de Bouc									
<i>Pinguicula grandiflora</i> subsp. <i>grandiflora</i> Lam., 1789	Grassette à grandes fleurs									
<i>Pinus mugo</i> subsp. <i>uncinata</i> (Ramond ex DC.) Domin, 1936	Pin à crochets									
<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753	Pin sylvestre									
<i>Plantago alpina</i> L., 1753	Plantain des Alpes									
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures									
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet									
<i>Plantago media</i> L., 1753	Plantain moyen									
<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb., 1828	Orchis vert, Orchis verdâtre, Platanthère à fleurs verdâtres					LC	LC			
<i>Poa alpina</i> L. subsp. <i>alpina</i>	Pâturin des Alpes									
<i>Poa annua</i> L. subsp. <i>annua</i>	Pâturin annuel									
<i>Poa bulbosa</i> subsp. <i>bulbosa</i> L., 1753	Pâturin bulbeux									
<i>Poa cenisia</i> All., 1789	Pâturin du Mont Cenis									
<i>Poa compressa</i> L., 1753	Pâturin comprimé, Pâturin à tiges aplaties									
<i>Poa nemoralis</i> L. subsp. <i>nemoralis</i> L.	Pâturin des bois, Pâturin des forêts									
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés									
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> L., 1753										
<i>Poa supina</i> Schrad., 1806	Pâturin couché, Pâturin étalé									
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre									
<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753	Polygala commun, Polygala vulgaire									
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	Sceau de Salomon multiflore, Polygonate multiflore									
<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce, 1906	Sceau de salomon odorant, Polygonate officinal									
<i>Polygonatum verticillatum</i> (L.) All., 1785	Sceau de Salomon verticillé, Muguet verticillé									
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse									
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc									
<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier commun noir, Peuplier noir									
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier Tremble									
<i>Potentilla alchemilloides</i> Lapeyr., 1782	Potentille fausse Alchémille					X				
<i>Potentilla aurea</i> L. subsp. <i>aurea</i>	Potentille dorée									
<i>Potentilla crantzii</i> (Crantz) Beck ex Fritsch, 1897	Potentille de Crantz									
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Räsch., 1797	Potentille tormentille									
<i>Potentilla nivalis</i> subsp. <i>nivalis</i> Lapeyr., 1782	Potentille des neiges									
<i>Potentilla recta</i> L., 1753	Potentille dressée, Potentille droite									
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille									
<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke, 1856	Potentille faux fraisier, Potentille stérile									
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés									
<i>Prenanthes purpurea</i> L., 1753	Préanthe pourpre, Préanthes									
<i>Primula elatior</i> (L.) Hill, 1765	Primevère élevée, Coucou des bois									
<i>Primula elatior</i> subsp. <i>intricata</i> (Gren. & Godr.) Widmer, 1891	Primevère intriquée									
<i>Primula farinosa</i> L., 1753	Primevère farineuse									
<i>Primula hirsuta</i> All., 1773	Primevère hérissée, Primevère visqueuse									
<i>Primula veris</i> L., 1753	Coucou, Primevère officinale, Brérelle									
<i>Primula veris</i> var. <i>columnae</i> (Ten.) B.Bock, 2012	Primevère de Colonna									
<i>Primula vulgaris</i> Huds., 1762	Primevère acaule									
<i>Prunella grandiflora</i> (L.) Schöller, 1775	Brunelle à grandes fleurs									
<i>Prunella hastifolia</i> Brot., 1804	Brunelle à feuilles hastées									
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier									
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier vrai, Cerisier des bois									
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme									
<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Bois de Sainte-Lucie, Amarel									

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge			
		nat	NAq 64	Fr	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Prunus padus</i> L., 1753	Cerisier à grappes, Putiet, Merisier à grappes, Putier				X				
<i>Prunus serotina</i> Ehrh., 1784	Cerisier tardif, Cerisier noir, Cerisier d'automne								
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier								
<i>Pseudorchis albida</i> (L.) Á.Löve & D.Löve, 1969	Pseudorchis blanc, Orchis blanc				X	LC	LC		
<i>Pseudoturritis turrata</i> (L.) Al-Shehbaz, 2005	Arabette Tourette				X				
<i>Pulmonaria affinis</i> Jord., 1854	Pulmonaire affine								
<i>Pyrola minor</i> L., 1753	Petite pyrole								
<i>Quercus petraea</i> subsp. <i>petraea</i> Liebl., 1784	Chêne à trochets								
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent								
<i>Quercus pyrenaica</i> Willd., 1805	Chêne tauzin, Chêne-brosse								
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin								
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq								
<i>Ranunculus amplexicaulis</i> L., 1753	Renoncule amplexicaule					LC			
<i>Ranunculus auricomus</i> L., 1753	Renoncule à tête d'or, Renoncule Tête-d'or	X			X				
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse								
<i>Ranunculus gouanii</i> Willd., 1799	Renoncule de Gouan								
<i>Ranunculus parnassifolius</i> L., 1753	Renoncule à feuilles de parnassie								
<i>Ranunculus platanifolius</i> L., 1767	Renoncule à feuilles de platane								
<i>Ranunculus pyrenaicus</i> L., 1771	Renoncule des Pyrénées								
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante								
<i>Ranunculus serpens</i> Schrank, 1789	Renoncule serpent, Renoncule radicante								
<i>Ranunculus tuberosus</i> Lapeyr., 1813	Renoncule des bois, Renoncule tubéreuse								
<i>Reseda glauca</i> L., 1753	Réséda glauque								
<i>Rhamnus alaternus</i> L., 1753	Nerprun Alaterne, Alaterne								
<i>Rhamnus alpina</i> L., 1753	Nerprun des Alpes								
<i>Rhamnus cathartica</i> L., 1753	Nerprun purgatif								
<i>Rhamnus pumila</i> Turra, 1764	Nerprun nain								
<i>Rhinanthus angustifolius</i> C.C.Gmel., 1806	Rhinanthe à grandes fleurs, Rhinanthe à feuilles étroites								
<i>Rhinanthus glacialis</i> Personnat, 1863	Rhinanthe des glaciers								
<i>Rhinanthus minor</i> L., 1756	Petit cocriste, Petit Rhinanthe								
<i>Rhinanthus pumilus</i> (Sterneck) Soldano, 1986	Rhinanthe nain								
<i>Rhododendron ferrugineum</i> L., 1753	Rhododendron ferrugineux, Laurier-rose des Alpes								
<i>Ribes alpinum</i> L., 1753	Groseillier des Alpes								
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge								
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies								
<i>Rosa pendulina</i> L., 1753	Rosier des Alpes								
<i>Rosa spinosissima</i> subsp. <i>spinosissima</i> L.	Rosier à feuilles de Boucage								
<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance								
<i>Rubus</i> sp.									
<i>Rumex acetosa</i> subsp. <i>acetosa</i> L., 1753	Oseille des prés, Rumex oseille								
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille, Oseille des brebis								
<i>Rumex alpinus</i> L., 1759	Rumex des Alpes								
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée, Oseille agglomérée								
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue								
<i>Rumex longifolius</i> DC., 1815	Oseille à feuilles allongées, Rumex à feuilles longues								
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage								
<i>Rumex sanguineus</i> L., 1753	Patience sanguine								
<i>Rumex scutatus</i> L., 1753	Oseille ronde								
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon, Petit houx, Buis piquant								
<i>Sagina apetala</i> Ard., 1763	Sagine apétale, Sagine sans pétales								
<i>Sagina procumbens</i> L., 1753	Sagine couchée								
<i>Sagina saginoides</i> (L.) H.Karst., 1882	Sagine fausse sagine, Sagine de Linné								
<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc, Saule commun								
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres								
<i>Salix eleagnos</i> Scop., 1772	Saule drapé								
<i>Salix purpurea</i> L., 1753	Osier rouge, Osier pourpre								
<i>Salix pyrenaica</i> Gouan, 1773	Saule des Pyrénées								
<i>Salvia verbenaca</i> L., 1753	Sauge fausse-verveine								
<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	Sureau yèble, Herbe à l'aveugle								
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir, Sampéquier								
<i>Sambucus racemosa</i> L., 1753	Sureau à grappes, Sureau de montagne								
<i>Sanguisorba officinalis</i> L., 1753	Grande pimprenelle, Sanguisorbe, Sanguisorbe officinale, Pimprenelle officinale								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge			
		nat	NAq 64	Py		Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Sanicula europaea</i> L., 1753	Sanicle d'Europe, Herbe aux chênes								
<i>Saponaria caespitosa</i> DC., 1808	Saponaire gazonnante					VU			
<i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon								
<i>Satureja montana</i> L., 1753	Sarriette de montagne								
<i>Saxifraga aizoides</i> L., 1753	Saxifrage cilié, Faux-aizon, Saxifrage faux Aizoon								
<i>Saxifraga bryoides</i> L., 1753	Saxifrage d'Auvergne								
<i>Saxifraga granulata</i> L., 1753	Saxifrage granulé, Herbe à la gravelle			X					
<i>Saxifraga hariotii</i> Luizet & Soulié, 1912	Saxifrage d'Hariot			X		VU			
<i>Saxifraga hirsuta</i> L., 1759	Saxifrage hérissée, Faux Désespoir-des-peintres								
<i>Saxifraga hirsuta</i> subsp. <i>paucicrenata</i> (Leresche ex Gillot) D.A.Webb, 1963	Saxifrage								
<i>Saxifraga intricata</i> Lapeyr., 1801	Saxifrage intriquée, Saxifrage enchevêtrée			X		LC			
<i>Saxifraga iratiana</i> F.W.Schultz, 1851	Saxifrage d'Irat					LC			
<i>Saxifraga longifolia</i> Lapeyr., 1801	Saxifrage à feuilles longues, Saxifrage à longues feuilles								
<i>Saxifraga moschata</i> Wulfen, 1781	Saxifrage musquée								
<i>Saxifraga oppositifolia</i> L., 1753	Saxifrage à feuilles opposées, Saxifrage glanduleux								
<i>Saxifraga paniculata</i> Mill., 1768	Saxifrage aizoon								
<i>Saxifraga praetermissa</i> D.A.Webb, 1963	Saxifrage négligée								
<i>Saxifraga pubescens</i> Pourr., 1788	Saxifrage pubescente					NT			
<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage								
<i>Saxifraga umbrosa</i> L., 1762	Saxifrage des ombrages, Saxifrage de l'ombre								
<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Scabieuse colombarie								
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau								
<i>Schedonorus giganteus</i> (L.) Holub, 1998	Fétuque géante								
<i>Scleranthus perennis</i> L., 1753	Scléranthe vivace								
<i>Scleranthus uncinatus</i> Schur, 1850	Scléranthe à crochets								
<i>Scorzoneroïdes pyrenaica</i> (Gouan) Holub, 1977	Liondent des Pyrénées								
<i>Scrophularia alpestris</i> J.Gay ex Benth., 1846	Scrophulaire des Alpes								
<i>Scrophularia canina</i> subsp. <i>hoppii</i> (W.D.J. Koch) P.Fourn., 1937	Scrophulaire du Jura								
<i>Scutellaria alpina</i> L., 1753	Scutellaire des Alpes								
<i>Sedum acre</i> L., 1753	Poivre de muraille, Orpin acre								
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc								
<i>Sedum alpestre</i> Vill., 1779	Orpin des Alpes								
<i>Sedum anglicum</i> Huds., 1778	Orpin anglais, Orpin d'Angleterre								
<i>Sedum atratum</i> subsp. <i>atratum</i> L., 1763	Sédum noirâtre								
<i>Sedum dasyphyllum</i> L., 1753	Orpin à feuilles serrées, Orpin à feuilles épaisses								
<i>Sedum hirsutum</i> All., 1785	Orpin hérissé, Sédum hérissé								
<i>Sedum rupestre</i> L., 1753	Orpin réfléchi, Orpin des rochers								
<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau, 1909	Orpin blanc jaunâtre, Orpin de Nice, Sédum de Nice	X		X					
<i>Sempervivum arachnoideum</i> L., 1753	Joubarbe-araignée, Joubarbe à toiles d'araignée			X					
<i>Sempervivum montanum</i> subsp. <i>montanum</i> L.	Joubarbe de Montagne, Joubarbe des montagnes								
<i>Sempervivum tectorum</i> L., 1753	Joubarbe des toits, Grande joubarbe								
<i>Senecio doronicum</i> (L.) L., 1759	Séneçon doronic								
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon sud-africain								
<i>Senecio pyrenaicus</i> subsp. <i>pyrenaicus</i> L., 1758	Séneçon des Pyrénées, Séneçon de Tournefort								
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun								
<i>Serratula tinctoria</i> L., 1753	Serratule à gros capitules								
<i>Seseli montanum</i> L., 1753	Séséli des montagnes								
<i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard., 1763	Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue								
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Rubéole des champs, Gratteron fleuri								
<i>Sibbaldia procumbens</i> L., 1753	Sibbaldie à tiges couchées, Sibbaldie couchée								
<i>Silene acaulis</i> (L.) subsp. <i>bryoides</i> (Jord.) Nyman	Silène acaule								
<i>Silene ciliata</i> Pourr., 1788	Silène cilié								
<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv., 1811	Compagnon rouge, Robinet rouge								
<i>Silene nutans</i> subsp. <i>nutans</i> L., 1753	Silène penché								
<i>Silene saxifraga</i> L., 1753	Silène saxifrage								
<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>prostrata</i> (Gaudin) Schinz & Thell., 1923	Silène couché								
<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Tapotte								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge		
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Sisymbrium austriacum</i> Jacq., 1775	Sisymbre d'Autriche, Sisymbre des Pyrénées							
<i>Sisymbrium irio</i> L., 1753	Vélaré, Sisymbre Irio							
<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop., 1772	Herbe aux chantres, Sisymbre officinal							
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Douce amère, Bronde							
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle noire							
<i>Soldanella alpina</i> L., 1753	Soldanelle des Alpes							
<i>Solidago virgaurea</i> L., 1753	Solidage verge d'or, Herbe des Juifs							
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant							
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse							
<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz, 1763	Alouchier, Alisier blanc			X				
<i>Sorbus aucuparia</i> L., 1753	Sorbier des oiseleurs, Sorbier sauvage							
<i>Sorbus chamaemespilus</i> (L.) Crantz, 1763	Sorbier petit néflier, Sorbier nain							
<i>Sorbus mougeotii</i> Soy.-Will. & Godr., 1858	Alisier de Mougeot, Sorbier de Mougeot							
<i>Sparganium angustifolium</i> Michx., 1803	Rubaniar à feuilles étroites							
<i>Spergula rubra</i> (L.) D.Dietr., 1840	Sabline rouge							
<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827	Spiranthe d'automne, Spiranthe spiralee				NT	LC		
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile, Sporobole tenace							
<i>Stachys alpina</i> L., 1753	Épiaire des Alpes							
<i>Stachys heraclea</i> All., 1785	Épiaire d'Héraclée							
<i>Stachys recta</i> subsp. <i>recta</i> L., 1767	Épiaire droite							
<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	Épiaire des bois, Ortie à crapauds							
<i>Stellaria alsine</i> Grimm, 1767	Stellaire des sources							
<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	Stellaire graminée							
<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	Stellaire holostée							
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline							
<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794	Succise des prés, Herbe du Diable							
<i>Swertia perennis</i> L., 1753	Swertie pérenne, Swertie vivace							
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Grande consoude							
<i>Symphytum tuberosum</i> L., 1753	Consoude à tubercules							
<i>Tanacetum corymbosum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Tanaisie en corymbe, Marguerite en corymbes, Chrysanthème en corymbe							
<i>Taraxacum</i> sp.								
<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If à baies							
<i>Tephrosieris helenitis</i> (L.) B.Nord., 1978	Séneçon à feuilles en spatule, Séneçon spatulé, Séneçon à feuilles spatulées							
<i>Tephrosieris helenitis</i> subsp. <i>helenitis</i> var. <i>discoidea</i> (DC.) Kerguelen								
<i>Tephrosieris helenitis</i> subsp. <i>macrochaeta</i> (Willk.) B.Nord., 1978	Séneçon à grosses soies	X		X	VU			
<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne, Chênette							
<i>Teucrium pyrenaicum</i> L., 1753	Germandrée des Pyrénées							
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée, Sauge des bois, Germandrée Scorodoine							
<i>Thalictrum aquilegifolium</i> subsp. <i>aquilegifolium</i> L., 1753	Pigamon à feuilles d'ancolie, Colombine plumeuse							
<i>Thalictrum macrocarpum</i> Gren., 1838	Pigamon à grands fruits, Pigamon à gros fruits					LC		
<i>Thalictrum minus</i> L., 1753	Petit pigamon, Pigamon mineur, Pigamon des dunes							
<i>Thesium pyrenaicum</i> Pourr., 1788	Thésium des Pyrénées							
<i>Thymelaea dioica</i> (Gouan) All., 1789	Passerine dioïque							
<i>Thymelaea ruizii</i> Loscos, 1871	Passerine de Ruiz	X		X	VU			
<i>Thymus drucei</i> Ronniger, 1924	Serpolet de Druce							
<i>Thymus polytrichus</i> A.Kern. ex Borbás, 1890	Thym à pilosité variable							
<i>Thymus pulegioides</i> L., 1753	Thym commun, Thym faux Pouliot							
<i>Thymus serpyllum</i> L. subsp. <i>serpyllum</i>	Serpolet à feuilles étroites, Thym Serpolet							
<i>Thymus vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Thym commun, Farigoule							
<i>Tilia cordata</i> Mill., 1768	Tilleul à petites feuilles, Tilleul des bois							
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles							
<i>Tofieldia calyculata</i> (L.) Wahlenb., 1812	Tofieldie à calicule							
<i>Tordylium maximum</i> L., 1753	Tordyle majeur							
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs							
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilis faux-cerfeuil, Grattau							
<i>Tractema lilio-hyacinthus</i> (L.) Speta, 1998	Scille Lis-jacinthe			X				
<i>Tractema umbellata</i> (Ramond) Speta, 1998								
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge		
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Trifolium alpinum</i> L., 1753	Trèfle des Alpes, Réglisse des montagnes							
<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs, Pied de lièvre, Trèfle Pied-de-lièvre							
<i>Trifolium aureum</i> Pollich, 1777	Trèfle doré, Trèfle agraire							
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance							
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune							
<i>Trifolium montanum</i> L., 1753	Trèfle des montagnes							
<i>Trifolium ochroleucon</i> Huds., 1762	Trèfle jaunâtre, Trèfle jaune pâle							
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet							
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande							
<i>Trifolium scabrum</i> L., 1753	Trèfle rude, Trèfle scabre							
<i>Trifolium thalii</i> Vill., 1779	Trèfle de Thal							
<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Trisetè commune, Avoine dorée							
<i>Trollius europaeus</i> L., 1753	Trolle d'Europe							
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin							
<i>Ulex minor</i> Roth, 1797	Ajonc nain, Petit ajonc, Petit Landin							
<i>Ulmus glabra</i> Huds., 1762	Orme glabre			X				
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Petit orme, Orme cilié							
<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy, 1948	Nombriil de vénus, Oreille-d'abbé							
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie							
<i>Urtica dioica subsp. dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque							
<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	Myrtille, Maurette			X				
<i>Vaccinium uliginosum</i> L., 1753	Airelle des marais, Orcette							
<i>Valeriana apula</i> Pourr., 1788	Valériane à feuilles de Globulaire							
<i>Valeriana montana</i> L., 1753	Valériane des montagnes							
<i>Valeriana officinalis</i> L., 1753	Valériane officinale, Valériane des collines							
<i>Valeriana pyrenaica</i> L., 1753	Valériane des Pyrénées							
<i>Valerianella eriocarpa</i> Desv., 1809	Mâche à fruits velus, Valérianelle à fruits velus							
<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Mâche à carène							
<i>Valerianella microcarpa</i> Loisel., 1810	Mâche à petits fruits, Valérianelle à petits fruits							
<i>Veratrum album</i> L., 1753	Vérâtre blanc, Varaire							
<i>Verbascum lychnitis</i> L., 1753	Molène lychnide, Bouillon femelle							
<i>Verbascum pulverulentum</i> Vill., 1779	Molène pulvérulente							
<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre							
<i>Verberna officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale							
<i>Veronica agrestis</i> L., 1753	Véronique agreste							
<i>Veronica alpina</i> L., 1753	Véronique des Alpes							
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs, Velvete sauvage							
<i>Veronica beccabunga subsp. beccabunga</i> L., 1753	Cresson de cheval, Véronique des ruisseaux							
<i>Veronica bellidioides</i> L., 1753	Véronique fausse Pâquerette							
<i>Veronica cantabrica</i> (Láinz) Aedo, 1994								
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée							
<i>Veronica fruticans</i> Jacq., 1762	Véronique buissonnante, Véronique des rochers							
<i>Veronica montana</i> L., 1753	Véronique des montagnes							
<i>Veronica nummularia</i> Gouan, 1773	Véronique Nummulaire					LC		
<i>Veronica officinalis</i> L., 1753	Véronique officinale, Herbe aux ladres							
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse							
<i>Veronica ponae</i> Gouan, 1773	Véronique de Gouan							
<i>Veronica scheereri</i> (J.-P.Brandt) Holub, 1973	Véronique de Scheerer							
<i>Veronica serpyllifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet							
<i>Veronica teucrium</i> L., 1762	Teucrie d'Allemagne							
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne mancienne							
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier, Viorne aquatique							
<i>Viburnum tinus</i> L., 1753	Viorne tin, Fatamot							
<i>Vicia argentea</i> Lapeyr., 1813	Vesce argentée	X		X	VU			
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce cracca, Jarosse							
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée, Ers velu							
<i>Vicia incana</i> Gouan, 1764	Vesce blanchâtre							
<i>Vicia orobus</i> DC., 1815	Vesce orobe							
<i>Vicia pyrenaica</i> Pourr., 1788	Vesce des Pyrénées							
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée, Poisette							
<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies							
<i>Vincetoxicum hirsundinaria</i> Medik., 1790	Dompte-venin							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge		
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Viola biflora</i> L., 1753	Pensée à deux fleurs, Violette à deux fleurs							
<i>Viola cornuta</i> L., 1763	Pensée à cornes							
<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée							
<i>Viola pyrenaica</i> Ramond ex DC., 1805	Violette des Pyrénées							
<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	Violette des bois, Violette de Reichenbach							
<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	Violette de Rivinus, Violette de rivin							
<i>Viscaria alpina</i> (L.) G.Don, 1831	Silène de Suède							
<i>Viscum album</i> L., 1753	Gui des feuillus							
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux Brome							

Groupe des plantes sans fleurs

Fougères								
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L., 1753	Capillaire noir, Doradille noir							
<i>Asplenium ceterach</i> L., 1753	Cétérach							
<i>Asplenium fontanum</i> (L.) Bernh., 1799	Doradille de Haller, Doradille des sources, Asplénium de Haller							
<i>Asplenium ruta-muraria</i> L., 1753	Doradille rue des murailles, Rue des murailles							
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre, Scolopendre officinale							
<i>Asplenium septentrionale</i> (L.) Hoffm. subsp. septentrionale	Doradille du Nord, Doradille septentrionale				X			
<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge, Asplénie							
<i>Asplenium viride</i> Huds., 1762	Doradille verte, Asplénium à pétiole vert							
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799	Fougère femelle, Polypode femelle							
<i>Blechnum spicant</i> (L.) Roth, 1794	Blechnum en épi, Blechne							
<i>Botrychium lunaria</i> (L.) Sw., 1802	Botryche lunaire, Botrychium lunaire							
<i>Cryptogramma crispa</i> (L.) R.Br., 1842	Cryptogramme crispée, Allosore crispé							
<i>Cystopteris fragilis</i> (L.) Bernh., 1805	Cystoptéris fragile, Capillaire blanche, Capillaire blanc				X			
<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979	Dryoptéris écailléux, Fausse Fougère mâle							
<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéris des chartreux, Fougère spinuleuse							
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Fougère mâle							
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard							
<i>Equisetum palustre</i> L., 1753	Prêle des marais							
<i>Gymnocarpium dryopteris</i> (L.) Newman, 1851	Polypode du chêne, Dryoptéris de Linné, Lastrée du chêne							
<i>Huperzia selago</i> (L.) Bernh. ex Schrank & Mart., 1829	Lycopode sélagine, Lycopode dressé							
<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.) Holub, 1969	Polystic des montagnes, Fougère des montagnes, Oreoptéris à sores marginaux				X			
<i>Phegopteris connectilis</i> (Michx.) Watt, 1867	Polypode du hêtre, Phégoptéris à pinnules confluentes, Thélyptéris Phégoptéris							
<i>Polypodium cambricum</i> subsp. <i>cambricum</i> L., 1753	Polypode austral							
<i>Polypodium interjectum</i> Shivas, 1961	Polypode intermédiaire							
<i>Polypodium vulgare</i> L., 1753	Réglisse des bois, Polypode vulgaire							
<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons				X			
<i>Polystichum lonchitis</i> (L.) Roth, 1799	Polystic lonchyte, Polystic en fer de lance							
<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woy, 1913	Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raides							LC
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle, Porte-aigle							LC

Mousses								
<i>Abietinella abietina</i> (Hedw.) M.Fleisch.								
<i>Abietinella abietina</i> var. <i>hystricosa</i> (Mitt.) Sakurai								
<i>Alleniella complanata</i> (Hedw.) S.Olsson, Enroth & D.Quandt								
<i>Amblystegium serpens</i> (Hedw.) Schimp.								
<i>Anomodon viticulosus</i> (Hedw.) Hook. & Taylor								
<i>Brachythecium rutabulum</i> (Hedw.) Schimp.								
<i>Bryoerythrophyllum recurvirostrum</i> (Hedw.) P.C.Chen								
<i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.	X							
<i>Calliergonella cuspidata</i> (Hedw.) Loeske, 1911								
<i>Campyliadelphus chrysophyllus</i> (Brid.) R.S.Chopra								
<i>Ceratodon purpureus</i> (Hedw.) Brid.								
<i>Cinclidotus fontinaloides</i> (Hedw.) P.Beauv.								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge		
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Cinclidotus riparius</i> (Host ex Brid.) Arn.								
<i>Cirriphyllum crassinervium</i> (Taylor) Loeske & M.Fleisch.								
<i>Cololejeunea calcarea</i> (Lib.) Schiffn.								
<i>Cratoneuron filicinum</i> (Hedw.) Spruce								
<i>Cryphaea heteromalla</i> (Hedw.) D.Mohr								
<i>Ctenidium molluscum</i> (Hedw.) Mitt.								
<i>Dicranella varia</i> (Hedw.) Schimp.								
<i>Didymodon acutus</i> (Brid.) K.Saito								
<i>Didymodon fallax</i> (Hedw.) R.H.Zander								
<i>Didymodon ferrugineus</i> (Schimp. ex Besch.) M.O.Hill								
<i>Didymodon insularis</i> (De Not.) M.O.Hill								
<i>Didymodon rigidulus</i> Hedw.								
<i>Didymodon spadiceus</i> (Mitt.) Limpr.								
<i>Didymodon vinealis</i> (Brid.) R.H.Zander								
<i>Ditrichum flexicaule</i> (Schwägr.) Hampe								
<i>Encalypta streptocarpa</i> Hedw.								
<i>Eucladium verticillatum</i> (With.) Bruch & Schimp.								
<i>Eurhynchium striatum</i> (Hedw.) Schimp.								
<i>Exsertotheca crispa</i> (Hedw.) S.Olsson, Enroth & D.Quandt								
<i>Fissidens dubius</i> P.Beauv.								
<i>Fissidens grandifrons</i> Brid.								
<i>Fissidens taxifolius</i> Hedw.								
<i>Frullania dilatata</i> (L.) Dumort.								
<i>Grimmia pulvinata</i> (Hedw.) Sm.								
<i>Grimmia tergestina</i> Tomm. ex Bruch & Schimp.								
<i>Gymnostomum calcareum</i> Nees & Hornsch.								
<i>Gymnostomum viridulum</i> Brid.								
<i>Herzogiella seligeri</i> (Brid.) Z.Iwats.								
<i>Homalothecium lutescens</i> (Hedw.) H.Rob.								
<i>Homalothecium philippeanum</i> (Spruce) Schimp.								
<i>Homalothecium sericeum</i> (Hedw.) Schimp.								
<i>Hygroamblystegium fluviatile</i> (Hedw.) Loeske								
<i>Hygrohypnum luridum</i> (Hedw.) Jenn.								
<i>Hylocomium splendens</i> (Hedw.) Schimp.								
<i>Hypnum cupressiforme</i> Hedw.								
<i>Hypnum cupressiforme</i> var. <i>cupressiforme</i> Hedw.								
<i>Hypnum cupressiforme</i> var. <i>filiforme</i> Brid.								
<i>Hypnum vaucheri</i> Lesq.								
<i>Isothecium alopecuroides</i> (Lam. ex Dubois) Isov.								
<i>Kindbergia praelonga</i> (Hedw.) Ochyra								
<i>Lejeunea cavifolia</i> (Ehrh.) Lindb.								
<i>Leucodon sciuroides</i> (Hedw.) Schwägr.								
<i>Loeskeobryum brevirostre</i> (Brid.) M.Fleisch.								
<i>Lophocolea bidentata</i> (L.) Dumort.								
<i>Lophocolea heterophylla</i> (Schrad.) Dumort.								
<i>Metzgeria furcata</i> (L.) Dumort.								
<i>Metzgeria pubescens</i> (Schränk) Raddi								
<i>Mnium stellare</i> Hedw.								
<i>Mnium thomsonii</i> Schimp.								
<i>Nowellia curvifolia</i> (Dicks.) Mitt.								
<i>Orthotrichum affine</i> Schrad. ex Brid.								
<i>Orthotrichum anomalum</i> Hedw.								
<i>Orthotrichum lyellii</i> Hook. & Taylor								
<i>Orthotrichum stramineum</i> Hornsch. ex Brid.								
<i>Orthotrichum striatum</i> Hedw.								
<i>Palustriella commutata</i> (Hedw.) Ochyra								
<i>Pellia endiviifolia</i> (Dicks.) Dumort.								
<i>Plagiochila asplenioides</i> (L. emend. Taylor) Dumort.								
<i>Plagiochila porelloides</i> (Torr. ex Nees) Lindenb.								
<i>Plagiomnium affine</i> (Blandow ex Funck) T.J.Kop.								
<i>Plagiomnium rostratum</i> (Schrad.) T.J.Kop.								
<i>Plagiomnium undulatum</i> (Hedw.) T.J.Kop.								
<i>Porella platyphylla</i> (L.) Pfeiff.								
<i>Pseudoscleropodium purum</i> (Hedw.) M.Fleisch.								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge			
		nat	NAq 64	Pyr		Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Pterigynandrum filiforme</i> Hedw.									
<i>Ptychostomum capillare</i> (Hedw.) Holyoak & N.Pedersen									
<i>Ptychostomum pseudotriquetrum</i> (Hedw.) J.R.Spence & H.P.Ramsay ex Holyoak & N.Pedersen, 2007									
<i>Radula complanata</i> (L.) Dumort.									
<i>Rhizomnium punctatum</i> (Hedw.) T.J.Kop.									
<i>Rhynchostegium riparioides</i> (Hedw.) Cardot									
<i>Rhytidiadelphus triquetrus</i> (Hedw.) Warnst.									
<i>Rhytidium rugosum</i> (Hedw.) Kindb.									
<i>Scapania aspera</i> M.Bernet & Bernet									
<i>Schistidium confertum</i> (Funck) Bruch & Schimp.									
<i>Sciuro-hypnum populeum</i> (Hedw.) Ignatov & Huttunen									
<i>Scorpiurium circinatum</i> (Brid.) M.Fleisch. & Loeske									
<i>Streblotrichum convolutum</i> (Hedw.) P.Beauv.									
<i>Syntrichia montana</i> Nees									
<i>Syntrichia ruralis</i> (Hedw.) F.Weber & D.Mohr									
<i>Syntrichia ruralis</i> var. <i>ruraliformis</i> (Besch) Delogne									
<i>Thamnobryum alopecurum</i> (Hedw.) Gangulee									
<i>Thuidium delicatulum</i> (Hedw.) Schimp.									
<i>Thuidium tamariscinum</i> (Hedw.) Schimp.									
<i>Tortella squarrosa</i> (Brid.) Limpr.									
<i>Tortella tortuosa</i> (Hedw.) Limpr.									
<i>Tortella tortuosa</i> var. <i>fragilifolia</i> (Jur.) Limpr.									
<i>Tortula muralis</i> Hedw.									
<i>Trichostomum brachydontium</i> Bruch									
<i>Trichostomum crispulum</i> Bruch									
<i>Ulota bruchii</i> Hornsch. ex Brid.									
<i>Zygodon rupestris</i> Schimp. ex Lorentz									

Groupe des champignons

Basidiomycètes & Ascomycètes									
<i>Ascocoryne cylichnium</i> (Tulasne) Korf									
<i>Armillaria gallica</i> Marxmüller & Romagnesi									
<i>Calycina citrina</i> (Batsch) Gray									
<i>Calocera cornea</i> (Batsch : Fr.) Fr.									
<i>Chlorociboria aeruginascens</i> (Nylander) Kanouse ex C.S. Ramamurthi, Korf & L.R. Batra									
<i>Clitopilus scyphoides</i> f. <i>reductus</i> Noordeloos									
<i>Clavaria acuta</i> Sow. : Fr.									
<i>Clavaria incarnata</i> Weinmann									
<i>Clavulinopsis laeticolor</i> (Berk. & Br.) R.H. Petersen									
<i>Clitocybe dealbata</i> (Sow. : Fr.) Kummer									
<i>Clitocybe gibba</i> (Pers. : Fr.) Kummer									
<i>Clitocybe phaeophthalma</i> (Pers.) Kuyper									
<i>Conocybe dumetorum</i> var. <i>dumetorum</i>									
<i>Collybia cirrhata</i> (Pers.) Quélet									
<i>Collybia confluens</i> (Pers. : Fr.) Kummer									
<i>Collybia cookei</i> (Bresadola) J.D. Arnold									
<i>Collybia tuberosa</i> (Bull. : Fr.) Kummer									
<i>Crepidotus caspari</i> var. <i>caspari</i> Velen. 1926									
<i>Coprinus disseminatus</i> (Pers. : Fr.) S.F. Gray									
<i>Cortinarius lebretonii</i> Quélet									
<i>Cortinarius rufoolivaceus</i> (Pers. : Fr.) Fr.									
<i>Echinoderma acutesquamosum</i> (Weinmann : Fr.) M. Bon									
<i>Crepidotus cesatii</i> (Rabenhorst) Saccardo									
<i>Crepidotus mollis</i> (J.C. Sch. : Fr.) Kummer									
<i>Crinipellis scabellia</i> (Alb. & Schw. : Fr.) Murrill									
<i>Crucibulum laeve</i> (Huds.) Kambly									
<i>Cuphophyllus cereopallidus</i> (Cléménçon) M. Bon									
<i>Cuphophyllus pratensis</i> (Pers. : Fr.) M. Bon									
<i>Cyathus striatus</i> (Huds. : Pers.) Willdenow									
<i>Cystolepiota adulterina</i> var. <i>reidii</i> (M. Bon) M. Bon									
<i>Cystolepiota seminuda</i> (Lasch) M. Bon									
<i>Dacrymyces stillatus</i> Nees von Esenbeck : Fr.									

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Liste rouge				
		nat	NAq 64	Znieff Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Daedaleopsis confragosa</i> (Bolt. : Fr.) J. Schröter								
<i>Daedaleopsis tricolor</i> (Bull. : Fr.) Bondarzew & Singer								
<i>Dermoloma atrocinerum</i> (Pers.) Herink ex P.D. Orton								
<i>Dermoloma fuscobrunneum</i> P.D. Orton								
<i>Dermoloma phaeopodium</i> P.D. Orton								
<i>Dichomitus campestris</i> (Quélet) Domanski & Orlicz								
<i>Geoglossum vleugelianum</i> Nannfeldt								
<i>Entoloma bloxamii</i> (Berk. & Br.) Saccardo								
<i>Entoloma pseudocoelestinum</i> Arnolds								
<i>Entoloma rhodopolium f. nidorosum</i> (Fr.) Noordeloos								
<i>Exidia glandulosa</i> (Bull. : Fr.) Fr.								
<i>Flammulaster limulatoides</i> P.D. Orton								
<i>Flammulaster muricatus</i> (Fr. : Fr.) Watling								
<i>Fomes fomentarius</i> (L. : Fr.) Fr.	Amadouvier							
<i>Fomitopsis pinicola</i> (Swartz : Fr.) P. Karsten								
<i>Funalia gallica</i> (Fr. : Fr.) Bondarzew & Singer								
<i>Galerina autumnalis</i> (Peck) A.H. Smith & Singer								
<i>Hebeloma sordescens</i> Vesterholt								
<i>Gymnopilus hybridus</i> (Fr. : Fr.) R. Maire								
<i>Hebeloma sinapizans</i> (Paulet ex Fr.) Gillet								
<i>Helvella elastica</i> Bulliard								
<i>Humaria hemisphaerica</i> (F.H. Wiggers) Fuckel								
<i>Hemimycena cucullata</i> (Pers. : Fr.) Singer								
<i>Hymenoscyphus fructigenus</i> (Bulliard) Gray								
<i>Hydnum repandum</i> L. : Fr.								
<i>Hydnum rufescens</i> Pers. : Fr.								
<i>Hygrocybe conica</i> (J.C. Sch. : Fr.) Kummer								
<i>Hygrocybe glutinipes</i> (J.E. Lange) R. Haller								
<i>Hygrocybe persistens</i> var. <i>langeri</i> (Kühner) M. Bon								
<i>Hygrocybe psittacina</i> (J.C. Sch. : Fr.) Kummer								
<i>Hygrophorus chrysodon</i> (Batsch : Fr.) Fr.								
<i>Hygrophorus eburneus</i> (Bull. : Fr.) Fr.								
<i>Hygrophorus persoonii</i> Arnolds								
<i>Hygrophorus pudorinus</i> (Fr. : Fr.) Fr.								
<i>Hymenochaete corrugata</i> (Fr. : Fr.) Léveillé								
<i>Hymenochaete tabacina</i> (Sow. : Fr.) Léveillé								
<i>Hypoxylon fuscum</i> (Persoon) Fries								
<i>Hypholoma fasciculare</i> (Huds. : Fr.) Kummer								
<i>Inocybe corydalina</i> Quélet								
<i>Inocybe geophylla</i> (Sow. : Fr.) Kummer								
<i>Inocybe geophylla</i> var. <i>lilacina</i> (Peck) Gillet								
<i>Inocybe geophylla</i> var. <i>violacea</i> (Patouillard) Saccardo								
<i>Ischnoderma resinosum</i> (Schrad. : Fr.) P. Karsten								
<i>Kuehneromyces mutabilis</i> (J.C. Sch. : Fr.) Singer & A.H. Smith								
<i>Laccaria affinis</i> (Singer) M. Bon								
<i>Lactarius blennius f. virescens</i> J.E. Lange								
<i>Laxitextum bicolor</i> (Pers. : Fr.) Lentz								
<i>Lentinellus castoreus</i> (Fr.) Kühner & R. Maire								
<i>Lepista flaccida</i> (Sow. : Fr.) Patouillard								
<i>Lepista nebularis</i> (Batsch : Fr.) Harmaja								
<i>Lepista nuda</i> (Bull. : Fr.) Cooke								
<i>Limacella guttata</i> (Pers. : Fr.) Konrad & Maublanc								
<i>Marasmiellus perforans</i> (Hoffm. : Fr.) Antonín, Halling & Noordeloos								
<i>Marasmius alliaceus</i> (Jacq. : Fr.) Fr.								
<i>Marasmius bulliardii</i> Quélet								
<i>Marasmius oreades</i> (Bolt. : Fr.) Fr.								
<i>Marasmius rotula</i> (Scop. : Fr.) Fr.								
<i>Microglossum olivaceum</i> (Persoon) Gillet								
<i>Mycena acicula</i> (J.C. Sch.) Kummer								
<i>Mycena aetites</i> (Fr.) Quélet								
<i>Mycena crocata</i> (Schrad. : Fr.) Kummer								
<i>Mycena erubescens</i> von Höhnelt								
<i>Mycena filopes</i> (Bull. : Fr.) Kummer								
<i>Mycena flavoalba</i> (Fr.) Quélet								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Liste rouge			
		nat	NAq 64	Znieff Pyr	Fr	Eu	Mo
<i>Mycena galericulata</i> (Scop. : Fr.) S.F. Gray							
<i>Mycena haematopus</i> (Pers. : Fr.) Kummer							
<i>Mycena maculata</i> P. Karsten							
<i>Mycena meliigena</i> (Berk. & Cooke) Saccardo							
<i>Mycena metata</i> (Fr. : Fr.) Kummer							
<i>Mycena olivaceomarginata</i> (Massee) Massee							
<i>Mycena polygramma</i> (Bull. : Fr.) S.F. Gray							
<i>Mycena pseudocorticola</i> Kühner							
<i>Mycena pura</i> (Pers. : Fr.) Kummer							
<i>Mycena renati</i> Quélet							
<i>Mycena rosea</i> (Bull. ? Pers.) Gramberg							
<i>Mycena speirea</i> (Fr. : Fr.) Gillet							
<i>Mycena vitilis</i> (Fr.) Quélet							
<i>Neobulgaria pura</i> (Persoon) Petrak							
<i>Oudemansiella mucida</i> (Schrad. : Fr.) von Höhnel							
<i>Panellus stipticus</i> (Bull. : Fr.) P. Karsten							
<i>Panus conchatus</i> (Bull. : Fr.) Fr.							
<i>Peniophora proxima</i> Bresadola							
<i>Phellinus hartigii</i> (Allescher & Schnabl) Patouillard							
<i>Phlebia merismoides</i> (Fr. : Fr.) Fr.							
<i>Pholiota lenta</i> (Pers. : Fr.) Singer							
<i>Pholiota squarrosa</i> (Oeder : Fr.) Kummer							
<i>Pleurotus pulmonarius</i> (Fr. : Fr.) Quélet							
<i>Plicaturopsis crispa</i> (Pers. : Fr.) D.A. Reid							
<i>Pluteus cervinus</i> (J.C. Sch. ?) Kummer							
<i>Pluteus romellii</i> (Britzelmayr) Laplanche							
<i>Pluteus thomsonii</i> (Berk. & Br.) Dennis							
<i>Pluteus umbrosus</i> (Pers. : Fr.) Kummer							
<i>Polyporus badius</i> (Pers.) Schw.							
<i>Polyporus leptocephalus</i> (Jacq. : Fr.) Fr.							
<i>Postia subcaesia</i> (A. David) Jülich							
<i>Psathyrella picta</i> (Romagnesi) Romagnesi							
<i>Pseudobaeospora cyanea</i> Arnolds, Tabarés & Rocabruna							
<i>Ramariopsis crocea</i> (Pers. : Fr.) Corner							
<i>Ramariopsis tenuicula</i> (Bourdote & Galzin) R.H. Petersen							
<i>Resupinatus trichotis</i> (Pers.) Singer							
<i>Roridomyces roridus</i> (Scop. : Fr.) Rexer							
<i>Rugosomyces carneus</i> (Bull. : Fr.) M. Bon							
<i>Russula aurea</i> Pers.							
<i>Sarcomyxa serotina</i> (Pers. : Fr.) P. Karsten							
<i>Schizophyllum commune</i> Fr. : Fr.							
<i>Setulipes quercophilus</i> (Pouzar) Antonín							
<i>Simocybe centunculus</i> (Fr. : Fr.) P. Karsten							
<i>Skeletocutis nivea</i> (Junghuhn) Keller							
<i>Ramariopsis kunzei</i> var. <i>bispora</i> Schild							
<i>Stereum gausapatum</i> (Fr. : Fr.) Fr.							
<i>Stereum hirsutum</i> (Willdenow : Fr.) S.F. Gray							
<i>Stereum insignitum</i> Quélet							
<i>Stereum subtomentosum</i> Pouzar							
<i>Stropharia caerulea</i> Kriese							
<i>Tectella patellaris</i> (Fr.) Murrill							
<i>Trametes hirsuta</i> (Wulfen : Fr.) Pilát							
<i>Trametes versicolor</i> (L. : Fr.) Lloyd							
<i>Tremella aurantia</i> Schw. : Fr.							
<i>Tremella mesenterica</i> Retz. : Fr.							
<i>Steccherinum ochraceum</i> (Pers. ex J.F. Gmel.) Gray							
<i>Trichaptum abietinum</i> (Dicks. : Fr.) Ryvarden							
<i>Tricholoma bufonium</i> (Pers. : Fr.) Gillet							
<i>Tricholoma orirubens</i> Quélet							
<i>Typhula erythropus</i> (Pers. : Fr.) Fr.							
<i>Xerula radicata</i> (Rehl. : Fr.) Dörfelt							
<i>Tremellodendropsis tuberosa</i> (Greville : Fr.)							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Znieff	Liste rouge		
		nat NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo NAq

Groupe des lichens

Ascomycètes					
<i>Punctelia reddenda</i> (Stirton) Krog					
<i>Acarospora fuscata</i> (Schrad.) Th. Fr.					
<i>Acrocordia salweyi</i> (Leight. ex Nyl.) A.L. Sm.					
<i>Alyxoria varia</i> (Pers.) Ertz & Tehler					
<i>Anaptychia ciliaris</i> (L.) Körb. ex A. Massal.					
<i>Aspicilia calcarea</i> (L.) Mudd					
<i>Bellemerea subcandida</i> (Arnold) Hafellner & Cl.Roux					
<i>Bilimbia lobulata</i> (Sommerf.) Hafellner & Coppins					
<i>Caloplaca flavescens</i> (Huds.) J. R. Laundon					
<i>Candelaria concolor</i> (Dicks.) Stein					
<i>Cetraria islandica</i> (L.) Ach.					
<i>Cetrelia olivetorum</i> (Nyl.) W. L. Culb. & C. F. Culb.					
<i>Cladonia coniocraea</i> (Flörke) Spreng., 1827					
<i>Cladonia rangiferina</i> (L.) Weber ex F. H. Wigg.					
<i>Collema crispum</i> var. <i>crispum</i> (Huds.) Weber ex F.H. Wigg., 1780					
<i>Collema cristatum</i> (L.) Weber ex F. H. Wigg.					
<i>Collema flaccidum</i> (Ach.) Ach., 1810					
<i>Collema nigrescens</i> (Huds.) DC., 1805					
<i>Coniocarpon cinnabarinum</i> DC.					
<i>Eiglera homalomorpha</i> (Nyl.) Clauzade & Cl.Roux ex Hafellner & Türk					
<i>Endocarpon pusillum</i> Hedw.					
<i>Evernia prunastri</i> (L.) Ach.					
<i>Fuscidea cyathoides</i> var. <i>corticola</i> (Fr.) Kalb					
<i>Fuscopannaria mediterranea</i> (Tav.) P. M. Jørg.					
<i>Halospora discrepans</i> (J. Lahm ex Arnold) Hafellner					
<i>Hypotrachyna sinuosa</i> (Sm.) Hale			X		
<i>Lathargium auriforme</i> (With) Otolara, P.M. Jorg. et Wedin					
<i>Lecanora argentata</i> (Ach.) Malme					
<i>Lecanora dispersoareolata</i> (Schaer.) lamy					
<i>Leptogium saturninum</i> (Dicks.) Nyl.					
<i>Lobaria pulmonaria</i> (L.) Hoffm. Lichen pulmonaire			X		
<i>Lobaria pulmonaria</i> var. <i>pulmonaria</i> (L.) Hoffm.					
<i>Lobarina scrobiculata</i> (Scop.) DC.					
<i>Melanelixia glabra</i> (Schaer.) O. Blanco, A. Crespo, Divakar, Essl., D. Hawksw. & Lumbsch					
<i>Melanelixia subaurifera</i> (Nyl.) O. Blanco, A. Crespo, Divakar, Essl., D. Hawksw. & Lumbsch					
<i>Menegazzia terebrata</i> (Hoffm.) A. Massal.					
<i>Nephroma laevigatum</i> Ach.					
<i>Nevesia sampaiana</i> (Tav.) P.M. Jorg., L. Lindblom et S. Ekman					
<i>Ochrolechia turneri</i> (Sm.) Hasselrot					
<i>Opegrapha rufescens</i> Pers.					
<i>Ophioparma ventosa</i> (L.) Norman					
<i>Parmelia saxatilis</i> (L.) Ach. s.l.					
<i>Parmelia sulcata</i> Taylor s.l.					
<i>Parmelina pastillifera</i> (Harm.) Hale					
<i>Parmotrema perlatum</i> (Huds.) M. Choisy					
<i>Pectenia plumbea</i> (Lightf.) P.M. Jorg, L. Lindblom, Wedin et S. Ekman					
<i>Peltigera collina</i> (Ach.) Schrad.					
<i>Peltigera horizontalis</i> (Huds.) Baumg.					
<i>Peltigera membranacea</i> (Ach.) Nyl.					
<i>Peltigera praetextata</i> (Flörke ex Sommerf.) Zopf					
<i>Peltigera rufescens</i> (Weiss) Humb.					
<i>Peltigera venosa</i> (L.) Hoffm.					
<i>Pertusaria albescens</i> (Huds.) M. Choisy & Werner					
<i>Pertusaria amara</i> (Ach.) nyl.					
<i>Pertusaria flavida</i> (DC.) J. R. Laundon					
<i>Phlyctis agelaea</i> (Ach.) flot.					
<i>Phlyctis argena</i> (Spreng.) Flot.					
<i>Physcia aipolia</i> (Ehrh. ex Humb.) Fürnr.					
<i>Physcia leptalea</i> (Ach.) DC.					
<i>Physconia detersa</i> (Nyl.) Poelt					

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge			
		nat	NAq 64	Fr	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Physconia distorta</i> (With.) J. R. Laundon									
<i>Placidium rufescens</i> (Ach.) A. Massal.									
<i>Placynthium garovaglioi</i> (A. Massal.) Malme									
<i>Placynthium nigrum</i> (Huds.) Gray									
<i>Placynthium subradiatum</i> (Nyl.) Arnold									
<i>Pleurosticta acetabulum</i> (Neck.) Elix & Lumbsch									
<i>Pleurosticta acetabulum</i> var. <i>acetabulum</i> (Neck.) Elix & Lumbsch									
<i>Polyblastia nidulans</i> (Stenh.) Arnold									
<i>Porpidia crustulata</i> (Ach.) Hertel & Knoph									
<i>Protoblastenia incrustans</i> (DC.) J. Steiner									
<i>Pseudevernia furfuracea</i> (L.) Zopf									
<i>Ramalina calicaris</i> (L.) Fr., 1824									
<i>Ramalina fraxinea</i> (L.) Ach.									
<i>Ricasolia amplissima</i> (Scop.) De Not									
<i>Ricasolia virens</i> (Witt) H. H. Blom et Tonsberg									
<i>Scoliciosporum sarothamni</i> (Vain.) Vazda									
<i>Thamnolia vermicularis</i> (Sw.) Schaer.									
<i>Thyrea confusa</i> Henssen									
<i>Toninia opuntioides</i> (Vill.) Tindal									
<i>Toninia toniniana</i> (A. Massal.) Zahlbr.									
<i>Trapeliopsis flexuosa</i> (Fr.) Coppins & P. James									
<i>Usnea florida</i> (L.) Weber ex F.H. Wigg.									
<i>Usnea lapponica</i> Vain.									
<i>Xanthoparmelia loxodes</i> (Nyl.) O. Blanco, A. Crespo, Elix, D. Hawksw. & Lumbsch									
<i>Xanthoparmelia stenophylla</i> (Ach.) Ahti & D. Hawksw.									
<i>Xanthoria elegans</i> (Link.) Th. Fr.									
<i>Xanthoria parietina</i> (L.) Th. Fr.	Lichen encroûtant jaune, Parmélie des murailles								
<i>Xanthoria polycarpa</i> (Hoffm.) Rieber									

Faune règne *Animalia*

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection			Znieff		Liste rouge			
		nat	MP	65	Fr	Pyr	Fr	Eu	Mo	MP
Groupe des vertébrés										
Amphibiens										
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur, Crapaud accoucheur	X			X		LC	LC	LC	LC
<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Crapaud commun	X					LC	LC	LC	
<i>Calotriton asper</i> (Al. Dugès, 1852)	Calotriton des Pyrénées, Euprocte des Pyrénées	X			X		VU	NT	NT	NT
<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	Grenouille rousse	X			X		LC	LC	LC	LC
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée	X					LC	LC	LC	LC
Mammifères										
<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe, Barbastelle	X			X		LC	VU	NT	
<i>Capra pyrenaica</i> Schinz, 1838	Bouquetin ibérique, Bouquetin d'Espagne	X					RE	LC	LC	
<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevreuil européen, Chevreuil						LC	LC	LC	
<i>Crocifera russula</i> (Hermann, 1780)	Crocifera musette						LC	LC	LC	
<i>Eptesicus Rafinesque</i> , 1820										
<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	X			X		LC	LC	LC	
<i>Felis silvestris</i> Schreber, 1775	Chat sauvage	X			X		LC	LC	LC	
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	X					LC	LC	LC	
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	X			X		LC	NT	NT	
<i>Marmota marmota</i> (Linnaeus, 1758)	Marmotte des Alpes, Marmotte						LC	LC	LC	
<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758))	Martre des pins, Martre				X		LC	LC	LC	
<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen						LC	LC	LC	
<i>Myotis blythii oxygnathus</i> (Monticelli, 1885)		X								
<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	X					LC	LC	LC	
<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	X			X		LC	LC	LC	
<i>Pipistrellus</i>										
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	X					LC	LC	LC	
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	X			X		LC	LC	LC	
<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fischer, 1829)	Oreillard gris, Oreillard méridional	X			X		LC	LC	LC	
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	X			X		NT	NT	LC	
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe	X			X		LC	NT	LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection nat NAq 64	Znieff Pyr	Liste rouge			
				Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Rupicapra pyrenaica pyrenaica</i> Bonaparte, 1845	Isard						
<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux	X		LC	LC	LC	
<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier			LC	LC	LC	
<i>Ursus arctos</i> Linnaeus, 1758	Ours brun, Ours	X	X	CR	LC	LC	
<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux			LC	LC	LC	
Oiseaux (Rapaces)							
<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	X		NA	LC	LC	
<i>Aegolius funereus</i> (Linnaeus, 1758)	Nyctale de Tengmalm, Chouette de Tengmalm	X	X	LC	LC	LC	
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	X	X	VU	LC	LC	
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	X		NA	LC	LC	
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	X	X	NA	LC	LC	
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	X	X	NA	LC	LC	
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	X	X	NA	LC	LC	
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	X		NA	LC	LC	
<i>Gypaetus barbatus</i> (Linnaeus, 1758)	Gypaète barbu	X	X	EN	VU	NT	
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	X	X	LC	LC	LC	
<i>Hieraaetus pennatus</i> (Gmelin, 1788)	Aigle botté	X	X	NT	LC	LC	
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	X		NA	LC	LC	
<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Milan royal	X	X	NA	NT	NT	
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	X	X	EN	EN	EN	
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	X	X	LC	LC	LC	
Oiseaux (Passereaux)							
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue	X		NA	LC	LC	
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	X		NA	LC	LC	
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	X		NA	NT	NT	
<i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit spioncelle	X		NA	LC	LC	
<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	X		DD	LC	LC	
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	X		DD	LC	LC	
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	X		NA			
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	X		NA	LC	LC	
<i>Carduelis citrinella</i> (Pallas, 1764)	Venturon montagnard	X	X	NT	LC	LC	
<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Grimpeur des jardins	X		LC	LC	LC	
<i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758	Grimpeur des bois	X		NA	LC	LC	
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cin cle plongeur	X		LC	LC	LC	
<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Grand corbeau	X		LC	LC	LC	
<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	Corneille noire			LC	LC	LC	
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	X		NA	LC	LC	
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	X		DD	LC	LC	
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	X	X	LC	LC	LC	
<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	Bruant jaune	X		NA	LC	LC	
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	X	X	EN	LC	LC	
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	X		NA	LC	LC	
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	X		NA	LC	LC	
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes			LC	LC	LC	
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	X		DD	LC	LC	
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	X	X	NA	LC	LC	
<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	Bec-croisé des sapins	X	X	NA	LC	LC	
<i>Monticola saxatilis</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole de roche, Merle de roche	X	X	NA	LC	LC	
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu	X		LC	LC	LC	
<i>Montifringilla nivalis</i> (Linnaeus, 1766)	Niverolle alpine, Niverolle des Alpes	X	X	LC	LC	LC	
<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	X		LC	LC	LC	
<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux	X		LC	LC	LC	
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	X		DD	LC	LC	
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	X		DD	LC	LC	
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	X		NA	LC	LC	
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	X		NA		LC	
<i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange noire	X		NA	LC	LC	
<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	X		NA	LC	LC	
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce	X		NA		LC	
<i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	X		LC			
<i>Prunella collaris</i> (Scopoli, 1769)	Accenteur alpin	X	X	LC	LC	LC	
<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	X		LC	LC	LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge			
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq	
<i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers	X		X	NA	LC	LC		
<i>Pyrhacorax graculus</i> (Linnaeus, 1766)	Chocard à bec jaune	X		X	LC	LC	LC		
<i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	X		X	LC	LC	LC		
<i>Pyrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	X			VU	LC	LC		
<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	X			NA	LC	LC		
<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	X			NA	LC	LC		
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet tarier, Tarier des prés	X			DD	LC	LC		
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	X			NA				
<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini	X			NA	LC	LC		
<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	X			LC	LC	LC		
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	X			NA	LC	LC		
<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	X			DD	LC	LC		
<i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1758)	Tichodrome échelette	X		X	NT	LC	LC		
<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	X			LC	LC	LC		
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	X			NA	LC	LC		
<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	X			NA	LC	LC		
<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758	Merle à plastron	X		X	DD	LC	LC		
<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	Grive draine	X			NA	LC	LC		

Autres oiseaux

<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	X			LC	LC	LC		
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Pigeon ramier				NA	LC	LC	LC	
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	X		X	NA	LC	LC		
<i>Dendrocopos leucotos</i> (Bechstein, 1803)	Pic à dos blanc	X			VU	LC	LC		
<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	X			LC	LC	LC	LC	
<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic noir	X			LC	LC	LC		
<i>Lagopus muta pyrenaica</i> Hartert, 1921	Lagopède des Pyrénées				NT				
<i>Perdix perdix</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix grise				LC	LC	LC		
<i>Perdix perdix hispaniensis</i> Reichenow, 1892					NT				LC
<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert	X			LC	LC	LC	LC	
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	X		X	NA	LC	LC	NT	
<i>Tetrao urogallus aquitanicus</i> Ingram, 1915	Grand tétras	X			VU			VU	
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	X		X	LC	LC	LC	LC	

Reptiles

<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	Orvet fragile	X			LC	LC		VU	
<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Coronelle lisse	X		X	LC	LC			
<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Lézard vert occidental	X			LC	LC	LC	LC	
<i>Natrix maura</i> (Linnaeus, 1758)	Couleuvre vipérine	X			NT	LC	LC	VU	
<i>Natrix natrix</i> (Linnaeus, 1758)	Couleuvre à collier	X			LC	LC	LR/		
<i>Podarcis liolepis</i> (Boulenger, 1905)	Lézard catalan	X			LC			NT	
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles	X			LC	LC	LC	LC	
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic	X			LC	LC	LC	VU	
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape	X		X	LC	LC	LC	NT	
<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	Lézard vivipare	X			LC			LC	

Groupe des invertébrés

Insectes

Coléoptères

<i>Abax parallelepipedus</i> (Piller & Mitterpacher, 1783)									
<i>Abdera biflexuosa</i> (Curtis, 1829)									
<i>Agapanthia intermedia</i> Ganglbauer, 1884									
<i>Agapanthia villosoviridescens</i> (De Geer, 1775)									
<i>Agrypnus murinus</i> (Linnaeus, 1758)									
<i>Alosterna tabacicolor</i> (De Geer, 1775)									
<i>Ampedus elegantulus</i> (Schönherr, 1817)			X						
<i>Ampedus melanurus</i> Mulsant & Guillebeau, 1855			X						
<i>Ampedus quercicola</i> (Buysson, 1887)									
<i>Anaglyptus mysticus</i> (Linnaeus, 1758)									
<i>Anastrangalia dubia</i> (Scopoli, 1763)									
<i>Andrion regensteinense</i> (Herbst, 1797)									
<i>Anisandrus dispar</i> (Fabricius, 1792)									
<i>Anisotoma humeralis</i> (Herbst, 1791)									
<i>Anoplotrupes stercorosus</i> (Scriba, 1791)									

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge		
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Anthonomus rubi</i> (Herbst, 1795)								
<i>Anthrenus pimpinellae</i> (Fabricius, 1775)								
<i>Aphidecta oblitterata</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Apoderus coryli</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Athous haemorrhoidalis</i> (Fabricius, 1801)								
<i>Attelabus nitens</i> (Scopoli, 1763)								
<i>Barynotus obscurus</i> (Fabricius, 1775)								
<i>Bitoma crenata</i> (Fabricius, 1775)								
<i>Bolitophagus reticulatus</i> (Linnaeus, 1767)			X					
<i>Bothrioderes bipunctatus</i> (Gmelin, 1790)			X					
<i>Calambus bipustulatus</i> (Linnaeus, 1767)			X					
<i>Cantharis pellucida</i> Fabricius, 1792								
<i>Cantharis rustica</i> Fallén, 1807								
<i>Carabus splendens</i> Olivier, 1790								
<i>Cardiophorus rufipes</i> (Goeze, 1777)								
<i>Cetonia aurata</i> (Linnaeus, 1761)								
<i>Cidnopus pilosus</i> (Leske, 1785)								
<i>Cionus alauda</i> (Herbst, 1784)								
<i>Cionus hortulanus</i> (Geoffroy, 1785)								
<i>Clytus arietis</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Clytus tropicus</i> (Panzer, 1795)								
<i>Coeliodes trifasciatus</i> Bach, 1854								
<i>Colobopterus erraticus</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Colydium elongatum</i> (Fabricius, 1787)								
<i>Corticeus unicolor</i> Piller & Mitterpacher, 1783								
<i>Crepidodera aurata</i> (Marsham, 1802)								
<i>Cryptarcha strigata</i> (Fabricius, 1787)								
<i>Cryptarcha undata</i> (Olivier, 1790)								
<i>Cryptocephalus androgyne pelleti</i> Marseul, 1875								
<i>Cryptocephalus bipunctatus</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Cryptocephalus sericeus</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Curculio glandium</i> Marsham, 1802								
<i>Cyllodes ater</i> (Herbst, 1792)								
<i>Dacne bipustulata</i> (Thunberg, 1781)								
<i>Dasytes virens</i> (Marsham, 1802)								
<i>Denticollis linearis</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Denticollis rubens</i> Piller & Mitterpacher, 1783								
<i>Dinoptera collaris</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Diplocoelus fagi</i> Guérin-Méneville, 1838								
<i>Dissoleucas niveirostris</i> (Fabricius, 1798)								
<i>Elateroides dermestoides</i> (Linnaeus, 1761)								
<i>Emus hirtus</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Endophloeus markovichianus</i> (Piller & Mitterpacher, 1783)								
<i>Enedreytes hilaris</i> Fähræus, 1839								
<i>Enicmus brevicornis</i> (Mannerheim, 1844)								
<i>Eucnemis capucina</i> Ahrens, 1812			X					
<i>Eulagius filicornis</i> (Reitter, 1887)								
<i>Exocentrus punctipennis</i> Mulsant & Guillebeau, 1856								
<i>Geotrupes stercorarius</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Gnorimus nobilis</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Gonioctena olivacea</i> (Forster, 1771)								
<i>Gonodera luperus</i> (Herbst, 1783)								
<i>Grynobius planus</i> (Fabricius, 1787)								
<i>Harpalus rubripes</i> (Duftschmid, 1812)								
<i>Hemicoelus costatus</i> (Aragona, 1830)								
<i>Hispa atra</i> Linnaeus, 1767								
<i>Hylesinus crenatus</i> (Fabricius, 1787)								
<i>Hylis simonae</i> (Olexa, 1970)			X					
<i>Hymenalia rufipes</i> (Fabricius, 1792)								
<i>Hypera meles</i> (Fabricius, 1792)								
<i>Idolus picipennis</i> (Bach, 1852)								
<i>Involvulus cupreus</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Ipidia binotata</i> Reitter, 1875								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge		
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Ischnopterapion virens</i> (Herbst, 1797)								
<i>Isorhipis marmottani</i> (Bonvouloir, 1871)								
<i>Lachnaia pubescens</i> (Dufour, 1820)								
<i>Lampyris noctiluca</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Larinus rusticanus</i> Gyllenhal, 1835								
<i>Leistus spinibarbis</i> (Fabricius, 1775)								
<i>Limonium minutus</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Liodopria serricornis</i> (Gyllenhal, 1813)								
<i>Liophloeus tessulatus</i> (O.F. Müller, 1776)								
<i>Litargus connexus</i> (Geoffroy, 1785)								
<i>Lixus iridis</i> Olivier, 1807								
<i>Magdalis barbicornis</i> (Latreille, 1804)								
<i>Magdalis carbonaria</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Magdalis cerasi</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Margarinotus punctiventer</i> (Marseul, 1854)								
<i>Mecinus pyraeter</i> (Herbst, 1795)								
<i>Melanotus castanipes</i> (Paykull, 1800)								
<i>Melanotus crassicollis</i> (Erichson, 1841)								
<i>Melanotus villosus</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)								
<i>Melasis buprestoides</i> (Linnaeus, 1761)								
<i>Microhagus lepidus</i> Rosenhauer, 1847								
<i>Mononychus punctumalbum</i> (Herbst, 1784)								
<i>Mycetochara maura</i> (Fabricius, 1792)								
<i>Mycetophagus atomarius</i> (Fabricius, 1787)								
<i>Mycetophagus piceus</i> (Fabricius, 1777)			X					
<i>Mycetophagus quadripustulatus</i> (Linnaeus, 1760)								
<i>Nalassus laevioctostriatus</i> (Goeze, 1777)								
<i>Neophaedon pyritosus</i> (Rossi, 1792)								
<i>Nicrophorus vespilloides</i> Herbst, 1783								
<i>Nimbus contaminatus</i> (Herbst, 1783)								
<i>Nimbus obliteratus</i> (Panzer, 1823)								
<i>Oedemera femoralis</i> Olivier, 1803								
<i>Oedemera nobilis</i> (Scopoli, 1763)								
<i>Omosita discoidea</i> (Fabricius, 1775)								
<i>Onthophagus coenobita</i> (Herbst, 1783)								
<i>Onthophagus fracticornis</i> (Preyssler, 1790)								
<i>Onthophagus illyricus</i> (Scopoli, 1763)								
<i>Onthophagus ovatus</i> (Linnaeus, 1767)								
<i>Onthophagus similis</i> (Scriba, 1790)								
<i>Onthophagus taurus</i> (Schreber, 1759)								
<i>Onthophagus verticicornis</i> (Laicharting, 1781)								
<i>Opilo mollis</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Orchestes fagi</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Orsodacne lineola</i> (Panzer, 1795)								
<i>Otiorhynchus auropunctatus</i> Gyllenhal, 1834								
<i>Otiorhynchus singularis</i> (Linnaeus, 1767)								
<i>Oxythyrea funesta</i> (Poda, 1761)								
<i>Pachytodes cerambyciformis</i> (Schrank, 1781)								
<i>Paromalus parallelepipedus</i> (Herbst, 1791)								
<i>Pediacus dermestoides</i> (Fabricius, 1792)								
<i>Peltis ferruginea</i> (Linnaeus, 1758)			X					
<i>Peltis grossa</i> (Linnaeus, 1758)			X					
<i>Perapion violaceum</i> (W. Kirby, 1808)								
<i>Phyllobius pyri</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Phyllobius xanthocnemus</i> Kiesenwetter, 1852								
<i>Phyllopertha horticola</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Phymatodes testaceus</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Phytoecia cylindrica</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Plagionotus detritus</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Platycerus caraboides</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Platynaspis luteorubra</i> (Goeze, 1777)								
<i>Platyrhinus resinosus</i> (Scopoli, 1763)								
<i>Platystomos albinus</i> (Linnaeus, 1758)								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge		
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Pogonocherus ovatus</i> (Goeze, 1777)								
<i>Protapion apricans</i> (Herbst, 1797)								
<i>Protapion fulvipes</i> (Geoffroy, 1785)								
<i>Pseudeuparius sepicola</i> (Fabricius, 1792)								
<i>Ptilinus pectinicornis</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Pyrochroa serraticornis</i> (Scopoli, 1763)								
<i>Rhagium sycophanta</i> (Schrank, 1781)								
<i>Rhinusa tetra</i> (Fabricius, 1792)								
<i>Rhinusa vestita</i> (Germar, 1821)								
<i>Rhizophagus bipustulatus</i> (Fabricius, 1792)								
<i>Rhizophagus cribratus</i> Gyllenhal, 1827								
<i>Rhizophagus dispar</i> (Paykull, 1800)								
<i>Rhizotrogus maculicollis</i> A. Villa & G.B. Villa, 1833								
<i>Rhynchites auratus</i> (Scopoli, 1763)								
<i>Rhyncolus ater</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Rhyncolus elongatus</i> (Gyllenhal, 1827)								
<i>Salpingus planirostris</i> (Fabricius, 1787)								
<i>Salpingus ruficollis</i> (Linnaeus, 1760)								
<i>Salpingus tapirus</i> (Abeille de Perrin, 1874)								
<i>Scaphidium quadrimaculatum</i> Olivier, 1790								
<i>Scolytus intricatus</i> (Ratzeburg, 1837)								
<i>Selatosomus latus</i> (Fabricius, 1801)								
<i>Silvanus unidentatus</i> (Olivier, 1790)								
<i>Soronia grisea</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Stephostethus alternans</i> (Mannerheim, 1844)								
<i>Stereonychus fraxini</i> (De Geer, 1775)								
<i>Stictoleptura rubra</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Strophosoma melanogrammum</i> (Forster, 1771)								
<i>Tenebroides fuscus</i> (Preyssler, 1790)								
<i>Thanasimus formicarius</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Tillus elongatus</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Tomoxia bucephala</i> A. Costa, 1854								
<i>Treptoplatypus oxyurus</i> (Dufour, 1843)								
<i>Trichodes alvearius</i> (Fabricius, 1792)								
<i>Triplax aenea</i> (Schaller, 1783)			X					
<i>Triplax rufipes</i> (Fabricius, 1781)								
<i>Triplax scutellaris</i> Charpentier, 1825			X					
<i>Tritoma bipustulata</i> Fabricius, 1775								
<i>Tropideres albirostris</i> (Schaller, 1783)								
<i>Trypocopris pyrenaicus</i> (Charpentier, 1825)								
<i>Trypodendron domesticum</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Tychius parallelus</i> (Panzer, 1794)								
<i>Valgus hemipterus</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Volinus sticticus</i> (Panzer, 1798)								
<i>Xyleborinus saxesenii</i> (Ratzeburg, 1837)								
<i>Xylophilus corticalis</i> (Paykull, 1800)			X					
<i>Xylotrechus antilope</i> (Schönherr, 1817)								
Papillons de jour (Rhopalocères)								
<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le), Paon de jour (Le), Oeil -de-Paon-du-Jour (Le), Paon (Le), Oeil-de-Paon (L')					LC	LC	
<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La), Vanesse de l'Ortie (La), Petit-Renard (Le)					LC	LC	
<i>Agriades glandon</i> (Prunner, 1798)	Azuré des Soldanelles (L'), Argus gris-bleu (L')					LC		
<i>Agriades pyrenaica</i> (Boisduval, 1840)	Azuré de l'Androsace (L')					LC		
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')					LC	LC	
<i>Apatura iris</i> (Linnaeus, 1758)	Grand mars changeant (Le), Grand Mars (Le), Chatoyant (Le)					LC	LC	
<i>Aphantopus hyperantus</i> (Linnaeus, 1758)	Tristan (Le)					LC	LC	
<i>Araschnia levana</i> (Linnaeus, 1758)	Carte géographique (La), Jaspé (Le)					LC	LC	
<i>Argynnis adippe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moyen Nacré (Le), Grand Nacré (Le)					LC	LC	
<i>Argynnis aglaja</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Nacré (Le), Aglaé (L'), Moyen-Nacré (Le)					LC	LC	
<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le), Nacré vert (Le), Barre argentée (La), Empereur (L')					LC	LC	
<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail (Le), Argus brun (L')					LC	LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge			
		nat	NAq 64	Pyr		Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La), Nacré violet (Le)					LC	LC		
<i>Boloria euphrosyne</i> (Linnaeus, 1758)	Grand collier argenté (Le), Nacré sagitté (Le)					LC	LC		
<i>Boloria pales</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré subalpin (Le), Palès (Le), Nacré alpin (Le), Pales (Le)					LC	LC		
<i>Brenthis daphne</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Ronce (Le), Nacré lilacé (Le), Nacré lilas (Le), Daphné (Le), Grande Violette (La)					LC	LC		
<i>Brintesia circe</i> (Fabricius, 1775)	Silène (Le), Circé (Le)					LC	LC		
<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée (L'), Hespérie de la Passe-Rose (L'), Grisette (La), Hespérie de la Guimauve (L'), Hespérie de la Mauve (L')					LC	LC		
<i>Carcharodus floccifer</i> (Zeller, 1847)	Hespérie du Marrube (L'), Hespérie de la Bétoine (L'), Hespérie du Marrube (L'), Hespérie de la Guimauve (L'), Lisette (La), Hespérie de la Mauve (L'), Spilothyre (Le)					LC			
<i>Carterocephalus palaemon</i> (Pallas, 1771)	Hespérie du Brome (L'), Échiquier (L'), Palémon (Le), Petit Pan (Le)					LC	LC		
<i>Coenonympha arcania</i> (Linnaeus, 1760)	Céphale (Le), Arcanie (L')					LC	LC		
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)					LC	LC		
<i>Colias alfacariensis</i> Ribbe, 1905	Fluoré (Le)					LC	LC		
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)					LC			
<i>Colias phicomone</i> (Esper, 1780)	Candide (Le), Soufré des montagnes (Le)					LC	NT	NT	
<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)	Argus frêle (L'), Argus minime (L'), Lycène naine (La), Pygmée (Le), Azuré murcian (L')					LC	LC		
<i>Cyaniris semiargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré des Anthyllides (L'), Demi-Argus (Le), Argus violet (L')					LC	LC		
<i>Erebia arvernensis</i> Oberthür, 1908	Moiré lustré (Le), Moiré arverne (Le)					LC			
<i>Erebia arvernensis</i> Oberthür, 1908	Moiré de Rondou (Le)					LC	LC	LC	
<i>Erebia epiphron</i> (Knoch, 1783)	Moiré de la Canche (Le), Moiré alpestre (Le)					LC	LC	LC	
<i>Erebia euryale</i> (Esper, 1805)	Moiré frange-pie (Le), Moiré frangé (Le)					LC	LC		
<i>Erebia gorgone</i> Boisduval, 1833	Moiré pyrénéen (Le)					LC	LC	LC	
<i>Erebia manto</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moiré variable (Le), Petit Nègre hongrois (Le), Grand Nègre bernois (Le), Moiré rayé (Le), Pollux (Le), Satyre Machabée (Le)					LC	LC	LC	
<i>Erebia meolans</i> (Prunner, 1798)	Moiré des Fétuques (Le)					LC	LC	LC	
<i>Erebia pronoe</i> (Esper, 1780)	Moiré fontinal (Le), Pronœ (Le), Moiré foncé (Le), Arachné (L')					LC	LC	LC	
<i>Erynnis tages</i> (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le), Grisette (La)					LC	LC		
<i>Euchloe simplonia</i> (Freyer, 1829)	Piérade du Simplon (La), Piérade de la Roquette (La)					LC			
<i>Glaucopteryx alexis</i> (Poda, 1761)	Azuré des Cytises (L')					LC	LC		
<i>Gonepteryx cleopatra</i> (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence (Le), Cléopâtre (La), Piérade Cléopâtre (La)					LC	LC		
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron (Le), Limon (Le), Piérade du Nerprun (La)					LC	LC		
<i>Hesperia comma</i> (Linnaeus, 1758)	Virgule (La), Comma (Le)					LC	LC		
<i>Iphiclidides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)					LC	LC		
<i>Issoria lathonia</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré (Le), Latonia (Le), Lathone (Le)					LC	LC		
<i>Lampides boeticus</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue (L'), Argus porte-queue (L'), Porte-Queue bleu strié (Le), Lycène du Baguenaudier (Le), Strié (Le)					LC	LC		
<i>Lasiommata maera</i> (Linnaeus, 1758)	Némusien (Le), Ariane (L'), Némuetien (Le), Satyre (Le)					LC	LC		
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère (La), Satyre (Le)					LC	LC		
<i>Lasiommata petropolitana</i> (Fabricius, 1787)	Gorgone (La)					LC	LC		
<i>Leptotes pirithous</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré de la Luzerne (L'), Azuré de Lang (L'), Argus courte-queue (L'), Petit Argus porte-queue (Le)					LC	LC		
<i>Lycaena hippothoe</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré écarlate (Le)					LC	LC		
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)					LC	LC		
<i>Lycaena tityrus</i> (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux (Le), Argus myope (L'), Polyommate Xanthé (Le)					LC	LC		
<i>Lycaena virgaureae</i> (Linnaeus, 1758)	Cuivré de la Verge-d'or (Le), Cuivré satiné (Le), Argus satiné (Le), Verge-d'or (La), Lycène de la Verge-d'or (Le), Polyommate de la Verge-d'or (Le)					LC	LC		
<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L'), Lycène Bel-Argus (Le), Argus bleu ciel (L')					LC	LC		
<i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)	Argus bleu-nacré (L')					LC	LC	LC	
<i>Maculinea alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de la Pulmonaire (L'), Azuré des Mouillères (L'), Protée (Le), Argus Protée (L'), Azuré de la Gentiane pneumonanthe (L')	X				NT			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge				
		nat	NAq 64	Fr	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq	
<i>Maculinea arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	X				LC				
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le), Myrtille (Le), Jurtine (La), Janire (La)					LC	LC			
<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le), Échiquier (L'), Échiquier commun (L'), Arge galathée (L')					LC	LC			
<i>Melitaea diamina</i> (Lang, 1789)	Mélitée noirâtre (La), Damier noir (Le), Argynne dictynne (L')					LC	LC			
<i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)	Mélitée orangée (La), Damier orangé (Le), Diane (La)					LC	LC			
<i>Melitaea parthenoides</i> Keferstein, 1851	Mélitée de la Lancéole (La), Mélitée des Scabieuses (La), Damier Parthénie (Le)					LC	LC	LC		
<i>Melitaea phoebe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des Centaurées (La), Grand Damier (Le)					LC	LC			
<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau royal (Le), Velours (Le), Manteau-de-deuil (Le)					LC	LC			
<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine (La), Sylvain (Le), Sylvine (La)					LC	LC			
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon (Le), Grand Porte-Queue (Le)					LC	LC			
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Égérie (L')					LC	LC			
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollons									
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon (L'), Parnassien apollon (Le)	X				LC	NT	VU		
<i>Parnassius apollo pyrenaicus</i> Harcourt-Bath, 1896		X								
<i>Parnassius mnemosyne</i> (Linnaeus, 1758)	Semi-Apollon (Le)	X				NT	NT			
<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du Chou (La), Grande Piérade du Chou (La), Papillon du Chou (Le)					LC	LC			
<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)					LC	LC			
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérade de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piérade du Chou (La)					LC	LC			
<i>Plebejus argus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'Ajonc (L'), Argus bleu-violet (L'), Argus satiné (L'), Argus (L'), Argus bleu (L')					LC	LC			
<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le), Robert-le-diable (Le), C-blanc (Le), Dentelle (La), Vanesse Gamma (La), Papillon-C (Le)					LC	LC			
<i>Polyommatus amandus</i> (Schneider, 1792)	Azuré de la Jarosse (L'), Argus ligné (L')					LC	LC			
<i>Polyommatus dorylas</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré du Méliot (L'), Argus turquoise (L'), Azuré (L')					NT	NT			
<i>Polyommatus escheri</i> (Hübner, 1823)	Azuré de l'Adragant (L'), Azuré du Plantain (L'), Azuré d'Escher (L'), Argus bleu ciel (L')					LC	LC			
<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')					LC	LC			
<i>Pyrgus alveus</i> (Hübner, 1803)	Hespérie du Faux-Buis, Plain-Chant (Le), Dé-à-jouer (Le), Hespérie frillitaire (L')					LC	LC			
<i>Pyrgus malvoides</i> (Elwes & Edwards, 1897)	Tacheté austral (Le), Hespérie de l'Aigremoine (L'), Hespérie de la Mauve du Sud (L')					LC	LC	LC		
<i>Pyrgus serratulae</i> (Rambur, 1839)	Hespérie de l'Alchémille (L'), Hespérie de l'Armoise (L'), Olivâtre (L')					LC	LC			
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L'), Satyre tithon (Le), Titon (Le)					LC				
<i>Satyrium ilicis</i> (Esper, 1779)	Thécla de l'Yeuse (La), Lyncée (Le), Porte-Queue brun à tâches fauves (Le)					LC	LC			
<i>Satyrium spini</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Thécla des Nerpruns (La), Thécla du Prunellier (La), Thécla de l'Aubépine (La), Porte-Queue brun à tâches bleues (Le), Porte-Queue gris-brun (Le)					LC	LC			
<i>Satyrium w-album</i> (Knoch, 1782)	Thécla de l'Orme (La), Thécla à W blanc (La), W blanc (Le), Thècle W-album (La), Thécla W-Blanc (La), Porte-Queue brun à une ligne blanche (Le)					LC	LC			
<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes (L'), Sao (La), Roussâtre (Le), Tacheté (Le)					LC	LC			
<i>Thecla betulae</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du Bouleau (La), Thècle du Bouleau (La), Porte-Queue à bandes fauves (Le)					LC	LC			
<i>Thymelicus lineola</i> (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle (L'), Hespérie européenne (au Canada) (L'), Ligné (Le), Hespérie orangée (L')					LC	LC			
<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L'), Thaumás (Le), Bande noire (La)					LC	LC			
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')					LC	LC			
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La), Vanesse de l'Artichaut (La), Vanesse du Chardon (La), Nymphé des Chardons (La)					LC	LC			
<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)										
Papillons de nuit (Hétérocères)										

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge		
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Abrostola asclepiadis</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	Plusie de l'Asclépiade (La)							
<i>Abrostola tripartita</i> (Hufnagel, 1766)	Plusie de l'Ortie (La)							
<i>Acasis viretata</i> (Hübner, 1799)	Lobophore verdâtre (La)							
<i>Acronicta alni</i> (Linnaeus, 1767)	Aunette (L')							
<i>Acronicta psi</i> (Linnaeus, 1758)	Psi (Le)							
<i>Acronicta rumicis</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle de la Patience (La)							
<i>Adscita statives</i> (Linnaeus, 1758)	Procris de l'Oseille (Le), Turquoise de la Sarcille (La)							
<i>Aglia tau</i> (Linnaeus, 1758)	Hachette (La)							
<i>Agrius convolvuli</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Liseron (Le)							
<i>Agrochola blidaensis</i> (Stertz, 1915)	Xanthie de Blida (La)							
<i>Agrochola helvola</i> (Linnaeus, 1758)	Xanthie rufine (La)							
<i>Agrochola litura</i> (Linnaeus, 1761)	Xanthie liturée (La)							
<i>Agrotis clavis</i> (Hufnagel, 1766)	Pointillée (La)							
<i>Agrotis exclamatoris</i> (Linnaeus, 1758)	Point d'Exclamation (Le)							
<i>Agrotis ipsilon</i> (Hufnagel, 1766)	Noctuelle baignée (La)							
<i>Agrotis segetum</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	Noctuelle des Moissons (La)							
<i>Alcis repandata</i> (Linnaeus, 1758)	Boarmie recourbée (La)							
<i>Allophyes oxyacanthae</i> (Linnaeus, 1758)	Aubépinère (L')							
<i>Ammopolia witzenmanni</i> (Standfuss, 1890)								
<i>Amphipoea ocullea</i> (Linnaeus, 1761)	Noctuelle éclatante (La)							
<i>Amphipyra berbera</i> Rungs, 1949	Noctuelle berbère (La)							
<i>Amphipyra effusa</i> (Boisduval, 1828)	Noctuelle diffuse (La)							
<i>Amphipyra pyramidea</i> (Linnaeus, 1758)	Pyramide (La)							
<i>Anaplectoides prasina</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	Noctuelle verte (La)							
<i>Anarta myrtilli</i> (Linnaeus, 1761)	Noctuelle de la Myrtille (La)							
<i>Angerona prunaria</i> (Linnaeus, 1758)	Angéronie du Prunier (L'), Phalène du Noisetier (La)							
<i>Anticlea derivata</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	Violette (La), Cidarie dérivée (La)							
<i>Apamea crenata</i> (Hufnagel, 1766)	Campagnarde (La)							
<i>Apamea illyria</i> Freyer, 1846	Abromiade du Millet (L')							
<i>Apamea lithoxylaea</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	Doucette (La)							
<i>Apamea monoglypha</i> (Hufnagel, 1766)	Monoglyphe (La)							
<i>Apamea sordens</i> (Hufnagel, 1766)	Noctuelle basilaire (La)							
<i>Aplocera plagiata</i> (Linnaeus, 1758)	Triple Raie (La), Rayure commune (La)							
<i>Aplocera praeformata</i> (Hübner, 1826)	Rayure montagnarde (La)							
<i>Apoda limacodes</i> (Hufnagel, 1766)	Tortue (La)							
<i>Arctia caja</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille Martre (L'), Hérissonne (La)							
<i>Arctia villica</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille fermière (L'), Ecaille villageoise (L')							
<i>Asthena albulata</i> (Hufnagel, 1767)	Phalène candide (La)							
<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)							
<i>Autographa jota</i> (Linnaeus, 1758)	Iota (Le)							
<i>Axylia putris</i> (Linnaeus, 1761)	Noctuelle putride (La)							
<i>Bena bicolorana</i> (Fuessly, 1775)	Halias du Chêne (La)							
<i>Biston betularia</i> (Linnaeus, 1758)	Phalène du Bouleau (La), Biston du Bouleau (Le)							
<i>Bomolocha crassalis</i> (Fabricius, 1787)	Noctuelle épaisse (La)							
<i>Brachylomia viminalis</i> (Fabricius, 1777)	Noctuelle de l'Osier							
<i>Bryophila domestica</i> (Hufnagel, 1766)	Bryophile perlée (La)							
<i>Cabera exanthemata</i> (Scopoli, 1763)	Cabère pustulée (La)							
<i>Cabera pusaria</i> (Linnaeus, 1758)	Cabère virginale (La), Délicate (La)							
<i>Callimorpha dominula</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille marbrée (L'), Ecaille lustrée (L')							
<i>Calliteara pudibunda</i> (Linnaeus, 1758)	Pudibonde (La), Patte-Étendue (La)							
<i>Callopietria juvenina</i> (Stoll, 1782)	Noctuelle de la Fougère (La)							
<i>Campaea margaritaria</i> (Linnaeus, 1761)	Céladon (Le)							
<i>Campptogramma bilineata</i> (Linnaeus, 1758)	Brocatelle d'or (La)							
<i>Caradrina clavipalpis</i> (Scopoli, 1763)	Noctuelle cubulaire (La)							
<i>Catarhoe cuculata</i> (Hufnagel, 1767)	Eubolie sinuée (L')							
<i>Catarhoe rubidata</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	Eubolie roussâtre (L')							
<i>Catocala fulminea</i> (Scopoli, 1763)	Lichénée jaune (La)							
<i>Cerapteryx graminis</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle du gramin (La)							
<i>Cerura erminea</i> (Esper, 1783)	Hermine (L')							
<i>Charissa glaucinaria</i> (Hübner, 1799)	Gnophos glauque (La)							
<i>Chelis maculosa</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	Ecaille maculée (L'), Ecaille tachetée (L')							
<i>Chersotis alpestris</i> (Boisduval, 1837)	Chersotis alpestre (La)							
<i>Chersotis andreae</i> Dufay, 1973	Chersotide des Pyrénées (La)							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge		
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Chersotis</i> Boisduval, 1840								
<i>Chersotis margaritacea</i> (Villers, 1789)	Noctuelle à l entier (La)							
<i>Chiasmia clathrata</i> (Linnaeus, 1758)	Réseau (Le), Géomètre à barreaux (La)							
<i>Chlorissa cloraria</i> (Hübner, 1813)	Chlorée (La)							
<i>Chloroclysta siterata</i> (Hufnagel, 1767)	Cidarie à bandes vertes (La)							
<i>Chloroclystis v-ata</i> (Haworth, 1809)	Eupithécie couronnée (L')							
<i>Cidaria fulvata</i> (J. R. Forster, 1771)	Cidarie fauve (La), Associée (L')							
<i>Cilix glaucata</i> (Scopoli, 1763)	Petite Epine (La)							
<i>Cleora cinctaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie ceinte (La)							
<i>Clostera pigra</i> (Hufnagel, 1766)	Hausse-Queue brune (La), Recluse (La)							
<i>Coenotephria tophaceata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nébuleuse coudée (La)							
<i>Colocasia coryli</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle du Coudrier (La)							
<i>Colostygia aptata</i> (Hübner, 1813)	Cidarie olivette (La)							
<i>Colostygia pectinataria</i> (Knoch, 1781)	Cidarie verdâtre (La)							
<i>Colotois pennaria</i> (Linnaeus, 1761)	Himère-plume (L'), Phalène emplumée (La)							
<i>Comibaena bajularia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Verdelet (Le)							
<i>Conisania luteago</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle limoneuse (La), Noctuelle des Silènes (La)							
<i>Coscinia cribraria</i> (Linnaeus, 1758)	Crible (Le)							
<i>Cosmia trapezina</i> (Linnaeus, 1758)	Trapèze (Le)							
<i>Cosmorhoe ocellata</i> (Linnaeus, 1758)	Lynx (Le)							
<i>Craniophora ligustri</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Troënière (La)							
<i>Crocallis elinguaris</i> (Linnaeus, 1758)	Phalène de la Mancienne (La), Crocalle commune (La)							
<i>Crocota peletieraria</i> (Duponchel, 1830)	Fidonie des Pyrénées (L')							
<i>Cucullia</i> Schrank, 1802								
<i>Cyclophora annularia</i> (Fabricius, 1775)	Ephyre omicron (L'), Phalène mariée (La)							
<i>Cyclophora linearis</i> (Hübner, 1799)	Ephyre trilingnée (L')							
<i>Cyclophora punctaria</i> (Linnaeus, 1758)	Ephyre ponctuée (L'), Soutenue (La)							
<i>Cyclophora quercimontaria</i> (Bastelberger, 1897)	Ephyre de Bastelberger (L')							
<i>Deilephila elpenor</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Sphinx de la Vigne (Le)							
<i>Deilephila porcellus</i> (Linnaeus, 1758)	petit Sphinx de la Vigne (Le)							
<i>Deileptenia ribeata</i> (Clerck, 1759)	Boarmie du Sapin (La)							
<i>Deltote pygarga</i> (Hufnagel, 1767)								
<i>Diachrysis chrysis</i> (Linnaeus, 1758)	Vert-Doré (Le)							
<i>Diachrysis chryson</i> (Esper, 1789)	Plusie topaze (La)							
<i>Diachrysis stenochrysis</i> (Warren, 1913)	Plusie confluyente (La)							
<i>Diacrisia sannio</i> (Linnaeus, 1758)	Bordure ensanglantée (La), Roussette (La)							
<i>Drymonia dodonaea</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Triple Tache (La)							
<i>Drymonia querna</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Demi-Lune blanche (La), Druide (Le)							
<i>Dypterygia scabriuscula</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle hérissée (La)							
<i>Dysgonia algira</i> (Linnaeus, 1767)	Passagère (La)							
<i>Dystroma truncata</i> (Hufnagel, 1767)	Cidarie roussâtre (La)							
<i>Earias clorana</i> (Linnaeus, 1761)	Halias du Saule (La)							
<i>Ectropis crepuscularia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie crépusculaire (La)							
<i>Egira conspicularis</i> (Linnaeus, 1758)	Conspicillaire (La)							
<i>Eilema caniola</i> (Hübner, 1808)	Manteau pâle (Le)							
<i>Eilema complana</i> (Linnaeus, 1758)	Manteau à tête jaune (Le), Lithosie aplatie (La)							
<i>Eilema depressa</i> (Esper, 1787)	Lithosie ocre (La), Lithosie déprimée (La)							
<i>Eilema lurideola</i> (Zincken, 1817)	Lithosie complanule (La), Lithosie plombée (La)							
<i>Eilema sororcula</i> (Hufnagel, 1766)	Manteau jaune (Le)							
<i>Elaphria venustula</i> (Hübner, 1790)	Erastrie gracieuse (L')							
<i>Entephria caruleata</i> (Guenée, 1858)								
<i>Epilecta linogrisea</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle gris-de-lin (La)							
<i>Epipsilia grisescens</i> (Fabricius, 1794)	Agrotide ignicole (L')							
<i>Epirrhoe alternata</i> (O.F. Müller, 1764)	Alternée (L')							
<i>Epirrhoe galiata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélanthie du Caille-Lait (La)							
<i>Epirrhoe molluginata</i> (Hübner, 1813)	Mélanippe rude (La)							
<i>Epirrhoe rivata</i> (Hübner, 1813)	Mélanippe claire (La)							
<i>Epirrhoe tristata</i> (Linnaeus, 1758)	Mélanippe triste (La)							
<i>Epirrita dilutata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Epirrite diluée (L')							
<i>Erannis defoliaria</i> (Clerck, 1759)	Hibernie défeuillante (L')							
<i>Euclidia glyphica</i> (Linnaeus, 1758)	Doublure jaune (La)							
<i>Euclidia mi</i> (Clerck, 1759)	Mi (Le)							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge		
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Eugnorisma depuncta</i> (Linnaeus, 1761)	Noctuelle pointée (La), Noctuelle piquée (La)							
<i>Eugraphe sigma</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Diarsie du Cornouiller (La)							
<i>Eulithis prunata</i> (Linnaeus, 1758)	Cidarie du Prunier (La)							
<i>Euphyia biangulata</i> (Haworth, 1809)	Cidarie-Pivert (La)							
<i>Euphyia frustata</i> (Treitschke, 1828)	Larentie fruste (La)							
<i>Eupithecia dodoneata</i> Guenée, 1858	Eupithécie sagittée (L')							
<i>Eupithecia egenaria</i> Herrich-Schäffer, 1848	Eupithécie du Tilleul (L')							
<i>Eupithecia extraversaria</i> Herrich-Schäffer, 1852	Eupithécie à tirets (L')							
<i>Eupithecia haworthiata</i> Doubleday, 1856	Eupithécie de la Clématite (L')							
<i>Eupithecia icterata</i> (Villers, 1789)	Eupithécie frappée (L')							
<i>Eupithecia innotata</i> (Hufnagel, 1767)	Eupithécie réputée (L')							
<i>Eupithecia pulchellata</i> Stephens, 1831	Eupithécie de la Linaire (L')							
<i>Eupithecia subfuscata</i> (Haworth, 1809)	Eupithécie noirâtre (L')							
<i>Eupithecia tantillaria</i> Boisduval, 1840	Eupithécie des Résineux (L')							
<i>Eupithecia tenuiata</i> (Hübner, 1813)	Eupithécie des Saules (L')							
<i>Eupithecia venosata</i> (Fabricius, 1787)	Eupithécie veinée (L')							
<i>Euplagia quadripunctaria</i> (Poda, 1761)	Écaille chinée (L')							
<i>Euplexia lucipara</i> (Linnaeus, 1758)	Luisante (La)							
<i>Euxoa decora</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Agrotide parée (L')							
<i>Furcula furcula</i> (Clerck, 1759)	Harpie fourchue (La)							
<i>Gastropacha quercifolia</i> (Linnaeus, 1758)	Feuille-Morte du Chêne (La)							
<i>Gluphisia crenata</i> (Esper, 1785)	Crénelée (La)							
<i>Gnophos furvata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Gnophos ténébreuse (La), Phalène de la Viorne (La)							
<i>Gnophos obfuscata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Gnophos trompée (La), Gnophos assombrie (La)							
<i>Griposia aprilina</i> (Linnaeus, 1758)	Runique (La)							
<i>Gymnoscelis rufifasciata</i> (Haworth, 1809)	Fausse-Eupithécie (La)							
<i>Habrosyne pyritoides</i> (Hufnagel, 1766)	Râtissée (La)							
<i>Hada plebeja</i> (Linnaeus, 1761)	Noctuelle dentine (La)							
<i>Hadena albimacula</i> (Borkhausen, 1792)	Noctuelle parée (La)							
<i>Hadena caesia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle bleue (La)							
<i>Hadena compta</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle de l'Oeillet (La)							
<i>Hadena confusa</i> (Hufnagel, 1766)	Noctuelle saupoudrée (La)							
<i>Hadena perplexa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle carpophage (La)							
<i>Harpya milhauseri</i> (Fabricius, 1775)	Dragon (Le)							
<i>Hecatera bicolorata</i> (Hufnagel, 1766)	Noctuelle sereine (La)							
<i>Helicoverpa armigera</i> (Hübner, 1808)	Armigère (L')							
<i>Heliopsis peltigera</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle peltigère (La)							
<i>Hemistola chrysoprasaria</i> (Esper, 1795)	Hémithée printanière (L')							
<i>Hemithea aestivaria</i> (Hübner, 1789)	Phalène sillonnée (La)							
<i>Herminia grisealis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Herminie grise (L')							
<i>Herminia tarsicrinalis</i> (Knoch, 1782)	Herminie de la Ronce (L')							
<i>Herminia tarsipennalis</i> Treitschke, 1835	Herminie de la Vigne-blanche (L')							
<i>Hoplodrina ambigua</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ambiguë (L')							
<i>Hoplodrina blanda</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle du Pissenlit (La)							
<i>Hoplodrina octogenaria</i> (Goeze, 1781)	Noctuelle de la Morgeline (La)							
<i>Hoplodrina respersa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle arrosée (La)							
<i>Horisme</i> Hübner, 1825								
<i>Horisme radicularia</i> (La Harpe, 1855)	Horisme jumeau (L')							
<i>Horisme tersata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Horisme élégant (L'), Essuyée (L')							
<i>Horisme vitalbata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Horisme rayé (L')							
<i>Hydriomena furcata</i> (Thunberg & Borgström, 1784)	Larentie lavée (La)							
<i>Hylaea fasciaria</i> (Linnaeus, 1758)	Métrocampe verte (La), Biliéuse (La)							
<i>Hypena proboscidalis</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle à museau (La)							
<i>Hypomecis punctinalis</i> (Scopoli, 1763)	Boarmie pointillée (La)							
<i>Hypomecis roboraria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie du Chêne (La)							
<i>Idaea aversata</i> (Linnaeus, 1758)	Impolie (L), l'Acidalie détournée (L')							
<i>Idaea biselata</i> (Hufnagel, 1767)	Truie (La)							
<i>Idaea calunetaria</i> (Staudinger, 1859)	Acidalie des Callunaies (L')							
<i>Idaea degeneraria</i> (Hübner, 1799)	Acidalie dégénérée (L')							
<i>Idaea deversaria</i> (Herrich-Schäffer, 1847)	Acidalie maritime (L'), Ombrageuse (L')							
<i>Idaea humiliata</i> (Hufnagel, 1767)	Acidalie roussie (L'), Phalène à côte rousse (La)							
<i>Ipimorpha retusa</i> (Linnaeus, 1761)	Cosmie rétuse (La)							
<i>Jodis lactearia</i> (Linnaeus, 1758)	Hémithée éruginée (L')							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Znieff	Liste rouge		
		nat NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo NAq
<i>Lacanobia contigua</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle contiguë (La)					
<i>Lacanobia oleracea</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle des Potagers (La)					
<i>Lacanobia thalassina</i> (Hufnagel, 1766)	Noctuelle thalassine (La)					
<i>Lacanobia w-latinum</i> (Hufnagel, 1766)	Noctuelle du Genêt (La)					
<i>Laothoe populi</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Peuplier (Le)					
<i>Lasiocampa quercus</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx du Chêne (Le), Minimé à bandes jaunes (Le)					
<i>Laspeyria flexula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Crochet (Le)					
<i>Leucania comma</i> (Linnaeus, 1761)	Comma blanc (Le)					
<i>Lithophane socia</i> (Hufnagel, 1766)	Xylène pétrifiée (La)					
<i>Lithosia quadra</i> (Linnaeus, 1758)	Lithosie quadrille (La)					
<i>Lomaspiis marginata</i> (Linnaeus, 1758)	Bordure entrecoupée (La), Marginée (La)					
<i>Lomographa bimaculata</i> (Fabricius, 1775)	Phalène à deux taches (La)					
<i>Lomographa temerata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Phalène satinée (La)					
<i>Lycia hirtaria</i> (Clerck, 1759)	Phalène hérissée (La)					
<i>Lycophotia porphyrea</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle porphyre (La)					
<i>Lygephila pastinum</i> (Treitschke, 1826)	Ophiure de l'Astragale (L')					
<i>Lymantria dispar</i> (Linnaeus, 1758)	Disparate (Le), Spongieuse (La), Zigzag (Le)					
<i>Lymantria monacha</i> (Linnaeus, 1758)	Nonne (La)					
<i>Lythria purpuraria</i> (Linnaeus, 1758)	Ensanglantée des Renouées (La)					
<i>Macaria brunneata</i> (Thunberg, 1784)	Fidonie à cinq raies (La)					
<i>Macdunnoughia confusa</i> (Stephens, 1850)	Goutte d'Argent (La)					
<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx (Le), Sphinx du Caille-Lait (Le)					
<i>Macrothylacia rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx de la Ronce (Le), Polyphage (La)					
<i>Malacosoma castrense</i> (Linnaeus, 1758)	Livrée des prés (La)					
<i>Malacosoma neustria</i> (Linnaeus, 1758)	Livrée des arbres (La), Bombyx à livrée (Le)					
<i>Meganola albula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nole blanchâtre (La)					
<i>Meganola strigula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nole striolée (La)					
<i>Melanchna persicariae</i> (Linnaeus, 1761)	Noctuelle de la Persicaire (La)					
<i>Melanthia procellata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélanthie pie (La)					
<i>Menophra abruptaria</i> (Thunberg, 1792)	Boarmie pétrifiée (La)					
<i>Mesapamea secalella</i> Remm, 1983	Noctuelle didyme (La)					
<i>Mesapamea secalis</i> (Linnaeus, 1758)	Hiéroglyphe (L')					
<i>Miltochrista miniata</i> (Forster, 1771)	Rosette (La)					
<i>Mimas tiliae</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Tilleul (Le)					
<i>Mniotype adusta</i> (Esper, 1790)	Noctuelle aduste (La)					
<i>Moma alpium</i> (Osbeck, 1778)	Avrilière (L')					
<i>Mythimna albipuncta</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Point blanc (Le)					
<i>Mythimna conigera</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Conigère (La)					
<i>Mythimna ferrago</i> (Fabricius, 1787)	Noctuelle lythargyrée (La)					
<i>Mythimna l-album</i> (Linnaeus, 1767)	L blanc (Le)					
<i>Mythimna sicula</i> (Treitschke, 1835)	Leucanie sicilienne (La)					
<i>Mythimna turca</i> (Linnaeus, 1761)	Noctuelle turque (La)					
<i>Mythimna unipuncta</i> (Haworth, 1809)	Leucanie orbicole (La)					
<i>Mythimna vitellina</i> (Hübner, 1808)	Leucanie vitelline (La)					
<i>Noctua comes</i> Hübner, 1813	Hulotte (La)					
<i>Noctua janthe</i> (Borkhausen, 1792)	Collier soufre (Le)					
<i>Noctua pronuba</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou (Le)					
<i>Nola confusalis</i> (Herrich-Schäffer, 1847)	Nole crêtee (La), Nole-Aigrette (La)					
<i>Notodonta dromedarius</i> (Linnaeus, 1767)	Chameau (Le)					
<i>Notodonta tritophus</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Dromadaire (Le)					
<i>Notodonta ziczac</i> (Linnaeus, 1758)	Bois-Veiné (Le)					
<i>Nycteola degenerana</i> (Hübner, 1799)	Nyctéole de l'Osier (La)					
<i>Nycteola revayana</i> (Scopoli, 1772)	Sarrothripe de Revay (La)					
<i>Nyctobrya muralis</i> (Forster, 1771)	Bryophile du Lichen (La)					
<i>Ochropacha duplaris</i> (Linnaeus, 1761)	Double-Ligne (La), Bipoint (Le)					
<i>Ochropleura plecta</i> (Linnaeus, 1761)	Cordon blanc (Le)					
<i>Ochsenheimeria taurella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)						
<i>Odezia atrata</i> (Linnaeus, 1758)	Ramoneur (Le), Tanagre du Cerfeuil (Le)					
<i>Odonestis pruni</i> (Linnaeus, 1758)	Feuille-Morte du Prunier (La)					

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge		
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Odontopera bidentata</i> (Clerck, 1759)	Ennomos dentelé (L')							
<i>Oligia fasciuncula</i> (Haworth, 1809)	Noctuelle de la Canche (La)							
<i>Oligia latruncula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Trompeuse (La)							
<i>Oligia strigilis</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle du Dactyle (La)							
<i>Oligia versicolor</i> (Borkhausen, 1792)	Procude versicolore (La)							
<i>Opisthograptis luteolata</i> (Linnaeus, 1758)	Citronnelle rouillée (La)							
<i>Orthosia cerasi</i> (Fabricius, 1775)	Orthosie du Cerisier (L')							
<i>Orthosia gothica</i> (Linnaeus, 1758)	Gothique (La)							
<i>Orthosia incerta</i> (Hufnagel, 1766)	Orthosie variable (L')							
<i>Pachycnemia hippocastanaria</i> (Hübner, 1799)	Callunaire (La), Pachycnémie des Callunes (La)							
<i>Parectropis similaria</i> (Hufnagel, 1767)	Boarmie frottée (La), Boarmie sylvatique (La)							
<i>Pasiphila rectangulata</i> (Linnaeus, 1758)	Eupithécie rectangulaire (L')							
<i>Peribatodes perversaria</i> (Boisduval, 1840)	Boarmie confondue (La)							
<i>Peribatodes rhomboidaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie rhomboïdale (La), Boarmie commune (La)							
<i>Peribatodes secundaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie des Résineux (La), Boarmie seconde (La)							
<i>Peridea anceps</i> (Goeze, 1781)	Timide (La)							
<i>Peridroma saucia</i> (Hübner, 1808)	Noctuelle blessée (La)							
<i>Perizoma affinitata</i> (Stephens, 1831)	Péризome contrastée (La)							
<i>Perizoma albulata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Péризome du Rhinanthé (La)							
<i>Perizoma alchemillata</i> (Linnaeus, 1758)	Péризome coupée (La)							
<i>Perizoma blandiata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Péризome agréable (La)							
<i>Perizoma hydrata</i> (Treitschke, 1829)	Péризome du Silène penché (La), Péризome terne (La)							
<i>Perizoma minorata</i> (Treitschke, 1828)	Péризome de l'Euphrase (La), Péризome grisâtre (La)							
<i>Petrophora chlorosata</i> (Scopoli, 1763)	Phalène de l'Aquiline (La), Péтроphore de la Fougère (La)							
<i>Phalera bucephala</i> (Linnaeus, 1758)	Bucéphale (La), Lunule (La)							
<i>Pheosia gnoma</i> (Fabricius, 1777)	Bombyx Dictéοide (Le), Faience (La)							
<i>Philereme transversata</i> (Hufnagel, 1767)	Phalène du Nerprun (La)							
<i>Phlogophora meticulosa</i> (Linnaeus, 1758)	Méticuleuse (La)							
<i>Phragmatobia fuliginosa</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille cramoisie (L')							
<i>Phytometra viridaria</i> (Clerck, 1759)	Noctuelle couleur de bronze (La)							
<i>Plemyria rubiginata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mignonne (La), Cidarie bicoloré (La)							
<i>Poecilocampa populi populi</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx du Peuplier (Le)							
<i>Polia bombycina</i> (Hufnagel, 1766)	Etrangère (L')							
<i>Polia nebulosa</i> (Hufnagel, 1766)	Noctuelle nébuleuse (La)							
<i>Polymixis dubia</i> (Duponchel, 1836)	Xyline floue (La)							
<i>Polymixis flavincta</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ceinture jaune (La)							
<i>Polymixis xanthomista</i> (Hübner, 1819)	Ceinture noire (La)							
<i>Pseudopanthera macularia</i> (Linnaeus, 1758)	Panthère (La)							
<i>Pseudoterpna pruinata</i> (Hufnagel, 1767)	Hémithée du Genêt (L')							
<i>Psodos quadrifaria</i> (Sulzer, 1776)	Ruban fauve (Le), Psodos équestre (La)							
<i>Pterostoma palpina</i> (Clerck, 1759)	Museau (Le)							
<i>Ptilodon capucina</i> (Linnaeus, 1758)	Crête-de-Coq (Le)							
<i>Pyrrhia umbra</i> (Hufnagel, 1766)	Chrysographe (La)							
<i>Rhodometra sacraria</i> (Linnaeus, 1767)	Phalène sacrée (La)							
<i>Rivula sericealis</i> (Scopoli, 1763)	Soyeuse (La)							
<i>Rusina ferruginea</i> (Esper, 1785)								
<i>Scoliopteryx libatrix</i> (Linnaeus, 1758)	Découpure (La)							
<i>Scopula floslactata</i> (Haworth, 1809)	Acidalie laiteuse (L')							
<i>Scopula immorata</i> (Linnaeus, 1758)	Acidalie hardie (L')							
<i>Scopula ornata</i> (Scopoli, 1763)	Acidalie ornée (L')							
<i>Scopula subpunctaria</i> (Herrich-Schäffer, 1847)	Acidalie virginale (L'), l'Acidalie ponctuée (L')							
<i>Scotopteryx bipunctaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ortholite bionctuée (L')							
<i>Scotopteryx chenopodiata</i> (Linnaeus, 1758)	Phalène de l'Ansérine (La), Chénopodie (La)							
<i>Scotopteryx luridata</i> (Hufnagel, 1767)	Ortholite plombée (L')							
<i>Selenia dentaria</i> (Fabricius, 1775)	Ennomos illunaire (L')							
<i>Selenia lunularia</i> (Hübner, 1788)	Ennomos lunaire (L'), Croissant (Le)							
<i>Setina irrorella</i> (Linnaeus, 1758)	Endrosie diaphane (L'), Callimorphe arrosée (La)							
<i>Sideridis reticulata</i> (Goeze, 1781)	Noctuelle de la Saponaire (La)							
<i>Sideridis rivularis</i> (Fabricius, 1775)	Noctuelle du Cucubale (La)							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge		
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Siona lineata</i> (Scopoli, 1763)	Divisée (La), Phalène blanche (La), Surlignée (La)							
<i>Sphinx ligustri</i> Linnaeus, 1758	Sphinx du Troène (Le)							
<i>Spilarctia lutea</i> (Hufnagel, 1766)	Ecaille Lièvre (L')							
<i>Spilosoma lubricipeda</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille tigrée (L')							
<i>Spodoptera exigua</i> (Hübner, 1808)	Noctuelle exiguë (La)							
<i>Stauropus fagi</i> (Linnaeus, 1758)	Ecureuil (L'), Staurope du Hêtre (Le)							
<i>Tethea ocularis</i> (Linnaeus, 1767)	Octogésime (L')							
<i>Tethea or</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Or (L'), Double-Bande brune (La)							
<i>Thalera fimbrialis</i> (Scopoli, 1763)	Phalène du Buplèvre (La), la Phalène du Thym (La)							
<i>Thalophila matura</i> (Hufnagel, 1766)	Noctuelle cythérée (La)							
<i>Thaumatopoea pityocampa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Processionnaire du Pin (La)							
<i>Thera cognata</i> (Thunberg & Sebaldt, 1792)	Corythée montagnarde (La)							
<i>Thera juniperata</i> (Linnaeus, 1758)	Corythée du Genévrier (La)							
<i>Thera vetustata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Corythée étranglée (La)							
<i>Thyatira batis</i> (Linnaeus, 1758)	Batis (La)							
<i>Tiliacea aurago</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Xanthie dorée (La)							
<i>Tiliacea citrargo</i> (Linnaeus, 1758)	Xanthie citronnée (La)							
<i>Triphosa dubitata</i> (Linnaeus, 1758)	Incertaine (L'), Dent-de-Scie (La), Douteuse (La)							
<i>Trisateles emortualis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Herminie olivâtre (L')							
<i>Venusia blomeri</i> (Curtis, 1832)	Cidarie de l'Orme (La)							
<i>Violaphotia molothina</i> (Esper, 1789)	Noctuelle de la Callune (La)							
<i>Watsonalla binaria</i> (Hufnagel, 1767)	Hameçon (Le), Binaire (Le)							
<i>Watsonalla cultraria</i> (Fabricius, 1775)	Serpette (La)							
<i>Xanthia togata</i> (Esper, 1788)	Xanthie ochracée (La)							
<i>Xanthorhoe ferrugata</i> (Clerck, 1759)								
<i>Xanthorhoe fluctuata</i> (Linnaeus, 1758)	Incertaine (L'), Phalène ondée (La)							
<i>Xanthorhoe</i> Hübner, 1825								
<i>Xanthorhoe montanata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélanthie montagnarde (La)							
<i>Xanthorhoe spadicearia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Oxydée (L')							
<i>Xestia baja</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle de la Belladonne (La)							
<i>Xestia c-nigrum</i> (Linnaeus, 1758)	C-noir (Le)							
<i>Xestia ditrapezium</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Double Trapèze (Le), Sérieuse (La)							
<i>Xestia stigmatica</i> (Hübner, 1813)	Noctuelle rhomboïde (La)							
<i>Xestia triangulum</i> (Hufnagel, 1766)	Noctuelle de la Chélidoine (La)							
<i>Xestia xanthographa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Trimaculée (La)							
<i>Zanclognatha lunalis</i> (Scopoli, 1763)	Herminie plumeuse (L')							
<i>Zygaena anthyllidis</i> Boisduval, 1828	Zygène de Gavarnie (La), Zygène des Pyrénées (La), Zygène de l'Anthyllide (La)							
<i>Zygaena contaminei</i> Boisduval, 1834	Zygène de Barèges (La), Zygène du Panicaut bleu (La), Zygène du Chardon-bleu (La)							
<i>Zygaena filipendulae</i> (Linnaeus, 1758)	Zygène du Pied-de-Poule (La), Zygène des Lotiers (La), Zygène de la Filipendule (La)							
<i>Zygaena lonicerae</i> (Scheven, 1777)	Zygène des bois (La), Zygène du Trèfle-de-montagne (La)							
<i>Zygaena loti</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène du Lotier (La), la Zygène du Fer-à-Cheval (La), Zygène de la Faucille (La), Zygène de l'Hippocrepis (La)							
<i>Zygaena osterodensis</i> Reiss, 1921	Zygène d'Ostérode (La), Zygène de la Jarosse (La), Zygène de l'Orobe (La)							
<i>Zygaena purpuralis</i> (Brünnich, 1763)	Zygène pourpre (La), Zygène du Serpolet (La)							
<i>Zygaena transalpina</i> (Esper, 1780)	Zygène transalpine (La)							
<i>Zygaena transalpina hippocrepidis</i> (Hübner, 1799)	Zygène de l'Hippocrépide (La)							
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La), Zygène des Cornettes (La)							
Orthoptères								
<i>Aiolopus strepens strepens</i> (Latreille, 1804)	Aiolope automnale							
<i>Arcyptera fusca</i> (Pallas, 1773)	Arcyptère bariolée, Poupée sibérienne, Criquet bariolé							
<i>Barbitistes serricauda</i> (Fabricius, 1794)	Barbitiste des bois, Barbitiste, Barbitiste queue-en-scie							
<i>Callicrania ramburii</i> (Bolivar, 1878)	Ephippigère gascone							
<i>Callicrania ramburii</i> (Bolivar, 1878)								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge			
		nat	NAq 64	Pyr		Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé, Criquet de Barbarie								
<i>Chorthippus apricarius</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet des adrets, Criquet des soulanes								
<i>Chorthippus apricarius</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet des adrets								
<i>Chorthippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux, Oedipode bimouchetée								
<i>Chorthippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux								
<i>Chorthippus binotatus</i> (Charpentier, 1825)	Criquet des Ajoncs								
<i>Chorthippus binotatus</i> (Charpentier, 1825)	Criquet des Ajoncs								
<i>Chorthippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste, Sauteriot								
<i>Chorthippus brunneus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste								
<i>Chorthippus dorsatus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet verte-échine								
<i>Chorthippus</i> Fieber, 1852									
<i>Chorthippus vagans</i> (Eversmann, 1848)	Criquet des Pins								
<i>Chrysochraon dispar</i> (Germar, 1834)	Criquet des clairières								
<i>Cophopodisma pyrenaica</i> (Fischer, 1853)	Mirabelle pyrénéenne								
<i>Decticus verrucivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Dectique à front blanc, Sauterelle à front blanc								
<i>Decticus verrucivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Dectique verrucivore, Sauterelle à sabre, Sauterelle ronde, Dectique commun, Dectique								
<i>Decticus verrucivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Dectique verrucivore								
<i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841	Ephippigère des vignes								
<i>Euthystira brachyptera</i> (Ocskay, 1826)	Criquet des Genévriers								
<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocère roux, Gomphocère, Gomphocère fauve								
<i>Gomphocerus sibiricus</i> (Linnaeus, 1767)	Gomphocère des alpages, Criquet de Sibérie								
<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	Grillon champêtre, Grillon des champs, Gril, Riquet, Cri-cri, Grésillon, Grillon sauvage, Petit Cheval du Bon Dieu, Grill								
<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée, Sauterelle ponctuée, Barbitiste trèsponctué								
<i>Mecostethus parapleurus</i> (Hagenbach, 1822)	Criquet des Roseaux, Parapleure alliacé								
<i>Metrioptera brachyptera</i> (Linnaeus, 1761)	Decticelle des bruyères								
<i>Myrmeleotettix maculatus</i> (Thunberg, 1815)	Gomphocère tacheté, Gomphocère double-signé								
<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)	Grillon des bois, Grillon forestier, Nemobie forestier, Némobie forestière								
<i>Nemobius sylvestris sylvestris</i> (Bosc, 1792)	Grillon des bois								
<i>Oedipoda caerulea</i> (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise, Criquet à ailes bleues et noires, Criquet bleu, Criquet rubané, OEdipode bleue, Oedipode bleuâtre								
<i>Omocestus haemorrhoidalis haemorrhoidalis</i> (Charpentier, 1825)									
<i>Omocestus rufipes</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène								
<i>Omocestus viridulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet verdelet, Criquet smaragdin								
<i>Omocestus viridulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet verdelet								
<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanérotère commun, Phanérotère porte-faux, Phanérotère en faux, Phanérotère en faux								
<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	Phanérotère méridional								
<i>Pholidoptera griseoptera</i> (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée, Ptérolépe aptère								
<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	Decticelle grisâtre, Dectique gris								
<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	Decticelle chagrinée								
<i>Podisma pedestris</i> (Linnaeus, 1758)									
<i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)									
<i>Psophus stridulus</i> (Linnaeus, 1758)	OEdipode stridulante								
<i>Roeseliana roeselii roeselii</i> (Hagenbach, 1822)	Decticelle bariolée, Dectique brévipenne								
<i>Stauroderus scalaris</i> (Fischer von Waldheim, 1846)	Criquet jacasseur, Staurodère scalaire								
<i>Stenobothrus lineatus</i> (Panzer, 1796)	Criquet de la Palène, Sténobothre ligné, Criquet du Brachypode								
<i>Stenobothrus lineatus lineatus</i> (Panzer, 1796)	Sténobothre de la Palène								
<i>Stenobothrus nigromaculatus</i> (Herrich-Schäffer, 1840)	Sténobothre bourdonneur								
<i>Stenobothrus stigmaticus</i> (Rambur, 1838)	Sténobothre nain								
<i>Tettigonia cantans</i> (Fuessly, 1775)	Sauterelle cymbalière, Sauterelle chanteuse								
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte, Sauterelle verte (des prés), Tettigonia verte, Sauterelle à coutelas								
<i>Zeuneriana abbreviata</i> (Audinet-Serville, 1838)	Decticelle aquitaine								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge		
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
Hyménoptères								
<i>Formica rufa</i> Linnaeus, 1761								
Hémiptères								
<i>Anoscopus albifrons</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Anoscopus serratulæ</i> (Fabricius, 1775)								
<i>Aphrophora alni</i> (Fallén, 1805)								
<i>Carpocoris pudicus</i> (Poda, 1761)								
<i>Centrotus cornutus</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Cicadella viridis</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Coreus marginatus</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Eupelix cuspidata</i> (Fabricius, 1775)								
<i>Graphosoma italicum</i> (O.F. Müller, 1766)								
<i>Megophthalmus scabripennis</i> Edwards, 1915								
<i>Micrelytra fossularum</i> (Rossi, 1790)								
<i>Picromerus bidens</i> (Linnaeus, 1758)								
<i>Pyrrhocoris apterus</i> (Linnaeus, 1758)	Gendarme, Pyrrhocore, Soldat, Suisse							
Odonates								
<i>Aeshna juncea</i> (Linnaeus, 1758)				X	NT	LC	LC	VU
<i>Cordulegaster bidentata</i> Selys, 1843				X	LC	NT	NT	EN
<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	Cordulégastré annelé (Le)				LC	LC		LC
<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758					LC	LC	LC	LC
<i>Libellula quadrimaculata</i> Linnaeus, 1758					LC	LC	LC	LC
Autres insectes								
<i>Ectobius lucidus</i> (Hagenbach, 1822)								
<i>Ectobius pallidus</i> (Olivier, 1789)								
<i>Libelloides coccajus</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ascalaphe soufré							
<i>Micromus angulatus</i> (Stephens, 1836)								
Arachnides								
Araignées								
<i>Aculepeira ceropegia</i> (Walckenaer, 1802)								
<i>Agalenatea redii</i> (Scopoli, 1763)	Épeire de velours							
<i>Agelena labyrinthica</i> (Clerck, 1758)	Agélène à labyrinthe							
<i>Agroeca inopina</i> O. Pickard-Cambridge, 1886								
<i>Agyneta</i> Hull, 1911								
<i>Agyneta mollis</i> (O. Pickard-Cambridge, 1871)								
<i>Agyneta rurestris</i> (C. L. Koch, 1836)								
<i>Agyneta simplicatarsis</i> (Simon, 1884)								
<i>Allagelena gracilens</i> (C.L. Koch, 1841)								
<i>Alopecosa accentuata</i> (Latreille, 1817)								
<i>Alopecosa</i> Simon, 1885	Lycoses renards							
<i>Alopecosa trabalis</i> (Clerck, 1758)								
<i>Amaurobius similis</i> (Blackwall, 1861)								
<i>Anelosimus</i> sp.								
<i>Anyphaena accentuata</i> (Walckenaer, 1802)	Anyphène à chevrons							
<i>Araneidae</i> sp.								
<i>Araneus diadematus</i> Clerck, 1758	Épeire diadème							
<i>Araneus marmoreus</i> Clerck, 1758								
<i>Araneus quadratus</i> Clerck, 1758	Épeire à quatre points							
<i>Araniella cucurbitina</i> (Clerck, 1758)	Épeires concombres							
<i>Araniella opisthographa</i> (Kulczynski, 1905)								
<i>Arctosa leopardus</i> (Sundevall, 1833)								
<i>Aulonia albimana</i> (Walckenaer, 1805)	Aulonie mains-blanches							
<i>Ballus chalybeius</i> (Walckenaer, 1802)								
<i>Bathyphantes gracilis</i> (Blackwall, 1841)								
<i>Bathyphantes</i> Menge, 1866								
<i>Bolyphantes luteolus</i> (Blackwall, 1833)								
<i>Ceratinella scabrosa</i> (O. Pickard-Cambridge, 1871)								
<i>Cheiracanthium</i> sp.								
<i>Chorizomma subterraneum</i> Simon, 1872								
<i>Clubiona comta</i> C.L. Koch, 1839								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff		Liste rouge		
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Clubiona corticalis</i> (Walckenaer, 1802)	Clubione des écorces							
<i>Clubiona</i> Latreille, 1804								
<i>Cnephalocotes obscurus</i> (Blackwall, 1834)								
<i>Crustulina guttata</i> (Wider, 1834)								
<i>Cryptachaea riparia</i> (Blackwall, 1834)								
<i>Cybaeus raymondi</i> (Simon, 1916)								
<i>Cyclosa conica</i> (Pallas, 1772)	Épeire conique							
<i>Diaea dorsata</i> (Fabricius, 1777)	Thomise tricolore							
<i>Diplocephalus latifrons</i> (O. Pickard-Cambridge, 1863)								
<i>Diplocephalus picinus</i> (Blackwall, 1841)								
<i>Diplostyla concolor</i> (Wider, 1834)								
<i>Dipoena melanogaster</i> (C.L. Koch, 1837)								
<i>Drassodes</i> Westring, 1851								
<i>Dysdera erythrina</i> (Walckenaer, 1802)	Dysdère érythrine							
<i>Enoplognatha ovata</i> (Clerck, 1758)	Théridion ovoïde							
<i>Enoplognatha thoracica</i> (Hahn, 1833)								
<i>Entelecara</i> Simon, 1884								
<i>Episinus algiricus</i> Lucas, 1846								
<i>Episinus</i> Latreille, 1809								
<i>Episinus truncatus</i> Latreille, 1809	Épisine tronqué							
<i>Eratigena atrica</i> (C.L. Koch, 1843)	Tégénaire des maisons							
<i>Eratigena inermis</i> (Simon, 1870)								
<i>Eratigena picta</i> (Simon, 1870)								
<i>Erigone dentipalpis</i> (Wider, 1834)								
<i>Ero aphana</i> (Walckenaer, 1802)	Araignée cannibale							
<i>Ero furcata</i> (Villers, 1789)								
<i>Euophrys frontalis</i> (Walckenaer, 1802)								
<i>Euophrys semiglabrata</i> (Simon, 1868)								
<i>Euryopis flavomaculata</i> (C.L. Koch, 1836)								
<i>Evarcha arcuata</i> (Clerck, 1758)								
<i>Frontinellina frutetorum</i> (C.L. Koch, 1834)								
<i>Gibbaranea bituberculata</i> (Walckenaer, 1802)	Épeire à bosses							
<i>Gibbaranea gibbosa</i> (Walckenaer, 1802)								
<i>Gonatium rubens</i> (Blackwall, 1833)								
<i>Hahnia petrobia</i> Simon, 1875								
<i>Harpactocrates ravastellus</i> Simon, 1914								
<i>Heliophanus flavipes</i> (Hahn, 1832)								
<i>Heterotheridion nigrovariegatum</i> (Simon, 1873)								
<i>Holocnemus pluchei</i> (Scopoli, 1763)	Pholque de Pluche							
<i>Iberina montana</i> (Blackwall, 1841)								
<i>Lathys humilis</i> (Blackwall, 1855)								
<i>Lepthyphantes</i> Menge, 1866								
<i>Linyphia tenuipalpis</i> Simon, 1884								
<i>Linyphia triangularis</i> (Clerck, 1758)	Linyphie triangulaire							
<i>Linyphiidae</i> Blackwall, 1859								
<i>Mangora acalypha</i> (Walckenaer, 1802)	Mangore petite-bouteille							
<i>Mermessus trilobatus</i> (Emerton, 1882)								
<i>Metellina menzei</i> (Blackwall, 1869)								
<i>Metellina merianae</i> (Scopoli, 1763)								
<i>Metellina segmentata</i> (Clerck, 1758)	Méta d'automne							
<i>Metopobactrus prominulus</i> (O. Pickard-Cambridge, 1872)								
<i>Micaria</i> sp.								
<i>Microdipoena jobi</i> (Kraus, 1967)								
<i>Microlinyphia pusilla</i> (Sundevall, 1830)								
<i>Micrommata virescens</i> (Clerck, 1758)	Micrommate émeraude							
<i>Minicia marginella</i> (Wider, 1834)								
<i>Misumena vatia</i> (Clerck, 1758)	Misumène variable							
<i>Nematogmus sanguinolentus</i> (Walckenaer, 1841)								
<i>Neoscona adianta</i> (Walckenaer, 1802)	Épeires fougères							
<i>Neottiura bimaculata</i> (Linnaeus, 1767)	Théridion à deux tâches							
<i>Neottiura suaveolens</i> (Simon, 1880)								
<i>Neriere clathrata</i> (Sundevall, 1830)								
<i>Neriere peltata</i> (Wider, 1834)								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Znieff	Liste rouge		
		nat NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo NAq
<i>Neriere radiata</i> (Walckenaer, 1841)						
<i>Nigma</i> sp.						
<i>Nuctenea umbratica</i> (Clerck, 1758)	Épeire des fissures					
<i>Ostearius melanopygius</i> (O. Pickard-Cambridge, 1879)	Érigone cul-noir					
<i>Oxyopes lineatus</i> Latreille, 1806						
<i>Ozyptila atomaria</i> (Panzer, 1801)	Ozyptile sablée					
<i>Ozyptila sanctuaria</i> (O. Pickard-Cambridge, 1871)						
<i>Pachygnatha degeeri</i> Sundevall, 1830						
<i>Paidiscura pallens</i> (Blackwall, 1834)						
<i>Palliduphantes cernuus</i> (Simon, 1884)						
<i>Parasteatoda tepidarium</i> (C.L. Koch, 1841)						
<i>Pardosa amentata</i> (Clerck, 1758)						
<i>Pardosa morosa</i> (L. Koch, 1870)						
<i>Pardosa nigriceps</i> (Thorell, 1856)						
<i>Pardosa proxima</i> (C.L. Koch, 1847)						
<i>Pardosa pullata</i> (Clerck, 1758)						
<i>Pardosa pyrenaica</i> Kronestedt, 2007						
<i>Pardosa saltans</i> Töpfer-Hofmann, 2000	Pardose forestière					
<i>Pelecopsis parallela</i> (Wider, 1834)						
<i>Philodromus albidus</i> Kulczynski, 1911						
<i>Philodromus dispar</i> Walckenaer, 1826	Philodrome disparate					
<i>Philodromus rufus</i> Walckenaer, 1826						
<i>Pholcus phalangoides</i> (Fuesslin, 1775)	Pholque phalangiste					
<i>Phrurolithus festivus</i> (C.L. Koch, 1835)	Phrurolithus drôle					
<i>Phrurolithus minimus</i> C.L. Koch, 1839						
<i>Phylloneta impressa</i> (L. Koch, 1881)						
<i>Phylloneta</i> sp.	Théridion Sisyphe					
<i>Piratula latitans</i> (Blackwall, 1841)						
<i>Pireneitega segestriiformis</i> (Dufour, 1820)						
<i>Pisaura mirabilis</i> (Clerck, 1758)	Pisaure admirable					
<i>Pistius truncatus</i> (Pallas, 1772)	Thomise tronqué					
<i>Platnickina tincta</i> (Walckenaer, 1802)						
<i>Pocadicnemis juncea</i> Locket & Millidge, 1953						
<i>Pocadicnemis pumila</i> (Blackwall, 1841)						
<i>Salticidae</i> Blackwall, 1841						
<i>Salticus scenicus</i> (Clerck, 1758)	Saltique arlequin					
<i>Sitticus pubescens</i> (Fabricius, 1775)						
<i>Tegenaria parietina</i> (Fourcroy, 1785)						
<i>Tenuiphantes cristatus</i> (Menge, 1866)						
<i>Tenuiphantes mengei</i> (Kulczynski, 1887)						
<i>Tenuiphantes tenuis</i> (Blackwall, 1852)						
<i>Tenuiphantes zimmermanni</i> (Bertkau, 1890)						
<i>Tetragnatha extensa</i> (Linnaeus, 1758)	Tétragnathes					
<i>Tetragnatha</i> Latreille, 1804						
<i>Textrix denticulata</i> (Olivier, 1789)						
<i>Thanatus</i> sp.						
<i>Thomisus onustus</i> Walckenaer, 1805	Thomise replet					
<i>Tibellus</i> sp.						
<i>Titanoeca quadriguttata</i> (Hahn, 1833)						
<i>Tmarus piger</i> (Walckenaer, 1802)	Tmarus paresseux					
<i>Trochosa</i> sp.						
<i>Uloborus walckenaerius</i> Latreille, 1806	Ulobore de Walckenaer					
<i>Walckenaeria acuminata</i> Blackwall, 1833	Érigone périscope					
<i>Xerolycosa</i> sp.						
<i>Xysticus cristatus</i> (Clerck, 1758)	Xystique crêté					
<i>Xysticus erraticus</i> (Blackwall, 1834)						
<i>Xysticus gallicus</i> Simon, 1875						
<i>Xysticus</i> sp.						
<i>Zelotes egregius</i> Simon, 1914						
<i>Zelotes petrensis</i> (C.L. Koch, 1839)						
<i>Zodarion</i> Walckenaer, 1826						
<i>Zora spinimana</i> (Sundevall, 1833)	Zora					

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection		Znieff	Liste rouge			
		nat	NAq 64	Pyr	Fr	Eu	Mo	NAq
<i>Zygiella x-notata</i> (Clerck, 1758)	Épeire des fenêtres							
Opilions								
<i>Anelasmacephalus pyrenaicus</i> Martens, 1978								
<i>Homalenotus quadridentatus</i> (Cuvier, 1795)								
<i>Leiobunum blackwalli</i> Meade, 1861								
<i>Leiobunum rotundum</i> (Latreille, 1798)								
<i>Mitopus morio</i> (Fabricius, 1799)								
<i>Mitostoma</i> Roewer, 1951								
<i>Nemastoma bimaculatum</i> (Fabricius, 1775)								
<i>Oligolophus hansenii</i> (Kraepelin, 1896)								
<i>Phalangium opilio</i> Linnaeus, 1761								



Parc national des Pyrénées

Villa Fould - 2, rue du IV Septembre
65007 Tarbes cedex
Tél. : 05 62 54 16 40
contact@pyrenees-parcnational.fr
www.pyrenees-parcnational.fr



Mairie d'Etsaut

Le Bourg
64490 Etsaut
Tél. : 05 59 34 86 04